TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 689 — 48 PAGES — MERCREDI 13 JUIN 1979

L'ÉCHEC DE LA RÉFORME DE LA TÉLÉVISION

La commission sénatoriale estime que le système de production est bloqué

LIRE PAGE 48



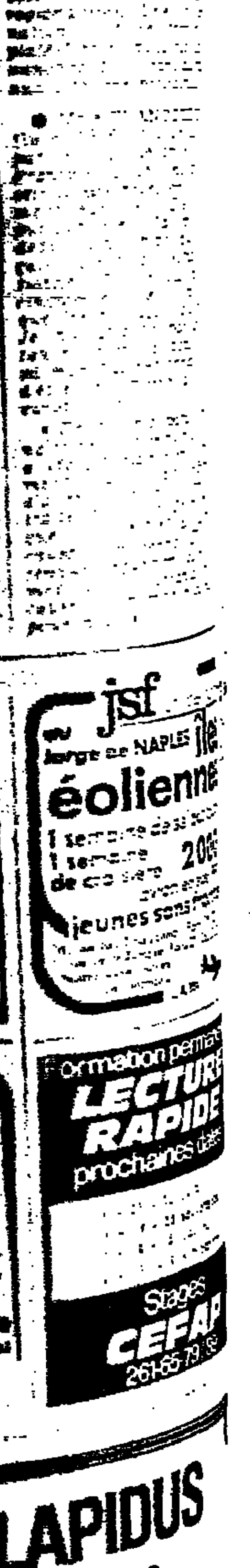
Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

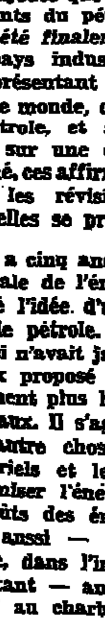
2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 58 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23





L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'OCCIDENT ET L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Les pronostics récents de l'O.C.D.E. sont déjà dépassés

La hausse des prix en avril a été, dans les pays industriels, la plus forte qui ait été enregistrée depuis plus de deux ans. Ce résultat annonce un avenir plus sombre que ne pouvaient le faire craindre les récentes prévisions établies par les experts de l'O.C.D.E. Ces estimations, qui, en fait, ont sous-estimé le renchérissement du prix des produits pétroliers, seront présentées, les 13 et 14 juin à Paris, aux ministres des affaires étrangères et des finances des vingt-quatre pays membres de l'Organisation.

Les experts ont prévu aussi un sensible ralentissement de la croissance dès le second semestre de 1979, et une réapparition, cette année, du déficit des paiements extérieurs.

(Lire page 43 l'article d'ALAIN VERNHOLES.)

Répétition générale avant Tokyo

C'est à une répétition générale du sommet de Tokyo que vont se livrer, mercredi 13 et jeudi 14 juin, au château de la Muette à Paris, ministres des affaires étrangères et ministres des finances des pays de l'O.C.D.E. Encore une fois, le pétrole sera au centre des débats, sous divers aspects : son prix, l'écart qui existe actuellement entre l'offre et la demande de brut, les conséquences de cette situation sur la croissance économique et le chômage dans le monde.

Deux thèmes vont dominer la réunion de Paris, comme ils domineront celle de Tokyo. Le premier est d'ordre conjoncturel. Le renchérissement continu des prix des produits pétroliers depuis le début de 1979 a jusqu'à présent été assez bien supporté par les économies occidentales. D'une part, parce que celles-ci se trouvent actuellement dans une phase d'activité soutenue, contrairement à 1973-1974, où elles sortaient d'une période d'euphorie inflationniste ; d'autre part, parce que le renchérissement des prix est bien moindre qu'il n'avait été voilà *cinq* ans.

Il semble pourtant que la limite dangereuse soit maintenant *franchie*, celle au-delà de laquelle les prélèvements effectués par les pays de l'OPEP sur les économies occidentales vont entraîner soit une inflation accélérée, nécessitant à terme plus ou moins éloigné des plans d'assainissement *rigoureux*... soit une dépréciation grave de l'activité économique.

C'est donc sur fond de pessimisme que se réunissent les ministres des pays occidentaux. Les prévisions des experts qui vont leur être soumises valent ce que valent toutes les prévisions : personne n'est capable de savoir dans la conjoncture présente ce que sera — à un point de croissance près — l'activité en 1980. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'horizon s'est assombri. Il y aura plus de chômage et moins de pouvoir d'achat distribué dans les pays industrialisés l'année prochaine. Des économies importantes devront être réalisées sur la consommation des produits pétroliers, faute de quoi des pénuries quantitatives ou des hausses de prix insupportables entraîneront une crise plus grave que celle de 1975.

Le second thème dominant sera celui du « bon prix » de l'énergie. Les mentalités commencent à changer. Fin mai, à Paris, M. *Schultze, principal* conseiller économique du président Carter, a quelque peu surpris son entourage en déclarant, lors de la réunion du comité de politique économique de l'O.C.D.E., que le monde occidental avait *beaucoup à gagner et* peu à perdre à voir monter les prix de l'énergie à des niveaux élevés, pourvu que ceux-ci soient atteints progressivement. M. Schultze avait ajouté que la baisse en prix constants du pétrole depuis 1975 avait *été finalement* défavorable aux pays industrialisés. Venant du représentant de la nation qui, dans le monde, consomme le plus de pétrole, et a bâti sa puissance sur une énergie très bon marché, ces affirmations montrent assez les révisions déchirantes auxquelles se prépare l'Occident.

Il y a cinq ans, l'Agence internationale de l'énergie avait bien avancé l'idée d'un prix-plancher pour le pétrole. Mais outre que celui-ci n'avait jamais été retenu, le prix proposé à l'époque était nettement plus bas que les cours mondiaux. Il s'agit, cette fois, de bien autre chose : pousser les industriels et les particuliers à *économiser* l'énergie, rentabiliser les coûts des énergies nouvelles mais aussi — et c'est ce qui semble, dans l'*immédiat*, le *plus* important — amorcer un retour massif au charbon.

L'échiquier politique français n'est pas suffisamment ébranlé pour connaître de profonds changements

Le conseil politique du R.P.R. et le bureau du groupe parlementaire se sont réunis conjointement mardi matin avant la traditionnelle réunion du mardi après-midi des députés du mouvement. La veille, les ministres gaullistes *s'étaient concertés chez M. Chaban-Delmas*, président de l'Assemblée nationale, tandis que d'autres personnalités, parmi lesquelles MM. Nungesser, Guichard, Sanguinetti, lançaient un appel pour un regroupement des gaullistes en marge du R.P.R.

Au parti socialiste, M. Mitterrand reconnaît que *les socalistes ont difficilement* rassemblé leur électorat. La minorité peut être tentée de de servir de cet argument. M. Michel Rocard doit réunir les cadres de son courant le 17 juin.

Le remaniement du gouvernement pour remplacer ceux de ses membres qui siégeront à l'Assemblée des Communautés ne devrait pas intervenir avant la fin de la session parlementaire puisque l'Assemblée européenne ne se réunit que le 17 juillet. S'il est acquis que Mme Simone Veil quittera le gouvernement, le sort de MM. Deniau et Méhaignerie ne paraît pas encore fixé.

Le chef de l'État et les dirigeants de l'U.D.F. ont lieu d'être satisfaits par les résultats d'une épreuve qui n'était pas sans danger. Ils sont tentés de trouver bien des excuses à la faiblesse de la participation électorale, encore que la référence au précédent de 1972 ne soit pas la mieux venue, car Georges Pompidou avait été, à l'époque, fort marri par les résultats de son référendum sur l'élargissement de la C.E.E. La liste de Mme Veil n'a pas retrouvé — il est vrai — l'audience électorale que M. Giscard d'Estaing avait obtenue au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, ainsi que l'a relevé M. Mitterrand. Il n'empêche que ses résultats du 10 juin modifient l'équilibre de la majorité. Le R.P.R. est à peine mieux loti que ne l'était M. Jacques Chaban-Delmas à la même élection présidentielle et la plupart de ses députés peuvent constater, dans leurs circonscriptions, que Mme Veil a rallié plus d'électeurs que M. Chirac. Certes ils n'étaient pas personnellement en cause, mais une occasion a été offerte à une partie de l'électorat de voter pour un autre courant politique. Les élus sont toujours sensibles à ce qui se passe dans les isoloirs...

Aussi la contestation envers la direction du R.P.R. risque-t-elle de provenir beaucoup plus de ce mécontentement que des divergences sur la nature du gaullisme. Le prestige de M. Chirac tient de l'énergie qu'il déploie dans l'action politique, de sa capacité à réussir des coups audacieux, du succès qu'il a rencontré jusqu'à maintenant dans son entreprise de préservation du mouvement gaulliste.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 11.)

Lectures et leçons

ELUE au suffrage universel direct, la nouvelle Assemblée des Communautés européennes sera plus légtime, plus responsable, plus attentive peut-être aux courants qui traversent le monde en cette fin du vingtième siècle.

En majorité de centre droit, naturellement plus soucieuse de sécurité que de justice, la nouvelle Assemblée ne saurait orienter la Communauté dans un sens plus social, moins encore socialiste. L'« Europe des travailleurs » n'est pas pour demain.

Plus conservatrice, la nouvelle Assemblée sera plus méfiante, plus exigeante à l'égard de l'Est. Et ce caractère, comme le précédent, sera plus accentué si, comme il est désormais possible, les démocrates-chrétiens de la C.D.U.-C.S.U. succèdent l'an prochain aux sociaux-démocrates du chancelier Schmidt.

⁂

En dépit — ou à cause — de la crise économique, les quatre principaux pays de la Communauté s'éloignent de la gauche.

Est-ce parce que la crise est finalement moins générale, plus sporadique, ne frappant que certaines régions ou certaines professions ? Est-ce parce qu'elle est moins profondément ressentie, parce que ses effets sont amoindris par les solidarités ou les aides publiques ? Est-ce, plus vraisemblablement, parce que, face à l'inquiétude du lendemain, les salariés sont, comme les Etats, plus soucieux *de sécurité et de stabilité* que d'agitation ou même de changement ?

Toujours est-il que dans aucun pays la crise n'avantage plus la gauche, et que, là où elle est au pouvoir, elle en *subit l'usure, même si, comme* le soutiennent les communistes, les sociaux-démocrates y font la politique de la droite.

⁂

Pour la France, il y a plusieurs lectures à faire et plusieurs leçons à tirer du scrutin du 10 juin.

Le langage qui passe le mieux, surtout à travers l'audiovisuel, est le plus simple et le plus direct, même s'il n'est pas *toujours le plus sincère ou le* plus exact. Etre « pour » ou « contre » est compris. Etre à la fois « pour » et « contre » ou n'être « pour » et « contre » qu'à certaines conditions est mal compris.

J. F.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

La crise de la foi

Après l'indéniable succès remporté par Wojtyla en Pologne, où le pays réel fut, durant huit jours, plus à la fête que le pays légal, les responsables divers et des journaux, sans doute impressionnés par l'efficacité de l'éducation religieuse, ont insisté sur l'urgence et la nécessité de mettre l'accent sur l'éducation athée de la population.

Nul doute, en effet, qu'il ne soit grand temps, de ce côté-là de la libre pensée, de remettre à l'honneur le catéchisme laïc et scientifique qui guérira le peuple de ses superstitions et de ses vieilles croyances. A notre avis, il serait même indispensable de prévoir des sanctions éventuelles contre les mauvais incroyants, telles que l'excommunication par exemple. Que deviendrait en effet le monde si les athées n'avaient plus la foi ?

BERNARD CHAPUIS.

Les trois rôles du député

par ALFRED GROSSER

Bon, c'est fait. Le verdict est rendu. Tout au moins en politique intérieure. Le risque, c'est qu'on en oublie que le destin de l'Assemblée élue au suffrage universel en est à son début. Pensera-t-on encore d'elle, pensera-t-on encore à elle dans un mois, dans un an ? Pourtant, tous les partis devraient souhaiter qu'elle remplisse bien les fonctions que le traité de Rome lui attribue.

La Commission n'a pas très bonne *presse chez nous, qu'elle élabore* des plans Davignon ou qu'elle n'en élabore pas. Eh bien ! l'élection au suffrage universel va mieux légitimer le possible recours à l'article 144, qui permet à l'Assemblée de censurer ladite Commission et de contraindre *ses membres à la démission. Il est* choquant que l'article 100 donne pouvoir au Conseil, c'est-à-dire aux neuf gouvernements, d'arrêter des directives contraignantes pour les rapprochements des dispositions législatives des Etats membres. L'exécutif législateur *sera mieux surveillé par* la consultation de l'Assemblée — consultation obligatoire, selon le même article, — dès lors qu'elle apparaîtra mieux qualifiée pour une telle surveillance. D'autant plus que l'article 140 laisse à l'Assemblée le soin *d'arrêter les conditions* dans lesquelles elle entend le Conseil.

Enfin, si l'Assemblée parvient à se faire écouter par la presse et par la radiotélévision, elle peut, par la simple discussion, donner du retentissement à des sujets qui préoccupent *ses membres sans toujours* provoquer l'intérêt souhaité au niveau national. La protection des libertés face aux Etats ou encore les injustices sociales impliquées par telle ou telle pratique communautaire.

(Lire la suite page 8.)

IRAN : RÉVOLUTION OU RÉNOVATION ?

Reportée de semaine en semaine, la publication du projet de Constitution de la République islamique en Iran serait imminente. La presse se fait l'écho de vives polémiques sur le mode d'adoption de la loi fondamentale : par référendum, comme l'a décrété le gouvernement, ou par une Constituante élue au suffrage universel, comme l'exigent les partis laïques et certains dignitaires du clergé. Les formations de gauche ont appelé à des manifestations populaires à travers le pays le vendredi 15 juin.

Nous publions ci-dessous le premier d'une série de cinq articles rédigés par notre envoyé spécial à l'issue d'une enquête portant sur l'évolution de *la situation intérieure, les luttes pour* le pouvoir, les divisions au sein du clergé et des partis laïques, la dualité de l'autorité étatique et les orientations de politique étrangère.

I. — Une guerre civile larvée

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Téhéran. — L'Iran de Khomeiny ressemblerait-il comme deux gouttes d'eau à celui du chah ? L'observateur qui revient à Téhéran après deux ans d'absence est tenté de le croire, de prime abord. Sans doute les portraits que l'on affiche un peu partout de l'imam — le « guide » de la révolution — ne sont-ils pas comparables à ceux, pompeux, que l'on exhibait naguère du chahinchah (le roi des rois), le plus souvent en uniforme de maréchal, la poitrine constellée de décorations. Mais ils sont aussi nombreux aux devantures des magasins et dans les établissements publics.

La *ville* n'a presque pas changé d'aspect. Elle est toujours privée d'un réseau adéquat de transports en commun, et les voitures, souvent luxueuses, encombrent tout autant qu'autrefois les rues, paralysant la circulation par des embouteillages monstres. La société de consommation, objet d'orgueil *de l'ancien régime, paraît bien s-* porter : les magasins regorgent de produits, les grands restaurants aux façades scintillantes, bien que peu fréquentés, continuent à offrir des repas à des prix exorbitants.

Il est vrai que les nantis des quartiers de Chemiran, où palais et villas dotés de courts de tennis et de piscines longent des avenues ombragées, se plaignent amèrement de la fermeture des bars, des discothèques et des night-clubs. Malgré le champagne et le whisky — achetés au marché noir à prix d'or, — qu'ils consomment chez eux, au vu et au *su de leurs serviteurs, la* vie leur paraît bien morne. Et surtout angoissante : bien que le système économique demeure presque aussi « libéral » qu'auparavant, que la fuite des capitaux soit encore possible, il est de plus en plus difficile de négocier à bon compte des biens immobiliers ou d'obtenir un passeport et un visa de sortie.

« *Nous vivons à l'ombre d'une dictature obscurantiste !* », s'exclame, en notre présence, une dame de la bonne société, vêtue à la dernière mode parisienne. A l'en croire, l'aspect le plus révoltant est l'imposition du tchador aux femmes. Pourtant, force est de constater que rien de fondamental n'a changé également dans ce domaine. Comme autrefois, le port du manteau traditionnel demeure facultatif.

(Lire la suite page 5.)

JEAN-LOUIS BORY A MIS FIN A SES JOURS

(Lire page 27 les articles de Bertrand Poirot-Delpech et Jean de Baroncelli.)

LA MORT DE JOHN WAYNE

Le cow-boy civilisateur

L'acteur américain John Wayne est mort, le 11 juin, à Los Angeles, au terme d'une maladie dont il avait triomphé pendant quinze ans, et pour laquelle il avait été opéré trois fois.

John Wayne gagna la célébrité mondiale en 1939 — il avait trente-deux ans — pour son rôle de Ringo Kid dans *la Chevauchée fantastique de John Ford. Un cow-boy en dif*ficulté avec la loi, prisonnier sur parole d'un shérif, protégeait les passagers d'une diligence au cours d'un voyage périlleux en territoire indien. Dans l'épreuve, Ringo Kid incarnait les solides vertus américaines du temps des pionniers. Ce qui devait rester une constante chez John Wayne au cinéma.

L'acteur n'en était pourtant pas à son coup d'essai. Marion Michael Morrison, né le 26 mai 1907 à Winterset (Iowa) avait été joueur de football et accessoiriste de studio, avait paru dans quelques petits films, dont plusieurs de John Ford, déjà ! sous le nom de John Wayne, lorsque Raoul Walsh lui confia, en 1930, un rôle important dans son western *la Piste des géants*. Jeune éclaireur guidant une caravane vers l'Ouest, il avait déjà les épaules solides, la démarche nonchalante, le regard assuré

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 27.)

LES INTELLECTUELS

Le prince et les bouffons

par MAURICE CHAVARDÈS (*)

L'ART et la politique ne sont pas faits pour aller ensemble. Non que l'artiste ait à regarder de haut le politicien, encore moins à tirer son épingle du jeu social. Mais il n'a rien à donner, que son consentement et son aval, au prince de qui il ne peut, à son tour, escompter rien qu'une grâce fugace, quelque flatterie calculée, au mieux (ou au pire) une fallacieuse délégation de pouvoir.

Platon avait raison : dans la République, le poète est un joueur de quilles. Plus il forcera son talent pour plaire à ceux qui ont *autorité sur l'Etat*, et plus il apparaîtra comme un bouffon. Aux *festins du maître*, on ne lui demande que d'agiter des mots, de jongler avec des *idées*. Sans doute une part de l'éclat auréolant le souverain *l'atteindra-t-il d'autant* plus fort qu'il se tiendra à sa portée. C'est avoir une piètre estime de sa propre valeur que de la vouloir rehaussée par ce moyen.

Il n'est que de regarder l'histoire pour voir que l'écrivain, le peintre, le philosophe y laissent une plus profonde trace que les princes. *Qui gouvernait la Grèce* quand Eschyle écrivait *les Perses ? Même* s'il *n'est pas sûr qu'Homère* soit le véritable nom de l'auteur *de l'Iliade, l'Iliade est parvenue* jusqu'à nous alors que nous ne savons à peu près rien de ceux qui, dans le temps de sa composition, tenaient les rênes à Athènes. Socrate eût-il été Socrate si, non content de prendre ses distances avec l'Etat, il ne s'était élevé contre la tyrannie de Critias ?

Car il ne suffit pas au penseur et à l'artiste d'ignorer le pouvoir qui, lui, ne les ignorera jamais. Il n'y a guère de milieu pour eux entre le bouffon et le contradicteur. Si peu *qu'ils mettent le* doigt dans l'engrenage, ils ris*quent d'être laminés tout entiers.* Le cas des écrivains ayant eu *des responsabilités politiques* révèle soit leur erreur, soit l'inutilité de leurs efforts. *Qu'a-t-on* gagné avec Malraux ministre de la culture, qui lui-même n'y a rien gagné ? *La Condition humaine* et *l'Espoir* seront heureusement plus durables que les effets du ravalement du Louvre. Ni Claudel, ni Saint-John Perse, ni Neruda n'auront une postérité en tant que diplomates. Victor Hugo, sa gloire et son efficacité reposent *sur les Misérables* ou sur *les Châtiments*, non sur son siège de député à la Constituante.

On s'étonnerait de devoir rappeler d'aussi aveuglantes évidences, si certains ne continuaient à tomber dans les mêmes panneaux. Sans doute faut-il compter avec la part d'enfantillage de ces éternels gamins que sont les poètes, romanciers et philosophes. Le monde qui est le leur ne les plie-t-il pas à la coutume des faveurs et des récompenses (prix littéraires, Académie, Ordre des arts et lettres) ? Naïfs qui croient que c'est pour leur talent que le prince leur confie un rôle, quand ce n'est que pour leur soumission escomptée !

J'entends bien que quelques-uns, plus intellectuels au vrai que créateurs, cherchent à leur démangeaison du pouvoir des motivations moins puériles. Il s'agirait, selon eux, d'être présent là où se décide le sort de la société technologique, de parler le langage de celle-ci afin de lui ravir un peu de la puissance sociale ou politique. *En fait*, la société technologique ne tient pas le moins du monde à partager son pouvoir. Elle y associera, certes, tous ceux *qui accepteront* de collaborer en parlant effectivement son langage, *c'est-à-dire celui des chiffres* et des codes. Les ordinateurs *n'ont pas de conscience*. Ils n'ont besoin que de servants.

La société technologique ne tend-elle pas, naturellement, à devenir de plus en plus cette « science autoritaire » dont René Char disait qu'elle *« se détache du groupe de ses sœurs modestes et brocarde le prodige de vie dont elle tire une monnaie de peur » ?* Bouffon d'une machine Bull, ce n'est pas mieux, et c'est probablement pire, que bouffon du prince.

Il n'appartient pas à l'écrivain de mettre son art au service de quelque technocratie que ce soit. S'il craint de se voir, dans cet univers anti-humaniste, de plus en plus marginalisé, il se souviendra que les meilleurs de ceux qui l'ont précédé ont été souvent des objecteurs, qu'il est nécessaire *de se tenir* à l'écart, en marge, pour maintenir, d'une part, ce *« droit au rêve » dont* parlait Bachelard, et, d'autre part, pour discerner, *pour prévenir les ris*ques que fait courir à la liberté l'Etat, *monstre froid « doué d'or*dre », comme disait Benda, et *« qui n'a que faire de la vérité »*.

(*) Ecrivain.

Les chiens de garde peuvent aussi pleurer

par ELISABETH GUIBERT-SLEDZIEWSKI (*)

ON *parle et on reparle des* intellectuels. Faute de leur *offrir un rôle social — et des* moyens, — on s'intéresse à leur *sort. C'est un peu Dom Juan demandant des nouvelles de Mme Dimanche et du petit chien Brusquet.* Il faudra sans doute, si l'on *veut poser le* problème des intellectuels en France, s'interroger *d'abord sur le peu de crédit qui* leur est fait, à tous les sens du *terme*, par une société semblant tenir l'intelligence pour un savoir-faire et surtout pas pour un art. Il faudra remonter les ornières de *l'abandon*, passer *les flaques* de ce mépris inépuisable qui, depuis une moitié de siècle, baigne les territoires de l'Esprit : *si universel cloaque, il faut le dire*, que les intellectuels sont les premiers à s'y complaire, et à mépriser tout ce qui pourrait s'appeler « l'Esprit ». Outre que le qualificatif d'« *intellectuel* » comporte aujourd'hui une connotation péjorative, y compris chez beaucoup d'intellectuels, il désigne essentiellement des travailleurs improductifs. A savoir, le sous-ensemble de jacasseurs que compte, fatalement, toute profession utile par ailleurs : enseignants, chercheurs, *journalistes, artistes, cadres administratifs*, étudiants, tous comptent *leur inévitable quarteron* d'intellec*tuels. Encore que la liste ne soit* pas si longue, tout compte fait. *C'est justement là que l'on touche* au vif : le drame des intellectuels *en France est de demeurer des* marginaux.

Cette situation, *la quarantaine où* ils sont mis, est le fait de toute *une organisation sociale. Mais elle* est aussi accentuée par le comportement des intéressés. *C'est de lui* que nous parlerons ici. *Toutefois*, ne nous y trompons pas : que l'ostracisme et le *mépris* cessent, le comportement cessera aussi ; que les intellectuels ne soient plus voués à des *travaux inutiles, à des recherches qui n'intéressent qu'eux*, et l'on verra si ce sont eux les bons à rien.

Cette précision *donnée*, il reste que le comportement des intellectuels français depuis quelques décennies, la dernière surtout, s'est merveilleusement adapté à leur triste condition. Ils *sont aujourd'hui* les traînards et les croque-morts du système qu'ils honnissent et qu'ils escortent en gémissant. Rousseau stigmatisait les philosophes, qu'il traitait de *« sophistes payés »*. La *République* d'aujourd'hui a plutôt besoin de pleureuses, qu'elle paye mal, et qui pleurent d'autant.

Leçons de ténèbres

Cette attitude, qu'ici nous ne faisons que décrire, peut désespérer à leur tour ceux qui attendent encore quelque chose des intellectuels, des idées et non des gémissements, des projets et non des soupirs. Hélas ! ceux-là vont maintenant de réception en déception. Les interventions des intellectuels, dans les médias comme dans leur propres travaux — *mais les pompes vont avec les* œuvres, et c'est une bien vaine *querelle que de les distinguer !*, — obéissent à un genre obligé : celui *de la déploration. Un continuel O tempora ! o mores !* qui est, certes, *la chose la plus banale du monde*, mais qui se drape dans le manteau moiré d'une obsession politique qui ne fait pas de politique, *d'un regret des idéaux qui vomit* les idéaux, *d'une morgue qui exerce* les pouvoirs. A la lumière, ces contrastes s'enflamment, et le propos livide se pare de chatoiements. Comme pour tout genre, il faut un code, autant dire un rituel. La jérémiade cadencée à laquelle les intellectuels français semblent vouloir consacrer aujourd'hui une grande part de leur talent veut des figures qui ne soient, encore une fois, que des variations sur le thème *O tempora ! o mores !* Parmi elles les plus usitées et les plus fatigantes sont : une profession de désespoir, une invocation conjuratoire du fascisme et de sa présence cachée, divers anathèmes aux pouvoirs, et la vitupération généralisée du monde contemporain.

Voilà au moins dix ans qu'il est de bon ton, dans les salons, de parler de fascisation et de fascisme. *On ne s'étonne que d'une chose :* que tous ces prophètes n'aient pas *encore pris le maquis. Imagineront-*ils un seul instant ce que ce jeu *grotesque — qui évoque les coiffures* « à la victime » et les cols coupés *du Directoire* — peut avoir d'inconvenant pour un Chilien, pour *un Argentin, ou tout simplement pour* un ancien résistant ? Outre qu'il n'y a pas l'ombre d'une analyse historique sérieuse à tout cela... Le monde qui vient est l'œuvre ou la promesse d'un pouvoir accru, le monde qui s'innove est une preuve permanente de la tendance universelle au fascisme, le monde est de pis en pis, il est à faire peur, et ce temps nous éloigne du bon vieux temps. On ne sait lequel, du reste, : *il est aussi mythique que celui qui* le chasse.

Est-ce le doux règne des pestes, est-ce la virile époque des bûchers, *est-ce le temps des lettres de cachet* que l'on regrette ? Cette « société *traditionnelle* », *à l'appellation aussi* peu contrôlée que celles naguère de « sauvages » ou de « païens », et qui hante nos expositions et nos *maisons de campagne ? A moins* que ce ne soit la chaleureuse convivialité du dix-neuvième siècle philistin, ses lycées au clairon et ses ateliers pour jeunes filles pauvres... On ne sait. *L'essentiel est de haïr le présent.* Et cela même plus au *nom d'un espoir. Que l'intellectuel* soit celui qui questionne et qui ne *s'accommode pas, c'est le moindre* des services qu'il peut rendre à la *société. Qu'il ne sache plus rien* dire d'autre, de cette société, que *« c'est fasciste » ou « c'est foutu »*, voilà qui le réduit au rôle d'un *curieux oiseau de salon, dont le* registre peu étendu fera bientôt regretter *les prouesses des fameux* chiens de garde... Et pendant que *les uns dégoisent leurs éternels* « cris d'alarme », confient que le chaos est proche *et lissent leurs* plumes lustrées de fiel, d'autres ressortent du vestiaire *leurs toges* et leurs bonnets. Ce qui sera l'occasion d'un « cri d'alarme » de plus...

Iste mundus furibundus

Il ne paraît y avoir d'intellectuels en France que pour déplorer la marche du temps. L'idée qu'ils forment de l'histoire est aussi vague que *cela. Le fol engouement qui les* avait saisis pour discourir sur le *social ne leur a même pas appris* à y voir d'autre mouvement que *celui de la poussière, d'autre logique* que celle de la décomposition. *Ils sont toujours, dans leurs propos*, du côté de ceux qui doutent que le *sang circule, qui redoutent les méfaits* du chemin de fer, qui proclament que la photographie et le téléphone sont de graves menaces pour l'intégrité de l'individu. *Rien* sur l'informatique, sinon que le goulag est proche ; rien sur la médicalisation de la société, sinon que *médecin* égale flic ; rien sur l'européanisme, parce que tous les Etats se valent ; rien sur les médias, sinon que les vrais *grands génies* ne donnent pas d'interviews, ou que la télé abrutit — tout cela est nouveau.

L'idéal des intellectuels français *serait-il celui du facteur de Jour de fête ?* Un peu. Faire la tournée des *chaumières, sur un petit vélo d'avant-*guerre, dans un haussement d'épau*les perpétuel. Ils se demandent où* va le monde. Ils soupirent, ignorent, *amalgament. Tout notre génie semble* s'être retiré dans cette pauvre *morale de chemin vicinal. Il faut bien qu'elle* existe. Mais là où elle doit.

Les ressentiments se ressemblent comme des frères, et le Système — Satan fait Système — est partout. On voulait parler sur le social, sortir de sa tour d'ivoire, mêler les arts, les armes et les lois... il n'en est advenu que lamentation monocorde. La faiblesse des analyses surprend ; mais leur banalité les rend incontestables, comme ces *propos* sur le mauvais temps qui ont pour seul mérite de le faire passer : l'avenir fait peur, les pouvoirs enserrent le citoyen, l'Etat est le monstre froid qui surveille, la grammaire bride la langue et le médecin dispose des *corps.*

Cette grande philosophie, que pro*fessaient déjà les valets de Molière*, avait sur scène le bon esprit de *divertir. Ici, elle ennuie.* Elle fait douter de l'inventivité qui reste aux penseurs *de ce siècle*, et, *pour un* peu, c'est-elle qui leur donnerait *raison. Car il faut quelque chose de* bien pourri au royaume pour qu'il n'y soit *débattu que des outrages* du Sort. Tant qu'à parler sans répit de la société qui sombre, qu'on dise au moins pourquoi, et ce qu'il faut en faire. Qu'on le dise, aussi, *diversement. Il n'y a plus* qu'un seul intellectuel, le même qui tient le même discours : c'est ce que remarquait récemment M. Serres, et il avait bien raison. *Mais comme il* entonnait aussitôt la complainte attendue — fuir là-bas, fuir, ce monde nous fait peur, — on vit que le grand Sophiste pleureur s'était mis à *parler par* sa bouche à lui aussi.

Nous *n'en saurons pas plus.* Ni ce qui fait que ce monde plutôt *qu'un autre, et quel autre, mérite la* déploration. Ni pourquoi rien n'est *permis, sauf la déploration. Robes*pierre médisait des Encyclopédistes, *qui « faisaient des madrigaux pour* les courtisanes ». Nos penseurs, eux, *rabâchent* une vieille leçon de Ténèbres usée jusqu'au non-sens, et l'on ne sait même au juste pour qui. Autant dire que la leçon n'apprend rien à personne. S'il ne s'agit que de chanter, alors plutôt les madrigaux.

(*) Professeur agrégé de philosophie au lycée de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), ancienne élève de l'école normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, auteur de *Voies idéologiques de la Révolution française* (Paris, 1976).

L'« archaïsme » et la culture

par GUY SCARPETTA (*)

ETRANGE situation en France aujourd'hui : comme si le monde culturel et intellectuel y vivait une sourde mais intense crise d'identité. Faut-il relier cela à la prochaine ouverture des frontières ? La plupart des *intellectuels* éprouveraient-ils quelque gêne à respirer *dans un espace nouveau*, européen ? Sans doute, mais on peut aussi y voir le résultat d'une situation autrement latente et insistante : celle qu'introduit la fin des certitudes anciennes, la faillite des traditionnelles mythologies culturelles et des *modèles* institués.

La première image à avoir volé en éclats, c'est celle de l'intellectuel maître penseur, clerc ou notable de la culture, lié au pouvoir et à ses institutions, agent de la reproduction sociale et instrument actif de son nécessaire consensus. *Cette figure*, Mai 68 et l'après-Mai l'ont *périmée, définitivement*, en en dégonflant rieusement le prestige boursouflé. Mais voici que la contre-image, plus récente, qui s'y était peu à peu substituée commence elle aussi à se *lézarder* : je veux parler de l'intellectuel *engagé ou « organique »*, détenteur du sens de l'histoire, subordonnant toutes ses positions à l'ordre d'une stratégie devenue raison absolue, à la fois éclaireur « scientifique » des masses et militant discipliné de la Cause. *Ce modèle-là, la faillite planétaire* de plus en plus visible du « socialisme réel », le témoignage incontournable des dissidents, la crise de la conception marxiste du monde, en ont accéléré le déclin ; au point que les tentatives *de s'y raccrocher* malgré *tout* ont quelque chose d'à la fois comiquement dérisoire et explicitement conservateur.

Or il ne suffit pas d'éprouver ou de ressentir une *double* impasse pour se donner les moyens d'en *sortir*, et encore moins pour apercevoir un espace intellectuel nouveau. D'où la phase actuelle, nostalgique, désabusée, volontiers « rétro », où nous saisissons chaque *jour, autour de nous, comme* une sorte de vertige devant ce que serait une position réellement insubordonnée. La loi a explosé, la contre-loi aussi : nous en sommes désormais aux sourdes tentations de la régression.

Ce que je voudrais suggérer, c'est qu'il ne suffit pas de remplacer la politique *par l'éthique*, d'exhumer, sur le cadavre à peine *refroidi de Marx*, un problématique « retour à Kant », pour franchir ce blocage ; c'est qu'il y va aussi du rapport que les intellectuels entretiennent avec le langage ; c'est que le risque est énorme, une fois le totalitarisme refoulé hors de la politique ou de la philosophie, de le voir revenir *en force dans l'art et la* culture, et que cela implique, tout autant qu'une position morale nécessaire, une précise et inlassable vigilance esthétique.

En bref, le « nationalisme » et la « xénophobie », cela s'enracine d'abord dans le lien que chaque sujet entretient avec sa langue et *sa culture, et avec ce qui les* excède. Et l'« archaïsme » le plus *profond* qui nous menace est peut-être moins celui des catéchismes politiques vieillis face aux réalités sociales nouvelles que celui qui peut se manifester à chaque instant, dès lors qu'une société ne parvient plus à être *effectivement contemporaine* de sa propre culture.

Je dirai que nous sommes immergés dans un réel archaïsme culturel, et que c'est à travers lui que s'enracinent les conformismes, les nostalgies, les incapacités *à défendre la liberté*, *voire* les mécanismes subjectifs d'un totalitarisme qui *pèse sur nous* comme une menace latente, ramifiée, irréductible aux « prises de position » affirmées.

Regardez, mis à part le colloque de *la* Sorbonne, *l'étrange silence* du monde intellectuel à l'annonce de l'exposition « Paris-Moscou » à Beaubourg, qu'on nous dit réalisée dans la collaboration la plus étroite avec le ministère soviétique des affaires culturelles : tout *le monde semble trouver cela* « normal ». S'il ne saurait être question, évidemment, de boycottage, n'y a-t-il malgré tout personne pour dénoncer l'extraordinaire alibi que nous donnons ainsi à l'une des *politiques culturelles* les plus ouvertement répressives de la planète (celle qui maintient les tableaux que nous verrons à Beaubourg « *dans les caves* », qui pourchasse sans merci l'art non conformiste, arrache les expositions au bulldozer) ? Non, personne. Savons-nous quel ordre *totalitaire* nous confortons ainsi de notre silence ?

Regardez aussi la façon dont on continue, à l'Université et ailleurs, à parler *sereinement* des « avant-gardes » culturelles du début de ce siècle comme d'autant *de mouvements a priori* libérateurs — sans qu'il soit jamais question du lien *que ces avant-gardes* ont entretenu avec le totalitarisme, fasciste ou stalinien, qui finit par les engloutir. Tentez de briser cette mythologie, d'éclairer un peu plus lucidement ce lien contradictoire (1), et c'est aussitôt la levée des boucliers, des résistances, la réaction offusquée *de la « doxa » : comme* si *cette* question devait absolument rester tabou...

Regardez même, au niveau le plus superficiel (celui de la « mode »), la vogue actuelle d'écrivains comme Drieu La Rochelle ou Maurice Sachs, forgée *à coups de biographies* fascinées et de nostalgies douteuses. Croit-*on que la « sensibilité », ici, soit* innocente ? Regardez, enfin, la façon dont, sous couvert de défense des identités culturelles et des enracinements territoriaux, peut surgir un appel au « paganisme », aux « mythes barbares », une volonté affichée de « détruire » le « christianisme » et le « *judaïsme* », dont les connotations devraient sauter aux yeux *(2)... Certes, cela n'a pas la* virulence ouverte des délires des années 30, des flots abjects d'antisémitisme qui justifièrent les holocaustes : est-ce une raison pour ne pas prendre la mesure de ce qui s'avance ainsi *masqué* ?

Sans *doute* le *totalitarisme* est-il là, en germe, derrière les conformismes de pensée, les refus d'analyse, les sensibilités « rétro », les fixations anciennes et les appels (« barbares » tant qu'on voudra) à la régression. Et peut-être le premier rôle des intellectuels est-il, tout simplement, d'apprendre à y résister. Cela n'est certes pas seulement une question de pensée consciente, de positions affirmées — cela passe par tout un ensemble de réflexes *critiques, de vigilance* subjective, d'intuition, de *feeling*. Mais il est plus que jamais urgent d'être, comme l'énonçait Rimbaud, « *absolument moderne* ». Le rôle des intellectuels n'est pas de ressusciter *des consensus vieillis, de souder* les communautés idéologiques, — mais bien de savoir les briser chaque fois que la liberté y est menacée. Je dirai qu'il nous faut désormais inventer une rébellion sans illusion, un pessimisme anti-nostalgique.

C'est dire que la période qui *commence* devrait être celle d'une véritable anamnèse, d'une radiographie sans tabou de *nos* généalogies culturelles ; ainsi que celle d'une explosion en acte de toutes les réductions, les « communes mesures », les illusions d'« *inconscient collectif* » dont l'histoire nous a montré le caractère nécessairement meurtrier (ce en quoi la pensée freudienne demeure, au-delà de ses *dogmatisations*, un instrument toujours vivant de lucidité). Les *frontières nationales vont s'ouvrir* ? Nous n'échapperons à l'archaïsme qu'à savoir *ouvrir* aussi celles des « identités », des corps, des cultures et des langues. Risquons cette hypothèse : l'intellectuel de la fin du vingtième siècle sera joycien ou ne sera pas.

(*) Universitaire, écrivain, membre fondateur du C.I.E.L.

(1) Ce que j'ai tenté dans mon *Brecht ou le soldat mort*, Editions Grasset, collection « Figures ».

(2) Voir, par exemple, l'interview de Jean-Edern Hallier dans le n° 26 de la revue *Art-Press International*.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

APRÈS LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II

Pendant neuf jours, le pape a développé une philosophie contraire à celle des dirigeants communistes

Varsovie. — Changement de décor. Le jaune pontifical a fait place au rouge vif. Moins de quarante-huit heures après le *départ du pape, le comité central du* parti ouvrier unifié (POP) se réunit ce mardi 12 juin. A l'ordre du jour : la situation de l'agriculture. La vie politique polonaise retrouve le train-train quotidien.

Est-ce bien vrai ? Est-il possible pour les dirigeants de Varsovie de faire comme si rien ne s'était passé, de mettre entre parenthèses l'événement qui, pendant neuf jours, a accaparé la quasi-totalité du pays ? En favorisant le voyage de Jean-Paul II, la direction polonaise prenait des risques, mais ils étaient moindres que ceux qui auraient découlé d'un refus d'accueillir le pape. On pourrait même dire que, pour M. Gierek, le résultat de cette visite est, sur le plan politique, « globalement positif ».

De notre envoyé spécial

Lundi, plusieurs journaux, dont *Zycie Warszawy*, quotidien à grand tirage, ont reproduit en première page la photo de l'accolade donnée par le pape à M. Jablonski, le chef de l'Etat, sur l'aéroport de Cracovie. Les premiers commentaires publiés le même jour expriment une nette satisfaction. « *Contrairement aux espoirs de certains « prophètes », la visite n'a pas créé de tension* », écrit un journal qui poursuit : « *Le monde a pu se convaincre une fois de plus que la Pologne est un pays hospitalier.* »

Les commentaires soulignent encore « *à quel point, dans le monde contemporain, le besoin de dialogue est grand* », en marquant bien « *le fait évident que l'Eglise polonaise déploie son activité dans un Etat socialiste* ». S'il est vrai qu'immédiatement après la guerre l'Eglise catholique s'était fait des illusions à ce sujet, il est non moins vrai en revanche qu'elle n'a pas attendu le voyage de JeanPaul II pour prendre acte des changements intervenus en Pologne il y a trente-cinq ans. Mgr Wyszynski ne signait-il pas, dès 1950, un accord avec les autorités du nouveau régime ?

Quant au pape lui-même, chef de l'Eglise universelle mais aussi de l'État du Vatican, son voyage dans la République populaire de Pologne n'est-il pas le geste le plus spectaculaire accompli en Europe de l'Est par un représentant du Saint-Siège en vue d'une reconnaissance des réalités ? En parlant d'autre part des « *divisions actuelles et durables des régimes, des idéologies et des systèmes économiques et politiques* » en Europe, Jean-Paul II a montré qu'il était conscient du caractère de l'ordre existant sur le Vieux Continent.

Si l'on doit nuancer la satisfaction officielle exprimée à Varsovie, c'est parce qu'en réalité les ambiguïtés et les incertitudes sont ailleurs. Au cours de son séjour dans sa patrie, Jean-Paul II a prononcé une trentaine de discours ou d'homélies. A travers ces textes est apparue pour la première fois depuis son élection, nous semble-t-il, la trame de sa philosophie politique. Et de même que les explications du nouveau pape au Mexique sur le concept de libération en théologie avaient fait apparaître son extrême méfiance, pour ne pas dire plus, envers le marxisme, de même sa conception de l'Etat et des rapports sociaux est-elle difficilement compatible avec celle des communistes.

L'idée première qui sous-tend la pensée de Jean-Paul II est celle de la « subsidiarité » de l'Etat par rapport à la nation. Il en découle une conséquence pratique immédiate quant à sa façon d'envisager les rapports entre l'Etat et l'Eglise, surtout dans des pays comme la Pologne, où la grande majorité des citoyens sont catholiques. La normalisation des relations entre l'Eglise et l'Etat n'est pas, dans son optique, une fin en soi, elle doit être la « *preuve pratique* » du respect des droits fondamentaux de l'homme, et en particulier de la liberté religieuse par l'Etat avec toutes les conséquences de ce fait dans la vie de la communauté politique.

Comme de nombreux dissidents en Europe de l'Est, notamment en Pologne, se détournent de l'Etat communiste omnipuissant et s'adressent directement à la société, de même Jean-Paul II cherche à faire surgir la nation, « *cette communauté en dehors de laquelle on ne peut comprendre l'homme* ». L'Etat, en tant qu'« *expression de l'autodétermination souveraine des peuples et des nations* », constitue, certes, « *une réalisation normale de l'ordre social* », mais, insiste le pape, la raison de son existence, « *c'est la souveraineté de la société, de la nation, de la patrie* ». Discours hautement subversif, surtout lorsqu'il est prononcé à l'intérieur de la zone d'influence soviétique. Car le plus grand danger qui menace, à terme, l'empire fondé par Lénine et Staline n'est-il pas précisément l'explosion des nationalismes de tous ordres ?

La place de l'épiscopat

Ce n'est pas tout. Se fondant sur l'expérience historique polonaise, Jean-Paul II pose de manière très ferme le principe de l'ordre hiérarchique de l'Eglise, laquelle est seule à même de maintenir l'ossature de la nation en cas de défaillance ou de disparition de l'Etat. Dans l'important discours qu'il a prononcé à la conférence épiscopale, à Czestochowa (il ne l'aurait pas prononcé, peut-être pour gagner du temps), l'expression « ordre hiérarchique » ne figure pas moins de dix-sept fois. La citation suivante, choisie parmi d'autres, reflète assez bien la conception du pape. « *L'organisation hiérarchique de l'Eglise,* dit-il, *est devenue non seulement le centre de sa mission pastorale, mais aussi un appui manifeste pour toute la vie de la société, pour la nation consciente de ses droits à l'existence et qui, comme nation en très grande majorité catholique, cherche aussi cet appui dans les structures hiérarchiques de l'Eglise.* »

C'est une façon de poser l'épiscopat polonais, qui est l'héritier de cette tradition, non seulement en rival de l'appareil du parti, mais en structure d'accueil, voire en détenteur de la souveraineté populaire remise entre les mains des chefs de l'Eglise par un acte de foi. Cette conception charismatique du pouvoir a pour elle une certaine vérité : les foules qui se sont pressées, à Varsovie comme à Cracovie, le long du passage du pape le prouvent éloquemment. De toute évidence, cette expression de sentiments populaires devrait donner matière à réflexion aux représentants du régime communiste dont on ne peut vraiment pas dire qu'ils ont su créer, jusqu'à maintenant, les structures démocratiques permettant à la nation de s'assumer.

Mais il faut bien voir aussi, et également au nom de la démocratie, les dangers de la philosophie politique ainsi exposée par Jean-Paul II. Outre qu'elle prend ses racines dans une situation que le pape qualifie lui-même d'« atypique », elle contient en elle, bien qu'il s'en défende — « *L'impérialisme de l'Eglise, cela n'existe pas* », — un projet totalisant, dont l'histoire du christianisme montre qu'il ne fut pas meilleur que les totalitarismes des temps modernes. Un danger devant lequel il est sans doute bon de mettre en garde, d'autant qu'il se double chez Jean-Paul II d'un regain de messianisme puisé dans la tradition des grands poètes prophétiques polonais tels que Mickiewicz et Slowacki.

Le pape est-il conscient des risques qu'il prend ? A ces critiques il oppose en tout cas un argument de poids en déniant toute mission de caractère politique à l'Eglise. La mission de celle-ci est exclusivement apostolique au service de la vérité et de l'amour. Nous raisons éthiques. Mais l'ambientrons là dans le domaine des raisons éthiques. Mais l'ambiguïté ne disparaît pas pour autant, car le pape ne dit-il pas lui-même que « *l'activité politique trouve son sens propre dans le souci pour le bien de l'homme, qui est un bien de nature éthique* » ? Or il est bien naturel que pour lui, chef de l'Eglise, la loi morale soit la lieu de Dieu. Ce n'est donc pas simplifier le débat que d'affirmer comme il le fait : « *La morale et la loi sont ainsi les conditions fondamentales de l'ordre social. Les Etats et les nations se construisent sur cette loi et sans elle ils périssent.* »

L'ordre international doit donc être dans l'esprit de Jean-Paul II un ordre éthique. Le Saint-Siège ne doit pas fuir le dialogue avec les Etats quels qu'ils soient. Il doit au contraire être « *au centre du rapprochement et servir la cause de la paix non pas à travers une activité politique, mais en servant les valeurs qui conditionnent la paix et le rapprochement* ». Et, pour surmonter les divisions qui partagent notre continent, Jean-Paul II propose à l'Europe de retrouver son unité fondamentale en se tournant vers le christianisme, qui est porteur de ces valeurs. « *Le christianisme,* dit-il, *doit s'engager de nouveau dans la formation de l'unité spirituelle de l'Europe.* »

Telle est la portée véritable du défi lancé par ce pape polonais non seulement aux dirigeants de son pays, mais à ceux du monde communiste et de l'Europe entière. De quelle manière cette « stratégie » offensive s'insérera-t-elle dans la structure fragile des rapports Est-Ouest ? Avec Jean-Paul II *un facteur diplomatique* imprévisible s'est installé au Vatican. Face à ce défi, on ne peut qu'être étonné de la satisfaction régnant à Varsovie : ou bien les dirigeants polonais n'en ont pas encore pris conscience, ou bien, prudemment, ils préfèrent encore attendre.

MANUEL LUCBERT.

NICARAGUA

Violents combats de rue à Managua

Managua (*A.F.P., A.P., Reuter*). — L'aviation gouvernementale est intervenue le lundi 11 juin à Managua, pour secourir les défenseurs d'un poste de police assiégé par des rebelles sandinistes. Cette action démontre que la situation est de plus en plus critique pour le général Somoza. On s'attend, dans la capitale à une *offensive généralisée des guérilleros*, qui livrent bataille désormais à proximité du palais présidentiel, face à des troupes apparemment épuisées.

Les rebelles eux-mêmes, il est vrai, paraissent se resentir de deux semaines d'affrontements violents. Ils éprouvent, en particulier, des difficultés à se ravitailler et à évacuer leurs blessés.

La population de Managua tente de fuir les zones de combat, *principalement les quartiers* situés à l'ouest et au sud de la capitale. Automobiles incendiées, câbles électriques sectionnées, barricades : tel est le sepctacle qu'offrent les rues de la capitale alors que les routes menant à l'aérodrome international sont impraticables en raison de l'intensité des combats. Plusieurs dizaines de *ressortissants américains* sont, ainsi, demeurés bloqués lundi. Le département d'Etat américain *avait, la veille, ordonné l'évacuation* des familles de diplomates. Environ trois mille Américains résident dans le pays.

Les bâtiments qui abritent le quotidien *la Prensa*, principal organe d'opposition au régime, ont été totalement détruits par le garde nationale, a déclaré son directeur, M. Xavier Chamorro. Selon le journaliste, les soldats ont tiré à la roquette et au bazooka contre les locaux du *journal*, provoquant un violent incendie.

A Leon, deuxième ville du pays, aux mains des sandinistes depuis plus d'une semaine, les rebelles se seraient, selon certains témoignages, *emparés d'un blindé de* la garde nationale. Les insurgés contrôleraient en outre Masaya et Matagalpa. En revanche, les troupes gouvernementales auraient repris les villes de Chichigalpa, Diriamba et Jinotepe. Des combats ont lieu à Estelli et à Chinandega.

Le but des rebelles est d'isoler Managua, a déclaré le général Somoza, lors d'une conférence de presse le lundi 11 juin, dans son « bunker ». Le chef de l'Etat a indiqué que de 1 200 à 1 300 personnes — dont 300 soldats — ont été tuées *ou blessées depuis le* début de cette nouvelle offensive sandiniste, il y a deux semaines. Il a, *d'autre part, renouvelé* ses accusations contre plusieurs pays de la région. Il a, en particulier, affirmé que l'ancien secrétaire d'Etat panaméen à la santé, M. Hugo Spadafora, avait trouvé la mort dans les combats qui ont opposé les troupes nicaraguayennes à des forces rebelles à la frontière du Costa Rica. Il a montré aux journalistes la carte d'identité et le permis de conduire de M. Spadafora et de deux autres citoyens panaméens.

M. Spadafora avait effectivement, l'année dernière, abandonné ses fonctions gouvernementales à Panama pour prendre la tête d'un groupe d'une soixantaine de volontaires décidés à *combattre aux côtés des* sandinistes. L'ancien secrétaire d'Etat a déclaré, dans un entretien diffusé lundi au Costa-Rica, qu'il était en bonne santé.

Le général Somoza, qui a réaffirmé sa détermination de demeurer en fonctions, a reçu, le 11 juin, les ministres des affaires étrangères du Venezuela et de l'Equateur, porteurs d'une proposition de paix patronnée par les cinq pays du pacte andin. *Les sandinistes ont déjà fait* savoir, de leur côté, qu'ils refuseraient toute médiation.

URUGUAY

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN DÉNONCENT LA RÉPRESSION SYNDICALE

La C.G.T., la C.F.D.T. et la *Fédération de l'éducation nationale* s'élèvent, dans un communiqué commun publié à l'occasion *du sixième anniversaire* du coup d'Etat militaire en Uruguay, contre la répression qui continue de sévir dans ce pays. Les trois organisations syndicales françaises dénoncent, en particulier, les arrestations de militants et de dirigeants de la centrale unique ouvrière, la C.N.T. Sur trente membres de la direction nationale de la Convention nationale dest ravailleurs, vingt sont aujourd'hui en prison, dont *un de ses vice-présidents* et *deux* secrétaires exécutifs. Deux de ses secrétaires ont, en outre, disparu.

La C.F.D.T., la C.G.T. et la FEN rappellent que l'Uruguay détient, avec environ cinq mille prisonniers d'opinion, une sorte de « record » mondial s'agissant d'un pays de moins de trois millions d'habitants. Elles demandent, en particulier, au gouvernement français d'intervenir auprès des autorités de Montevideo pour mettre fin à cette situation.

En collaboration avec la C.N.T., les trois organisations syndicales françaises organisent le 14 juin, *jour anniversaire du coup d'Etat* de 1973, un meeting-gala pour l'amnistie en Uruguay. La réunion aura lieu à 20 heures à la Bourse du travail de Paris, 29, boulevard du Temple. Francesca Solleville, Marcos Velasquez et Los Olimarenos animeront la partie artistique de la rencontre.

ESPAGNE

LA LUTTE CONTRE L'ETA

Un haut dirigeant militaire évoque la possibilité d'une intervention de l'armée

De notre correspondant

Face au terrorisme de l'ETA, les militaires sont restés assez silencieux. Les déclarations faites le 10 juin par le chef d'état-major de l'armée de terre sur l'éventualité d'une intervention de l'armée au cas où la « sécurité nationale » l'exigerait n'en ont donc que plus d'intérêt.

Madrid. — « *L'armée n'hésitera pas (...) si la sécurité nationale est en danger.* » Cette déclaration du chef d'état-major de l'armée de terre, en réponse à une question sur l'ETA *a fait les beaux titres de* la presse du dimanche 10 juin. Le lieutenant-général Gabeiras Montero, qui occupe *son poste seulement* depuis quelques semaines, avait accordé *samedi une longue* interview à l'agence d'information officielle EFE. Ce n'est pas si fréquent de la part d'un chef militaire. L'événement a *été* d'autant plus remarqué que l'intéressé pe· e pour très proche du vice-président chargé de la défense et de la sécurité nationale, le lieutenant-général Gutierrez Mellado. C'est vraisemblablement avec l'accord de ce dernier qu'il a évoqué le rôle de l'armée en cas de coup dur, et même donné une opinion officielle sur un sujet généralement peu commenté par les autorités militaires : l'éventuelle adhésion de l'Espagne à l'OTAN.

Des interprétations diverses

Le lieutenant-général Gabeiras Montero s'est abrité plusieurs fois derrière la Constitution pour justifier une intervention possible de l'armée « *à n'importe quel moment et dans n'importe quelle circonstance dès l'instant où la sécurité nationale serait menacée* ». Il a indiqué que des unités d'opération spéciales devraient être entraînées en permanence en vue d'une telle intervention.

Jusqu'à présent, le gouvernement a toujours affirmé que l'intervention *de l'armée n'était pas nécessaire* pour lutter contre les guérilleros de l'ETA. Une nuance est maintenant *introduite. Le lieutenant-général* Gabeiras Montero estime d'ailleurs que si l'armée ne peut pas être partisane cela ne signifie pas qu'elle soit apolitique, il s'agit peut-être de rassurer l'opinion publique, à moins que le tranquillisant soit à usage interne. Ce n'est sans doute pas un avertissement à l'organisation clandestine, car celle-ci a démontré amplement qu'elle cherchait à provoquer une réaction militaire.

Le lieutenant-général Gabeiras Montero a indiqué également que l'armée espagnole était en mesure d'entrer à bref délai dans l'OTAN. Il a réaffirmé la position officielle (la décision d'adhérer appartiendra au gouvernement et au Parlement) tout en précisant que celle-ci devrait être prise après consultation du haut commandement et en accord avec les objectifs de défense nationale.

Les journaux ont présenté les déclarations du chef d'état-major de façons aussi diverses que significatives. *Ainsi, le quotidien conservateur ABC* a-t-il mis en relief la phrase relative à l'OTAN. En revanche, le *quotidien communiste Mundo Obrero* a souligné les déclarations de fidélité à la Constitution et le respect proclamé de la souveraineté populaire.

Il y a quelques jours, deux interprétations différentes avaient été données d'un discours du nouveau chef de l'Ecole supérieure de l'armée, le lieutenant-général Alvarez Rodriguez. En prenant possession de son poste, le mercredi 9 juin, celui-ci avait lancé un appel au calme. Dans la lutte contre le terrorisme, avait-il dit, « *la réflexion doit l'emporter sur les impulsions émotionnelles* ». Il avait ajouté qu'il fallait se montrer pondéré « *quand tout incitait à une action aveugle* ». La gauche ne pouvait qu'applaudir à de telles assurances. Mais certains dirigeants communistes se sont inquiétés d'un autre passage du discours dans lequel le lieutenant-général Alvarez Rodriguez a parlé du terrorisme comme de « *la face extérieure d'une guerre subversive que les Espagnols sont en train d'affronter et qu'ils ne peuvent pas perdre, car cela supposerait la liquidation de la patrie* ».

Ces diverses prises de position se produisent au moment où la commission constitutionnelle du Congrès des députés s'apprête à examiner les projets de statut d'autonomie préparés par les parlementaires basques et catalans. *La commission aura* deux mois pour donner son avis. De son côté, le gouvernement a assoupli sa position sur le projet d'autonomie pour le Pays basque. Il y a quelques mois, il le déclarait inacceptable. Cette fois, il considère qu'il s'agit d'un « *instrument de travail* ». *Néanmoins, il continue d'af*firmer que certains de ses articles sont « anticonstitutionnels ».

CHARLES VANHECKE.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● PLUSIEURS MILLIERS DE REBELLES MUSULMANS appartenant à l'importante tribu des Mohmands (*le Monde* du 8 juin) se trouvaient le lundi 11 juin à une vingtaine de kilomètres de Djalalabad, capitale de la province du Nanqarhar et seconde ville du pays, a déclaré un responsable à Islamabad, au Pakistan, de l'organisation afghane Jamiat Islami, le rassemblement islamique. Le porte-parole a, *d'autre part, demandé qu'une* commission d'enquête internationale détermine dans quelles conditions trente-deux femmes et enfants auraient été tués par des soldats il y a environ deux semaines aux abords de la *prison de Pulzi-Chari*, près de Kaboul, alors qu'ils venaient prendre des nouvelles de parents arrêtés. — (*A.F.P., Reuter.*)

El Salvador

● ASSASSINAT D'UN DEPUTE. — Le député Carlos Nolasco a été assassiné le lundi 11 juin *sur le stade de San Miguel*, à 130 kilomètres à l'est de San Salvador. M. Nolasco, âgé de *trente-cinq ans, appartenait* au parti pro-gouvernemental de la Conciliation nationale. L'attentat serait l'œuvre de guérilleros des Forces populaires de libération. — (*A.P.*)

Ghana

● L'ORIENTATION POLITIQUE *DU NOUVEAU GOUVERNEMENT.* — Le Conseil révolutionnaire des forces armées, au pouvoir depuis une semaine au Ghana, a précisé dans un communiqué publié lundi 11 juin, à Accra, qu'il « *n'était pas d'obédience communiste* » et que la politique étrangère du Ghana resterait inchangée. *Les* nouveaux dirigeants du Ghana ont par ailleurs accusé « *les communautés indienne et libanaise* » d'avoir tenté d'assassiner le capitaine Jerry Rawlings, homme fort du nouveau régime. — (*A.F.P., Reuter.*)

Liban

● DECOUVERTE DE QUATRE CADAVRES. — Les cadavres de quatre membres d'une famille de confession musulmane *chiite* ont été retrouvés, lundi soir 11 juin, dans la région de Zalka, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth. Le commandement des forces conservatrices libanaises a dénoncé ce « *crime odieux* » et a ordonné l'ouverture d'une enquête. — (*A.F.P.*)

Syrie

● TROIS RESPONSABLES DE LA POLICE SECRETE SYRIENNE auraient été assassinés la semaine dernière à Hama, à 200 kilomètres au nord de Damas, indique-t-on de bonne source à Beyrouth. Les trois policiers appartenaient à la secte alaouite, comme les victimes de plusieurs attentats qui se sont produits ces dernières semaines à Damas, à Alep, à Homs et à Hama, villes à prédominance sunnite. Les membres de la secte alaouite occupent des postes-clés dans le gouvernement, l'armée et le parti Baas au pouvoir. — (*Reuter.*)

AMÉRIQUES

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DE LA COLOMBIE

Les pays du groupe andin souhaitent améliorer leurs relations avec l'Europe

nous déclare M. Turbay Ayala

Avant de quitter Bogota pour un voyage *d'un mois à l'étranger*, M. Julio Cesar Turbay Ayala, chef de l'Etat colombien, a été expressément mandaté, à Carthagène, comme porte-parole du pacte andin par les chefs *d'Etat des autres pays membres de* ce groupe d'intégration régionale (Venezuela, Equateur, Pérou, Bolivie). Lors de son séjour officiel en France, du 12 au 14 juin, M. Turbay ne représente *pas seulement son pays mais* également une communauté andine de près de soixante millions d'habitants qui souhaite accroître ses relations politiques et économiques avec *les pays de la Communauté européenne*. Au moment où la France désire de son côté relancer sa coopération avec l'Amérique latine, et notamment avec les nations andines, la visite de M. Turbay à Paris a une résonance particulière.

« Il est vrai, déclare M. Turbay, *que je souhaitais vivement arriver à Paris comme porte-parole officiel du groupe andin. Voilà qui est décidé. Les intérêts de la Colombie sont dans ce domaine les mêmes que ceux des autres pays d'Amérique latine. Il s'agit maintenant de voir comment nous pouvons arriver à un accord avec les Communautés européennes et d'étudier, avec l'aide de la France, dont le rôle actuel au sein des Communautés est prédominant, une formule qui nous accorderait un minimum de sécurité en dehors des accords classiques d'assistance technique ou de transferts de technologie. Nous devons pouvoir compter sur des accords stables et de longue durée. Ce qui se passe actuellement avec le système de préférences de la Communauté européenne, comme d'ailleurs avec le système nord-américain, n'est pas précisément un stimulant pour les investissements, car ces systèmes sont révocables unilatéralement. Vous savez que le groupe andin est particulièrement dynamique. C'est à l'heure actuelle le processus d'intégration qui marche le mieux en Amérique latine. Comme tous les Latino-Américains nous déplorons vivement la politique discriminatoire des Communautés européennes à l'égard des nations qui, comme les nôtres, n'ont pas été des colonies des pays européens. L'accord de Lomé est un exemple typique d'une politique qui tend à organiser le monde en blocs régionaux et verticaux. Si au moins les Etats-Unis accordaient à l'Amérique latine le traitement de faveur que l'Europe donne à l'Afrique. Mais c'est loin d'être le cas... »*

Le président colombien estime de *ce point de vue* que le processus d'intégration de l'Espagne (avec laquelle la Colombie entretient d'excellentes relations dans tous les domaines) au Marché commun risque de modifier ces relations. C'est pour lui un argument supplémentaire en faveur d'une plus grande compréhension des Communautés européennes à l'égard de l'Amérique latine.

« Il me semble, ajoute-t-il, *que l'on devrait pouvoir tenir compte de ces situations particulières et trouver une formule provisoire mais satisfaisante. »*

« Bâtir un avenir commun »

A la question de savoir si cette recherche d'un contrepoids politique *et économique en Europe implique* une certaine volonté de dégagement par rapport aux Etats-Unis, le président répond : *« Il n'y a rien de négatif dans notre comportement à l'égard des Etats-Unis. Nous souhaitons vivement améliorer nos relations avec l'Europe car cela est indispensable et possible. Mais sans toucher à nos relations traditionnellement bonnes avec les Etats-Unis. »*

Les Colombiens se flattent d'avoir une longue tradition d'amitié avec la France. Leurs constituants et leurs légistes ont été influencés par la Révolution française, leurs libérateurs, et d'abord Simon Bolivar puis Miranda, se sont formés et ont étudié en France. Mais on ne fonde pas une coopération moderne sur les souvenirs, si glorieux soient-ils. Les relations entre la France et la Colombie se sont beaucoup distendues ces dernières années. Le président Turbay en convient.

« Le voyage du général de Gaulle en 1964 avait éveillé de grands espoirs et suscité beaucoup d'enthousiasme en Amérique latine, et d'abord en Colombie. Mais après ce voyage brillant, rien. Les accords de coopération n'ont pas suivi. Aujourd'hui nous allons essayer d'être un peu plus pratiques, plus pragmatiques, afin de ne pas nous contenter d'un passé mais de bâtir un avenir commun. »

Parmi les questions délicates qui seront abordées figure celle de l'enseignement *de la langue française* en Colombie. Le décret 080 de janvier 1974 ne prévoit plus qu'une seule langue étrangère obligatoire, l'anglais, dans les établissements *secondaires colombiens*, et Paris souhaite vivement une révision des accords de 1952 pour pallier cette situation d'infériorité.

« Ce qui est vrai, dit M. Turbay, *c'est que le français est devenu une langue d'option pour le baccalauréat. J'espère que nous allons mettre au point une formule de réciprocité. Il serait bon qu'il y ait en France des instituts où l'on enseignerait seulement l'espagnol. Apprendre une langue, c'est découvrir une culture. Il y a une évolution que nous ne pouvons que constater. Nos parents parlaient tous le français et tous nos enfants parlent l'anglais. C'est ainsi, en fonction du voisinage géographique, du système de bourses mis au point aux Etats-Unis, de l'attraction qu'exerce le style nord-américain sur notre jeunesse. Mais ma thèse est que la France doit absolument retrouver en Amérique latine le rôle qui a été le sien au dix-neuvième siècle et au début de ce siècle. »*

Comment M. Turbay juge-t-il la politique des droits de l'homme du président Carter ?

« Nous nous interrogeons. Les droits de l'homme peuvent-ils être séparés des droits économiques que devraient avoir certains pays en voie de développement ? Ou faut-il entendre que la politique des droits de l'homme se situe sur le terrain du seul respect de l'intégrité physique de la personne ? Ou bien doit-elle aussi tenir compte des effets sur le niveau de vie des peuples que provoquent les politiques économiques discriminatoires des grandes puissances ? Il nous semble, à nous, que tout est lié... »

Au plan intérieur, M. Turbay estime qu'il a répondu à l'attente de la majorité des Colombiens en faveur de la sécurité (1). Il affirme que le taux de délinquance a baissé dans son pays et que les troubles liés à l'action des mouvements insurrectionnels sont également en régression.

« Mais l'objectif essentiel de mon mandat, dit-il, *est d'améliorer le niveau de vie de tous les Colombiens et de tenter d'éliminer les inégalités non seulement sociales mais aussi régionales. Dans certaines régions de la Colombie on peut se croire au Biafra. Et dans d'autres, on vit comme en France ou en Allemagne. Je dirais la même chose des classes sociales. Chaque jour, de vingt à trente mille personnes arrivent à Bogota de l'intérieur du pays. Ils n'ont rien pour s'abriter, ils s'installent comme des gitans. Alors se produisent ce que nous appelons les « invasions », les masures dressées en une nuit ou un jour qui manquent de toute infrastructure. Ils n'ont pas de travail, et naturellement certains d'entre eux entrent dans des bandes de « raponeros », de petits bandits, qui nourrissent la grande délinquance et plus tard la subversion... »* — M. N.

(1) *Le Monde* du 29 mai 1979.

Une démocratie en état de siège

II. - Une nouvelle donne

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

La Colombie, l'un des Etats-leaders du groupe andin, a une longue tradition de violence politique. La véritable guerre civile qui a opposé libéraux et conservateurs de *1948 à 1953* a, en particulier, ralenti son développement et suscité des mouvements de guérilla encore en activité (« le Monde » du 12 juin). Bénéficiant d'une situation économique favorable, le pays affronte cependant de redoutables problèmes sociaux.

Bogota. — *« Notre économie se porte très bien et la situation sociale ne cesse de s'améliorer... »* Patron de la très puissante fédération des *cafeteros*, M. Gomez Jaramillo a le sourire. De fait, la situation économique de la Colombie est bonne, surtout si on la compare à celle de certains de ses voisins. Le taux de croissance du produit interne brut a été de 8 % en 1978. La valeur des exportations de café, principal produit, a triplé en trois ans. Les réserves en devises sont à un niveau jamais atteint : près de 3 milliards de dollars. Les ressources « invisibles » de l'économie « souterraine » (trafic de drogue, exportations clandestines de café, de bétail, d'émeraudes et même de ciment) apportent encore plusieurs centaines de millions de dollars, plus ou moins « lavés » sur le marché, contribuant à *un taux record* d'inflation, mais favorisant d'autre part un boom de la construction dans l'ensemble du pays.

Etat dans l'Etat, la fédération des *cafeteros* (qui regroupe une majorité de petits et moyens propriétaires et une minorité de très grands) contrôle une banque liée à d'autres groupes financiers. La puissance de la fédération se résume à une donnée : *le café a* représenté en 1978 les deux tiers de la valeur totale des exportations (plus de *2 milliards* de dollars). *« Le café*, dit fièrement M. Gomez Jaramillo, *est le second produit d'exportation dans le monde, après le pétrole, mais avant l'acier... »* Le *Banco cafetero* se comporte en fait comme une multinationale et illustre *cette concentration croissante* du capital et de la richesse en Colombie, un phénomène dont se félicite curieusement l'ancien président Lopez Michelsen, prédécesseur libéral de M. Turbay Ayala.

Quatre ou cinq grands « groupes » financiers contrôlent en fait ce modèle néo-libéral « triomphant » que le gouvernement *se flatte* de gérer avec prudence. *« Nous ne sommes pas un pays miracle*, affirme le responsable de la planification de l'Etat, M. Wiesmer. *Nous sommes très conservateurs... »* La Colombie *dispose de ressources naturelles* énormes : potentiel hydro-électrique considérable (sans *même tenir compte* du bassin amazonien et des *llanos*), charbon (40 milliards de tonnes de réserve, dont 15 % de charbon cokéfiable, ce qui est exceptionnel en Amérique du Sud), nickel dans le département de Cordoba, acier (la production des aciéries de Paz-de-Rio doit être plus que doublée d'ici à 1985), pêche industrielle, pétrole (dont l'exploration a cependant été malencontreusement délaissée alors que pointait la crise mondiale de l'énergie), mines d'or et d'argent, émeraudes.

Mais le café conserve la vedette. C'est une faiblesse pour un pays en voie de développement, d'autant que les maîtres du marché mondial (General Foods, Rockefeller, Procter and Gamble, Nestlé) peuvent jouer « à la baisse ». Aussi les stocks colombiens sont importants. *« Les variations de prix*, reconnaît M. Gomez Jaramillo, *ont pour nous des conséquences absolument dramatiques... »*

Autres ombres à ce tableau : la nécessité d'importer du pétrole, malgré les promesses du gaz naturel de la Guajira, la faiblesse de l'infrastructure en matière de ports, de routes et de chemins de fer, le manque d'engrais. *« Nous avons dix ans de retard dans l'infrastructure du pays »*, affirme le ministre du développement. Les sociétés étrangères ne sont pas absentes *de cette course à l'équipement*. Les Colombiens, pragmatiques, ont réussi à maintenir la balance égale entre l'Est et l'Ouest. *Un* premier contrat d'un montant de 700 millions de dollars a été signé avec Exxon pour les projets de développement de la Guajira alors que le principal barrage hydro-électrique, dans le haut Sinu, est confié aux Soviétiques (sur la *base*, il est vrai, d'un accord de compensation).

Le taux d'inflation, nourri en *partie par le trafic de drogue*, est élevé (sans doute près de 40 % en 1979). Et la hausse rapide du coût de la vie affecte d'abord les classes les plus défavorisées. Aussi l'optimisme « social » de M. Gomez Jaramillo est-il sérieusement contesté.

Un million d'émigrants

La Colombie, dont certains dirigeants affirment leur admiration pour les théories ultra-libérales des « Chicago boys » (l'ex-président Lopez Michelsen fait l'éloge des résultats obtenus au Chili par les disciples de M. Milton Friedman), affronte une situation sociale explosive. Le revenu moyen par tête n'est que de 673 dollars. La réforme agraire est un échec mais où ne l'est-elle pas ? *Le plan était ambitieux*. En fait, douze mille familles ont bénéficié de la réforme en dix ans et 20 000 hectares seulement ont été expropriés en seize ans.

L'exode rural submerge les bidonvilles de planches et de tôles, ces « ceintures » de *tugurios* qui encerclent la capitale et les principales villes. *« Chaque jour*, dit le président Turbay, *trente mille personnes arrivent à Bogota... »* Mais à Cali, dans le Cauca, à Medellin, à Carthagène ou à Barranquilla, le spectacle des « invasions » est identique.

Selon *El Tiempo*, trois millions d'enfants de moins de quatorze ans travaillent pour des salaires inférieurs au minimum légal et dans des conditions particulièrement déplaisantes d'exploitation. Des bandes de *« gamins »* — encore plus jeunes, moins visibles depuis quelques mois, sinon moins nombreux, — sont organisés à Bogota pour la mendicité et le chapardage. Un millier de ces gosses vivent en « *auto-gouvernement* », près de l'aéroport international, sous la houlette d'un curé. *Mais d'autres dorment le* jour sous terre, dans des cavernes, sortant la nuit en quête de rapines. M. German Castro Caycedo, réalisateur à la télévision colombienne, affirme que *« sept mille enfants sont abandonnés chaque année à Bogota »* et que plusieurs centaines *« sont dévorés par les chiens et les rats »*. Selon la très sérieuse ANIF (Association nationale des institutions financières), présidée par M. Samper Pizano, Bogota détiendrait le record mondial du nombre de tués par homicide, avant New-York. Le taux de mortalité infantile (97 pour mille) est d'autre part révélateur et préoccupant.

Plus d'un million de Colombiens *sans terre ou sans travail* sont allés chercher un sort meilleur au Venezuela voisin, *por las trochas*, par les petits chemins de montagne. Mais certains auraient été tués récemment, lors d'obscures *querelles ou de différends* avec leurs employeurs d'au-delà de la frontière. C'est à l'échelle de la *Colombie le drame que* connaissent les Mexicains avec leurs *braceros*, toujours à l'affût d'une *faille dans la frontière* américaine, toujours refoulés, toujours présents et exploités, « soutiers » des deux Amériques qui portent ici un nom terrible, les *indocumentados*, ceux qui n'ont pas de pièces d'identité...

Analphabétisme, misère, chômage, sous-emploi : la Colombie n'a certes pas le monopole de ces maux du sous-développement. Mais comment s'étonner du taux élevé de banditisme ? Pour les Colombiens, les problèmes liés à « l'insécurité » sont devenus prioritaires. Le premier réflexe du *chauffeur de taxi est de vérifier* le verrouillage de votre portière. Bien des Bogotans refusent de sortir le soir s'ils n'ont pas la certitude d'être raccompagnés à leur domicile. Un diplomate affirme qu'il est réveillé une nuit sur deux par son système d'alarme... sans doute trop sophistiqué. Mais il est vrai que les résidences des quartiers nord de Bogota restent éclairées toute *la* nuit, *dans* l'espoir, semble-t-il chimérique, de dissuader les voleurs. Et l'inflation de la délinquance a fait progresser l' « industrie de la sécurité » et monter en flèche les tarifs des compagnies d'assurances. Personne ne s'étonne plus de cette véritable armée de gardes privés, en uniforme et armés d'un revolver, dans les rues de la capitale.

Habitué à « vivre avec la violence », le Colombien moyen, prudent mais calme, *ne* montre cependant aucune irritation. Aucune nervosité dans la foule qui en*combre le centre de la capitale*, la Séptima ou la Jimenez de Quesada, mais de l'affabilité, une cordialité souriante. Pourtant, si le rythme des enlèvements politiques a nettement décru depuis un an, celui des kidnappings « crapuleux » se maintient. On tue pour cent pesos dans les bidonvilles. Paradoxe : malgré la montée de la délinquance, Bogota est plus gaie, plus animée...

Avec ses 5 000 000 d'habitants, la ville s'étale du nord au sud sur près de 40 kilomètres dans la savane fraîche et verte, au pied de la cordillière orientale. L'abîme entre les *tugurios* et les buildings luxueux du Nord n'en est que *plus frappant...*

Insécurité, drogue, état de siège, statut de sécurité : ces thèmes favoris de conversation du Colombien moyen sont aussi des sujets de préoccupation pour la classe politique. De ce point de vue, le forum pour la défense des droits de l'homme, qui s'est tenu à Bogota *en mars* avec un certain succès, est un « signe » intéressant. Pour la première *fois* depuis *longtemps, des dirigeants conservateurs* ou libéraux, en froid avec leurs formations respectives, se sont retrouvés *aux côtés de communistes*, de « libéraux » apolitiques et d'autres contestataires de la gauche colombienne. Sept évêques ont envoyé leur adhésion. En revanche, l'écrivain Gabriel Garcia Marquez, inspirateur du forum, était absent. La présidence était assurée par M. Vasquez Carrizosa, conservateur, ancien et brillant ministre des affaires étrangères, ancien ambassadeur à Londres. Expert en droit constitutionnel, M. Vasquez Carrizosa affirme que *« l'ampleur de la subversion politique est grave »*, mais il estime que le statut de sécurité greffé sur l'état de siège *« crée en fait une nouvelle législation »*. *« Sans droits de l'homme*, dit-il, *il n'y a pas de démocratie... »* Il cautionne les dénoncia*tions de tortures faites au forum* : détenus interrogés debout pendant des heures, les yeux bandés, sévices plus graves attestés par plusieurs témoignages.

Les adversaires de M. Vasquez Carrizosa insinuent que son attitude est celle d'un *« homme aigri »*, parce qu'il a été *« écarté du gouvernement »*. Mais comment récuser le point de vue de l'ancien président libéral, Carlos Lleras Restrepo, l'une des figures les plus marquantes du parti au pouvoir ? M. Lleras Restrepo est certes leader d'une tendance libérale hostile à celle du président Turbay Mais son prestige et son autorité demeurent très grands. Lui aussi *manifeste son « inquiétude »*, sa *« vive préoccupation »* face au statut de sécurité et à l'application de l'article 28 (qui permet au gouvernement, dans certaines circonstances, de faire arrêter toute personne simplement soupçonnée d'activités contraires à la sécurité de l'Etat). *« Je ne crains pas*, dit-il, *une prise de pouvoir par les militaires car la Colombie n'est pas l'Uruguay. Les conditions sont très différentes. Mais je redoute un risque d'altération du régime démocratique colombien. Je redoute une extension de la corruption chez certains fonctionnaires... De toute manière, l'armée n'est pas préparée à assumer les tâches qu'on lui confie actuellement. »*

L'ancien président rejette catégoriquement la thèse de ceux qui prétendent que *« la torture est déjà institutionnalisée en Colombie »* comme c'est le cas dans d'autres pays latino-américains. Mais il admet des *« bavures »*, des *« dérapages »*. *« Comment n'y en aurait-il pas au cours d'interrogatoires de ce genre ? »* M. Lleras Restrepo souhaite en tout cas que *« le statut de sécurité soit abrogé le plus rapidement possible »*.

Un comité permanent du Forum a été créé. Après le mouvement *Firmes*, regroupant plusieurs centaines de personnalités de tous les horizons en faveur d'une défense plus rigoureuse des principes démocratiques, le comité pluriparti du Forum est un nouvel indice de la rupture du vieux schéma politique traditionnel.

La « pêche aux voix »

De plusieurs côtés, et même dans les rangs du gouvernement, on reproche au « pacte » entre libéraux et conservateurs de favoriser une bureaucratie envahissante (le budget de l'Etat est consacré pour 85 % aux fonctionnaires). Le « pacte » de 1957, reconduit pour l'essentiel en 1974 et appliqué avec rigueur par *l'actuel président* (la *répartition* des portefeuilles ministériels correspond exactement au pourcentage de voix obtenues par les deux principales formations aux élections de 1978) ne facilite pas les débats d'idées. Des personnalités de l'*establishment*, des fonctionnaires de haut rang partagent le point de vue des dirigeants « contestataires ». *« Notre système politique*, disent-ils, *est générateur d'immobilisme. Une révision constitutionnelle s'impose. »* M. Lleras Restrepo regrette aussi cette absence de débat. *« Un seul souci*, dit-il : *l'électoralisme, la pêche aux voix. Nous avons perdu la confiance des universitaires et du monde du travail. Le phénomène est le même chez les conservateurs... »*

Peut-il y avoir une nouvelle *donnée politique* ?

Les responsables de la revue libérale *Alternativa* en doutent. *« Il faudrait d'abord que la gauche se retrouve. Mais où est-elle ? Nous assistons à une atomisation des différents courants marxistes-léninistes, à un verbalisme révolutionnaire sans projet cohérent, à l'action de groupuscules armés. L'université centrale, fermée six mois sur douze, est désemparée. Les syndicats sont divisés et certains cèdent à la campagne de charme et de division du gouvernement. Le parti communiste, légaliste mais empêtré dans sa défense de la guérilla, est faible. »*

Qui est libéral aujourd'hui en Colombie ? Qui est conservateur ? *Et pourquoi ? Quelles différences* y a-t-il entre les deux formations ? *« Plus aucune »*, répond-on à gauche. D'un entretien avec une quinzaine de parlementaires des deux bords nous avons retiré l'impression que la marge est bien faible. Simple *« affaire de tempérament »*, selon un sénateur. Le taux élevé des abstentions aux élections ? Un député s'indigne. *« Il y en a beaucoup moins qu'on ne le prétend. »* Et il a cette jolie formule : *« Les élections, c'est comme un match de football dont on connaîtrait le résultat d'avance : 2 à 2. Et pourtant les gens vont voter... »*

En un sens, l'élection à la présidence de M. Turbay, qui ne représente pas *l'oligarchie* traditionnelle, est aussi un signe de « rupture ». Les dialogues entre *dirigeants, militants* et intellectuels de tous les horizons se multiplient. *« Mes amis de gauche »*, dit ce leader conservateur. *« Mes amis de droite »* admet ce libéral. Langage insolite, il y a peu. Pendant la « violence », une simple carte d'identité, trahissant l'affiliation, pouvait coûter la vie...

FIN

PORTRAIT

Proche des classes moyennes...

« Je suis la preuve que le système démocratique fonctionne en Colombie, que la volonté populaire peut s'imposer par-dessus les castes et les différents groupes de pression. » *Le visage plein, peu mobile, un regard tranquille de myope derrière les lunettes à grosse monture, des mains solides, un air de placidité, de puissance contenue, de réserve secrète : M. Julio Cesar Turbay Ayala n'est pas précisément à l'image du Colombien moyen.*

Dans ce pays où l'on a le goût du verbe et de l'emphase, il s'exprime avec une certaine lenteur, cherchant le mot juste ou la formule qui frappe. Président d'une nation de violence, de colère et de passion, il affiche une sérénité sans faille. Politicien ayant grandi dans le sérail, il n'appartient pas cependant au clan étroit et orgueilleux des membres des grandes familles de l'oligarchie traditionnelle.

Il se flatte enfin d'être d'origine espagnole par sa mère, Ayala, mais d'avoir aussi une souche libanaise par son père, Turbay. Colombien donc, mais aussi turco, *comme on dit à Bogota, et proche, par conséquent, de ces nouvelles classes moyennes, commerçantes, industrieuses, avides de mieux-être et de sécurité, et qui n'ont pas les préjugés de la bourgeoisie traditionnelle.*

« Je fais de la politique depuis l'âge de vingt et un ans », *dit-il. Elu à l'Assemblée du Cundinamarca, député, sénateur, ministre des mines, chancelier, ambassadeur en Grande-Bretagne, aux Nations unies, à Washington, cet homme de soixante-trois ans connaît parfaitement les rouages du parti libéral, les hommes qui comptent en province, et d'abord sur la côte atlantique, son fief principal. Avant d'être élu à la présidence le 4 juin 1978, par une marge assez faible, il a dû, dans un premier temps, l'emporter sur l'ex-président Carlos Lleras Restrepo, porte-parole de l'aristocratie, politique et financière, de Bogota.* « Un homme de grand talent, *dit M. Turbay*, qui a des héros de l'indépendance dans sa famille. Moi, *ajoute-t-il*, je n'ai pas de héros derrière moi... »

Durement attaqué pendant sa campagne électorale, « on ne m'a, *dit-il encore*, rien épargné... », *brocardé à son accession à la présidence le 7 août 1978, il a sans doute repris du terrain, acquis un certain prestige dans la mesure où son gouvernement s'est attaqué réellement aux graves problèmes posés par la délinquance et les trafics de drogue. Son gros point faible : un statut de sécurité, promulgué en septembre dernier, imposé, dit-on, par les militaires et qui accorde à ces derniers des pouvoirs que beaucoup de Colombiens jugent excessifs et dangereux.* — M. N.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

IRAN : révolution ou rénovation ?

(Suite de la première page.)

S'il est de mise dans les quartiers populaires et sans doute ausi en province — où le petit peuple, très peu occidentalisé, y voit l'un des symboles de son identité nationale, — la plupart des femmes circulent au centre et au nord de Téhéran en robes courtes ou en blue-jeans, les cheveux au vent, sans être inquiétées. Dans les entreprises commerciales, l'administration, et jusque dans les cabinets ministériels, les employées et les secrétaires sont, comme naguère, fardées et coquettement vêtues à l'européenne. Tout au plus certaines arborent-elles un discret foulard pour camoufler leurs cheveux, comme le veut la pudeur islamique.

Rhétorique et réalité

Il est encore moins simple en Iran que dans d'autres pays d'Orient de distinguer la rhétorique de la réalité. « *Nous sommes passés de la botte du chah à celle de Khomeiny* », nous dit d'emblée au téléphone un intellectuel de gauche dont les écrits universitaires font autorité. Il énumère les méfaits des mollahs, les atteintes aux libertés, la censure de la presse, les agressions des « *comités de l'iman* », pour conclure que ce « *régime fasciste* » n'est pas bien différent de celui qui l'a précédé. L'argumentation est d'autant plus séduisante que les faits rapportés sont exacts. Les situer dans un contexte global permet cependant de nuancer sensiblement le jugement porté par une partie de l'intelligentsia, dont la sévérité provient tout à la fois d'inquiétudes justifiées et d'espoirs déçus. En effet, il n'est pas concevable pour un esprit surtout imprégné de culture occidentale qu'un soulèvement populaire sans précédent ne débouche pas sur un régime démocratique ou révolutionnaire, laïque ou de gauche. D'autant moins que le système engendré est en grande partie animé par le clergé, longtemps ignoré sinon toujours méprisé et que préside un vieillard aux idées bien arrêtées. Le « *fascisme* » est-il pour autant *déjà* instauré en Iran ?

Le climat de terreur qui prévalait à l'époque du chah a disparu. Le même universitaire qui, aujourd'hui, donne libre cours à ses griefs au téléphone n'acceptait autrefois de nous rencontrer qu'en pleine nuit, dans une rue déserte, loin des écoutes et de la surveillance de la SAVAK. Que ce soit dans une chambre d'hôtel ou au bazar, au restaurant ou dans l'antichambre d'un ministre, nous n'avons jamais eu le sentiment, cette fois-ci, que les gens se privaient de formuler des critiques, ou de faire des remarques désobligeantes pour les dirigeants laïques ou religieux. Personne n'est épargné, pas même l'imam Khomeiny.

A l'université de Téhéran, où il était autrefois impossible de pénétrer sans montrer patte blanche aux forces de sécurité qui l'assiégeaient, l'atmosphère rappelle celle qui prévalait à la Sorbonne en mai 68. Des groupes mêlés d'étudiants et d'étudiantes discutent avec enthousiasme et passion. Posters, brochures, tracts, mini-cassettes ou livres, que l'on vend ou que l'on distribue aux portes des facultés tout autant que dans les librairies, témoignent de la diversité des opinions exprimées. Figurent pêle-mêle des œuvres de Khomeiny, Che Guevara, Staline, Mao Tse-toung et Trotski, Ali Shariati (l'un des idéologues du chiisme progressiste) et Hassan El Banna (leader égyptien des Frères musulmans sunnites et intégristes, dans les années 50).

Les journaux muraux défendant les thèses les plus contradictoires, des cléricaux les plus intransigeants aux marxistes-léninistes, se côtoient. Les organes de toutes les formations politiques, qui ne sont soumis à aucune censure, sont librement distribués. La plupart sont assurés d'une diffusion à l'échelle nationale ; quelques-unes de ces publications atteignent un tirage de plus de cent mille exemplaires, chiffre appréciable dans un pays qui compte une majorité d'analphabètes.

Le monde du travail commence, lui aussi, à s'épanouir. Pour la première fois en trente ans, des syndicats se constituent spontanément ; ceux qui existent chassent les « jaunes » imposés par les autorités impériales pour les remplacer par des représentants élus ; dans de nombreuses entreprises, des « conseils ouvriers » tentent tant bien que mal de pratiquer l'autogestion ; les grèves, autrefois réprimées dans le sang, se multiplient malgré les appels angoissés et les menaces des responsables religieux ou gouvernementaux.

Les atteintes aux libertés et...

Ces libertés conquises de haute main sont, on s'en doute, malgré tout limitées et peut-être provisoires. Ceux parmi les dirigeants, laïques ou religieux, qui sont partisans d'un régime autoritaire ou monolithique tentent de les restreindre en attendant de pouvoir les supprimer. L'obstacle qui se dresse sur leur chemin est de taille : l'ancien appareil de l'Etat, d'ailleurs largement en déliquescence, échappe largement à leur contrôle.

Si l'imam Khomeiny avait suivi les conseils de M. Barzagan, la situation aurait été tout autre. L'actuel premier ministre, qui était venu le voir à Neauphle-le-Château, l'incitait à un compromis avec les responsables de l'armée et de la police impériales, ce qui lui aurait permis, à l'issue d'une phase transitoire, de prendre possession des instruments du pouvoir intacts. Le chef religieux n'en voulait pas. Son ambition : jeter bas le régime du chah pour reconstruire sur ses débris les institutions révolutionnaires de la « *République islamique* ».

Ainsi, les nouveaux dirigeants se sont-ils privés d'une armée qui aurait été capable de verrouiller les frontières, d'étouffer dans l'œuf les mouvements autonomistes qui ont éclos aux quatre coins du pays ; ils ont renoncé à une police qui eût pu défendre l'« ordre » par eux établi. Ainsi ont-ils été amenés à admettre, bon gré mal gré, le fonctionnement des « comités islamiques » nés de la fièvre révolutionnaire, qu'ils contrôlent imparfaitement, mais qu'ils peuvent utiliser, entre autres tâches, pour neutraliser leurs adversaires politiques.

L'expérience n'a pas été cependant que partiellement concluante dans certains domaines, comme celui de la presse, par exemple. Les journaux sont relativement libres. Dans les grands quotidiens d'information, où la censure n'a *pas été officiellement* instaurée, les comités islamiques se chargent d'exercer des pressions le *plus souvent irrésistibles sur les* conseils de rédaction élus, généralement orientés à gauche, et *tentent à l'occasion de les éliminer*, comme cela s'est produit récemment à *Keyhan*. Une vingtaine *de journalistes* de ce *quotidien* ont été expulsés *manu militari*, provoquant une grève de la *majeure partie* de la *rédaction*. En revanche, *Ayandegan* — qui avait réussi à empêcher la constitution en son sein d'un comité islamique — a repris sa publication, après une suspension de quelques jours, et est légalement diffusé dans le pays, malgré l'anathème de l'ayatollah Khomeiny. De même le quotidien politique *Peygham Emrouz* et l'hebdomadaire satirique *Ahangar*, rédigés « clandestinement » mais distribués normalement, poursuivent leur campagne férocement anticléricale.

Les violentes polémiques, excessives dans la forme, voire parfois franchement injurieuses (qui n'a pas été accusé d'être un agent de la SAVAK, de la C.I.A. ou du Kremlin ?), s'étendent à tous les domaines. Celui des procès intentés aux collaborateurs du chah est peut-être capital pour l'avenir du nouveau régime.

... les procès sommaires

On est frappé, à ce propos, par une *contradiction* qui paraît, de prime abord, flagrante : à peu près tous nos interlocuteurs — membres *du gouvernement*, le premier ministre en tête, du clergé, dont plusieurs ayatollahs, des hommes proches de l'imam Khomeiny, comme MM. Yazdi, Ghotbzadeh et Bani Sadr, et divers dirigeants de la gauche — ont condamné, parfois avec véhémence, la procédure appliquée par les tribunaux révolutionnaires ; tous, dans le même souffle, ont dénoncé en notre présence la « *partialité* », la « *mauvaise foi* » ou l'« *hypocrisie* » de la presse occidentale pour avoir critiqué ces mêmes procès. L'ayatollah Taleghani, pourtant connu pour son ouverture d'esprit et son libéralisme, refusa, pour cette raison, de recevoir l'envoyé spécial du *Monde*.

La contradiction n'est cependant qu'apparente : les hommes politiques, tout autant que l'opinion publique, ne remettent pas en cause la justesse des verdicts prononcés contre les responsables de l'ancien régime. « *Ils méritent tous la mort !* » est la remarque passionnée que l'on entend le plus souvent. Et quand on objecte que des hommes comme A. Hoveyda ne s'étaient pas rendus coupables de crimes, on s'entend répondre : « *Le général Moghaddam, le chef de la SAVAK et le chah lui-même non plus n'ont pas personnellement tué ou torturé. Aurait-il fallu, à votre avis, les épargner ? Justice serait-elle faite si l'on exécutait les tortionnaires, tout en assurant la vie sauve à ceux qui les ont couverts, d'une manière ou d'une autre, de leur autorité ?* »

L'ancien premier ministre Chapour Bakhtiar, « *que l'on admire tant en Occident pour avoir résisté au retour en Iran de l'iman Khomeiny* » — fait-on remarquer ici, — s'apprêtait, avant la chute de son gouvernement, à *appliquer* l'article 82 du code pénal, qui sanctionne la violation de la Constitution par la peine *de mort*. « *La procédure qu'il avait choisie aurait satisfait le légalisme occidental*, nous disait un *éminent juriste iranien, membre* de la commission des droits de l'homme, *mais Amir Hoveyda aurait été quand même fusillé...* »

Il n'en demeure pas moins que nos interlocuteurs désapprouvent les procès sommaires des tribunaux révolutionnaires, pour des raisons à la fois morales et politiques. Morales, parce qu'ils estiment que tout inculpé devrait bénéficier d'une défense adéquate, y compris du droit d'appel. Politiques, parce qu'ils souhaitent que la plus grande publicité soit donnée aux crimes perpétrés sous le régime impérial.

Le bilan à cet égard est accablant : *en trente ans plusieurs* centaines de milliers de personnes ont séjourné dans les prisons du *chah ; des milliers* ont été exécutées sommairement, assassinées ou sont mortes sous la torture : *dans la seule année qui a* précédé la chute de la monarchie, de dix mille à soixante mille manifestants (*selon des estimations* divergentes) à travers le pays sont tombés sous les balles de l'armée ou des forces de police. C'est dire combien l'opinion publique iranienne est peu sensible aux préoccupations morales ou politiques de ceux qui parlent de clémence, de *compassion ou* d'amnistie...

Episodes de la lutte pour le pouvoir

Cependant, à y regarder de plus près, on constate que l'affrontement entre partisans et adversaires des tribunaux révolutionnaires n'est, en dernière analyse, que l'un des aspects de la course contre la montre engagée entre les deux principales forces qui s'affrontent : les réformistes, qui prônent la « *réconciliation nationale* », laquelle leur permettrait de conserver les institutions en les rénovant, ainsi que les « *cadres* » qui les animaient sous le chah ; les radicaux, qui veulent donner un caractère irréversible à la rupture non seulement avec l'ancien appareil de l'Etat, mais aussi avec ses options économiques, culturelles et « occidentales ».

« *L'opinion perçoit le gouvernement Bazargan comme une version améliorée du régime du chah, conservateur en matière économique et pro-américain en politique étrangère* », nous déclare M. Bani Sadr, pourtant lui-même critique à l'égard des tribunaux révolutionnaires. « *Bazargan, Yazdi et autres Ghotbzadeh* — ajoute un autre théoricien de la « révolution islamique », M. Jalal Eddine El-Faressi — *n'évoquent que des prétextes pour sauver ce qui subsiste du système. Nous ne sommes pas dupes : la contre-révolution s'affuble volontiers du masque de l'humanisme et de la légalité.* »

En attendant que la question du pouvoir soit tranchée, la guerre civile larvée se déroule à des niveaux différents et selon les clivages les plus insolites. Dans la mosaïque de peuples, d'ethnies, de religions qu'est l'Iran, dans un processus de bouleversements politiques, sociaux, culturels d'une rare complexité, en l'absence encore d'un mouvement politique fort et structuré, capable d'encadrer et de diriger la population, les conflits de tous ordres sont destinés à se multiplier dans la confusion et l'incohérence, du moins apparentes.

Celui qui oppose diverses factions au sein d'un clergé loin d'être politiquement homogène est, sans doute, l'une des pièces maîtresses du puzzle.

ÉRIC ROULEAU.

Prochain article :
LES PARTIS DE DIEU

PROCHE-ORIENT

LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES SUR L'AUTONOMIE

M. Begin juge « honteuse » l'attitude des adversaires des implantations en Cisjordanie

Une commission d'experts a été constituée, lundi 11 juin, au terme de la première journée des négociations d'Alexandrie sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza. Cette commission tripartite (Egypte, Israël, Etats-Unis) doit mettre au point les questions de procédure. Celles-ci portent aussi bien sur la périodicité, le lieu et la date des sessions prévues au cours des onze prochains mois pour discuter l'autonomie palestinienne que sur la forme de la table des la réunion, l'opportunité de procès-verbaux détaillés ou la présidence des sessions. La prochaine session aura lieu à Herzliya, en Israël, le 25 juin.

Le vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, qui fait une visite officielle aux Etats-Unis, et le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, ont exprimé, lundi, leur commun désaccord à l'égard de la politique israélienne d'implantation de colonies juives dans les territoires occupés, qu'ils ont tous deux qualifiée d'« obstacle au processus de paix ».

De notre correspondant

Jérusalem. — La décision du gouvernement de M. Begin de fonder une nouvelle implantation à Elon-Moreh, près de Naplouse, en Cisjordanie, continue de provoquer des remous en Israël et envenime les rapports israélo-égyptiens. A la reprise des négociations d'Alexandrie sur l'autonomie, le premier ministre égyptien, M. Mustapha Khalil, a très sévèrement dénoncé la revendication par Israël d'un « droit » à poursuivre sa politique d'implantations en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Il a rappelé que ce territoire avait été « occupé par la force » et il a souligné que « la Cisjordanie n'était pas Eretz Israël » (la terre d'Israël). M. Khalil a également condamné les dernières opérations israéliennes au Liban et les récents propos du ministre israélien de la défense, M. Weizman, selon lequel Israël pourrait occuper de nouveau l'ensemble du Sinaï si un jour l'Egypte ne devait plus respecter les clauses du traité de paix.

En revanche, le chef de la délégation israélienne, M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur, a exprimé la colère de son gouvernement après les attaques lancées dans la presse égyptienne contre M. Begin. Il visait l'éditorial du journal cairote *Al Akhbar*, qui accusait lundi le premier ministre israélien d'avoir fait des déclarations provocantes et le comparait à un « *serpent venimeux* ».

Les négociateurs israéliens et égyptiens réunis à Alexandrie en sont encore à discuter les questions de procédure et l'organisation de leurs travaux. Avant de se séparer, ce mardi matin, ils devaient notamment tenter de définir le rôle de la délégation américaine dans ces négociations. Les Egyptiens souhaitent accorder aux représentants de Washington la qualité de « *partenaires à part entière* » tandis que les Israéliens manifestent des réserves et craignent que le gouvernement américain ne soutienne trop souvent les positions égyptiennes.

A Jérusalem, M. Begin a fait publier, lundi 11 juin, une longue déclaration en hébreu et en anglais pour répondre aux critiques faites en Israël et à l'étranger contre l'installation de la nouvelle colonie du Goush Emounim (Bloc de la foi) près de Naplouse. M. Begin a réaffirmé que les Israéliens avaient « *pleinement le droit de s'installer partout en Eretz Israël* ». A ceux qui avaient employé le terme de « *provocation* » au sujet de la dernière décision de son gouvernement, M. Begin a répliqué qu'ils devraient avoir « *honte* » car pareille accusation « *rappelait le temps où l'existence même des juifs était considérée comme une provocation* ». Le premier ministre, dans cette mise au point, s'est adressé aux militants du mouvement La paix maintenant, qui avaient organisé les 9 et 10 juin une manifestation sur le site de la nouvelle implantation du Goush Emounim, et aussi aux députés de l'opposition qui ont participé à ce rassemblement. Il a fait également allusion aux critiques de la presse américaine et surtout à celles du conseiller du président Carter, M. Zbigniew Brzezinski, qui dimanche déclarait que la politique israélienne d'implantation en Cisjordanie pourrait provoquer « *un retour en arrière* » dans le processus de paix.

L'inquiétude du département d'Etat

A ce propos, les dirigeants israéliens sont soucieux de l'attitude américaine. Le département d'Etat, la semaine dernière, a officiellement dénoncé la création de la colonie d'Elon-Moreh en précisant que le moment de cette décision était particulièrement mal choisi. Depuis, les diplomates américains semblent multiplier les interventions auprès des représentants de la communauté juive américaine et des membres du Congrès favorables à Israël afin que ceux-ci critiquent à leur tour la politique israélienne dans les territoires occupés. Une délégation de dirigeants d'organisations juives américaines est attendue à Jérusalem où elle doit rencontrer M. Begin.

Le département d'Etat, selon des indications données par la presse israélienne, manifesterait de plus en plus d'inquiétude à propos de ce qui est considéré à Washington comme un « durcissement » de l'administration militaire israélienne en Cisjordanie depuis la signature du traité de paix. Washington aurait notamment demandé au gouvernement de Jérusalem de rouvrir l'université arabe de Bir-Zeit, fermée depuis le début du mois de mai.

Au sujet de l'implantation d'Elon-Moreh, la direction de l'Organisation sioniste mondiale a fait savoir, lundi, que les crédits que cet organisme devait affecter à ce projet étaient pour l'instant bloqués. En effet, un vif débat oppose plusieurs tendances au sein de l'Organisation. L'un des responsables du département des implantations a notamment demandé que l'Organisation s'abstienne de financer ce dernier projet.

FRANCIS CORNU.

LE GOUVERNEMENT MEXICAIN ESTIME N'ÊTRE PAS RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DU CHAH

(De notre correspondant.)

Mexico. — *Le chah d'Iran est arrivé au Mexique le dimanche 10 juin, titulaire d'un simple visa de tourisme (le Monde du 12 juin)).*

Le chah et sa sœur, la princesse Achraf possèdent deux résidences à Acapulco, station balnéaire à la mode sur la côte du Pacifique, à 400 kilomètres au sud-ouest de Mexico. Ils ne pourraient toutefois les occuper avant décembre, en raison de travaux qui y sont actuellement effectués. La demeure de l'ancien souverain couvre 6 500 mètres carrés et comporte douze chambres, trois piscines, un héliport, et des logements pour vingt domestiques et gardes du corps...

L'arrivée du chah au Mexique a été discrète. Il semble qu'il ait passé sa première nuit à Cuernavaca, dans la maison d'un important homme d'affaires.

La position du gouvernement mexicain est passablement inconfortable. Venant de rompre avec le Nicaragua en raison de violations des droits de l'homme par le président Somoza, il accueille aujourd'hui, en assurant n'être pas responsable de sa sécurité, un ancien chef d'Etat tout aussi peu recommandable à cet égard. — J. C.

Irak

UN AYATOLLAH FAVORABLE A LA RÉVOLUTION IRANIENNE EST MIS EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE.

Téhéran (A. F. P.) — Un dirigeant religieux irakien, l'ayatollah Seyyed Mahammad Baquer Sadr, qui a déjà maintes fois proclamé son soutien *à la révolution* iranienne et à l'ayatollah Khomeiny, a été placé lundi soir 11 juin en résidence surveillée à Nadjaf, en Irak, rapporte mardi l'agence iranienne Pars. La demeure de l'ayatollah Baquer Sadr a été investie par deux cents militaires irakiens. Ceux-ci, poursuit l'agence Pars, ont arrêté lundi soir de nombreux fidèles venus rendre visite à l'ayatollah. « Des centaines de personnes » ont ensuite manifesté à Nadjaf pour protester contre la mesure.

L'ayatollah Baquer Sadr avait décidé, il y a une dizaine de jours, de quitter l'Irak. Il avait fait part de cette intention à l'ayatollah Khomeiny, qui lui avait alors demandé de rester en Irak et d'y assurer la protection des lieux saints de Nadjaf.

C'est à Nadjaf (170 kilomètres au sud de Bagdad), haut lieu du chiisme, que l'ayatollah Khomeiny a passé près de quinze ans en exil.

En visite à Paris

LE ROI HUSSEIN : nous exigeons l'évacuation par Israël de la partie arabe de Jérusalem.

Le roi Hussein de Jordanie, qui était invité à déjeuner lundi *11 juin par le président de la* République, a réaffirmé la nécessité de donner aux Palestiniens, « *partie la plus directement concernée* », le droit à l'autodétermination.

En sortant de l'Elysée, le roi Hussein a précisé en outre qu'« *il ne peut y avoir de paix durable sans le retrait* (des Israéliens) *des territoires arabes occupés et de Jérusalem* ». Le souverain jordanien a insisté sur le problème de Jérusalem, en disant : « *La Jérusalem arabe doit retourner sous la souveraineté arabe et, dans ce cadre, elle pourrait devenir un symbole de paix.* »

Après avoir qualifié les relations franco-jordaniennes d'« *excellentes* », le roi Hussein, qui était accompagné de son épouse, la reine Nour Al Hussein, a ajouté : « *Les deux pays s'attachent aux principes qui devraient mener à une paix durable et acceptable par tous les peuples et les générations futures.* »

A propos de l'Europe, le souverain jordanien a souligné qu'« *un destin commun lie les Européens aux Arabes* » et qu'il espère que les relations amicales entre les deux parties se développent dans tous les domaines. Le roi Hussein, qui est en visite privée en France, se rend ce mardi au Salon aéronautique du Bourget.

Egypte

Dirigeant de la gauche

M. MOHIEDDINE DÉNONCE LES « GRAVES IRRÉGULARITÉS » DU SCRUTIN DU 7 JUIN

Le Caire (*A.F.P.*). — M. Khaled Mohiddine, président du parti du Rassemblement unioniste progressiste (gauche), a dénoncé le lundi 11 juin dans une conférence de presse au Caire *les « graves irrégularités »* qui, selon *lui, ont entaché le premier tour,* le jeudi 7 juin, des élections législatives en Egypte.

M. Khaled Mohieddine, qui a été battu dans son fief électoral — ainsi que les trente et un *candidats de son parti* — *a précisé que certains sujets « tabous »* (notamment le traité de paix égypto-israélien) avaient été bannis de la campagne électorale par arrêté du ministre de l'intérieur. Il a ajouté que les médias n'avaient permis qu'au seul point de vue officiel de s'exprimer.

Des pressions constantes, a-t-il dit, ont été exercées sur le corps électoral par les gouverneurs des provinces, tous candidats du parti national démocrate (P.N.D.) du président Sadate. Dans certains gouvernorats traditionnellement favorables à la gauche, les autorités ont pris des mesures discriminatoires, a-t-il affirmé, en ajoutant que des bureaux de vote avaient été occupés par des commandos, armés de *batons*, favorables au P.N.D.

Nulle part le secret du vote n'a été observé, a déclaré M. Mohieddine, qui a affirmé enfin que certaines urnes avaient été bourrées de bulletins de la majorité avant même l'ouverture du scrutin.

Le parti de M. Sadate a remporté environ 90 % des sièges pourvus à l'issue du premier tour. Le second, qui se déroulera le jeudi 14 juin, départagera les 286 candidats qui briguent les 139 sièges (sur 382) qui demeu*rent en ballottage.*

DIPLOMATIE

Au cours de la visite du premier ministre indien à Moscou

« Nous souhaitons que la prochaine rencontre de Vienne marque une étape décisive des relations soviéto-américaines »

déclare M. Brejnev

De notre correspondant

Moscou. — Trois mois après le voyage en Inde de M. Kossyguine, le premier ministre indien, M. Morarji Desaï, effectue, du dimanche 10 au mercredi 13 juin une « *visite officielle de travail* » en U.R.S.S. Il semble que les Soviétiques aient été *soucieux de s'entretenir de la situation* en Asie et des problèmes du *mouvement des non-alignés* avec M. Desaï, qui se rend ensuite en Europe centrale. Les problèmes économique bilatéraux ne sont cependant pas absents des conversations.

A l'issue de la visite de M. Kossyguine, en mars dernier, l'Inde et *l'Union soviétique* avaient constaté « *une large coïncidence de vues sur les problèmes majeurs de l'actualité internationale* ». Elles continuaient pourtant d'être en désaccord sur le Cambodge. New-Delhi s'était refusée, contrairement au vœu de Moscou, à reconnaître le nouveau régime cambodgien installé par les Vietnamiens. Alors que le bureau de coordination des non-alignés *réuni à Colombo a remis* la décision sur la représentation du Cambodge à la conférence des chefs d'Etat de La Havane, il est probable que les Soviétiques *sont revenus* à la charge. Si l'on en croit les discours prononcés par MM. Brejnev et Desaï lors du dîner offert au Kremlin, ils *ne semblent pas avoir obtenu satisfaction*. Le secrétaire général du P.C. *soviétique a passé la question* sous silence, tandis que M. Desaï *insistait sur la « stérilité de la confrontation en tant qu'instrument de la politique »* dans la région asiatique.

Le premier ministre indien a également mis l'accent, d'une part, sur la nécessité de conserver « *la cohésion et l'unité du mouvement des non-alignés face aux divergences et aux désaccords qui, malheureusement, menacent d'affaiblir son efficacité* » et, d'autre part, « *sur la responsabilité particulière des grandes puissances dans le règlement des problèmes non résolus* ». M. Desaï a cité l'Indochine, l'Asie occidentale, c'est-à-dire l'Afghanistan et le Proche-Orient, et l'Afrique australe. Il s'est abstenu de critiquer la *Chine*, notant que son pays n'était plus seul à *vouloir dialoguer avec Pékin pour* tenter de normaliser les relations.

Parlant lui aussi des éventuelles négociations soviéto-chinoises, M. Brejnev a déclaré : « *Il est question de savoir s'il est possible d'organiser des pourparlers avec la Chine pour mettre les rapports entre les deux pays sur une voie plus normale. Il y a longtemps que nous préconisons ces pourparlers et la normalisation des relations sur la base des principes de la coexistence pacifique. Nous voudrions aussi que les deux parties s'engagent mutuellement à ne pas reconnaître les prétentions à des droits particuliers et à l'hégémonie dans les affaires mondiales. L'avenir montrera si les intentions de la direction chinoise sont sérieuses.* » Le secrétaire général du P.C. soviétique avait cependant laissé percer un certain scepticisme quand il s'en est pris à la « *récente agression de la Chine contre le Vietnam qui vient alourdir le climat et crée des dangers substantiels pour les pays d'Asie. L'abrogation du traité d'amitié soviéto-chinois ne manque pas d'accroître les doutes au sujet des objectifs de Pékin* ».

« Nous n'abandonnerons pas notre ami afghan »

A propos dre l'Afghanistan, il a indiqué que l'U.R.S.S. était totalement solidaire du régime de M. Taraki : « *Nous condamnons résolument les actes de subversion contre la révolution afghane, et nous n'abandonnerons pas dans le malheur notre ami, le peuple afghan, qui a le droit de construire la vie telle qu'il l'entend.* »

Evoquant enfin le prochain sommet de Vienne, M. Brejnev a souligné son importance pour l'amélioration du climat politique international : « *Il y a quelques années, l'Union soviétique et les Etats-Unis contractaient des engagements mutuels afin de fonder leurs rapports sur le principe de la coexistence pacifique et de tout faire pour prévenir une conflagration nucléaire*, a-t-il déclaré. *Nous souhaiterions que la prochaine rencontre* (la première depuis cinq ans) *marque une étape décisive dans le développement des relations soviéto-américaines. En ce qui nous concerne, nous ferons tout notre possible dans ce sens.* »

DANIEL VERNET.

AFRIQUE

SELON LE « SPIEGEL »

Le maréchal Amin Dada vit à Tripoli

Le maréchal Idi Amin Dada vit à Tripoli avec ses deux femmes et plus de vingt enfants aux frais du gouvernement libyen, affirme l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, dans son édition du lundi 11 juin.

Un reporter du magazine de Hambourg, Erich Wiedemann, a retrouvé la trace de la famille Amin, ce qui lui a valu d'être arrêté après les contrôles de douane à l'aéroport de Tripoli, alors qu'il s'apprêtait à rentrer en R.F.A., et de passer huit jours au secret dans une prison *libyenne*.

Selon M. Wiedemann, la famille Amin vit dans l'appartement 148 de l'hôtel Schati Andalus, près de Tripoli. L'*ancien président* ougandais change tous les jours d'endroit pour *dormir, avec une préférence* toutefois pour une villa réservée aux hôtes de l'Etat libyen, *située en bord de* mer et sévèrement gardée. Il séjourne également, parfois, dans la résidence de son ambassadeur à Tripoli.

Les services de sécurité redoutent une opération de style « Entebbe » visant à enlever l'ancien chef de l'Etat ougandais, ou une action de Libyens qui n'auraient pas apprécié l'aide que lui a toujours apportée le colonel Kadhafi. Sur les murs du port de Tripoli, des inconnus ont inscrit « *Dehors l'assassin* ». Erich Wiedemann décrit ainsi sa rencontre avec le maréchal Idi Amin Dada :

« *Deux bouteilles de whisky vides devant la porte laissaient déjà penser que la dame de l'appartement 148, à l'hôtel Schati Andalus, n'était pas seule... Peu après 9 heures, il ouvre prudemment la porte et se glisse à l'extérieur, portant de grosses lunettes noires, tel un amant qui aurait peur de tomber sur la femme de ménage. Il monte rapidement dans la Peugeot munie d'une plaque diplomatique qui l'attendait et qui démarre sur les chapeaux de roue.* »

Le *Spiegel* précise que le maréchal Idi Amin Dada n'a apparemment pas *emporté de « trésor »* en quittant Kampala, et qu'il dépend financièrement *du régime du colonel Kadhafi*. Les geôliers du reporter ouest-*allemand ont justifié* sa mise au secret pendant une semaine par le fait qu'il était soupçonné *de préparer* l'enlèvement de l'ancien chef de l'Etat. — (*A.F.P.*)

● *Télécommunications : coopération franco-africaine.* — Une société de construction de matériel téléphonique va être créée, entre la France, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire. La société française CIT-Alcatel (groupe C.G.E.) détiendra 55 % de son capital, la Côte-d'Ivoire 30 % (dont 5 % pour les particuliers ivoiriens), et le Sénégal 15 %. Son capital sera ouvert à d'autres partenaires *africains, membres de* la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) et du Coneil de l'entente, c'est-à-dire le Bénin, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Togo.

Cette société commune aura pour objet la fabrication, la vente, l'installation, la location et l'entretien de centraux téléphoniques électroniques « temporels », de postes téléphoniques d'usage courant et de postes d'intercommunication. — (*A.F.P.*)

● *Un ancien conseiller du maréchal Amin inculpé de meurtre.* — Bob Astles, ancien été inculpé de meurtre lundi 11 juin à Kampala. Bob Astles conseiller d'origine britannique du maréchal Idi Amin Dada, a avait été extradé du Kenya samedi à la demande du gouvernement ougandais (*le Monde* daté 10-11 juin). — (*A.F.P., Reuter.*)

Tunisie

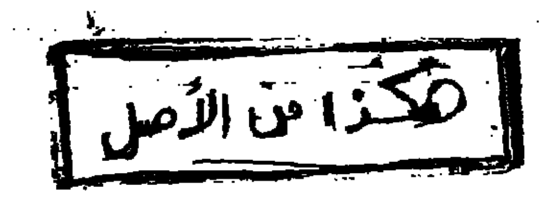
● L'ETAT DE SANTE DE M. HABIB ACHOUR. L'ancien secrétaire général de l'*Union* nationale des travailleurs *tunisiens* (*U.G.T.T.*), *qui* a eu subitement, jeudi 8 juin, un « *malaise grave* » à la *prison* du Nador, près de Bizerte, où il purge une peine de dix ans de travaux forcés, aurait été victime, selon un communiqué publié lundi 11 juin par l'agence TAP, d'une intoxication alimentaire, provoquée par des aliments fournis par sa famille, qui se seraient détériorés sous l'effet de la chaleur. M. Achour a reçu immédiatement des soins et son état de santé est, selon l'agence tunisienne de presse, redevenu normal. — (*Corresp.*)

Algérie

● LES PROBLEMES POSES PAR L'EMIGRATION ont été *examinés, lundi 11 juin*, par un important conseil interministériel présidé par le premier ministre, M. Abdelghani, à moins de quinze jours de la visite de M. Jean François-Poncet à Alger. Les entretiens du ministre des affaires étrangères avec les responsables algériens seront consacrés en grande partie à la recherche d'un accord permettant d'organiser un départ progressif de la *main-d'œuvre algérienne* en France et sa réinsertion harmonieuse en Algérie. — (*Corresp.*)

● ENTRETIENS ALGERO-MAURITANIENS. — Une délégation mauritanienne est arrivée lundi 11 juin à Alger, où elle doit avoir des entretiens avec les autorités algériennes, apprend-on de source informée à Nouakchott. Cette délégation comprend le lieutenant-colonel Ahmed Salem *Ould Sidi, deuxième vice-président* du Comité militaire de salut national, et le chef de la diplomatie mauritanienne, M. Abdallah. — (*Reuter.*)





Le scrutin du 10 juin

DANEMARK

Le vote préférentiel a réservé quelques surprises

Copenhague. — Au Danemark, on a passé la journée du lundi 11 juin à comptabiliser les voix « personnelles » recueillies par les candidats des listes « victorieuses » pour savoir à qui seraient attribuées, en fin de compte, les sièges que sept d'entre elles sur onze avaient obtenus la veille. Ces opérations ont révélé quelques surprises.

De notre correspondante

Chez les sociaux-démocrates, si le numéro un de la liste, M. Kjeld Olesen, ancien ministre, a été élu très facilement avec plus de cent cinquante mille voix personnelles, le numéro deux, M. Von Gnbjerg, un syndicaliste connu qui représente la centrale syndicale L.O. auprès du Bureau international du travail (BIT) à Genève, a dû céder la place à Mme Mette Groes (numéro trois), universitaire et député.

Chez les conservateurs, l'ancien ministre des finances Poul Moeller, numéro un de la liste, qui avait abandonné la politique en 1971 pour raisons de santé, fait une rentrée triomphale. Le second mandat de la liste va au numéro quatre, un jeune patron pêcheur, président de l'association des pêcheurs d'Esberg, M. Kene Kirk ; les pêcheurs danois, qui forment un groupe très influent, semblent avoir eu à cœur d'envoyer l'un des leurs au Parlement européen, car ils affrontent des problèmes délicats et urgents sur le plan communautaire.

Mme Tove Nielsen, ancien ministre de l'éducation (1973-1975), s'est très largement classée en tête de la liste libérale, où elle n'était pourtant que la quatrième. Elle précède le numéro un de cette liste, M. Niels Joergen Haagerup, un journaliste connu, et M. Joergen Brandlund-Nielsen, actuellement député. Les deux têtes de liste du Centre démocrate, M. Enrard Jakobsen, et du Parti du progrès, M. Kaj Nyborg, n'ont pas vu leur position menacée.

Parmi les opposants à la C.E.E., Mme Bodil Boserup, chef de file du parti socialiste populaire (dissidents communistes), est élue. Sur la liste du Front national contre la C.E.E. sont élus le numéro un, Mme Else Hammerich, le numéro quatre, le pasteur doyen Joergen Boegh, exclu récemment du parti social-démocrate, dont il était un vieux militant fort respecté, pour avoir accepté de se présenter sur la liste de ce Front.

Parmi les élus danois, on trouve cinq femmes, dont deux sont députés, un ancien élu et six personnalités qui n'ont jamais siégé au Parlement danois.

CAMILLE OLSEN.

LES ÉLUS

SOCIAL-DÉMOCRATIE

KJELD OLESEN (1932),
ancien officier de la marine marchande, député, vice-président du parti social-démocrate depuis 1973, ancien ministre de la défense et ancien ministre des travaux publics et des transports

Mme METTE GROES (1937),
universitaire.

Mme EVA GREDAL (1927),
député, ancien ministre des affaires sociales dans quatre cabinets minoritaires sociaux-démocrates entre 1976 et 1978.

CONSERVATEURS

POUL MOELLER (1919),
ancien ministre des finances.

KENT KIRK (1948),
capitaine de chalutier, membre du bureau de la confédération des pêcheurs.

PARTI LIBÉRAL

NIELS JOERGEN HAAGERUP (1925),
journaliste spécialisé dans la défense et la politique étrangère, a été correspondant à Paris du « Berlingske Tidende » (quotidien conservateur) puis éditorialiste.

JOERGEN BRANDLUND-NIELSEN (1940),
député, enseignant.

Mme TOVE NIELSEN
ancien professeur, ancien député et ancien ministre de l'éducation.

PARTI SOCIALISTE POPULAIRE
(dissidents communistes)

Mme BODIL BOSERUP,
lecteur de chimie à l'université de Copenhague.

FRONT NATIONAL CONTRE LE MARCHÉ COMMUN

Mme ELSE HAMMERICH (1937),
professeur (sans parti).

JOERGEN BOEGH (1917),
pasteur (ancien socialiste démocrate).

JENS PETER BONDE (1948),
l'un des deux candidats officiels du parti communiste « orthodoxe » qui ne présente pas de liste. Journaliste.

SVEN SKOVMAND,
journaliste, ancien député (radical).

CENTRE DEMOCRATE

ERHARD JAKOBSEN (1917),
a milité depuis 1931 dans le parti social-démocrate, dont il a été député de 1953 à 1973. Il l'a quitté en novembre 1973 pour protester contre son déviationnisme de gauche. Le nouveau parti qu'il a créé est entré, en novembre 1973, au Parlement avec quinze mandats.

PARTI DU PROGRES

KAY NYBORG (1922),
ancien marchand de jouets, député depuis 1973 au Parlement danois et, depuis 1974, à l'Assemblée européenne sortante.

CANDIDAT POUR LE GROENLAND

FINN LYNGE (1939),
membre du parti de gauche SIUMUT, qui a gagné, en avril, les premières élections au Parlement groenlandais. Ancien prêtre catholique, directeur de la radio groenlandaise.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

La direction de la C.D.U. a procédé le lundi 11 juin à l'attribution des trente-six sièges qui lui reviennent à l'Assemblée de Strasbourg. Les listes chrétiennes-démocrates ayant été présentées par Land devaient en effet faire l'objet d'un arbitrage (« le Monde » du 12 juin). La liste complète de tous les représentants ouest-allemands à l'Assemblée européenne est désormais connue. Seule reste incertaine l'élection de M. Hans Edgar Hahn, tête de liste du parti chrétien-démocrate en Basse-Saxe. La presse allemande, le S.P.D. et diverses personnalités européennes avaient récemment protesté contre la candidature du député de Basse-Saxe, qui fut l'auteur, en 1943, d'un ouvrage violemment antisémite, « l'Ouragan des steppes ». La C.D.U. fait actuellement pression sur M. Hahn pour le conduire à renoncer à son siège.

Les partis pouvaient présenter leurs candidats soit dans une circonscription nationale unique, comme l'ont fait le S.P.D. et le F.P.D., soit dans des circonscriptions par Land comme l'ont fait le C.D.U. et le C.S.U.

LES ÉLUS

C.D.U.
(Parti démocrate-chrétien)

● RHENANIE DU NORD-WESTPHALIE

HANS KATZER (1919),
député, ancien ministre.
PAUL SCHNITKER (1927),
peintre-vitrier.
JOCHEN VAN AERSSEN (1941),
avocat, député.
ALBERT PURSTEN (1923),
instituteur.
HERBERT W. KOHLER (1919),
industriel, député.
KARL-HEINZ HOFFMANN (1928),
syndicaliste.
Mme MARLENE LENZ (1932),
interprète.
GUNTER RINSCHE (1930),
économiste, député à la Diète de Rhénanie du Nord-Westphalie.
ERNST MAJONICA (1920),
avocat.
KURT MALANGRE (1934),
avocat.
MEINOLF MERTENS (1923),
agriculteur, député de la Diète de Rhénanie-Westphalie.
GERD LEMMER (1925),
ancien ministre d'Etat.

● BADE-WURTEMBERG

ALBERT SIEGBERT (1936),
avocat, député.
Dr HANN WILHELM (1909),
professeur de théologie.
KARL VON WOGAU (1941),
juriste.
ISIDOR FRUH (1922),
agronome, député
SCHALL WOLFGANG (1916),
général en retraite.
KURT WAWRZIK (1929).

● BASSE-SAXE

HANS-EDGAR HAHN (1914),
publiciste, député.
PHILIPP VON BISMARK (1913),
commerçant, député.
FRANZ-JOSEPH NORDLOHNE (1939),
ancien fonctionnaire municipal.
HANS-GERT POTTERING (1945),
juriste.
RENATE RABBETHGE (1930),
interprète.

● BERLIN-OUEST

RUDOLF LUSTER (1921),
avocat et notaire, député au Bundestag.
G..20 PFENNING (1945),
avocat, député au Bundestag.

● HAMBOURG

ERIK BLUMENFELD (1915),
commerçant, député.

● SCHLESWIG-HOLSTEIN

KAI-UWE VON HASSEL (1913),
député, ancien ministre, ancien président du Bundestag.

● SARRE

KONRAD SCHON (1930),
professeur.

● RHENANIE-PALATINAT

EGON ALFRED KLEPSCH (1930),
professeur, député.
HORST LANGES (1928),
ancien professeur.
ERNST MULLER-HERMANN (1915),
économiste, député.

● HESSE

HANNA WALZ (1918),
sans profession.
PRINCE SAYN WITTGENSTEIN BERLEBURG (1917),
commerçant.
BERNHARD SALZER (1940),
ingénieur.

C.S.U.
(Démocrate-chrétien bavarois)

ALFONS GOPPEL (1905),
ancien ministre, président de Bavière.
URSULA SCHLEICHER (1933),
musicienne, député.
OTTO DE HABSBOURG (1912),
écrivain, président de l'Union paneuropéenne, fils de Charles Ier, dernier empereur d'Autriche, chef de la Maison de Habsbourg.
INGO FRIEDRICH (1942),
économiste.
HEINRICH AIGNER (1924),
juriste, député.
HANS AUGUST LUCKER (1915),
vice-président de l'Assemblée européenne sortante.
REINHOLD BOCKLET (1943),
fonctionnaire
KARL FUCHS (1920),
professeur, député.

S.P.D.
(Parti socialiste)

WILLY BRANDT (1913),
député, ancien bourgmestre de Berlin, ancien chancelier, président du S.P.D. et président de l'Internationale socialiste.
HEINZ OSKAR VETTER (1917),
mécanicien, président du D.G.B. (Fédération des syndicats), président de la Fédération européenne des syndicats.
BRUNO FRIEDRICH (1927),
journaliste, député.
Mme BEATE WEBER (1943),
institutrice.
HEINZ KUHN (1912),
journaliste, ancien ministre, président de la Rhénanie du Nord-Westphalie.
EUGEN LODERER (1920),
métallurgiste, président du syndicat I.G. Metall.
Mme KATHARINA FOCKE (1922),
journaliste, député, ancien ministre.
KARL HAUENSCHILD (1920),
commerçant, syndicaliste.
GERD WALTER (1949),
journaliste.
VOLKMAR GABERT (1923),
tourneur, ancien vice-président de la Diète bavaroise.
HANS-JOACHIM SEELER (1930),
juriste.
RUDI ARNDT (1927),
juriste, ancien bourgmestre de Francfort.
KARL SCHON (1923),
tailleur de pierres.
MANFRED WAGNER (1934),
commerçant, syndicaliste.
THOMAS VON DER VRING (1937),
professeur.
RUDOLF SCHIELER (1928),
avocat.
KLAUS WETTIG (1940),
fonctionnaire.
HANS PETERS (1927),
cadre.
GERHARD SCHMIDT (1946),
chimiste.
KLAUS HANSCH (1938),
journaliste.
HORST SEEFELD (1930),
commerçant, député.
DIETER SCHINZEL (1942),
physicien.
JAN KLINKERBORG (1935),
bourgmestre de Emden.
LUDWIG FELLERMAIER (1930),
commerçant, député, président du groupe socialiste à l'Assemblée européenne.
ERDMANN LINDE (1943),
professeur.
ERWIN LANGE (1914),
typographe, député.
ROLF LINKOHR (1941),
physicien
Mme HEIDEMARIE WIECZOREK-ZEUL (1941),
institutrice
OLAF SCHWENCKE (1936),
professeur, député.
Mme LUISE HERKLOTZ (1918),
journaliste.
Mme LIESELOTTE SEIBEL (1932),
institutrice.
Mme MAGDALENE HOFF (1940),
ingénieur, professeur.
HEINZ SCHMITT (1920),
plombier.
HEINKE SALISCH (1941),
interprète.
HELMUT SIEGLERSCHMIDT (1917),
(élu de Berlin-Ouest),
député au Bundestag.

F.D.P.
(Parti libéral)

MARTIN BANGEMANN (1934),
avocat, député.
MECHTHILD VON ALEMANN (1937),
bibliothécaire.
HEINRICH JURGENS (1924),
agriculteur.
ULRICH IRMER (1939),
avocat.

GRANDE-BRETAGNE

Amertume chez les libéraux et tensions chez les travaillistes

Londres. — Les résultats définitifs concernant les circonscriptions anglaises, galloises et écossaises confirment la très nette victoire des conservateurs, assurée par un déplacement de voix moyen de 5 % en leur faveur depuis la consultation nationale du 3 mai dernier. Ceux-ci obtiennent 60 sièges sur les 78 à pourvoir en Grande-Bretagne proprement dite, et 50,6 % des suffrages exprimés, contre 33 % aux travaillistes (17 sièges) et 13,1 % aux libéraux, qui n'ont aucun siège.

De notre correspondant

En Irlande du Nord, les résultats ne devaient être connus que ce mardi après-midi, mais le Révérend Paisley, député unioniste, était assuré de remporter l'un des trois sièges de la province, qui votait à la représentation proportionnelle. M. John Hume (catholique), vice-président du parti socialiste et social-démocrate, et M. John Taylor, l'autre candidat du parti unioniste protestant, étaient également à peu près assurés de remporter les deux autres sièges.

La surprise du scrutin a été l'élection, dans la circonscription des Highlands-Islands, en Ecosse, de Mme Ewing, représentante du parti nationaliste écossais, battue aux dernières élections nationales. Elle devance de 4 000 voix M. Johnson, député libéral, seul candidat de son parti, qui avait pourtant une chance sérieuse d'être élu. L'amertume est très grande chez les libéraux, qui dénoncent l'injustice d'un scrutin qui les prive de toute représentation, alors qu'ils ont réuni 13 % des suffrages. Leur leader, M. Steel, a souligné que les conservateurs, avec 50 % des voix, obtenaient 75 % des sièges, et il a annoncé que son parti organiserait une manifestation lors de la réunion inaugurale de la nouvelle Assemblée pour protester contre le mode de scrutin.

Les milieux politiques estiment que, pour les prochaines élections européennes, la Grande-Bretagne s'alignera sur ses partenaires en adoptant le système de la représentation proportionnelle. D'autre part, les libéraux insistent sur le fait que, compte tenu de la faible participation électorale (à peine 32 %), les conservateurs ont été élus en n'ayant réuni seulement que 16 % des inscrits contre 11 % au Labour et 4 % aux libéraux.

Les conservateurs, de leur côté, s'élèvent contre l'interprétation de ceux qui attribuent leur succès au seul nombre élevé des abstentions, particulièrement sensible dans les bastions électoraux travaillistes. Ils notent que Mme Barbara Castle l'a emporté à Manchester avec un glissement de voix de 0,3 % en sa faveur, que Mme Buchan a été élue à Glasgow avec un très faible score, et que dans la circonscription du nord-est de Londres, où le candidat du Labour a été élu avec une nette avance, la participation électorale a été particulièrement faible. Selon les conservateurs, le succès des tories est dû non pas seulement à la force de leurs convictions et à leur meilleure organisation, mais aussi à la tendance profonde de l'électorat, déjà enregistrée en mai.

Le groupe conservateur à Strasbourg sera dirigé par M. Scott-Hopkins, assisté par des personnalités relativement connues, comme Sir Henry Plumb, ancien président du Syndicat des agriculteurs, et Sir Fred Catherwood, ancien directeur du Conseil national de développement économique. Ce groupe comprend, dans une large proportion, des agriculteurs et des propriétaires terriens, des hommes d'affaires, des avocats, des diplomates, dont beaucoup ont déjà une expérience des institutions européennes. Les députés travaillistes sont en majorité des militants locaux, des universitaires, sensiblement moins familiers des problèmes européens.

La deuxième défaite électorale subie par le parti travailliste — sinon même la troisième, si l'on compte l'échec des référendums écossais et gallois — entretient les divisions au sein du parti, où la position de M. Callaghan se trouve affaiblie. La gauche du parti, majoritaire au sein de l'exécutif, a adopté une position recommandant que soit rouvert le débat sur sa proposition — ajournée l'an dernier — recommandant que le leader du parti soit élu par le congrès annuel (où elle est également majoritaire) et non plus par le groupe parlementaire travailliste.

HENRI PIERRE.

LES ÉLUS

Voici la liste des soixante-dix-huit députés britanniques à l'Assemblée européenne, élus par l'Angleterre, le pays de Galles et l'Ecosse dans des circonscriptions créées à cet effet. Les noms des trois représentants de l'Irlande du Nord, désignés selon le système de la représentation proportionnelle, ne sont pas encore connus.

CONSERVATEURS

MADRON SELIGMAN (1919),
industriel,
MARQUIS DE DOURO (1946),
banquier, membre de la Chambre des lords.
SIR JOHN STEWART-CLARK (1930),
homme d'affaires, membre de la Chambre des lords.
LORD O'HAGAN (1946),
membre de la Chambre des lords et de l'Assemblée européenne sortante.
JAMES SPICER (1926),
agriculture, membre des Communes et de l'Assemblée européenne sortante.
STANLEY JOHNSON (1941),
fonctionnaire européen.
DAVID HARRIS (1938),
journaliste.
SIR FRED WARNER (1919),
diplomate.
LADY ELLES (1922),
membre de la Chambre des lords et de l'Assemblée européenne sortante.
CHRISTOPHER JACKSON (1936),
directeur de société.
NEIL BALFOUR (1945),
banquier.
DAVID CURRY (1945),
journaliste.
SIR HENRY PLUMB (1926),
agriculteur.
J. SCOTT-HOPKINS (1921),
agriculteur, membre des Communes et de l'Assemblée européenne sortante.
JAMES MOORHOUSE (1925),
ingénieur.
AMADEE TURNER (1929),
avocat.
ROBERT JACKSON (1947),
ancien fonctionnaire européen.
BEN PATTERSON (1940),
fonctionnaire européen.
BASIL DE FERRANTI (1931),
industriel, membre des Communes.
W.F. NEWTON DUNN (1941),
industriel.
SIR FRED CATHERWOOD (1925),
industriel.
Dr CHRISTOPHER PROUT (1942),
universitaire.
SIR B. RHYS WILLIAMS (1928),
membre des Communes et de l'Assemblée européenne sortante.
Mme ELAINE KELLET-BOWMAN,
membre des Communes et de l'Assemblée européenne sortante.
ANTHONY SIMPSON (1937),
avocat.
LORD BETHELL (1939),
journaliste, membre de la Chambre des lords et de l'Assemblée européenne sortante.
PAUL HOWELL (1952),
agriculteur.
FRED TUCKMAN (1923),
homme d'affaires.
ANDREW PEARCE (1938),
fonctionnaire européen.
DEREK PRAG (1924),
journaliste.
TOM NORMANTON (1918),
homme d'affaires, membre des Communes et de l'Assemblée européenne sortante.
PETER BEAZLEY (1922),
homme d'affaires.
J. DE COURCY LING (1934),
ancien diplomate.
JAMES PROVAN (1936),
agriculteur.
SIR DAVID NICHOLSON (1923),
industriel.
MICHAEL WELSH (1943),
homme d'affaires.
ALASDAIR HUTTON (1941),
travaille à la télévision.
RICHARD COTTRELL (1944),
travaille à la télévision.
Mme SHELAGH ROBERTS (1925),
secrétaire de direction.
ROBERT BATTERSBY (1925),
fonctionnaire européen.
BRIAN HORD (1935),
homme d'affaires.
Dr ALEXANDER SHERLOCK (1922),
médecin.
JOHN M. TAYLOR (1941),
avoué.
EDWARD KELLET-BOWMAN (1932),
homme d'affaires.
Mme BEATA BROOKES (1932),
femme d'affaires.
SIR PETER VANNECK (1922),
agent de change.
JOHN MARSHALL (1940),
agent de change.
ADAM FERGUSSON (1933),
journaliste.
YAN DALZIEL (1948),
avocat.
WILLIAM HOPPER (1930),
banquier.
Mme NORVELLA FORSTER (1938),
femme d'affaires.
ERIC FORTH (1945),
informaticien.
ROBERT MORELAND (1941),
homme d'affaires.
PETER PRICE (1942),
avoué.
LORD HARMAR NICHOLLS.
AR TYRREL.
R.J. SIMMONDS.
J. PURVIS.
Mlle GLORIA HOOPER (1939),
conseiller fiscal.
JAMES SPICER (1925),
député.

TRAVAILLISTES

Mme BARBARA CASTLE (1912),
membre des Communes, ancien ministre.
GORDON ADAM (1935),
ingénieur.
JAMES GALLAGHER (1935),
syndicaliste.
WINSTON GRIFFITHS (1944),
enseignant.
RICHARD BALFE (1945),
dirigeant de coopérative.
RICHARD CABORN (1944),
métallurgiste.
Mme JANE BUCHAN (1927),
ménagère.
THOMAS MEGAHY (1930),
universitaire.
ROLAND BOYES (1938),
administrateur.
ALFRED LOMAS (1930),
dirigeant de coopérative.
BRYAN KEY (1948),
employé d'administration.
ALLAN ROGERS (1933),
universitaire.
BARRY SEAL (1938),
universitaire.
DERECK ENRIGHT (1936),
enseignant.
KENNETH COLLINS (1939),
universitaire.
Mlle JOYCE QUINN (1944),
universitaire.
Mlle ANN CLWYD (1942),
journaliste.

PARTI NATIONALISTE ÉCOSSAIS

Mme WINIFRED EWING,
ancien député du S.N.P.

BELGIQUE

Les votes préférentiels retardent la proclamation des résultats

En Belgique, où les élections européennes ont eu lieu à la proportionnelle dans des circonscriptions flamande et wallonne, les électeurs ont abondamment usé de la faculté qui leur était accordée de marquer leur préférence sur les listes.

C'est ainsi que, si la répartition des sièges est connue depuis lundi soir 11 juin, la liste définitive des élus de chaque parti ne sera connue que mercredi ou jeudi.

Sur les listes wallonnes, le troisième siège des sociaux-chrétiens et le deuxième siège des libéraux (pour lesquels sont en compétition l'ancien président de la Commission de la C.E.E., M. Jean Rey, et un journaliste vedette de la télévision, M. Luc Beyer, sont particulièrement disputés.

LUXEMBOURG

LES ÉLUS

PARTI DEMOCRATIQUE

GASTON THORN (1928),
avocat, président du gouvernement, ministre des affaires étrangères, ministre de l'économie et des classes moyennes, ministre de l'information.

Mme COLETTE FLESCH (1937),
maire de Luxembourg, député, présidente des femmes libérales.

PARTI CHRÉTIEN-SOCIAL

PIERRE WERNER (1913),
avocat, député, ancien président du gouvernement.

JACQUES SANTER (1937),
avocat, député, membre de l'Assemblée européenne sortante.

FERNAND BODEN (1944),
professeur, député.

PARTI OUVRIER SOCIALISTE

VICTOR ABENS (1912),
député et maire de Vianden.

ITALIE

Une représentation fidèle des forces politiques nationales

De notre correspondant

Rome. — Le vote du 10 juin a accéléré le débat politique en Italie. *Chaque parti convoque ses instances dirigeantes pour en tirer les conclusions et définir son attitude dans la crise gouvernementale.* On note l'euphorie des formations « laïques », sociale-démocrate et libérale notamment, qui commencent à poser leurs exigences, tandis qu'une certaine agitation se manifeste au sein des deux grands partis, qui sont aussi les deux grands perdants de ce scrutin. Si la droite démocrate chrétienne réclame un congrès immédiat, des changements d'hommes seraient envisagés à la direction du parti communiste.

Le P.C.I. est doublement déçu : de son résultat, qui lui a fait perdre sept cent soixante-dix mille voix supplémentaires par rapport aux élections législatives des 3 et 4 juin ; mais aussi de la physionomie du nouveau Parlement de Strasbourg, *où « dominent des forces qui chercheront à faire prévaloir dans la C.E.E. la défense des grands groupes capitalistes et des Etats les plus forts, au détriment des travailleurs et des pays les plus faibles ».* Cela dit, le P.C.I. ne doit pas être mécontent d'avoir augmenté sa force relative au sein de la gauche européenne. Avec vingt-quatre *députés* sur *quarante-quatre*, il dominera le groupe communiste et pourra parler haut aux socialistes et aux sociaux-démocrates.

Les parlementaires italiens de Strasbourg représentent parfaitement leur pays. Ils ont été désignés par 86 % de l'électorat, même si les suffrages nuls ou blancs atteignent le chiffre d'un million (un tiers de moins qu'aux élections législatives), *et ils* appartiennent à dix formations politiques différentes. L'éventail va, en effet, de M. Pino Romualdi, le dirigeant le plus dur de l'extrême droite, à M. Mario Capanna, qui fut le « *Cohn-Bendit italien* » en 1968. En revanche, les mouvements régionalistes seront *faiblement* représentés, à l'exception du parti sud-tyrolien, qui aura un député en la personne de M. Joachim Dalsass.

Sur quatre-vingt-un députés italiens, on ne compte qu'une dizaine de femmes. Plus de la *moitié* d'entre elles *sont* communistes. Aucune n'a été élue dans la partie sud du pays. *C'est* d'ailleurs dans ces deux circonscriptions, les plus méridionales *de la Communauté européenne*, que la participation au vote a été la plus faible.

Le scrutin du 10 juin a toutefois réservé quelques surprises, dans la mesure où les listes se *présentaient par ordre* alphabétique, avec seulement deux ou trois noms importants *en tête. Les* électeurs pouvaient indiquer leurs préférences, et c'est la raison pour laquelle le dépouillement est très long.

Des personnalités battues

Principal exclu : l'octogénaire Mario Scelba, ancien ministre démocrate-chrétien, qui fut le symbole de la répression policière dans les années 50. Les électeurs de Sicile lui ont préféré trois obscurs colistiers qui ont obtenu plus de « *votes de préférence* » que lui. Les Siciliens *n'ont* pas élu non plus « leur » écrivain Leornado Sciasca, qui s'est cependant rattrapé dans un collège nordiste. Parmi les autres personnalités battues, Mme Maria-Antonietta Macciochi, professeur à l'université de Vincennes, qui avait néanmoins *obtenu un siège* à la Chambre des députés la semaine précédente ; *le général Vito Miceli*, ancien chef des services secrets, relevé de ses fonctions après avoir été soupçonné de complot, et candidat d'extrême droite ; le metteur en scène Giorgio Strehler, qui se présentait sur les listes *socialistes* (*mais* qui aurait encore une chance d'être *élu lors de la répartition définitive des sièges*) ; l'ancien ambassadeur Roberto Ducci (démocrate - chrétien) ; l'architecte Bruno *Zevi* (*socialiste*) ; le *couturier* Emilio Pucci (libéral) ; et le président de la Biennale de Venise, Giuseppe Galasso (républicain).

Son prédécesseur, M. Carlo Ripa Di Meana, a eu plus de chance : il est élu sur une liste socialiste, comme d'ailleurs M. Jiri Pelikan, ancien directeur de Radio-Prague. Le Parlement de Strasbourg comptera aussi M. Altiero Spinelli, ancien commissaire des Communautés européennes (communiste), des industriels, comme le célèbre carrossier Pininfarina, des syndicalistes (Mme Fabrizia Baduel Glorioso et M. Mario Dido) ; plusieurs journalistes, dont M. Gustavo Selva, directeur des informations de la 2e chaîne de la R.A.I.

Ce dernier — très contesté par la gauche, qui lui reproche son anticommunisme *militant* — a « fait un malheur » en obtenant 391 000 « votes de préférence » dans le collège nord-est. Il a même devancé le président de la démocratie chrétienne, M. Flaminio Piccoli (263 000), lui-même suivi de M. Mariano Rumor, président des démocrates-chrétiens européens (224 000).

Bon résultat également pour M. Bettino Craxi, *secrétaire général* du parti socialiste, mais plus encore pour M. Giorgio Almirante, leader de l'extrême droite, qui a obtenu — dans un autre collège — deux fois plus de voix. Les dirigeants communistes (MM. Berlinguer, Amendola, Pajetta et Segre) se défendent bien, comme *on pouvait le prévoir. Ils sont* cependant distancé par le secrétaire général de la Démocratie chrétienne, M. Benigno Zaccagnini (737 000), qui avait besoin d'un tel succès pour s'affirmer au sein de son parti. Le record absolu *est battu* par M. Emilio Colombo (860 000), qui était *d'ailleurs le président* de l'Assemblée européenne sortante.

ROBERT SOLÉ.

IRLANDE

Une sévère défaite pour le gouvernement

Les opérations de dépouillement sont bien lentes en République d'Irlande, en raison de la complexité du mode de scrutin. Mardi 12 juin, les noms de neuf députés sur quinze sont connus : deux du *Fianna Fail*, la formation du premier ministre, deux du Fine Gael, parti centriste d'*opposition*, trois travaillistes et deux non-inscrits. Ce scrutin marque un échec sévère pour le parti gouvernemental, qui obtient au total *39,68 %* des suffrages et qui, en définitive, pourrait avoir cinq ou six députés.

De notre correspondant

Dublin. — Les résultats des *élections européennes ont été*, pour le premier ministre, M. Jack *Lynch*, un choc encore plus grand que ne l'avait été celui des municipales d'il y a quelques jours. Il a subi une défaite écrasante, notamment dans la capitale, où il a obtenu 28 % des *suffrages*. Son parti Fianna Fail, qui, aux élections législatives de 1977, avait remporté le succès le plus éclatant qu'un parti ait obtenu depuis la fondation de l'Etat — il *avait, avec 56 % des suffrages*, enlevé quatre-vingt-quatre sièges sur cent quarante-huit, — espérait se tailler la part du lion dans la représentation irlandaise au Parlement européen. Il n'en aura que le tiers. A mi-chemin de son mandat, c'est pour lui un sévère avertissement.

Il est vrai que les élections européennes se sont déroulées à un moment peu propice pour le *gouvernement*. Depuis le début de l'année les difficultés ont surgi les unes après les *autres. En* mars, il y eut la plus grande manifestation d'ouvriers que l'on ait jamais vue dans la capitale, contre les injustices du fisc. Puis il y a cette grève des P.T.T. qui dure depuis quatre mois et qui, *apparemment, faute de concessions* suffisantes du gouvernement *aux employés*, — ils revendiquent une augmentation de salaire de l'ordre de 30 %, — n'est pas près de finir. Le rejet, le mois dernier, pour la première fois depuis 1970, de l'accord salarial national par une majorité de *syndicats*, a également entamé le crédit du gouvernement. La pénurie d'essence est *venue* s'ajouter à *tous* ces ennuis, contribuant au malaise général et étayant la thèse selon laquelle le gouvernement de M. Lynch est défaillant. Les élections municipales et européennes du 7 juin *ont donné à la population* l'occasion de marquer son mécontentement.

Le principal parti de l'opposition, le Fine Gael centriste de M. Garret *Fitzgerald* a, bien entendu, tiré profit de ce mécontentement. Pour la première fois depuis quarante ans, environ le tiers de l'électorat de la capitale, *s'est* prononcé pour cette formation traditionnellement associée *aux grands* agriculteurs et aux professions libérales. Mais c'est le succès du parti travailliste de M. Frank Cluskey, qui pourrait finalement emporter quatre sièges dont deux dans la capitale, qui est la caractéristique la plus remarquable de ce scrutin.

Ce parti qui, en raison de la structure économique du pays et pour des raisons historiques, est *demeuré très à l'ombre des deux* grands partis centristes n'avait obtenu que dix-sept des *cent* quarante-huit sièges aux élections législatives de 1977. Sa participation avec le parti centriste Fine Gael au gouvernement de M. Cosgrave entre 1973 et 1977 l'avait considérablement affaibli.

Le système de représentation proportionnelle, qui par le passé le désavantageait, lui a cette fois profité. Il a aussi bénéficié du fait que la nature du scrutin a permis à de nombreux électeurs de rompre avec leurs traditions, *et il a pu présenter des candidats* très connu sur le plan national *qui ont contribué* à l'échec du gouvernement.

Le gouvernement a été également mis *en difficulté* par des indépendants. M. Neil Planey, l'ancien *ministre* du parti Fianna Fail, dont il a été *exclu* en 1971 après *avoir été accusé* d'avoir importé des armes pour l'organisation *nationaliste extrémiste* IRA, a obtenu le plus grand *nombre de voix dans sa circonscription* de Connaught-Ulster : *la majorité de ces suffrages* venaient de gens qui votent d'habitude pour le parti de M. Lynch. Un phénomène similaire s'est produit dans la circonscription de Munster, dans le Sud, où se présentait l'ancien chef de l'organisation des agriculteurs (IFA), M. Tom Maher.

JOE MULHOLLAND.

Les trois rôles du député

(Suite de la première page.)

La fonction de tribune tenue par *l'Assemblée* sera cependant limitée d'emblée par le jeu de la loi électorale française et *allemande* : la clause des 5 %, tout à fait justifiée pour l'élection d'une Assemblée, dont doit *sortir un* gouvernement fondé sur une majorité stable, n'avait aucune raison d'être, sauf l'intérêt conjoint des grandes *formations*, dès lors qu'il s'agissait d'élire précisément une Assemblée sans prise sur l'exécutif.

Pour que l'Assemblée devienne une *réalité vivante, il faut et il suffit que* ses membres — et tout particulièrement ses membres français — se rendent compte, en *négligeant* les outrances de la campagne électorale, *qu'ils ont chacun trois rôles à jouer*, même si ces rôles peuvent parfois entrer en conflit.

Le député de l'Assemblée européenne appartient à sa nation, à son parti et à l'Europe de la Communauté. Que la discipline de vote imposée par le parti qui l'a fait élire *soit forte ou non ne change* pas la nature de ces trois rôles. Sur telle question, les députés français des divers groupes auront la même réaction. Sur telle autre, les regroupements *seront transnationaux* ; *plus* exactement, les groupes parlementaires (*le communiste, le socialiste*, etc.) rempliront leur fonction normale : les divergences entre P.C.F. et P.C.I., entre P.S. *français* et social-démocratie allemande, n'empêcheront *pas des prises de position des communistes* en tant que tels, des socia*listes en tant que tels, tantôt pour s'affronter, tantôt comme* éléments d'une « gauche » contre une « droite ». Sur telle autre *question*, enfin, quand il s'agira du tiers-monde ou des *Etats-Unis*, par exemple, il est vraisemblable que des prises de position d'une collectivité européenne se *feront jour*.

Il est probable, en effet, que le simple *exercice de la fonction de député européen aura une vertu pédagogique*, même et surtout sur les élus appartenant aux formations les plus hostiles à l'idée européenne. Ils ont eu tendance, avant les élections, à défi*nir l'Europe* comme ce que *la* théorie des jeux appelle un jeu à somme nulle : tout ce que l'un des joueurs gagne est nécessairement perdu par un autre ; tout avantage s'arrache en obtenant *une* concession d'un autre. Ils découvriront que l'Europe permet précisément un jeu à somme non nulle, un jeu où la collectivité des joueurs est gagnante *parce que la somme des concessions* produit un avantage commun supérieur à cette somme.

Face aux dangers communs, face aux chances communes, l'Europe de la C.E.E. *peut* ainsi *favoriser* l'ensemble des nations et des courants idéologiques qui la composent. Cela n'empêche pas les affrontements internes. Mais ils seront précisément internes. Aux députés de l'Assemblée européenne de le comprendre et de *le faire comprendre*.

ALFRED GROSSER.

PAYS-BAS

Les socialistes ont perdu la bataille

De notre correspondant

Amsterdam. — Des élections, pour quoi faire ? C'est la question qui reste ouverte pour une grande partie de l'électorat néerlandais, pourtant connu pour un certain civisme électoral.

Toutes les campagnes, officielles et officieuses, afin d'inciter la population à voter n'ont pas abouti à une participation plus élevée que 57 % des inscrits. C'est surtout la gauche qui a fait les frais des abstentions, tandis que les chrétiens-démocrates, le parti gouvernemental centriste du premier *ministre*, M. Van Agt, gagnaient quatre points par rapport aux *élections législatives de 1977* (31,9 à 35,6 %), les socialistes, parti de l'opposition, perdent nettement la bataille et le titre de premier parti néerlandais, et ils tombent de 33,8 % à 30,4 % des voix. Les libéraux (parti de droite) partenaires dans la coalition gouvernementale, baissent *légèrement* de 18 % à 16,4 %. Mais les sondages *prévoyaient* une chute *plus* importante. Le parti « Démocrates 66 » (parti comparable aux radicaux de gauche français, mais sans alliance avec les socialistes) est le seul vrai vainqueur avec 9,03 % contre 5,4 % en 1977 aux législatives. Les petits partis de gauche et de droite se sont maintenus *mais n'ont pas obtenu* de siège (un minimum de 4 % des *voix était exigible*).

Comment expliquer le peu d'intérêt d'un électorat réputé très « pro-européen » ? D'abord par l'incompréhension de ce qui se passe à Bruxelles et aussi, par l'absence d'un vrai débat politique pendant *la campagne électorale*. Les passions n'ont pas monté aux Pays-Bas comme ce fut le cas en France. Les chrétiens-démocrates et les libéraux ont voulu éviter de parler politique nationale dans une période où le gouvernement de M. Van Agt est en grande difficulté, surtout sur le plan économique et social. Les socialistes, sous la direction du chef de l'opposition, M. Den Uyl, qui voulait « nationaliser » le débat, sans le dire, n'ont pas réussi non plus.

En fait, on ne peut tirer des conclusions nationales d'un vote dans lequel la classe politique s'est manifestement bercée de l'idée que l'Europe tout court pouvait encore intéresser les masses.

(Intérim.)

LES ÉLUS

PARTI DES TRAVAILLEURS (socialiste)

ANNE VONDELING (1916), président du Parlement néerlandais, ancien ministre des finances et de l'agriculture, ancien président du parti socialiste.
Mme IEN VAN DEN HEUVEL (1927), président du parti socialiste de 1974 à 1979.
PIET DANKERT, membre du *Parlement*.
JOHAN VAN MINNEN (1932), *ancien journaliste* à la *télévision*.
VIM ALBERS (1920), membre de l'ancienne Assemblée européenne.
Mme ANNIE KROWEL, membre de l'ancienne Assemblée européenne.
BOB COHEN (1930), haut fonctionnaire *européen*.
HEMMO MUNTING (1938), économiste, président de la Fondation européenne pour l'environnement.
EISSO WOLTJER (1942), ingénieur agronome.

CHRÉTIENS DÉMOCRATES

BOUKE BEUMER, économiste, membre du Parlement néerlandais.
VIM VERGEER (1926), président du parti catholique populaire néerlandais, ancien échevin d'Utrecht.
TEUN TOLMAN (1924), spécialiste des questions agricoles, membre de l'ancienne Assemblée européenne.
Mme BOOT, membre du parti catholique populaire.
HARRY NOTENBOOM (1926), membre de l'ancienne Assemblée européenne.
SJOUKE JONKER, ancien chef de cabinet de M. Mansholt, membre du Comité économique et social de la C.E.E. où il représente le patronat néerlandais.
FRANS VAN DER GUN (1919), ancien syndicaliste chrétien, membre de l'ancienne Assemblée européenne.
JEAN PENDERS (1936), collaborateur du Conseil scientifique du gouvernement.
Mme MAY-WEGGEN.
JAN JANSSEN VAN RAAY.

PARTI LIBÉRAL

CORNELIS BERKHOUWER (1919), *ancien président du Parlement de* Strasbourg.
HANS NORD (1919), avocat ; depuis 1962, secrétaire général de l'Assemblée de Strasbourg.
HENDRIK LOUWES (1921), agriculteur.
A. GEURTSEN (1926), avocat.

DÉMOCRATES 66

AAR DE GOEDE, ancien secrétaire d'Etat aux finances (1973-1978), inspecteur des impôts.
Mlle SUSANNE DEKKER, *fonctionnaire du ministère des* affaires économiques.

La bataille pour la présidence de l'Assemblée s'annonce serrée

L'Assemblée européenne élue le 10 juin tiendra sa première réunion au Palais du Conseil de l'Europe à *Strasbourg le 17 juillet. En l'absence* de résultats définitifs pour les quinze sièges d'Irlande, où le mode de *scrutin* est *particulièrement* complexe, la composition prévisible des groupes de l'Assemblée devrait être la suivante : socialistes : 108, démocrates-chrétiens : 102, conservateurs : 63, communistes : 44, libéraux : 40, démocrates européens de progrès (où siège le R.P.R.) : 16, *divers* : 22.

La première séance sera, selon l'usage, présidée par le doyen d'âge, Mme Louise Weiss, quatre-vingt-deux ans (liste DIFE). L'Assemblée élira ensuite son président : *elle tiendra* le 18 une séance solennelle au cours de laquelle le président élu prononcera *un discours auquel répondront* les présidents des autres institutions. L'Assemblée élira alors ses *douze vice-présidents et les membres* des douze commissions. Elle *fixera la date — en septembre —* et l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

Rappelons que si les traités ne *prévoient* qu'une *session annuelle*, l'Assemblée est libre de sa durée et de son fractionnement. La précédente Assemblée siégeait, en fait, une semaine par mois sauf pendant les vacances. *Elle est maîtresse* de son ordre du jour.

La première bataille politique sera donc celle de la présidence. *Le* président de l'Assemblée doit recueillir la majorité absolue des votants des *trois premiers tours. Si un quatrième* tour est nécessaire, seuls restent en lice les deux premiers du troisième.

M. J.-F. Pintat, qui présidait jusqu'ici le groupe libéral de l'Assemblée européenne, a déclaré lundi *que les groupes démocrate-chrétien*, libéral et conservateur étaient d'accord pour désigner un libéral et que la *candidature* de Mme Simone Veil (qui a l'intention de ne pas s'affilier *à un groupe et dont les troupes se* partageront sans doute entre le groupe libéral et le groupe démo*crate chrétien*) *serait accueillie avec* sympathie.

Elle aura cependant quelques concurrents très sérieux, tous anciens chefs de gouvernement : M. Willy Brandt (Allemagne fédérale, socialiste), M. Léo Tindemans (Belgique, démocrate-chrétien), M. Gaston *Thorn (Luxembourg, libéral)*, M. Emilio Colombo (Italie, démocrate-chrétien, président de l'Assemblée sortante).

La bataille sera d'ailleurs très engagée, bien avant que l'Assemblée se réunisse. Tous les groupes, à l'exception des communistes et des démocrates européens de progrès, se réuniront à Luxembourg entre le 9 et le 13 juillet. C'est alors que *se marchanderont la présidence et les* vice-présidences de l'Assemblée, la composition des commissions et celles de leurs bureaux.

MAURICE DELARUE.

DANS LA PRESSE EUROPÉENNE

« DAILY TELEGRAPH » (Londres, conservateur) : « L'ignorance des enjeux. »

« La faible participation électorale n'indique pas tant un sentiment anticommunautaire qu'une ignorance très compréhensible des enjeux ou même la conscience qu'il n'y a pas de véritable problème. Dans cinq ans cette indifférence n'existera plus ou, si elle existe, le Parlement européen sera tranquillement enterré. Il est réconfortant que, par contraste avec l'ancienne Assemblée européenne désignée, ce nouveau Parlement, plus vigoureux, disposera d'un net avantage des partis du centre droit sur les forces conjointes des socialistes et des communistes. »

« GUARDIAN » (Londres, libéral) : « La faute des travaillistes. »

« Par leur incapacité d'accepter ces élections alors qu'elles étaient devenues inévitables, par leur campagne faible et peu inspirée, par leur impuissance à trouver plus qu'une poignée de candidats d'une certaine réputation, les travaillistes ont diminué la représentation socialiste dans le nouveau Parlement et, en n'ayant pas accepté la représentation proportionnelle, ils l'ont encore affaiblie davantage. »

« LA LIBRE BELGIQUE » (Bruxelles, conservateur) : « L'Europe ne sera pas socialiste avant longtemps. »

« Le Parlement européen aura suscité davantage d'intérêt chez les électeurs des Neuf que les élections présidentielles chez les électeurs américains. (...) Les anti-européens n'ont remporté de victoire dans aucun pays où s'est instauré un débat pour ou contre la Communauté. En Grande-Bretagne, les travaillistes ont, en fait, payé leur opposition au Marché commun. (...) L'Europe ne sera pas socialiste avant longtemps. (...) D'une façon générale, il faut d'ailleurs se demander si l'idée socialiste n'est pas en recul dans l'ensemble de l'Europe. »

DIE WELT (Hambourg indépendant) : « L'Europe de tous les Européens. »

« Si l'on va au fond des choses, on doit constater que cette première élection directe d'un Parlement européen témoigne de l'indomptable vitalité spirituelle du Vieux Continent. C'est vrai malgré toutes les réserves légitimes qui peuvent être faites quant à l'exiguïté des compétences attribuées à ce Parlement (...). Pestons tant que l'on voudra contre les eurocrates et les excédents laitiers : c'est dans son passé et dans la richesse de ses traditions que les peuples des Neuf puisent leur énergie et la force de définir ensemble leur avenir. Et l'Europe qui s'est rendue aux urnes dimanche a également voté par procuration pour tous les pays qui n'ont pas le droit de s'y joindre, comme nous l'a rappelé la vision d'une grande Europe chrétienne développée par le pape durant son voyage en Pologne. »

MADRID : une grande aventure

De notre correspondant

Madrid. — L'Espagne ne fait pas partie de la Communauté européenne, et le chemin de son adhésion est semé d'obstacles. Pourtant, la presse a accordé à l'élection du Parlement européen une place exceptionnelle. De nombreuses enquêtes ont expliqué aux lecteurs l'importance du scrutin. Les rares journaux qui paraissent le lundi ont évidemment souligné la victoire du parti giscardien. Mais le niveau élevé des abstentions, surtout en Europe du Nord, a été *commenté* avec mélancolie dans un pays qui attend avec une « *émotion excessive* », selon l'éditorialiste de *Pueblo* (gouvernemental), son entrée dans le futur club des Douze.

Pueblo estime encore qu'il ne faut pas s'attendre à une « *révolution fédéraliste* » ni à la « *naissance d'une super-nation capable de restaurer la gloire de Charlemagne* ». Tout en invitant à apprécier avec exactitude ce nouveau Parlement dont les pouvoirs seront limités, il se demande pourtant si « *l'Europe mercantile ne finira pas par se transformer en une grande aventure* ». De toute façon, dit-il, ces élections ont ouvert « *un chemin nouveau qui aboutira à une solution historique de dimension énorme* ».

Ya (catholique conservateur) écrit pour sa part : « *Nous ne savons pas si l'invention fonctionnera, mais (...) elle peut marquer de façon spectaculaire l'histoire de l'Europe contemporaine. Bien que peu d'Européens aient une idée claire de l'Europe d'aujourd'hui, faute pour leurs dirigeants d'avoir su éveiller une véritable conscience communautaire, il faut espérer que les députés de la nouvelle assemblée seront à la hauteur des circonstances et ne se serviront pas à des fins purement nationales d'une tribune privilégiée où seuls doivent être débattus les problèmes européens. Face au géant nord-américain, l'Europe doit acquérir une dimension politique et économique similaire pour tenir son rôle dans les affaires mondiales...* » — C. V.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. CHIRAC ET SES CONTESTATAIRES

Le R.P.R. ne s'identifie plus au gaullisme

estime M. Nungesser

M. Jacques Chirac devait présider mardi 12 juin une réunion conjointe du conseil politique du R.P.R. et du bureau du groupe parlementaire, puis participer à une réunion plénière de ce groupe.

Le président du R.P.R. a affirmé, lundi soir, à Antenne 2 : *« Je ne vois pas les raisons qui me pousseraient à changer quelque chose (à mon attitude). Nous avons peur que la politique européenne du gouvernement mette en cause les intérêts de la France et nous dénonçons et craignons les conséquences d'une politique économique et sociale qui semble adopter comme inéluctable une augmentation massive du chômage. »*

Il a ainsi voulu rappeler qu'il ne renierait pas les positions qu'il a prises depuis plusieurs mois, quitte à gommer les aspérités dans leur formulation, alors que certains élus R.P.R., et surtout les membres du gouvernement, lui reprochent son attitude. M. Chirac a aussi évoqué la contestation dont il est l'objet au sein du groupe parlementaire, en disant, à TF 1 : *« Parmi les gaullistes, qui forment un rassemblement, il y a de nombreuses tendances. Il y a ceux qui, au nom d'une certaine idée de la France que nous a enseignée le général de Gaulle, ne verraient que des avantages à ce que nous passions dans l'opposition. Il y a ceux qui, au contraire, plus tentés par les avantages et le confort du pouvoir, considèrent que nous devrions être beaucoup plus alignés et constituer en quelque sorte une quatrième composante de l'U.D.F. Ce sont des mouvements marginaux et qui sont irresponsables. Nous assumerons notre idée de la France à l'intérieur de la majorité. »*

M. Chirac a voulu ainsi viser ceux qui lui reprochent son comportement à l'égard du gouvernement et de sa politique et qui s'apprêtaient à le mettre en cause au cours des réunions de mardi, auxquelles M. Chaban-Delmas, qui n'y participait plus depuis plusieurs semaines, a décidé de se rendre.

L'offensive des contestataires s'est découverte lundi au grand jour dans plusieurs réunions de tendances. M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, avait convié à déjeuner à l'hôtel de Cassay les six ministres issus du R.P.R. en compagnie de M. Olivier Guichard, député de Loire-Atlantique. Un projet de déclaration commune, comme celles qu'ils avaient déjà publiées le 9 avril et le 31 mai, devait être évoqué, de même qu'avait été envisagé il y a plusieurs jours l'éventualité d'un texte signé de certains anciens secrétaires généraux du mouvement gaulliste pour mettre en garde M. Chirac.

Dans l'après-midi, M. Roland Nungesser, député du Val-de-Marne, au nom de l'association Carrefour du gaullisme, réunissait six députés R.P.R., MM. Guichard, Guéna (Dordogne), Ribes (Yvelines), Baumel (Hauts-de-Seine), Sourdille (Ardennes) et Cointat (Ille-et-Vilaine), ainsi que M. Sanguinetti et quelques personnalités, et lançait devant la presse un *« appel au regroupement des gaullistes »*, estimant que : *« Le R.P.R. ne s'identifie plus aux yeux des Français au gaullisme ».*

M. Nungesser ajoutait : *« Beaucoup d'erreurs ont été commises dans l'orientation du mouvement, des initiatives malencontreuses ont été prises sans consultation, une certaine forme d'intolérance a abouti à des exclusives, sinon même à des exclusions. »* Cette dernière allusion visait évidemment les sanctions disciplinaires prises contre M. Peyrefitte après sa réaction à l'appel de Cochin (*le Monde* des1 2 et 22 décemrbe 1978). Il demandait que le R.P.R. *« réforme ses structures et ses méthodes ».*

De son côté, M. Michel Cointat indiquait dans un communiqué : *« Jacques Chirac aurait mieux fait de m'écouter plutôt que de me prendre pour un contestataire. »* Et il proposait *« une réflexion sur la démocratie au sein du mouvement et sur la règle du jeu au sein de la majorité ».*

Groupe parlementaire troublé

Les accusations ainsi portées contre M. Chirac révèlent bien le trouble qui existe dans une partie du groupe parlementaire R.P.R. Les députés, déçus par le piètre score réalisé par la liste DIFE, en rendent responsables non seulement le maire de Paris, mais aussi ses conseillers. Le départ de M. Pierre Juillet et surtout de Mme Marie-France Garaud sera susceptible d'apaiser certains, alors que d'autres voient en eux de simples boucs émissaires. La plupart des députés reprochent à M. Chirac non pas la ligne politique ni les choix fondamentaux faits par le mouvement, mais ses initiatives tactiques, la forme de ses interventions, le ton de ses critiques, ses décisions qui ressemblent parfois à des improvisations. Ils souhaitent moins de précipitation et plus de réflexion, moins de menaces et plus de concertation.

Ceux-là, qui semblent être les plus nombreux, ne veulent ni d'une rupture dans la majorité ni d'une séparation avec M. Chirac. Une minorité, en revanche, considère que le R.P.R. doit être prêt à user de sa force politique pour faire aboutir ses choix, en provoquant au besoin une crise dans la majorité — ce que M. Chirac repousse énergiquement, — au risque même d'un éclatement du groupe, dont une partie passerait ainsi à l'opposition au chef de l'État et constituerait un éventuel recours.

Une autre tendance, enfin, plus feutrée, estime qu'une collaboration moins agitée avec l'U.D.F. et l'Elysée — qui seraient prêts à faire des gestes significatifs en ce sens — ne pourrait s'établir qu'après que M. Chirac aurait quitté la présidence du R.P.R. ou tout au moins pris ses distances avec le mouvement.

M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'État auprès de M. Peyrefitte, ministre de la justice, a évoqué sans nuance cette éventualité en disant lundi : *« Au sein du R.P.R., il y a le gaullisme, le chiraquisme, et le chiraquisme ce n'est pas le gaullisme. Cela ne remet pas forcément en cause la présence de Jacques Chirac à la tête du R.P.R. mais cela va imposer des reclassements et des révisions avant l'échéance de 1981. »*

Toutefois M. Olivier Guichard a été plus subtil en déclarant, lundi à Antenne 2, que le départ de M. Chirac de la présidence du R.P.R. ne se posait pas *« puisqu'il a été élu pour deux ans »*, ajoutant cependant : *« Du reste, c'est une affaire qui ne regarde que les instances du mouvement. »*

Certains députés, proches des ministres R.P.R., n'en suggèrent pas moins que M. Yves Guéna, démissionnaire en mars dernier de son poste de conseiller politique du mouvement, serait tout désigné pour succéder à M. Chirac, si celui-ci, sur une pression suffisamment forte d'un grand nombre de députés, se démettait de sa présidence. Ils imaginent même que le député de la Dordogne pourrait très bien au premier tour des élections présidentielles de 1981 faire un candidat R.P.R. fort présentable, qui fixerait les voix gaullistes pour les rabattre sur M. Giscard d'Estaing au second tour. Ils assurent en effet que, dans la perspective de cette élection, le président de la République ne souhaite pas voir éclater le R.P.R., ce qui donnerait naissance à un « noyau dur », mais qu'il ne veut pas non plus être contraint de composer avec son ancien premir ministree. Ces tendances extrêmes sont sans doute encore marginales, car la grande majorité des élus gaullistes ne rêvent que de cohésion renforcée, de concertation organisée et de compagnonnage retrouvé. M. Chirac devait mardi, s'efforcer de leur donner des raisons d'y croire encore.

ANDRÉ PASSERON.

M. Pierre Juillet se démet de ses fonctions de conseiller de M. Chirac

En date du samedi 9 juin, M. Pierre Juillet a remis à M. Alain Devaquet, secrétaire général du Rassemblement pour la République, la lettre dont voici le texte intégral :

« Monsieur le secrétaire général,

» Vous voudrez bien faire part au président du Rassemblement pour la République de ma volonté de mettre fin à mes fonctions de conseiller.

» Après avoir participé, comme j'estimais devoir le faire, aux consultations nationales qui, ces dernières années, ont engagé l'avenir du pays, j'ai décidé de cesser toute activité politique.

» Je vous prie de bien vouloir rendre publique cette lettre dès le lundi 11 juin.

» Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'assurance de ma considération et l'expression de mes sentiments très dévoués. »

Ce n'est pas la première fois que M. Pierre Juillet, conseiller personnel de M. Jacques Chirac, prend du champ. A plusieurs reprises, alors qu'il était conseiller auprès de Georges Pompidou, alors président de la République, puis auprès de M. Chirac, tant à l'Hôtel Matignon qu'au R.P.R., M. Juillet avait dans le passé pris ses distances, notamment au lendemain des échéances électorales nationales. Mais pour la première fois, cette fois-ci, M. Juillet a tenu à rendre publique sa décision par une lettre remise dès samedi 9 juin à M. Devaquet, secrétaire général du R.P.R., voulant ainsi souligner que, si sa démission est liée au scrutin qui vient de se dérouler, elle n'est pas motivée par le résultat obtenu par le R.P.R.

En donnant à son départ cette forme, M. Juillet a voulu faire les choses ouvertement et se retirer sans ambiguïté. Il aide ainsi M. Chirac à donner un gage à ceux qui, au R.P.R., et notamment au sein du groupe parlementaire, critiquaient — souvent violemment — le rôle et l'influence des « conseillers occultes » dont le départ était prévu dès avant l'élection européenne (le Monde *du 8 juin).*

A. P.

● M. JEAN CHARBONNEL, maire de Brive, président de la Fédération des républicains de progrès, a déclaré : *« Pour les gaullistes d'opposition qui ont été les premiers et les plus constants partisans de cette attitude, un taux aussi important* [d'abstentions] *apparaît comme un témoignage particulièrement positif de la volonté des Français de ne pas s'associer à une opération dont ils avaient dénoncé les graves ambiguïtés. Il faut également noter le recul sensible du R.P.R. Mais ce n'est pas l'échec du gaullisme. Beaucoup d'électeurs, restés fidèles à l'enseignement du général de Gaulle, ont voté, à cette occasion du moins, pour le parti du président, qui s'affirmait dans le droit fil de leur tradition. Beaucoup, surtout, ont refusé de participer à un scrutin qui leur semblait mettre en cause, dans la plus extrême confusion, le destin de la nation. C'est en tenant compte de ce double phénomène qu'il faudra demain reconstruire le gaullisme, autour des thèmes majeurs du respect des institutions, du progrès social et de la sauvegarde de l'indépendance nationale. »*

Lectures et leçons

(Suite de la première page.)

Les gaullistes et, dans une moindre mesure, les socialistes ont paru l'oublier. Les uns et les autres ont également pâti de leurs divisions. Mal remis d'un congrès qui aurait dû être celui de l'unité et ne l'a pas été, le parti socialiste n'a pu mobiliser tous ses adhérents ni tous ses électeurs. Empêtrés dan s ses contradictions, soit internes, soit à l'égard du pouvoir, le mouvement gaulliste a cru pouvoir y échapper par des éclats et des « sorties » qui ont inquiété. Peut-on impunément condamner toute une politique, non seulement européenne, mais économique, sociale, monétaire, et refuser obstinément de censurer le gouvernement et, à travers lui, le président ?

Une des lectures du scrutin permet, il est vrai, de conclure au rejet de cette politique par les trois quarts du pays puisque seule la liste de Mme Veil l'a défendue contre les gaullistes, les socialistes, les communistes et les autres. On le savait déjà à travers tous les sondages ; on le sait mieu xencore : en ce domaine, le premier ministre n'a pas la confiance de la majorité de l'opinion, encore qu'il soit injuste de distinguer sa politique de celle du président pour épargner ce dernier.

Une lecture purement européenne du scrutin est plus satisfaisante pour le pouvoir dans la mesure où, en théorie, giscardiens et socialistes pourraient se retrouver autour d'une même politique ; ils disposent ensemble de la majorité absolue... le temps d'un scrutin. Pour qu'ils se rejoignent à Strasbourg, à défaut de pouvoir le faire à Paris, il faudrait que le président de la République ressorte de ses tiroirs les innombrables rapports économiques et sociaux qu'il a demandés et acumulés depuis 1974. Et d'où rien, ou presque, n'est sorti.

Les progrès des centristes et des conservateurs dans les neuf pays, les écologistes, souvent inclassables, faisant ici et là, et notamment en France, la balance entre la gauche et la droite, rendent peu probable une évolution politique et culturelle de la Communauté.

Face à la crise et à la violence, les « petites classes moyennes » se tournent plus vers la droite que vers la gauche. Or ce sont elles qui font la balance entre les deux camps, notamment en France.

J. F.

A l'U.D.F. : satisfaction mais pas de triomphalisme

Le conseil national de l'U.D.F. s'est réuni mardi matin 12 juin sous la présidence de M. Jean Lecanuet. Cette séance de travail ne devait pas être consacrée seulement à l'examen de la situation au lendemain des élections européennes; en effet, les instances dirigeantes de la formation arrivaient au terme de leur mandat et devaient être renouvelées. C'était le cas en particulier pour MM. Lecanuet, président, et Michel Pinton, délégué général. Selon toute probabilité, ces deux personnalités devaient se voir reconduites dans leurs fonctions. Le remplacement de M. Lcanuet avait été envisagé il y a quelques semaines, certains responsables ayant fait valoir la nécessité de changer l'image de la direction au lendemain des élections européennes. On aurait alors parlé de candidatures éventuelles comme celles de M. Jean-Pierre Fourcade ou de M. Roger Chinaud. Il semble toutefois que ces projets aient été abandonnés et que le président du C.D.S. soit apparu finalement comme le meilleur candidat à sa propre succession dans la conjoncture actuelle.

Même si les résultats obtenus par la liste de Mme Simone Veil ne correspondent pas aux sondages les plus optimistes publiés avant le scrutin, les dirigeants de l'Union pour la démocratie française s'estiment satisfaits des 27,55 % des suffrages exprimés recueillis par la liste de l'Union pour la France en Europe.

En premier lieu, ce pourcentage lui-même témoigne, à leurs yeux, que l'électorat a « tiré la leçon » de la campagne et marqué sa préférence pour l'alliance giscardienne, lui apportant un taux de suffrages plus important que celui des élections législatives. En outre, les responsables de l'Union considèrent que, sans deux « bavures », ces résultats auraient été nettement meilleurs. D'une part, ils estiment à un demi-point ou un point de pourcentage le volume de voix dont les a privés l'initiative de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, et, d'autre part, une confusion commise par certains électeurs a fait annuler plusieurs milliers (on parle même à l'U.D.F. de dizaines de milliers) de bulletins en faveur de Mme Veil. En effet, la profession de foi de la liste U.F.E. reproduisait la liste elle-même, et des électeurs l'ont mise sous enveloppe à la place du bulletin réglementaire. Les juristes de l'U.D.F. s'emploient actuellement à obtenir que ces votes soient pris en compte.
Machine 8

Le second motif de satisfaction des giscardiens est, bien sûr, le rééquilibrage des forces au sein de la majorité. Ils voient dans l'avantage pris par l'U.D.F. sur le R.P.R. la justification de leurs choix et surtout la pénalisation de l'attitude de M. Jacques Chirac ; sanction qui paraît de bon augure vingt et un mois avant l'élection présidentielle.

Reste que l'alliance du parti républicain, du C.D.S. et du parti radical doit maintenant faire face aux lendemains de ce succès. Pendant trois mois les partis constitutifs ont été contraints de jouer totalement le jeu collectif et de s'effacer devant l'entreprise commune. Cela ne s'est pas toujours fait de gaieté de cœur, et l'on sentait, dès lundi, que le traditionnel « patriotisme de parti » n'était pas loin de se réveiller. C'est le cas notamment au P.R. où, semble-t-il, M. Jacques Blanc s'apprête (à l'occasion du conseil national de la formation convoqué jeudi 14 juin) à relancer l'action de ses troupes d'une manière qui ne sera pas forcément très « fédérale ». Les appareils des partis constitutifs sont bien conscients que certains des dirigeants de l'Union trouveront dans le succès même de l'action commune une raison de relancer l'idée de la fusion. Cette perspective compte de tenaces adversaires aussi bien une de la Bienfaisance (P.R.) que boulevard Saint-Germain (C.D.S.) ou place de Valois (parti radical), mais des personnalités comme M. Jean-Pierre Fourcade et même peut-être comme M. Lecanuet sont comptées maintenant au rang des « fusionnistes ».

L'échec de M. Jean-Jacques Servan-Scheiber renforce la position de ceux qui au parti radical mènent le combat contre l'ancien député de Meurthe-et-Moselle. Ceux-là ont tenté, lundi soir, de faire inscrire à l'ordre du jour du prochain comité directeur, convoqué pour le 22 juin, la question de l'exclusion du président en place. Cette proposition n'a pas été retenue, mais il n'est pas concevable que le sujet ne soit pas longuement débattu lors de cette réunion. Il paraît peu probable qu'un président élu par le congrès du parti puisse être exclu par une autre instance. En revanche, on confirmera sans doute la décision prise le 23 mai dernier et visant à lui laisser son titre tout en le dessaisissant de ses responsabilités concrètes, lesquelles seraient confiées au secrétaire général, M. Didier Bariani, et au bureau.

Le même comité directeur fixera la date du prochain congrès du parti, vraisemblablement à l'automne, sans trop se préoccuper de l'intention, annoncée par M. Servan-Schreiber avant le scrutin, de convoquer lui-même des assises au lendemain des élections européennes. Ce congrès sera, bien sûr, saisi du problème de la succession, pour laquelle il n'est pas exclu que s'affrontent MM. Bariani et Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat. En attendant, MM. Olivier Stirn et Yves Galland ont été désignés pour remplacer M. Servan-Schreiber et Mme Giroud au conseil national de l'U.D.F.

D'une manière plus générale, l'ensemble des responsables et des stratèges giscardiens, à l'U.D.F. comme à l'Elysée, se félicitent des résultats obtenus par Mme Veil.

Certains d'entre eux avaient conçu quelques craintes, avant l'ouverture de la campagne, devant la dégradation de la situation de l'emploi et la convergence de critiques dont était l'objet le gouvernement, aussi bien de la part de l'opposition que de celle du R.P.R. Il est peu vraisemblable toutefois que cette satisfaction donne lieu à un triomphalisme trop marqué. M. Pinton a constaté, lundi, que désormais la voix de M. Chirac aurait « moins de force » au R.P.R., et il a lancé un appel aux gaullistes en vue d'un « dialogue de parti à parti », *mais les choses ne devraient pas aller beaucoup plus loin. A l'Elysée on s'est borné à commenter les chiffres de la participation (qui a été jugée « normale »), mais on se gardait d'émettre un commentaire politique qui aurait été en contradiction avec la thèse officielle selon laquelle le scrutin du 10 juin n'était pas affaire de politique intérieure...*

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Le rapport des forces au sein de la majorité dans les circonscriptions législatives détenues par le R.P.R.

Le vote uninominal majoritaire à deux tours par circonscription et le scrutin de liste nationale à la représentation proportionnelle ne sont pas de même nature. Il n'empêche que, à travers la consultation européenne du 10 juin 1973, s'est jouée une épreuve de force entre les quatre grandes familles politiques et que s'esquisse, désormais, une nouvelle composition de l'échiquier politique. « Le Monde » du 12 juin a déjà donné des éléments de comparaison entre la consultation de 1978 — élections législatives — et celle de 1979. Comme cette dernière a surtout permis d'opérer un reclassement à l'intérieur de la majorité, l'étude des résultats électoraux d'une année à l'autre dans les circonscriptions tenues par des élus du R.P.R. est, de toutes, la plus intéressante.

Le tableau ci-dessous établit donc cette comparaison dans les circonscriptions où ont été élus en 1978 des députés du R.P.R., dont certains sont, depuis, devenus ministres. On lira, sur chaque ligne, le nom du département, le numéro de la circonscription, le nom de l'élu, le pourcentage des voix qu'il a recueillies au premier tour de l'élection législative de 1978, suivi, entre parenthèses, d'un score réalisé par le représentant de l'U.D.F., quand il y en avait un ; la dernière colonne donne, en pourcentage des exprimés, les résultats de la liste DIFE et, entre parenthèses, ceux de la liste U.F.E. en 1979.

Peu nombreuses sont les circonscriptions où le pourcentage des voix recueillies par la liste du R.P.R. est supérieur à celui de la liste de l'U.D.F. C'est le cas dans l'Allier, chez M. Rolland, dans le Cantal, chez MM. Chauvet et Raynal, en Corrèze, chez MM. Bechter et Chirac, en Corse-du-Sud, chez M. de Rocca-Serra, en Haute-Corse, chez MM. Giacomi et Pasquini, dans la Creuse, chez M. Pasty, en Dordogne, chez M. Guéna, à Paris, chez MM. Tiberi, Marcus, Devaquet et de Bénouville, dans les Hauts-de-Seine, chez MM. Gorse et Labbé, et en Guyane, chez M. Riviérez.

Tous les autres députés du R.P.R. peuvent constater que, dans leur circonscription, plus d'électeurs ont voté pour Mme Veil que pour M. Chirac, même chez M. Debré à La Réunion, et qu'un précédent électoral a été ainsi créé à l'U.D.F. — A.L.

DÉPARTEMENT	CIRC.	1978 DÉPUTÉ R.P.R. (et score de l'U.D.F.) %	1979 LISTE DIFE (et score liste U.F.E.) %
AIN	1re	M. BOYON : 26,2 (22)	16,33 (33,30)
ALLIER	1re	M. ROLLAND : 44,5 (0)	20,60 (19,77)
ALPES-MARITIMES	4e	M. AUBERT : 45,1 (0)	19,50 (28,62)
	6e	M. SAUVAIGO : 49,8 (0)	16,57 (32,33)
ARDÈCHE	3e	M. LIOGIER : 25,2 (22,2)	14,85 (31,84)
ARDENNES	3e	M. SOURDILLE : 47,3 (0)	19,94 (24,76)
AUBE	2e	M. DELHALLE : 52,5 (0)	17,36 (27,98)
AVEYRON	3e	M. GODFRAIN : 47,1 (0)	21,40 (30,30)
BOUCHES-DU-R.	1re	M. COMITI : 28,8 (25,3)	19,05 (32,61)
CALVADOS	2e	M. BISSON : 36,4 (13,9)	18,79 (25,57)
CANTAL	1re	M. CHAUVET : 54,5 (0)	29,18(22,75)
	2e	M. RAYNAL : 61,5 (0)	36,91 (23,68)
CHARENTE	2e	M. HARDY : 47,8 (0)	17,47 (26,62)
CHARENTE-M.	5e	M. DE LIPKOWSKI : 32,1 (19,7)	21,00 (28,55)
CHER	2e	M. BOINVILLIERS : 42,9 (0)	15,00 (26,20)
	3e	M. PAPON : 46 (0)	17,40 (24,40)
CORRÈZE	1re	M. BECHTER : 44,9 (0)	35,70 (7,50)
	3e	M. CHIRAC : 54,3 (0)	45,30 (5,40)
CORSE-DU-SUD	1re	M. BOZZI : 29,3 (24,6)	26,94 (30,83)
	2e	M. DE ROCCA-SERRA : 51,7 (0)	31,09 (15,84)
HAUTE-CORSE	1re	M. GIACOMI : 31,2 (19,7)	28,14 (24,15)
	2e	M. PASQUINI : 23,6 (20,1)	40,30 (15,82)
COTE-D'OR	1re	M. POUJADE : 48,6 (0)	16,94 (27,61)
	2e	M. BERGER : 46,8 (0)	16,89 (28,78)
COTES-DU-N.	3e	Mlle DIENESCH : 49,2 (0)	19,69 (26,21)
CREUSE	1re	M. PASTY : 37 (7,9)	27,10 (16,86)
DORDOGNE	1re	M. GUENA : 45,7 (0)	20,65 (17,38)
DOUBS	1re	M. TOURRAIN : 27,5 (21,9)	17,81 (28,89)
EURE	4e	M. TOMASINI : 43,3 (7,8)	19,88 (24,75)
EURE-ET-LOIR	2e	M. TAUGOURDEAU : 24,3 (22,6)	16,18 (29,46)
FINISTÈRE	1re	M. BECAM : 51,2 (0)	15,31 (30,29)
	3e	M. GOASDUFF : 38,6 (28,6)	22,21 (39,53)
	5e	M. MIOSSEC : 32 (15,8)	22,05 (41,32)
	8e	M. CRENN : 26,1 (14,4)	17,55 (31,28)
	7e	M. GUERMEUR : 33,5 (13,6)	19,75 (32,99)
GIRONDE	1re	M. VALLEIX : 44,2 (7)	17,8 (29,6)
	2e	M. CHABAN-DELMAS : 55,3 (0)	19,8 (32,5)
	7e	M. LATAILLADE : 20,8 (19,8)	18 (25,8)
	9e	M. BOULIN : 48,7 (0)	17,8 (24,1)
INDRE	1re	M. AURILLAC : 34 (0)	17,50 (24,50)
	3e	M. MOUROT : 48,6 (0)	18,47 (24,50)
ILLE-ET-VILAINE	1re	M. CRESSARD : 38,9 (10,7)	16,6 (32,03)
	2e	M. LE DOUAREC : 35,7 (16)	15,74 (31,65)
	5e	M. COINTAT : 47,5 (15,8)	19,73 (38,27)
	6e	M. BOURGES : 51,6 (0)	18,77 (31,99)
INDRE-ET-LOIRE	3e	M. CASTAGNOU : 21,8 (14,9)	17,47 (25,43)
	4e	M. VOISIN : 48,1 (0)	15,92 (28,68)
LOIR-ET-CHER	2e	M. CORRÈZE : 30,4 (0)	14,2 (28,5)
LOIRE	2e	M. NEUWIRTH : 32,3 (13,9)	13,84 (31,68)
LOIRE-ATLANTIQUE	1re	M. BOLO : 26,9 (21,6)	16,80 (31,58)
	7e	M. GUICHARD : 52,4 (0)	18,34 (33,88)
	8e	M. RICHARD : 48,5 (7,1)	22,32 (37,66)
LOIRET	2e	M. SALLÉ : 27,9 (16,6)	45,49 ((30,80)
	3e	M. GIRARD : 20,7 (20,6)	18,16 (32,98)
	4e	M. DENIAU : 49,1 (0)	19,54 (27,45)
MAINE-ET-LOIRE	1re	M. NARQUIN : 43 (13)	17,43 (32,71)
	2e	M. FOYER : 54,5 (0)	19,15 (37,05)
	6e	M. LACOMBE : 57,5 (0)	19,16 (35,28)
MANCHE	2e	M. BIZET : 42,5 (32,3)	22,3 (40)
	4e	M. GODEFROY : 45,2 (13,8)	20,80 (37,30)
MARNE	2e	M. FALALA : 39,3 (10,3)	20,68 (26,04)
	3e	M. BERNARD : 29,7 (17,4)	17,37 (30,43)
HAUTE-MARNE	2e	M. DELONG : 39,3 (7,7)	16,29 (26,85)
MAYENNE	3e	M. DE GASTINES : 68,6 (0)	26,04 (36,20)
MORBIHAN	3e	M. CAVAILLÉ : 36,1 (28)	20,5 (34,3)
MOSELLE	2e	M. MASSON : 28,5 (20,1)	16 (34)
	5e	M. SCHVARTZ : 41,8 (15,3)	17,1 (30,3)
	6e	M. BOUSCH : 34,4 (21,20)	18,7 (31)
	8e	M. MESSMER : 54,6 (19,8)	29,7 (35,50)
NORD	3e	M. DEHNNIN : 34,2 (13,2)	14,12 (29,62)
	9e	M. CHARLES : 25,2 (24,8)	15,5 (32,5)
	12e	M. CORNETTE : 43,1 (11,6)	21,1 (26,7)
	16e	M. PRINGALLE : 41,2 (0)	14,7 (21,4)
OISE	1re	M. DASSAULT : 51,1 (0)	17,4 (25,1)
	4e	M. DEHAINE : 36,9 (0)	15,1 (23,9)
	5e	M. MANCEL : 25,3 (22)	19,7 (22,2)
ORNE	1re	M. GOULET : 47,7 (14,8)	22,2 (31,7)
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	2e	M. CAZALET : 39,7 (8)	18,6 (25,9)
	3e	M. INSCHAUSPÉ : 48,3 (20,6)	26,5 (35,8)
	4e	M. MARIE : 51,5 (0)	17,8 (31,2)
BAS-RHIN	2e	M. BORD : 44,5 (0)	14,4 (36,1)
	3e	M. DURR : 28,3 (23,9)	15 (38,1)
	7e	M. GRUSSENMEYER : 67,3 (0)	21,9 (43,5)
	8e	M. SPRAUER : 57,5 (0)	18,6 (40,8)
HAUT-RHIN	2e	M. HABY : 25,9 (32,3)	16,3 (34,7)
	3e	M. WEISENHORN : 42,6 (20,2)	20,5 (32,6)
	5e	M. GISSENGER : 37,1 (16,5)	16,3 (34,1)
RHONE	1re	M. CAILLE : 33,4 (10,2)	14 (29,2)
	3e	M. NOIR : 25,7 (19,8)	16,4 (35,3)
	5e	M. COUSTÉ : 53,9 (9)	17 (37,8)
	12e	M. HAMELIN : 41 (7)	13,8 (31,9)
SAONE-et-LOIRE	4e	M. JARROT : 46,9 (0)	14,6 (24)
SARTHE	1re	M. CHASSEGUET : 54,1 (0)	18,6 (30,6)
	4e	M. PAILLER : 55,4 (0)	17,1 (28,7)
	5e	M. GASCHER : 29 (26,3)	17,1 (30,4)
SAVOIE	2e	M. BARNIER : 49,1 (0)	16,8 (29,3)
PARIS	1re	M. KRIEG : 33,4 (18,7)	25,8 (27,1)
	3e	M. TIBERI : 53,5 (0)	32,9 (22,8)
	4e	M. BAS : 42 (18,6)	23,7 (33,7)
	5e	M. FRÉDÉRIC-DUPONT : 65 (0)	28,3 (39,1)
	6e	M. COUVE DE MURVILLE : 46,6 (20,5)	30,2 (38,8)
	7e	M. KASPEREIT : 45,4 (13,7)	28,5 (29,8)
	8e	M. MARCUS : 42,5 (7)	25,9 (24,2)
	9e	M. DEVAQUET : 30,6 (11,3)	23,2 (23,2)
	10e	M. MARTIN : 33,1 (7,7)	22,6 (23,5)
	12e	M. DE BENOUVILLE : 46,6 (0)	27,7 (24,4)
	15e	M. LANCIEN : 24,2 (17,3)	23,8 (29,4)
	17e	M. MARETTE : 37,8 (15,6)	24,6 (29,6)
	19e	M. ROUX : 36,4 (18)	22,5 (31,7)
	22e	M. DRUON : 38,3 (32,9)	30,4 (28,7)
	23e	M. DE PRÉAUMONT : 38,3 (24,8)	27,1 (35,1)
	24e	Mme MISSOFFE : 46,6 (0)	23,4 (25,4)
	26e	M. LE TAC : 37,2 (10,7)	22,5 (25,7)
	28e	M. FERON : 28,2 (10,6)	20,3 (22,2)
SOMME	2e	M. MASSOUBRE : 27,8 (15,3)	16,5 (23,8)
SEINE-MARITIME	6e	M. RUFENACHT : 43,3 (0)	14,01 (29,01)
	8e	M. FOSSÉ : 48,4 (0)	18,12 (28,91)
	10e	M. DELATRE : 37,5 (17,4)	18,32 (29,15)
SEINE-ET-MARNE	4e	M. PEYREFITTE : 52,2 (0)	18,08 (26,38)
	5e	M. JULIA : 47 (0)	20,07 (29,16)
TARN	2e	M. LIMOUZY : 43,7 (0)	19,66 (25,51)
TARN-ET-GAR.	1re	M. BONHOMME : 47,5 (0)	19,89 (25,10)
VAL-D'OISE	2e	M. DELALANDE : 24,6 (16)	16,2 (25,2)
VAL-DE-MARNE	6e	M. NUNGESSER : 45,5 (0)	17,4 (24,3)
	7e	M. VIVIEN : 26,4 (25,5)	19,8 (29,3)
VENDÉE	2e	M. FORENS : 54,6 (0)	16,8 (33,8)
	3e	M. MAUGER : 36,4 (31,2)	21,5 (36,7)
	4e	M. ANSQUER : 62 (15,3)	25,6 (44,1)
VIENNE	3e	M. LEPERCQ : 31,3 (19,6)	20,2 (25,7)
VOSGES	1re	M. SEGUIN : 32,2 (14,7)	18,3 (27)
	3e	M. BRAUN : 43,6 (8,9)	21,6 (27,1)
YONNE	3e	M. PIOT : 48,6 (0)	19 (27,2)
YVELINES	2e	M. PÉRICARD : 44,5 (11,6)	19,1 (33,8)
	4e	M. LAURIOL : 30,5 (23,9	19,2 (33,9)
	5e	M. PINTE : 29,8 (21,8)	18,6 (34,4)
	6e	M. WAGNER : 33,3 (21,6)	19,7 (29,8)
	7e	M. RIBES : 31 (10,6)	16,2 (25,7)
ESSONNE	2e	M. PONS : 23,5 (19,7)	16,8 (26)
HAUTS-DE-SEINE	2e	M. TRANCHANT : 30,2 (21,4)	20,6 (28,1)
	8e	M. BAUMEL : 41 (13,4)	20,3 (32,1)
	9e	M. LABBÉ : 46,6 (0)	31,2 (18,7)
	10e	M. GORSE : 45,1 (13,1)	32 (22,6)
GUYANE	1re	M. RIVIEREZ : 53,3 (0)	52,90 (32,76)
MARTINIQUE	1re	M. PETIT : 60,6 (0)	34,82 (46,72)
LA RÉUNION	1re	M. DEBRÉ : 63,3 (0)	27,2 (38,87)

M. Barre souligne que la liste de Mme Veil devance celles qui se proposaient d'« obtenir la condamnation » de sa politique

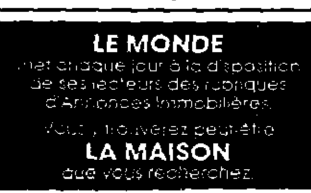
Commentant les résultats du scrutin, lundi soir 11 juin, à l'Elysée, où il avait été reçu, comme chaque lundi, par le chef de l'Etat, M. Raymond Barre a déclaré : « *Tout est bien qui finit bien. En effet, la participation des électeurs au vote a été une participation honorable en termes absolus et en termes relatifs. J'avais souhaité qu'elle fût un peu plus ample car je pense qu'il est bon que les Français montrent leur adhésion à la construction européenne. Mais c'est le premier type d'élection de ce genre qui se produit et il est évident que les électeurs et les électrices n'étaient pas motivés autant que par une élection qui fait intervenir des considérations de politique intérieure ou des considérations locales. Donc, participation satisfaisante.*

» *En ce qui concerne les résultats, je me réjouis que la liste de Mme Simone Veil arrive en tête, et largement détachée par rapport aux autres listes, et je dirai que ce qui me satisfait particulièrement, c'est que, dans deux départements où j'ai des attaches personnelles, la liste de Mme Veil a fait d'excellents résultats : à l'île de la Réunion, mon île natale, et dans le Rhône, à Lyon, en particulier dans ma circonscription.*

» *Enfin, je pense que cette élection a montré que les listes qui entendaient confondre les problèmes de politique européenne et les problèmes de politique intérieure, et obtenir en quelque sorte une condamnation de l'action gouvernementale, se sont retrouvées toutes derrière la liste qui soutenait la politique européenne du président de la République et l'action du gouvernement.*

» *Ce sont les trois enseignements que je tire.* »

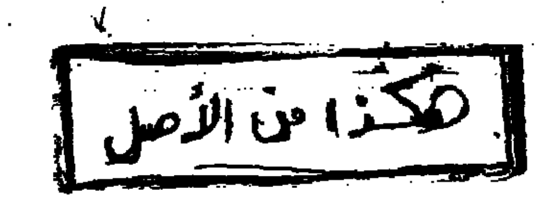
Le premier ministre a conclu : « *Je souhaite que les députés qui ont été élus puissent, à Strasbourg, défendre les intérêts de la France et contribuer, par leur présence et par leur action, aux progrès de la construction européenne. Je souhaite aussi que nous, Français, nous sachions faire les efforts nécessaires pour apporter notre propre contribution à cette construction. Mais, il est évident que la construction européenne réussira d'autant mieux que nous serons une nation solide et respectée, raison de plus pour faire ce qu'il faut sur le plan national.* »

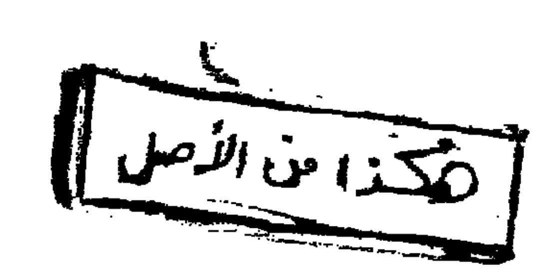


Mme Veil : la question de ma candidature à la présidence est prématurée

Mme Simone Veil a estimé, lundi 11 juin, au micro de TF 1, que la question de sa candidature à la présidence de l'Assemblée européenne était « *tout à fait prématurée* ». Elle a noté : « *Dans la plupart des pays, et à propos de beaucoup de listes, on a évoqué de nombreuses possibilités de candidatures. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on songe qu'un Français, aussi bien qu'un Belge, un Allemand, un Italien ou un Luxembourgeois, puisse être candidat. Il faut interpréter la déclaration de M. Lecanuet dans cette optique et ne pas y voir davantage.* »

Mme Veil a confirmé que des réunions doivent avoir lieu dans le courant de la semaine pour étudier la question des adhésions des élus de sa liste aux différents groupes. « *Nous avons l'intention de former non pas peut-être un intergroupe officiel, mais, en tout cas, de maintenir des relations permanentes, de façon que tous les problèmes importants soient examinés en commun et que les décisions prises soient homogènes. Le fait d'être dans des groupes différents pourra étendre l'influence française, car les représentants de ma liste pourront exprimer dans plusieurs groupes notre point de vue.* »





EUROPÉENNES

L'échiquier politique français n'est pas suffisamment ébranlé pour connaître de profonds changements

(Suite de la première page.)

Sur ce point, la confiance des élus du mouvement, sinon des cadres, est mise à l'épreuve. L'échec enregistré dans la bataille européenne est d'autant plus net que le R.P.R. a mené parallèlement une offensive contre la politique économique du gouvernement.

La contestation, plutôt populaire même chez les parlementaires du R.P.R., de l'austérité imposée par M. Barre n'a pas compensé l'effet produit par la mise en cause de l'action européenne de M. Giscard d'Estaing et par les atteintes portées à la cohésion de la majorité. Bien qu'il affirme ne rien vouloir changer à la ligne qu'il s'est fixée, M. Chirac devra tenir compte de ces faits. M. Pierre Juillet, l'un des membres les plus influents d'un entourage contesté, lui a déjà rendu service en s'effaçant. M. Chirac répète qu'il n'a pas l'intention de faire la politique du pire en ouvrant une crise qui servirait les intérêts de la gauche. Le voici réduit à se replier dans l'attentisme — ce qui n'est pas son fort, — faute d'avoir *réussi son opération* du 10 juin.

Ses *« contestataires »* ont-ils aujourd'hui plus de moyens que hier pour l'affaiblir ? Leur base s'élargit et leurs arguments portent davantage. Ils sont tentés de se manifester d'une manière *solennelle en se référant au passé* récent du gaullisme : les anciens secrétaires généraux de l'U.N.R., de l'U.N.R.-U.D.T., de l'U.D.R., à l'exception de ceux qui, tel M. Tomasini, sont proches de M. Chirac, ou, tel M. Frey, président du Conseil constitutionnel, s'interdisent d'intervenir politiquement, pourraient critiquer la manière dont le R.P.R. est dirigé. Que peuvent-ils faire de plus !

La notion de rassemblement, très ancrée chez les gaullistes, interdit d'aller beaucoup plus loin. Même ceux qui contestent M. Chirac la respectent, et ils la respectent d'autant plus que la perspective de voir l'actuel président du R.P.R. à la tête d'une tendance du gaullisme plus dure, plus belliqueuse et néanmoins nécessaire à la majorité, ne les séduit pas : elle laisserait à M. Chirac autant de capacité d'action.

*S'ils se réjouissent de la mésa*venture qui vient d'arriver aux gaullistes, les giscardiens ne comptent pas en tirer parti dans l'immédiat. Le peuvent-ils sans provoquer aussitôt un réflexe de défense au R.P.R. ? M. Michel Pinton, délégué national de l'U.D.F., préfère relancer le projet d'un dialogue de parti à parti et il n'est pas, semble-t-il, dans les intentions du président de la République de traduire au niveau gouvernemental les transferts qui se sont opérés dans la majorité. Ce serait, d'une part, aller à l'encontre du principe suivant lequel l'élection européenne du 10 juin n'était pas une affaire de politique intérieure ,d'autre part, susciter l'amertume de la famille gaulliste. Mieux vaut remanier le gouvernement d'une manière plus neutre ou plus séduisante pour tous ceux qui, au R.P.R., acceptent *l'alliance majoritaire. Pas de* rééquilibrage en vue à ce niveau-là. S'il se poursuit, ce sera, comme avant, à l'usure, en tenant compte du facteur temps. Pas de changement non plus à l'état-major de l'U.D.F., bien que le principal mérite de celui-ci soit, paradoxalement, de s'être effacé devant Mme Simone Veil et son *image apolitique*, qui a beaucoup fait pour le succès de la liste de l'U.F.E.

Au sein de la gauche, il n'y a pas eu vraiment de rééquilibrage, mais celui qui était en train depuis 1974, au profit du P.S., est stoppé. Cela suffit à satisfaire M. Marchais qui espère aller plus loin en renforçant davantage son parti. Il apprécie positivement un scrutin qui, tous comptes faits, ne fait que consacrer le tassement enregistré en 1978. Le fait que ce coup d'arrêt à l'élan du P.S. soit considéré comme positif sans être pour autant un succès évi*dent favorisera une attitude* conservatoire : le P.C. va continuer dans la même voie, en se donnant, lui aussi, le temps nécessaire.

Le parti socialiste est plus pressé. Parti conçu pour la conquête du pouvoir et porté par un mouvement d'opposition qui l'encourage dans cette ambition, il a besoin d'être régulièrement conforté dans ses espoirs. L'attentisme ne lui convient pas mieux qu'au R.P.R. Le scrutin du 10 juin n'est pas un succès pour lui. M. Mitterrand l'a reconnu, bien que la campagne européenne ait été d'abord « sa campagne ». Ce ne fut, en tout cas, ni celle de M. Mauroy ni celle de M. Rocard, qui y ont été associés occasionnellement. Cela étant, la minorité ne peut aller très loin dans la contestation sans remettre en cause la ligne du congrès de Metz qui demeure la loi du parti. Pour M. Rocard, la seule échappatoire est de travailler auprès de l'opinion son image présidentielle.

On voit bien les ajustements opérés par le sondage, grandeur nature, du 10 juin 1979, mais leurs conséquences ne sont pas telles qu'elles puissent, dans l'immédiat, bouleverser le jeu politique. Au contraire, la situation n'en est que plus figée, aucune des grandes familles politiques n'ayant suffisamment pris le pas sur son associée — et concurrente — naturelle pour explorer d'autres voies.

ANDRÉ LAURENS.

● Un *« Front du refus »*, regroupant trois formations de gaullistes d'opposition, la Fédération des républicains de progrès, de M. Jean Charbonnel, l'Union démocratique du travail, que préside *M. Debû-Bridel, et* l'Union des jeunes pour le progrès (M. Fournier), *« se félicite que plus de 45 % d'électeurs, abstentions, votes blancs ou nuls, aient répondu à son appel. Ce record dépasse celui du référendum de 1972, l'abstention étant alors préconisée par le parti socialiste »*.

Il constate *« que l'ensemble des quatre-vingt-un députés élus au Parlement européen ne représentent guère que 45 % des électeurs français. Leur autorité est donc plus que contestable »*.

● *L'Association de solidarité franco-arabe* (12, rue Augereau, 75007) souhaite que l'Europe mène *« une politique de coopération et d'amitié avec les pays arabes »* et *« s'intègre dans un processus d'initiative et de négociations qui devraient conduire à un règlement équitable et durable de la situation de crise permanente au Proche-Orient. Celui-ci ne peut être fondé que sur la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien et son établissement en un Etat indépendant et souverain, ce qui implique l'évacuation totale par Israël de tous les territoires arabes acquis par la force »*.

PRÉCISIONS ET RECTIFICATIONS

HAUTE-CORSE. — A la suite d'une erreur dans le décompte des suffrages exprimés, la préfecture de Bastia a rectifié, de la façon suivante, lundi 11 juin, les résultats du scrutin :

Ins., 115 690 ; vot., 53 254 ; abst., 62 436 (53,96 %) ; blancs ou nuls, 994 (1,86 %) ; suffr. expr., 52 260.

DIFE, 17 695 (33,85 %) ; P.S.-M.R.G., 11 326 (21,67 %) ; P.C.F., 10 787 (20,64 %) ; U.F.E., 10 572 (20,22 %) ; Eur.-Ecol., 532 (1,01 %) ; Trotskistes, 446 (0,85 %) ; Euro-droite, 352 (0,67 %) ; E.E.E., 293 (0,56 %) ; Déf. interprof., 208 (0,39 %) ; Rég. Eur., 33 (0,06 %) ; P.S.U., 16 (0,03 %).

DORDOGNE. — Les résultats du scrutin communiqués dimanche soir par la préfecture de Périgueux ayant omis ceux d'un canton, les résultats départementaux définitifs sont les suivants : ins., 286 022 ; vot., 196 436 ; abst., 89 585 (31,32 %) ; blancs ou nuls 13 170 (6,70 %) ; suff. exp., 183 266. P.C.F., 50 183 (27,38 %) ; P.S.-M.R.G., 44 372 (24,21 %) ; U.F.E., 35 266 (19,24 %) ; DIFE, 34 725 (18,95 %) ; Eur. - Ecol., 6 932 (3,78 %) ; Trotskistes, 5 088 (2,78 %) ; E.E.E., 2 509 (1,37 %) ; Déf. interprof., 2 168 (1,18 %) ; Eurodroite, 2 013 (1,09 %) ; P.S.U., 10.

SAVOIE. — C'est par erreur que M. Michel Barnier a été présenté comme député U.D.F. alors qu'il est membre du R.P.R. Il n'en reste pas moins vrai que l'U.D.F. devient la première formation du département et que le R.P.R. régresse.

SEINE-SAINT-DENIS. — Nous avons signalé, dans le commentaire, la ville des Pavillons-sous-Bois comme l'une de celles où le P.C. devançait le P.S. En fait, les chiffres sont les suivants : P.S., 1 489 ; P.C., 1 344.

YONNE. — A Auxerre, les résultats ont été les suivants : ins., 22 493 ; suffr. expr., 12 159. U.F.E., 3 997 ; P.S.-M.R.G., 3 109 ; P.C.F., 1 794 ; DIFE, 1 585 ; Eur.-Ecol., 743 ; Trotskistes, 357 ; E.E.E., 231 ; Défense interprof., 194 ; Euro-droite, 149.

COMMENTANT LES RÉSULTATS DU PARTI SOCIALISTE

M. Mitterrand s'estime « validé dans son action »

Plutôt que de commenter « à chaud » les fourchettes données le soir du scrutin par la télévision, M. François Mitterrand a préféré s'exprimer le lendemain au cours d'une conférence de presse pour tenter de redresser les commentaires de la presse et notamment l'idée que le P.S. a été victime d'un « rééquilibrage » de la gauche.

Selon le premier secrétaire du P.S., en effet, les résultats des élections européennes sont d'abord « un échec présidentiel » et permettent au P.C. et au P.S. de rester sur leurs positions. *Toutefois*, M. Mitterrand n'a pas cherché à masquer le tassement des socialistes, qui s'inscrit, selon lui, dans un contexte général de stagnation qui touche la droite et la gauche.

Il n'a pas caché non plus que le P.S. a eu de la peine à « mobiliser les Français sur un sujet qui a mal éveillé leurs réflexes civiques ». Il aurait pu ajouter que le P.S. a également eu du mal à mobiliser ses propres militants.

Pour les uns, cette carence tient à la façon dont a été conduite la campagne et surtout à *son déroulement : plutôt nationaliste dans un* premier temps avant de redevenir européenne et de s'appuyer sur le courant social-démocrate européen.

Pour les autres, il était difficile d'échapper à une certaine ambiguïté du fait de la diversité de l'électorat socialiste et des militants du P.S. *Entre les sensibilités* qu'expriment, *sur les questions* européennes, MM. Chevènement ou Mauroy, il y a en effet quelques différences d'appréciation. Le CERES avait d'ailleurs décidé de « faire l'impasse » sur ce problème pendant la campagne.

A cette difficulté, qui tient au caractère *« attrape-tout » du P.S., s'est évidemment ajouté* le fait que les socialistes ne se sont pas cantonnés dans un simple « non » à l'Europe et qu'ils ont donc eu plus de mal que le P.C. à faire passer leur message.

D'autres raisons sont également avancées au P.S. pour expliquer cette « stagnation ». Les unes tiennent au scrutin lui-même, l'autre est une explication plus permanente.

Parmi les premières figure la responsabilité du M.R.G. L'idée semble admise au P.S. que, depuis le départ de M. Robert Fabre et de ses amis, l'apport du M.R.G. n'est plus significatif. De plus, certains dirigeants socialistes considèrent qu'aussi bien les trotskistes que les écologistes ont enlevé des voix au P.S. parce qu'ils ont bénéficié cette fois d'un scrutin qui leur a permis de « nationaliser » leur audience, selon l'expression de M. Mitterrand.

Il reste une cause plus profonde. Par deux fois, en 1978 et en 1979, les socialistes ont constaté que le capital de sympathie que leur accordent les instituts de sondages ne se traduit pas totalement en suffrages. Il existe donc, selon la direction du P.S., un électorat potentiel que le parti ne parvient pas à fixer et qui se rétracte dans les semaines qui précèdent le scrutin. Comment remédier à cette situation ? Tel sera le thème de réflexion des prochaines réunions des instances nationales du P.S.

Si les résultats du 10 juin ne sont pas considérés par M. Mitterrand comme un échec, mais plutôt comme une déception, il reste qu'ils autorisent la critique, notamment de la part des courants minoritaires. C'est sans doute pour prévenir leurs éventuelles initiatives que le premier secrétaire a cru bon de préciser que le P.S. se sent « validé dans son action » et qu'il continuera dans la même voie.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. François Mitterrand a tout d'abord estimé que le scrutin du 10 juin marque un « *échec présidentiel* » car « *nul ne pouvait douter de l'engagement du président de la République et du gouvernement sur une liste* ». Il a observé que « *l'équilibre est maintenu entre les forces de la gauche et celles de la droite* ». Il a précisé : « *A gauche, le parti communiste et le parti socialiste sont restés sur leurs positions.* »

Après avoir fait l'éloge des vingt-deux élus socialistes, le premier secrétaire du P.S. a attribué à l'échec des travaillistes britanniques la responsabilité du « *léger recul des forces socialistes et social-démocrates européennes* ».

M. Mitterrand a également indiqué que « *tout parti doit méditer* » sur le fort pourcentage d'abstentions qui a été enregistré, avant de souligner que « *ceux qui ont pris position en faveur des institutions européennes ont obtenu une nette majorité dans les suffrages français* ».

Le leader socialiste a insisté sur la « *stagnation des quatre grandes forces politiques françaises* ». Il a précisé : « *On observe une stagnation du parti communiste, du parti socialiste et de la droite dans son ensemble avec une chute du R.P.R., compensée par un progrès U.D.F. qui a réglé son compte à son partenaire gaulliste. Mais ce progrès est insuffisant puisque l'U.D.F. se trouve en net recul par rapport à 1974 (...). Le P.S. n'a ni progressé ni n'a vu diminuer son audience. Ayant sans cesse vu accroître cette audience depuis 1973, il se trouve, dans cette élection, à un niveau comparable à celui des législatives de 1978.* »

M. Mitterrand a fait remarquer que, depuis lors, le P.S. a été la « *cible des attaques directes et quotidiennes de la droite* », et des attaques « *violentes, acharnées et passionnelles du parti communiste français, lui-même inquiet de son sort* ».

A propos des « *petites listes* », M. Mitterrand a considéré qu'elles avaient « *nationalisé* » des résultats déjà obtenus, grâce au scrutin à la proportionnelle qui leur a permis d'atteindre tous les électeurs. « *Il n'y a pas cependant,* a-t-il ajouté, *de véritables progrès.* »

M. Mitterrand a conclu : « *Nous nous sentons validés dans notre action et dans notre volonté (...). Nous nous trouvons dans la situation qui a suivi le scrutin de 1978, avant que ne se déclenchent les opérations multiples qui ont tenté de détruire le parti socialiste (...). Rien ne fera changer notre détermination de poursuivre la bataille engagée pour la victoire des forces populaires. Nous ferons la démonstration que le P.S. aborde la deuxième phase de sa renaissance et que le socialisme continue d'être la réponse des Français aux erreurs de la société industrielle.* »

M. CRÉPEAU : la France vit dans le « chaos politique ».

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.), a estimé, lundi 11 juin, que les « *résultats sont révélateurs du chaos politique dans lequel vit la France* ». Il a ajouté : « *Il faut recréer des solidarités, car aucun parti, pas même le parti socialiste, ne peut gagner seul, c'est maintenant prouvé.* »

M. Crépeau a également affirmé que « *ce scrutin n'apporte aucune précision pour les présidentielles, mais le désordre qu'il révèle pourrait aussi bien amener Jacques Chirac à bousculer Giscard que Marchais à renverser Mitterrand* ».

En ce qui concerne Mme Veil, il a déclaré : « *C'est le résultat d'une très bonne opération de marketing qui a connu des points forts avec « Holocauste ». Et puis l'image de la mère rassurante fonctionne toujours très bien en période de crise et d'inquiétude.* »

De son côté, M. Dominique Vastel, membre du bureau politique du M.R.G., a indiqué : « *Les résultats traduisent nettement le discrédit grandissant de la pratique politique des grands partis, discrédit auquel ne participe pas la gauche. En revanche, le résultat des « petites listes », prouve que plus de deux millions de Français souhaitent changer la règle du jeu politique. (...)* »

Enfin, M. Jean-Denis Bredin a rendu publique la lettre qu'il avait adressée le 7 juin à M. Crépeau afin de lui remettre sa démission de son poste de vice-président du M.R.G. M. Bredin avait plaidé pour l'élaboration d'une liste des radicaux de gauche, en vue des élections européennes.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

A la télévision

LENDEMAINS DE CAMPAGNE

De quoi a-t-on parlé longuement, interminablement, lundi soir à l'antenne ? Je vous le donne en mille : des élections européennes. Et ce n'est pas fini. Au train où ça va, on n'en sortira qu'à la veille des présidentielles. Il fallait voir les commentateurs évoquer, frémissants, les remous causés au sein du R.P.R. — « Ça tangue », disait l'un d'eux — par le faible score qu'avait obtenu la veille M. Jacques Chirac. 16,25 % des suffrages, ce chiffre venait s'écraser, lancinant goutte-à-goutte, toutes les trente secondes sur nos carreaux.

Du coup, on n'a jamais tant vu le maire de Paris à l'écran. Il a été prié de bien vouloir se laisser cuisiner successivement de chaîne en chaîne sur les « graves querelles intestines » *qui agitent son parti. Comme il fallait s'y attendre, la question du départ de son conseiller, M. Pierre Juillet, ce n'est pas à lui directement qu'on l'a posée, on n'a pas osé, c'est à M. Olivier Guichard, au cours de « Soir 3 ».*

Entre-temps, on avait naturellement eu droit, ici et là, au bulletin de victoire proclamé sur les marches de l'Elysée par un M. Barre particulièrement épanoui ; il se dilatait littéralement sous nos yeux. Et Mme Veil a fait, elle aussi, le tour de ses trois pistes, suivie par le premier secrétaire du parti socialiste, dont on se plaisait à souligner, en guise d'introduction, le « tassement » par rapport à la stabilité du P.C. Extrêmement courtois pour changer, M. Marchais donnait entièrement raison, une fois n'est pas coutume, aux journalistes de service.

Le meilleur moment de la soirée, on le doit à M. Edmond Maire, interviewé depuis Genève par Antenne 2, au fil de son « Spécial élections », encore un ! Il a parlé en termes simples, concrets, de la semaine des trente-cinq heures et de l'Europe des travailleurs. Il a fait remarquer que, si l'abstention a été plus forte chez les ouvriers que dans les autres catégories sociales, c'est tout simplement parce que, vissés à leur machine, ils n'ont guère l'occasion de voyager, et qu'Amsterdam, Naples ou Brighton, pour l'immense majorité d'entre eux, ça ne ressemble à rien. A rien de connu.

En ces lendemains de campagne, on aurait vraiment pu ouvrir nos lucarnes sur les pays voisins. C'était l'occasion ou jamais. Outre-Manche, outre-Rhin et ailleurs, les télévisions ont rendu compte des différents scrutins. Pourquoi, au lieu du buste de nos correspondants sur fond de carte postale, ne nous a-t-on pas montré M. Brandt en train de vitupérer contre les « verts » chipeurs de voix — ça a été le clou de la soirée en R.F.A., — ou les réactions britanniques au raz de marée conservateur ? Parmi les rares personnalités étrangères qu'on nous a montrées, il y aura eu, dimanche sur TF 1, le premier ministre danois, M. Jœrgensen, suivi lundi sur Antenne 2 de M. Segré, membre du P.C.I., et M. Davignon, commissaire à la C.E.E. Franchement, c'est peu.

Enfin, une note comique, un peu triste quand même : voilà qu'on s'arrache aujourd'hui dans nos studios les écologistes qui, hier encore, n'y avaient pratiquement jamais mis les pieds. Au lieu de l'éclairer, de la devancer, la télé, rien à faire, reste éternellement à la traîne de l'opinion.

CLAUDE SARRAUTE.

Le P.C.F. estime que le recul du P.S. est dû à son « orientation à droite »

Le comité central du parti communiste se réunira le 21 juin pour examiner, sur le rapport de M. Georges Marchais, « *les enseignements de l'élection européenne et l'application des tâches du vingt-troisième congrès du parti* ». Le comité central se prononcera, à cette occasion, sur la répartition des attributions au sein du bureau politique.

Le bureau politique a procédé, lundi 11 juin, à une première analyse du scrutin de dimanche. *L'Humanité* recense, mardi, quarante départements dans lesquels le parti communiste a progressé, en pourcentage, par rapport aux élections législatives de mars 1978. *Le quotidien note que le* P.C.F. a devancé le P.S. et le M.R.G. dans vingt-huit départements, au lieu de vingt-quatre en 1978.

Ces résultats, qui ne modifient pas le score global du parti communiste, apparaissent cependant comme un premier succès dans l'entreprise de rééquilibrage de la gauche menée par le P.C.F., contre l'« *orientation à droite* » du parti socialiste. M. Marchais a indiqué, lundi, à T.F.1, que le P.C.F. peut se renforcer en ralliant à son programme des électeurs de la majorité, mais aussi des électeurs socialistes, « *qui sont découragés,* a-t-il dit, *lorsqu'ils voient que le P.S., tournant le dos à l'union de la gauche, préconise d'élaborer un programme commun avec les partis sociaux-démocrates, dont les résultats en Europe ne sont pas bons* ».

Dans sa déclaration, le bureau politique reproche au P.S. de s'être montré agressif vis-à-vis du P.C. et de ses dirigeants. Sur ce dernier point, M. Marchais a *répondu, lundi,* à *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., qui avait mis en cause, dimanche soir, l'attitude du secrétaire général du P.C.F. pendant l'occupation : « *Je suis un déporté du travail,* a déclaré M. Marchais, *une des victimes de la bourgeoisie française qui a collaboré et dont certains sont actuellement à la direction des affaires du pays.* » M. Marchais a qualifié M. Lecanuet d'« *agent américain* ».

Le taux d'abstention constitue un « échec flagrant » pour les partisans de l'intégration européenne

estime le bureau politique du P.C.F.

Le bureau politique du P.C.F., réuni lundi 11 juin, a publié une déclaration dans laquelle il relève, en premier lieu, le « *pourcentage exceptionnellement élevé des abstentions* » au scrutin du 10 juin, donnée qui « *constitue un échec flagrant pour toutes les forces politiques qui ont mis en place le Marché commun et travaillent à son élargissement et à une intégration plus poussée allant vers la supranationalité* ». Le bureau politique constate que, « *en maintenant son pourcentage, le parti communiste français enregistre un résultat positif* », malgré le fait que « *François Mitterrand et les dirigeants socialistes ont — notamment dans la dernière phase de la campagne électorale — manifesté contre le parti communiste français, ses militants et ses dirigeants une agressivité qu'on n'avait plus connue en France depuis de nombreuses années* ».

Le bureau politique du P.C.F. estime que l'« *attitude anticommuniste* » des dirigeants du P.S. « *a un double objectif : masquer les convergences du parti socialiste avec les perspectives giscardiennes ; conjurer les difficultés qu'éprouve le parti socialiste à faire accepter le front commun qu'il a constitué avec les partis sociaux-démocrates, en premier lieu avec le parti social-démocrate allemand du chancelier Helmut Schmidt* ». Il ajoute : « *Ces difficultés grandissantes sont confirmées par le tassement que le parti socialiste enregistre.* »

Le scrutin du 10 juin marque, selon le bureau politique, l'échec des tentatives destinées à « *marginaliser le P.C.F.* ». Le résultat de la consultation, ajoute-t-il, « *renforcera la détermination des communistes de mettre en œuvre les décisions du vingt-troisième congrès, de déployer sur tous les terrains, avec audace et esprit d'initiative, toutes les possibilités qu'il recèle. Comme le congrès l'a décidé, ils travailleront à remédier aux défauts et aux insuffisances, y compris ceux que le résultat du scrutin a mis en évidence. En poursuivant le renforcement du parti, ils s'emploieront à faire de celui-ci toujours mieux un parti de lutte au cœur des masses.* »

NOUS AVONS OBTENU 37 % DE VOIX !

(Dessin de KONK.)

Point de vue

Ça va donc continuer...

par JEAN RONY (*)

« *NOUS avons commencé à réduire l'écart qui nous séparait du P.S., c'est-à-dire que nous ne pouvons qu'être encouragés par le scrutin d'aujourd'hui, à la mise en œuvre, avec audace et initiative, de la politique de notre vingt-troisième congrès.* » (Georges Marchais, 11 juin, 0 h 30, Antenne 2.) Nous sommes fixés. Telle est la ligne issue du vingt-troisième congrès. Pas une autre. Pas l'unité de la gauche ni la reconstruction de l'unité par la base. Pas le développement de grands mouvements populaires contre la politique de centre droit qui semble l'emporter sur l'aire européenne. Pas la définition d'une stratégie internationale qui tienne compte des dangers pour la détente que constituerait une victoire désormais plausible de la droite en R.F.A. Un objectif, un seul : réduire l'écart avec le P.S., à tout prix. Fût-ce à celui d'un recul global de l'influence de la gauche dans le pays. Fût-ce à celui, corrélatif, d'une consolidation du pouvoir de la droite. Fût-ce à celui, bien réel et accepté, d'affaiblir, dans le P.S. et son électorat, les aspirations unitaires et transformatrices.

Dans ce sens, la direction du P.C. peut donc déjà faire état d'une victoire. L'influence du parti stagne ; ses alliances se délabrent, de Binche à Maffre-Baugé ; ses militants, transformés en distributeurs de tracts, colleurs d'affiches, colporteurs de livres et diffuseurs d'une presse qu'ils ne lisent pas, ne savent littéralement que faire. Peu importe, on pavoise : le P.S. a reculé.

Dans cette Europe dont le balancier semblait s'être fixé au centre gauche vers 1975-1976 et qui marque aujourd'hui de dangereuses oscillations vers un centre droit musclé, le P.C.F. a les yeux fixés sur sa ligne bleue à lui : la décrue de l'influence socialiste. En 1930, 1931 et 1932, le parti communiste allemand multipliait ainsi les bulletins de victoire. On sait comment cela s'est terminé. Allez voir *Mephisto* à la Cartoucherie si vous voulez revivre cet épisode de l'histoire.

∴

Allez-y d'un cœur tranquille. D'abord l'histoire ne se répète pas, même s'il lui arrive de bafouiller un peu. Et puis, comme l'écrit René Andrieu dans *l'Humanité* d'hier : « *Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous sommes à la frontière de l'échec pour le gouvernement et la coalition disparate qui portaient les couleurs du chômage et de l'abandon national.* » La frontière de l'échec... En voilà une qui risque de tenir.

(*) Auteur de *Trente ans de parti. Un communiste s'interroge.* Editions Christian Bourgois.

LES RÉSULTATS

TOM

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Ins., 71 693 ; vot., 42 122
Abst., 29 571 (41,24 %)
Blancs ou nuls, 1 669 (3,96 %)
Suffr. expr., 40 453 (56,42 %)

DIFE, 18 073 (44,67 %) ; U.F.E., 16 506 (40,80 %) ; P.S.-M.R.G., 4 137 (10,22 %) ; Déf. interprof., 971 (2,40 %) ; P.C.F., 766 (1,89 %).

Les autres listes n'étaient pas représentées.

1978. — Inscr. : 71 269 ; vot. : 47 866 ; suffr. expr. : 47 372 ; U.D.F. : 22 718 (47,96) ; R.P.R. : 15 499 (32,72) ; P.S. : 3 398 (7,17) ; div. : 3 196 (6,74) ; div. maj. : 2 561 (5,40).

En dépit des efforts déployés sur place aussi bien par M. Michel Poniatowski, membre du conseil national de l'U.D.F., ancien ministre d'Etat, que par MM. Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et Achille-Fould, président de la mission interministérielle à la mer, la liste dirigée par Mme Simone Veil a été devancée par celle que conduisaient MM. Chirac et Debré. C'est là une victoire personnelle pour M. Gaston Flosse, député R.P.R. du territoire, qui figurait en soixante-deuxième position sur la liste de son mouvement. M. Jean Juventin, maire de Papeete, député U.D.F. du territoire, qui occupait le soixante-huitième rang sur la liste de Mme Veil, était appuyé dans sa campagne par les porte-parole du courant autonomiste qui est majoritaire à l'assemblée territoriale. Le P.S., qui n'avait rassemblé en 1978 que 7,17 % des suffrages, enregistre un progrès sensible. Il est vrai que seules les listes de Mme Veil et de MM. Mitterrand et Chirac avaient déposé des bulletins de vote dans les cinq archipels de la Polynésie. Les listes communiste et de défense interprofessionnelle n'étaient présentes qu'aux îles Sous-le-vent et aux îles du Vent (archipel de la Société).

DOM

GUADELOUPE

Ins., 169 500 ; vot., 34 273
Abst., 135 227 (79,77 %)
Blancs ou nuls, 2 021 (5,89 %)
Suffr. expr., 32 351

U.F.E., 17 413 (53,99 %) ; P.S.-M.R.G., 7 039 (21,82 %) ; D.I.F.E., 6 712 (20,81 %) ; P.C.F., 836 (2,59 %) ; Déf. interprof., 251 (0,77 %).

1978. — Inscr. : 171 146 ; vot. : 75 628 ; suffr. expr. : 71 486 ; R.P.R., 30 991 (43,35) ; P.C., 13 240 (18,52) ; P.S., 9 688 (13,55) ; U.D.F., 8 337 (11,66) ; div., 6 111 (8,55) ; div. maj., 2 174 (3,04) ; ext. g., 945 (1,32).

En Martinique comme en Guadeloupe l'offensive des giscardiens qui avait donné lieu à de sévères affrontements avec les gaullistes semble avoir porté ses fruits. Et de manière spectaculaire. La Martinique compte un député R.P.R., un apparenté P.R. et un apparenté socialiste. Sur l'ensemble du département le R.P.R. avait recueilli 42,82 % des voix en 1978. Il tombe en dessous de la moitié, et la liste de Mme Veil fait plus que doubler le pourcentage obtenu par l'U.D.F. et dépasse la majorité absolue.

En Guadeloupe, la mutation est plus nette encore : trois députés R.P.R. élus en 1978 ... près de 54 % pour Mme Veil en 1979 ! Un renversement radical du rapport des forces sur fond d'effondrement du P.C. et de progression du P.S.

MARTINIQUE

Ins., 183 022 ; vot., 52 581
Abst., 130 441 (71,27 %)
Blancs ou nuls, 6 666 (12,70 %)
Suffr. expr., 45 915

U.F.E., 25 476 (55,60 %) ; D.I.F.E., 10 844 (23,66 %) ; P.C.F., 5 540 (12,09 %) ; P.S.-M.R.G., 3 461 (7,55 %) ; Déf. interprof., 591 (1,28 %) ; Eurodroite, 3.

1978. — Inscr. : 183 673 ; vot. : 106 854 ; suffr. expr. : 101 574 ; R.P.R., 43 498 (42,82) ; ext. g., 23 059 (22,70) ; U.D.F., 21 029 (20,70) ; P.C., 9 855 (9,70) ; P.S., 3 924 (3,86) ; div. 209 (0,21).

CREUSE. — Les résultats du scrutin dans le département de la Creuse ont été rectifiés, lundi après-midi 11 juin, de la façon suivante :

Ins., 113 801 ; vot., 67 912 ; abst., 45 889 (40,32 %) ; blancs ou nuls, 3 563 (5,24 %) ; suffr. expr., 64 349.

P.C.F., 17 122 (26,60 %) ; DIFE, 15 996 (24,85 %) ; P.S.-M.R.G., 15 286 (23,75) ; U.F.E., 10 777 (16,74 %) ; Trotskistes, 2 263 (3,51 %) ; Eur.-Ecol., 1 336 (2,07 %) ; E.E.E., 624 (0,96 %) ; Déf. interprof., 519 (0,80 %) ; Eurodroite, 427 (0,66 %).

● ERRATUM. — Nous avions indiqué par erreur, dans un article consacré à la loi régissant l'élection européenne du 10 juin, que M. Georges Donnez, rapporteur du projet à l'Assemblée nationale en juin 1977, est membre du C.D.S. (*le Monde* du 26 mai). M. Donnez appartient au M.D.S.F., dont le président est M. Max Lejeune, sénateur de la Somme.

Le P.F.N. obtient ses meilleurs résultats à Paris

Le résultat obtenu par la liste de l'Union française pour l'Eurodroite (U.F.E.) — 265 074 voix, soit 1,31 % des suffrages exprimés — ne répond pas, loin de là, aux espérances qui s'étaient exprimées au sein de l'extrême droite à l'occasion de l'accord électoral conclu au mois d'avril autour de M. Michel de Saint-Pierre, par le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) et le Front national (F.N.).

Le leader de l'éphémère liste commune de l'Union française pour l'Eurodroite des patries (U.F.E.P.) estimait alors que celle-ci « *pourrait réunir au moins deux millions de suffrages si le pays veut bien s'exprimer* » (*le Monde* du 12 mai). La rupture de cet accord électoral et le fait que le P.F.N. ait finalement décidé de faire cavalier seul, alors que la formation de M. Jean-Marie Le Pen appelait à l'abstention, ne sont pas étrangers, évidemment, à la modicité du score réalisé par M. Jean-Louis Tixier-Vignancour et ses amis qui furent handicapés, en outre, par l'insuffisance de leurs moyens financiers.

Toutefois, ce résultat est un des meilleurs que l'extrême droite ait obtenus depuis celui de M. Tixier-Vignancour à l'élection présidentielle de 1965 (1 269 095 voix, soit 5,31 % des suffrages exprimés). Il est supérieur, notamment, au total des suffrages recueillis par M. Le Pen à l'élection présidentielle de 1974 (190 326 voix, 0,75 % des suffrages exprimés), ainsi qu'aux résultats globaux des candidats de l'extrême droite aux élections législatives de 1978, l'ensemble des candidats classés « divers droite » ayant alors obtenu seulement 0,9 % des suffrages.

C'est à Paris que la liste du P.F.N. a réalisé ses scores les plus importants, notamment dans le huitième arrondissement (3,45 %), le seizième (3,17 %), le septième (2,95 %), le sixième (2,60 %), le dix-septième (2,50 %), le premier (2,24 %), le deuxième (2,21 %), le quatrième et le quinzième (2,10 %).

En province, le P.F.N. a obtenu ses meilleurs résultats dans le Var (2,11 %), les Alpes-Maritimes (2,09 %), le Vaucluse (1,68 %) et le Bas-Rhin (1,68 %).

Commentant ces chiffres le P.F.N. a indiqué lundi 11 juin : « *L'Eurodroite française devrait avoir un élu que nous revendiquons malgré la scandaleuse barre des 5 % appliquée dans notre pays. Malgré cette loi inique, l'Eurodroite siégera à Strasbourg grâce aux élus du Mouvement social italien. Avec un temps de parole équitable à la télévision et des conditons de campagne satisfaisantes, nul doute que notre score eût été nettement supérieur. Tel quel, il prouve néanmoins l'existence politique de la droite qui n'avait pas atteint un résultat semblable dans une consultation nationale depuis plus de dix ans. Il s'agit là d'une base de départ qui permettra à notre famille politique d'être présente dans tous les combats à venir.* »

DANS UNE LETTRE A M. GISCARD D'ESTAING

M. Michel Jobert définit les conditions par lesquelles l'Europe cessera d'être une « non-personne »

M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, président du Mouvement des démocrates, a adressé le 11 juin la lettre suivante au président de la République :

« La consultation du 10 juin a été présentée comme importante à des électorats malaisément *mobilisés*. Sa *finalité officielle* était de désigner autrement les représentants d'une Assemblée instituée par un traité de Rome surané qui a pourtant servi de référence. A ce titre, cette consultation est dérisoire par rapport à l'Europe et à l'état de la France...

» Pour que l'Europe cesse d'être la « non-personne » que, ministre des affaires étrangères, je m'étais efforcé d'arracher à son état d'apesanteur, il aurait fallu, depuis 1974, une résolution qui, hélas, a manqué. L'effort à faire reste le même :

» 1) *L'Europe ne peut se définir et exister qu'à partir de sa liberté.* Rien ne sert de ruser avec cet impératif. Si l'Europe ne secoue pas la double tutelle — américaine et russe — qui pèse sur elle, il n'y a pas d'Europe. L'instant est propice pour le faire. *Mais les gouvernements européens* prennent le chemin inverse ;

» 2) *Cette liberté s'exprime, dans les domaines matériels*, par le rejet de la dictature désordonnée du dollar, de la sous-traitance et de la spécialisation industrielle, d'un ordre commercial abusivement dicté par des intérêts dominants. L'existence ou l'absence de cette liberté se constatera, dans les six prochains mois, par la mise *en place ou l'échec d'une politique* européenne de l'énergie, de l'aéronautique, des transports, de l'espace, de l'informatique, la sauvegarde ou le naufrage du Marché commun agricole, seule politique communautaire esquissée jusqu'ici, par la lutte contre bientôt 1 000 milliards de dollars non gagés, répandus par les Etats-Unis hors de leur territoire et plaisamment appelés « eurodollars », ou l'acceptation résignée de cette fausse monnaie dont les effets ruinent nos économies ;

3) *Cette liberté s'exprime, dans*

» 3) *Cette liberté s'exprime, dans* de nos cultures, de nos langues, de notre histoire, par la défense des droits de l'homme et du caractère des nations et le refus de systèmes qui subordonnent l'homme et la nature aux systèmes *eux-mêmes*.

» 4) *Cette liberté s'exprime, dans sa finalité internationale*, par une rupture avec les partages de Yalta et la politique des blocs, une défense du territoire européen lucidement assumée, par le rejet des exploitations coloniales en tous genres — monétaire, commercial, *industriel*, *militaire* — qui étreignent encore le « monde moderne ». L'Europe doit éveiller des solidarités internationales où elle puisse s'inscrire, *matériellement* et spirituellement, dans une véritable pratique de la détente.

» Voilà, monsieur le président de la République, les *conditions* impératives pour l'Europe, que ni les neuf Etats ni le gouvernement français n'ont vraiment posées et qui justifiaient la négociation d'un *nouveau traité*. Dès lors, l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel ne soulignera pas un grand dessein. L'Europe ne pourra naître, ni vivre, dans ce clair-obscur, car elle ne s'y reconnaîtra pas.

» Elle ne progressera pas dans els faux débats. La France ne se grandira pas à les encourager. Qu'après ce 10 juin, les Neuf (devenu Dix) cessent d'esquiver leurs responsabilités pour s'y attacher résolument, sinon les peuples d'Europe vont leur reprocher tant de chances piétinées. Sinon, la France aura le devoir d'en tirer les conséquences. »

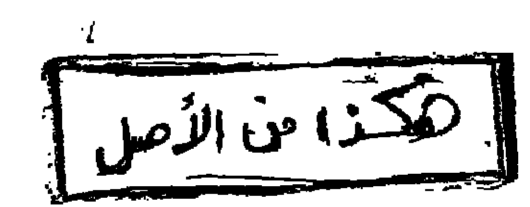
LA STATISTIQUE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le ministère de l'intérieur a publié lundi 11 juin la statistique suivante portant sur l'ensemble des départements métropolitains et des départements et territoires d'outre-mer à l'exception du territoire de la Polynésie française et des Français de l'étranger. Nous rappelons en regard les résultats du premier tour des élections législatives de 1978.

	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978 (1er tour)		ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 10 JUIN 1979	
Inscrits	35 204 152	—	35 049 163	—
Votants	29 141 979	—	21 309 912	—
Abstentions	6 062 173	17,22 %	13 739 251	39.19 %
Blancs ou nuls	581 736	1,99 %	1 139 777	5,32 %
Suffrages exprimés	28 560 243	—	20 176 135	—
PARTIS	VOIX	%	VOIX	%
Extrême gauche	953 088	3,33	622 506	3,08
Parti communiste	5 870 402	20,55	4 151 261	20,57
P.S. et M.R.G.	7 055 083	24,70	4 756 774	23,57
R.P.R. (1)	6 462 462	22,62	3 279 985	16.25
U.D.F. et majorité présidentielle (2)	6 813 834	23,85	5 558 560	27,55
Ecologistes	612 100	2,14	886 819	4,39
Divers	793 274	2,77	—	—
E. E. E.	—	—	372 692	1,84
Défense interprofessionnelle	—	—	281 535	1,39
Eurodroite	—	—	265 074	1,31
Régions-Europe	—	—	538	—
P.S.U.	—	—	391	—

(1) En 1979, liste Défense des intérêts de la France en Europe de M. Chirac.
(2) En 1979, liste Union pour la France en Europe de Mme Veil.

Rappelons que la répartition des sièges entre les élus français à l'Assemblée européenne est la suivante : 25 U.D.F., 22 P.S. et M.R.G., 19 P.C. et 15 R.P.R.



Le Monde

société

COLÈRE DANS UN VILLAGE DE LA DROME

La mère emprisonnée

De notre envoyé spécial

Valence. — Ils s'étaient connus grâce à une agence matrimoniale. Elle est aujourd'hui en prison pour trois mois parce qu'il a porté plainte pour non-représentation d'enfant. Ainsi en a décidé, le 5 juin, le tribunal des flagrants délits de Valence, mettant *un terme* — provisoire ? — à la guérilla judiciaire qui les oppose depuis cinq ans. Enjeu du conflit : Elise, huit ans, *robe à fleurs, cheveux blonds* et regard mélancolique, dont les malheurs ont provoqué la colère des habitants de Pont-de-l'Isère, dans la Drôme (*le Monde* daté 10-11 juin).

Dimanche 10 juin, il y a eu davantage d'habitants pour signer la pétition en faveur de Mme Rosemary Deygas, incarcérée à la maison d'arrêt de Valence, que pour y voter. Le lendemain, derrière les volets clos de la maison de ses parents, le long de la nationale 7, on a feuilleté et refeuilleté le précieux cahier de signatures, comme s'il s'agissait d'un *livre rare*. Plus de cinq cents noms pour mille huit cents habitants.

Autour de la table recouverte d'une toile cirée, la vieille mère, *très émue, hochait la tête : « Il faut la libérer. »* Le père, menuisier à la retraite, lissait ses moustaches en rêvant tout haut : *« Peut-être qu'ils finiront bien... »* Une voisine est entrée demander des consignes *« pour la réunion de ce soir »*. Un avocat était là, *venu aux nouvelles et* tentant de calmer les esprits. On était en plein conseil de guerre.

Mme Deygas a fait appel. Elle reste, en attendant, incarcérée. Le jugement du 5 juin n'est que l'ultime rebondissement d'un conflit qui l'oppose à la justice depuis cinq ans. Rosemary a épousé Alain C. sur un coup de tête. Il était chauffeur de poids lourd à Ecully près de Lyon. Elle vivait chez ses parents, au bord de la nationale 7, rêvant du grand amour. *Leurs routes s'étaient croisées.*

On a fait une belle noce, comme celles de ses sœurs, *dont les photos, en blanc, trônent sur le buffet de la salle* à manger. Ils ne s'aimaient pas, n'en déplaise à l'agence qui les *a réunis. Il était violent et la* battait, assurent ses proches. Au bout de cinq mois, enceinte, elle a demandé le divorce. Elle a quitté Ecully, s'est installée chez ses parents et *travaille* à l'hôpital de Romans comme aide-soignante.

De son bref mariage, elle ne conserve que de mauvais souvenirs. Sauf un : Elise. Alain avait un droit de visite, deux week-ends par mois. Rosemary l'admettait mal. Un jour, Elise *revient agitée.* Son père, croit comprendre Rosemary, l'a « tripotée », peut-être « violentée ». Vrai ou faux ? Sur plainte de Rosemary, une enquête est en cours. Alain a conservé le droit de visite. Rosemary s'indigne. Le juge se montre compréhensif : visite un seul dimanche par mois, de 9 heures à 19 heures, en présence de tiers, un couple ami d'Alain. Ni nuit, ni tête-à-tête, ni vacances. On limitait les risques.

Rosemary s'est entêtée. Une fois, deux fois, trois fois, elle a refusé de « livrer » Elise à Alain et à ses amis dont elle ne sait rien. Les condamnations ont plu. Huit jusqu'à ce jour, à des peines d'amende et d'emprisonnement avec sursis. En mai, nouveau *refus.* Alain alerte les gendarmes. Le procureur se rend sur place. Nouvelle condamnation. Dimanche 3 juin, quand Alain sonne à la porte, le père de Rosemary lui dit qu'elle n'est pas là ; qu'elle a disparu.

« On fout le feu au palais »

*Sur ordre du parquet, excédé, les gendarmes conduiront le sur*lendemain Rosemary devant le tribunal des flagrants délits. Trois mois de prison ferme. La décision met le feu aux poudres au village où l'on a accueilli les condamnations précédentes avec le sentiment d'une injustice. Tout le monde s'en mêle : des organisations familiales, syndicales et politiques, de gauche, d'extrême gauche, quelques-unes satisfaites de tenir une bonne « cause ». Mais aussi l'homme de la rue.

*Deux figures dominent ce ras*semblement hétéroclite : l'amiral Marc de Joybert, ancien chef d'état-major de la marine, retiré *sur ses terres à quelques* kilomètres. Et M. Paul Deval, résistant, ancien député (sans étiquette) et maire de Romans *pendant plus de dix ans.* L'un et l'autre, pittoresques, courageux et forts en gueule. Lorsque les habitants de Pont-de-l'Isère *ont décidé de bloquer la natio*nale 7, vendredi 8, l'amiral et l'ancien député ont négocié avec le colonel de gendarmerie *dépêché par la préfecture, un peu* intriguée par la tournure des événements, le parcours de la « manif ». Et ont pris la tête de *celle-ci. M. Deval l'a promis : « Si Rosemary n'est pas libérée rapidement, l'amiral et moi on fout le feu au palais. »* A bon *entendeur.*

BERTRAND LE GENDRE.

LES INCARCÉRATIONS DE JEUNES MANIFESTANTS

Des détenus de Fleury-Mérogis sont dispersés dans plusieurs prisons

Dix des vingt-cinq jeunes gens détenus à *la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis après les* incidents du quartier Saint-Lazare et des manifestations du 23 mars et 1er mai ont été transférés, lundi 11 juin, dans divers établisse*ments pénitentiaires de la région* parisienne. Trois ont été envoyés à la prison de la Santé, à Paris : MM. Pierre Legall, Régis Schleicher et Jeannin ; quatre à Fresnes : MM. Marc Bourdon, les *deux frères* Moptal, Daniel Roux-Moullard ; trois à Melun : MM. Vincent Hervoir, Joseph Wazin, Mohamed Abdelsalam. Sept autres restent au centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis et huit ont été transférés au quartier des hommes de ce même établissement.

Depuis le jeudi 7 juin, une dizaine de ces détenus faisaient une grève de la faim pour protester contre leurs conditions d'incarcération et obtenir le bénéfice du régime spécial de détention.

Outre la possibilité qu'ils ont déjà acquise de ne pas porter les vêtements administratifs, ils réclamaient le droit de prendre leurs repas en commun, de recourir librement au parloir, de disposer à volonté des livres et des journaux qu'ils peuvent se procurer et de se réunir *une fois par semaine. Ils affirmaient* que plusieurs d'entre eux, notamment ceux qui se sont pourvus en cassation, rencontraient encore d'importantes difficultés pour recevoir la visite de leurs professeurs, ce à quoi le garde des sceaux s'était pourtant personnellement engagé.

Le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire *(SNEPAP)* a protesté contre *les conditions* du transfert, « les jeunes gens ayant été extraits de leur cellule pieds et poings liés ». La chancellerie confirme, précisant que ce procédé est *de règle dans tous les transferts.*

Deux autres détenus, MM. Michel Bard et Pierre Lamy, ont été libérés, le premier au bénéfice de la libération conditionnelle, mercredi 6 juin, le second vendredi 8 juin sur ordonnance du juge d'instruction.

La chambre d'accusation de Paris devait se prononcer ce mardi sur le cas du jeune Thomas P..., âgé de seize ans, incarcéré depuis le 1er mai et qui n'a toujours pas été jugé (« le Monde » du 8 juin).

Les chevau-légers

Pour des semaines, la justice sera requise afin de rendre convenable ce qui ne l'est pas. Cela n'est pas à *proprement parler nouveau, rarement cela fut aussi saillant, rarement* il fut aussi patent que cette frénétique recherche de convenances était aussi peu couronnée de succès. La *caque sent toujours le hareng...*

L'institution judiciaire ainsi invoquée, MM. W..., substitut général ; X..., président ; Y... et Z..., assesseurs, *les juges innommables,* selon le garde des sceaux, ceux-ci de Paris ; et les autres, en quelque ville qu'ils exercent leurs fonctions, de *quelque grade qu'ils soient titulaires,* peuvent avoir en charge désormais de maintenir l'ordre, afin qu'il soit dit que la force n'a plus la parole, *mais la loi.*

Avec l'entrée des juges en scène, l'important n'est plus que des avocats démontrent le mensonge des *policiers (ou bien qu'ils se sont* trompés, ou encore qu'ils ont été égarés par les ordres reçus) puisque ces démonstrations sont écartées au *nom de la loi.*

Plus n'est besoin, quant la justice surgit, de s'inquiéter à propos de la présomption d'innocence, des *droits de la défense, ou de la publi*cité des débats judiciaires. Plus n'est besoin de craindre que ces principes généraux de droit, caractéristiques *des pays civilisés, soient oubliés* — puisque les lois au nom desquelles on a jugé proclament le respect de ces principes, et qu'ainsi lesdits *principes n'ont pu être négligés. Tel* le roi d'Angleterre, le juge ne peut mal faire.

Le débat est ainsi superbement *escamoté puisque il passe du terrain* policier (pouvoir éminent, donc éminemment soupçonnable) ou du terrain économique (pour lequel les lieux de possible critique abondent : politique, syndical ou même patronal) au terrain judiciaire à propos de quoi nulle discussion ne saurait être, théoriquement, ouverte en dehors des palais, où l'on voit la justice assiégée par ses gardiens. être ouverte en dehors des palais, où l'on voit la justice assiégée par ses gardiens. A tout moment peut être agité un code pénal qui, comme on l'ignore trop, contient, pour peu qu'on le veuille, tout ce qu'il faut pour poursuivre à peu près *n'importe qui.*

Alors le gouvernement (qui n'est pas propriétaire de l'Etat) peut se sentir rassuré par son alliance avec les juges, dont ce n'est pas le métier, autant que par sa funambulesque majorité et selon un registre moins vacillant. Les juges ne monnaient pas leurs voix et on ne le leur demande pas.

Un fait significatif s'est produit le 1er juin devant la cour d'appel de Paris. Par le seul examen comparatif des pièces officielles, la défense des prévenus avait sérieusement mis à *mal les dépositions écri*tes des policiers. De manière surprenante, le ministère public avait consenti qu'on fasse venir ces policiers à la barre. *La cour s'y refusa* et quelques heures plus tard confirmait la culpabilité de tous les prévenus. Ce qui seul compte, les diminu*tions de peine n'étant qu'incidentes.* Or la cour s'était opposée à ce qu'une lumière supplémentaire fût apportée sur les échauffourées du *23 mars. Comme devait,* non sans acidité, l'observer par la suite Me Jean-Denis Bredin : *« Quand le parquet craque, le siège tient. »* Le *substitut général avait cédé, pas les* conseillers de la cour d'appel.

Mais dans quoi s'enlisent-ils ? Qui ne verra le discrédit qui pleut sur les *juges dès lors qu'ils refusent, non* pas même un moyen de défense, mais un moyen de preuve ? Alors *qu'établir les faits devrait également importer à tous, et par-dessus tout,* à ceux qui vont prendre la décision.

Un mariage

De ce comportement, la leçon à tirer est double : d'abord, qu'un précédent est créé ; ensuite, que la séparation des fonctions dans l'Etat (dite classiquement séparation des pouvoirs) est moins que jamais respectée, donc que le débat sur le bon exercice du pouvoir vise dorénavant l'institution judiciaire plus que toute autre autorité.

Que les *événements* passés risquent d'avoir valeur de précédent, c'est ce qui interdit de tenir pour négligeables ou tolérables (bien que ce soit la version officielle) les peines prononcées. C'est aussi ce qui commande de n'avoir de cesse qu'elles soient annulées : ou bien du fait de la justice par le truchement de la Cour de cassation (bien qu'elle n'intervienne que pour la forme) ; ou par la volonté du Parlement, grâce au vote d'une loi d'amnistie. Quelque crainte que l'on puisse avoir sur l'efficacité, dans le temps, de ces procédures.

Le vote d'une loi d'amnistie est hypothétique : par le poids respectif de l'opposition et de la majorité, même compte tenu de la courageuse rébellion de certains de ses membres ; par l'excessive brié*veté des sessions de l'Assemblée* nationale et du Sénat ; par le jeu, enfin, de la mécanique parlementaire, pour ainsi dire tout entière *soumise à la discrétion du gouver*nement.

Amnistier, c'est pardonner. Mais pardonner quoi ? Ce qui pour d'au*cuns n'a pas été commis ? Satis*faisant et nécessaire pour nombre de condamnés, une telle entreprise restera inconvenante pour l'esprit. *D'autant qu'on ne peut, en la cir*constance, séparer les innocents et les coupables, ceux pour lesquels on pétitionne et les autres pour les*quels on ne dit mot. Car ils ont été,* et les uns et les autres, jugés selon des formes identiques, également contestables, et que ce sont elle qui sont en *cause, avant toute question* portant sur l'innocence ou sur la faute.

Il serait facile, tant il parle, de *mettre alors en cause le ministre* la justice. Ce serait injuste. Il n'a évidemment pas pris, si l'on ose dire, sous son bonnet une telle mise en scène. *Il n'a pu prendre seul la* responsabilité de provoquer un tel maëlstrom de protestations. Car ces dernières ne s'en tiennent pas — et *c'est légitime — à des procès qui* ne sont qu'une « image virtuelle ».

La réalité, c'est l'appel au secours de la politique politicienne, dans ce *qu'elle a de plus trivial sinon de* plus brutal, lancé à une institution que la loi dit infaillible. Mais la justice en devient le front avancé du *pouvoir politique. Elle en est l'éclai*reur ou le chevau-léger, ce cavalier de la garde du souverain.

Mais alors, au nom de quoi réser*verait-on des traitements différents* à de si proches alliés ? Si la justice épouse le gouvernement, c'est pour le meilleur et pour le pire. On a vu *ce qu'était le pire.* On s'interroge sur ce que pourrait être, pour les citoyens, le meilleur.

PHILIPPE BOUCHER.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

L'alchimie de la piquette

Il y a vin et vin. Le vin savoureux, la « petite merveille » que le viticulteur produit à la sueur de son front. Et puis, il y a le vin « industriel » au goût suivi, à la saveur standard, le « gros rouge qui tache ». C'est de ce dernier qu'il a encore été question au procès des vins chaptalisés, lundi 11 juin, devant la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris (1).

M. Jean-Michel Parlange, substitut, s'est attaché au début de son réquisitoire à parler de ce vin qui, sous les étiquettes Kiravi, Préfontaines, Gévéor, Margnat, Grap et Postillon, se retrouva sur la table des Français dans les années 1967-1970. Ce « *gros rouge* », un homme de l'art, M. Claude Bouyer-Thury, œnologue-chimiste, le nourrissait soigneusement de potasse pour le désacidifier.

Ainsi, selon le substitut, d'« *horribles piquettes destinées à la vinaigrerie* » sont-elles devenues des vins « *loyaux et marchands* » par *la grâce de quelque 180 000* tonnes de potasse... M. Parlange s'est étonné, courroucé même, de cette « *alchimie* » portant atteinte à la santé des consommateurs (2). Il a vilipendé ceux qui « *troublent la soude, la potasse et le vin* ».

Au-delà des « magouillages » dénoncés, le représentant du ministère public, à travers M. Paul Crémieux, principal accusé, P.-D.G. de la SAPVIN (Société d'approvisionnements vinicoles), a esquissé, malheureusement sans approfondir, une critique de l'ennemi du gros rouge français. Comment offrir, d'année en année, aux clients un petit vin de table sûr, franc, et qui soit de qualité identique ? Peut-on abandonner toute chimie ? Ces questions restèrent sans réponse. En revanche, M. Parlange a vigoureusement mis en cause « *l'industriel du vin qui gère des bénéfices illicites* ». M. Crémieux, Marseillais, a eu beau jouer des mains et de la tête, faisant force signes de dénégation dans un dialogue muet l'opposant à son accusateur, il lui fut reproché d'être le « cerveau de l'opération ». Une opération complexe, assurément, et intelligente, qui mettait en relation la SAPVIN avec un groupe de sociétés « domiciliées » au Liechtenstein et la Banque de dépôt et de gestion, à Lausanne... « *Tout part de la SAPVIN, tout revient à la SAPVIN. Sauf l'argent, toujours en Suisse* », a fustigé le substitut, qui a parlé des « *étroites relations* » de SAPVIN et de la banque de M. Sully Rebeaud.

M. Parlange a requis quatre ans d'emprisonnement contre MM. Paul Crémieux, Claude Bouyer-Thury et Christian Dumange ; dix-huit mois ont été requis, « *avec du sursis* », pour MM. Louis Gouvernaire, expert-comptable, Sully Rebeaud, banquier et Michel Raimon, représentant en vins.

Le ministère public s'en est remis au tribunal pour le cas de MM. Eric Valfin et Jacques Renaudin éxécutants.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Voir *le Monde* des 21 et 28 mars et du 4 avril.

(2) La Confédération syndicale du cadre de vie s'est constituée partie civile.

PRISON AVEC SURSIS POUR DEUX INFANTICIDES

Une jeune femme de vingt-huit ans, Gabrielle Samson, mère de trois enfants, a été condamnée, lundi 11 juin, à cinq ans de prison avec sursis, à Angers, par la cour d'assises du Maine-et-Loire. En mars 1977, elle avait accouché clandestinement et avait aussitôt fait disparaître son enfant. Elevée dans un orphelinat, elle n'en était sortie que pour se marier. La jeune femme est à nouveau enceinte, et accouchera au mois d'août.

Le même jour, Odette Roussel, âgée de vingt-deux ans, a été condamnée par la cour d'assises du Morbihan, à Vannes, à trois ans de prison avec sursis. Elle aussi avait dissimulé sa grossesse, accouché seule, et tué immédiatement son enfant, dont elle avait caché le cadavre dans une écurie de la ferme de ses parents chez qui elle vivait. Hospitalisée le lendemain pour une hémorragie, elle avait avoué le meurtre. Odette Roussel doit épouser dans quelques semaines le père de l'enfant.

DEUX ACCIDENTS D'AVIONS

● *Un Etendard s'écrase près de Yères.* — Un avion Etendard, de la base aéronavale de Hyères (Var), s'est écrasé en flammes et a explosé, lundi 11 juin, en *fin* de matinée, dans les marais salants proches de cette ville. Le pilote, l'enseigne de vaisseau Eric Gérard, qui est indemne, a pu éviter les habitations et le camping, où son avion menaçait de s'écraser, en faisant fonctionner au dernier moment son siège éjectable.

● *Un bimoteur DC-3 s'est écrasé* le lundi 11 juin avec douze personnes à bord dans une région montagneuse du centre nord de l'Idaho (centre ouest des Etats-Unis). Il y a trois survivants. — *(A.F.P.)*

Faits et jugements

Règlement de comptes au quartier Latin : un passant et un truand sont tués.

Lundi 11 juin dans la nuit, en plein quartier Latin et à une heure d'affluence, un règlement de comptes a coûté la vie, à Paris, à deux personnes, dont un passant.

Le conducteur d'une Mercedes 600 a été atteint mortellement au visage par un coup de fusil de chasse tiré depuis une autre automobile vers 23 heures, à l'angle de la rue du Cardinal-Lemoine et de la rue des Ecoles, dans le 5e arrondissement. Il était bien connu des services de police. Jean-Louis Rinieri, trente ans, avait participé depuis 1970 à de nombreux hold-up et avait été mêlé à plusieurs meurtres. Le passager qui l'accompagnait, et qui a pris la fuite au moment de la fusillade, a pu être identifié par la brigade criminelle de la préfecture de police.

Jean-Louis Rinieri a été tué sur le coup et son véhicule a fait une embardée sur le trottoir tuant un piéton, M. Pierre Mathelin, âgé de trente-huit ans, et en *blessant un autre grièvement,* M. Robert Dardamboure.

● *L'agresseur du chauffeur de taxi* attaqué samedi 9 juin à Pantin (Seine-Saint-Denis) par un client (*le Monde* du 11 juin) a été arrêté lundi 11 juin. Il s'agit d'un adolescent de seize ans, Daniel P..., élève de troisième dans un collège. Son signalement a été donné par sa victime et il a pu être retrouvé à la suite d'une enquête dans l'hôpital où il était venu se faire soigner après que le chaffeur de taxi, en se défendant, l'eut mordu à la main. Le chauffeur, M. Mendès, grièvement blessé d'un coup *de couteau au visage,* est hospitalisé à Bobigny. L'adolescent n'a donné aucune explication sur les raisons de son geste. Rappelons que, en huit jours, trois chauffeurs de taxi parisiens ont été victimes d'agression. L'un d'eux, Mlle Baradat, a été tué. Un arrêt de travail de quatre heures a lieu ce mardi matin.

● *Deux objecteurs de conscience,* MM. Guy Rivet, vingt-quatre ans, et Daniel Besse, vingt-cinq ans, ont été appréhendés, lundi 11 juin, au Puy (Haute-Loire) et incarcérés. Ils avaient été condamnés l'an dernier à six mois d'emprisonnement avec sursis. Le parquet du Puy ayant interjeté appel *a minima,* la cour avait aggravé leur peine, qui avait été portée à un an de prison, dont six mois ferme. Leur incarcération a provoqué une réaction commune des comités de soutien du Larzac et du Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, qui soulignent qu'« *au lendemain des élections européennes, à l'heure où, en France particulièrement, les libertés fondamentales sont bafouées, les deux objecteurs sont les victimes du pouvoir répressif* ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

AÉRONAUTIQUE

AU SALON DU BOURGET

L'Airbus pourra être doté de réacteurs Rolls-Royce

Rolls-Royce et Airbus-Industrie ont signé, lundi 11 juin, au Salon international de l'aéronautique et de l'espace, au Bourget, un accord par lequel les deux sociétés s'engagent à lancer un programme de développement des versions A 300 et A 310 du moyen-courrier européen équipées de deux réacteurs Rolls-Royce RB211. Le type de réacteur retenu est le RB 211-524, qui aura une poussée de *24 tonnes et sera* prêt en mars 1981.

L'accord conclu couvre les travaux nécessaires à l'installation *du RB 211 sur l'Airbus afin* que les caractéristiques et les performances complètes puissent être données aux clients potentiels.

Dans leur communiqué, les deux sociétés indiquent qu'elles « *considèrent cet accord comme un pas important en vue d'obtenir des commandes pour une version de l'appareil européen équipée de réacteurs européens* ».

A ce jour, l'Airbus est fourni aux compagnies avec deux réacteurs CF 6-50 de General Electric et de la SNECMA française ou deux réacteurs JT 9-D de Pratt and Whithney. En principe, la version de l'Airbus propulsée par Rolls-Royce pourrait intéresser des compagnies aériennes qui sont de longue date des clientes de la société britannique, en particulier Air Canada, Qantas ou Nigerian Airlines. La Chine populaire, d'autre part, est déjà une cliente de la technologie de Rolls-Royce, puisque l'armée de l'air chinoise est équipée d'un chasseur-bombardier de conception nationale mais doté du réacteur britannique Spey. Cependant, le gouvernement américain a autorisé General Electric à vendre des CF 6-50 si Pékin choisissait l'Airbus avec ces réacteurs conçus en coopération avec la SNECMA.

D'autre part, M. René Ravaud, président-directeur général de la SNECMA, a annoncé que la Société nationale de moteurs d'avions avait réalisé, en 1978, un bénéfice avant impôts de *105,3 millions* de francs pour un chiffre d'affaires (livraisons) de 2 652 millions et un total de prises de commandes, françaises et étrangères, de 3 125 millions.

La SNECMA réalise environ 27 % de la valeur du réacteur CF 6-50 de l'Airbus et 50 % du nouveau *réacteur* CFM-56 (entre 8 et 12 tonnes de poussée selon les versions) développé en collaboration avec General Electric.

Le réacteur CFM-56 a déjà été retenu par plusieurs compagnies aériennes — notamment United, Delta Airlines et Flying Tiger aux Etats-Unis — pour moderniser la propulsion de leurs avions long-courriers Douglas DC-8. Au total, à l'heure actuelle, quatre-vingt-quinze appareils seront « remoto*risés* » avec le CFM-56, soit une commande globale, y compris les moteurs de rechange, de quatre-cent soixante-quinze réacteurs de ce type.

M. Ravaud a rappelé que la société Boeing ferait voler avant la fin de cette année un intercontinental Boeing-707 avec quatre réacteurs CFM-56 pour mettre au point la « remotorisation » de cet avion selon le vœu des compagnies.

ÉDUCATION

347 000 candidats au baccalauréat

Les épreuves perturberont à nouveau l'année scolaire

Quelque 347 000 candidats vont se présenter aux épreuves du baccalauréat de 1979 — 242 803 pour l'enseignement général et 104 941 pour l'enseignement technique. — soit environ 2 000 de plus qu'en 1978.

Les dates des épreuves ont été avancées d'une semaine par rapport à l'année dernière, les candidats au baccalauréat de technicien commençant à composer *le 13* juin et les autres le 19. *Les* bonnes intentions de ne plus rogner sur le dernier trimestre de l'année scolaire ont donc cédé devant *« l'avis des services académiques responsables de l'organisation de l'examen »,* a expliqué M. Jean Saurel, directeur des lycées au ministère de l'éducation. Tout sera terminé le 6 juillet au plus tard... *alors qu'il y a tout* juste un an on annonçait que les épreuves devraient désormais commencer les preimers jours de juillet.

Hormis cette aggravation dans le calendrier de l'examen qui *perturbe la plupart des lycées* — le baccalauréat 1979 ressemblera comme un frère à celui de 1978. Toutefois, une procédure particulière a été mise au point pour éviter que *les sujets* proposés ne puissent être contestés en raison de leur difficulté, comme cela avait été le cas l'an dernier pour les épreuves de mathématiques de la série C en région parisienne. Cette année, deux rapports devront être fournis aux recteurs, d'une part par le président de la commission de choix ; d'autre part, par l'inspecteur chargé du contrôle. Ces rapports doivent porter sur la conformité du sujet à la lettre et à l'esprit des programmes et instructions pédagogiques officielles, sur le respect de la réglementation et des instructions formulées *en* matière d'examen et sur la *« faisabilité »* de l'épreuve par les candidats. Les sujets ne seront retenus qu'après accord entre les deux rapports. *Ensuite, ils devront être soumis* à un professeur n'ayant pas participé à leur élaboration et qui lui-même devra faire un rapport sur la possibilité pour les candidats de traiter *le* sujet. Autre nouveauté, les garçons pourront se présenter à l'épreuve facultative d'éducation ménagère, jusque là réservée aux filles.

La répartition des candidats s'est modifiée

La répartition des candidats entre les différentes séries s'est modifiée ces dernières années, et notamment pour les littéraires, qui sont de moins en moins nombreux. Ainsi la série A (philosophie, lettres), qui comptait le *plus grand nombre d'inscrits il y* a encore quatre ans — et près de la moitié en 1968 — est-elle désormais largement dépassée par la série D (mathématiques et sciences de la nature), qui compte cette année 75 967 inscrits contre 63 284 — dont les trois quarts sont des filles — aux sept options de la série A. Vient ensuite la série considérée comme la plus sélective : C (mathématiques et sciences physiques) avec 46 325 candidats — dont 63 % de garçons, — soit 19 % du total. Après une relative progression entre 1968 et 1976, l'orientation en série C se stabilise. En revanche, la série B (économique et social) connaît une progression spectaculaire puisqu'elle est passée de 3,5 % du total des inscrits en 1968 à 18,85 % cette année, soit presque autant que la série C.

Au baccalauréat de technicien ce sont toujours les spécialités du secteur *tertiaire* qui comptent le plus d'inscrits : 70 000 sur près de 105 000. Parmi eux, la quasi-totalité des candidats des séries préparant au secrétariat sont des filles.

80 % des bacheliers continuent leurs études

D'après des statistiques faites sur les bacheliers de 1976, 80 % des bacheliers continuent leurs études. Parmi eux, plus de la moitié s'inscrivent dans les universités et les instituts universitaires de technologie. La grande majorité des étudiants qui se destinent aux études médicales et dentaires proviennent de la série D (57,4 %), tandis que ceux qui s'inscrivent en sciences sortent surtout de C (48,3 %), mais aussi de D (40 %).

Les bacheliers de série A s'orientent massivement en lettres (66,2 % des inscriptions), mais aussi en droit (51,7 %).

Les classes préparatoires aux grandes écoles littéraires et scientifiques reçoivent essentiellement des bacheliers de ces trois séries. *Tandis que près de la moitié des* élèves des sections de techniciens supérieurs ont un baccalauréat de technicien.

● *Les membres du SGEN-C.F.D.T. de l'académie de Grenoble* n'assureront pas la surveillance de l'écrit du baccalauréat et du B.E.P.C. du mardi 19 juin au mercredi 27 juin. Par ce mouvement de grève, les professeurs entendent dénoncer la *« situation sans précédent de l'emploi telle qu'elle va se présenter à la rentrée 1979 ».* Le SGEN-C.F.D.T. souhaite donner à cette occasion le coup d'envoi d'une action basée sur le refus de toute heure supplémentaire et dont l'objectif est le réemploi des maîtres auxiliaires. Le syndicat estime que plus d'une centaine d'entre eux risquent de ne pas être réemployés en septembre 1979 dans l'académie de Grenoble. — *(Corresp.)*

L'action en faveur des étudiants étrangers et des assistants

Les examens n'ont pas eu lieu à l'université de Lille-I

De notre correspondant

Lille. — Le déroulement des examens dans les universités lilloises est perturbé. Les épreuves écrites du DEUG-B de l'unité des sciences et techniques, prévues le samedi 9 juin, n'ont pu avoir lieu en raison de l'opposition d'un « comité de défense étudiants » — regroupant surtout des étudiants étrangers — qui proteste contre les *« mesures de caractère discriminatoire et raciste »* prévues par la circulaire Bonnet et l'arrêté de Mme Saunier-Seïté relatif aux inscriptions d'étudiants étrangers.

Mais le mouvement est d'abord venu des enseignants qui, depuis quelques semaines, ont multiplié les actions afin d'obtenir le renouvellement des postes d'assistants sans limitation de durée. Pour faire pression sur le rectorat, les syndicats d'enseignants ont décidé, dans un premier temps, de reporter les écrits, se réservant encore d'autres possibilités d'action au moment des oraux.

Le recteur, M. Henri Touchard, ne leur a pas donné satisfaction. Les trois présidents des universités lilloises, MM. Michel Migeon *(sciences et techniques), Etienne* Cuingnet (droit et santé) et Patrick Rafroidi (sciences humaines, lettres et arts) ont affirmé publiquement et ensemble leur soutien aux assistants. Un exemple qui explique cette attitude : en U.E.R. de sciences-économie, qui compte deux mille étudiants, 50 % des enseignements sont donnés en heures complémentaires depuis des années. Sur quatorze postes de maître de conférences, six sont vacants.

Mais les étudiants aussi s'impatients, et l'action en faveur des étudiants étrangers se développe. Le conseil de l'université de Lille-I (sciences et techniques) a voté une motion contre les circulaires Bonnet, dont le contenu dépasse maintenant le domaine de l'université.

Il reste qu'une majorité d'étudiants souhaitent passer leurs examens de fin d'année. C'est pourquoi le conseil de Lille-I a voté une seconde motion dans laquelle il considère que l'intérêt général, et même la défense des assistants, passe par l'organisation de la session d'écrit de juin. Il lance un appel aux enseignants pour qu'ils participent à l'organisation *et à la surveillance* des épreuves. La session, en principe, est donc toujours ouverte, mais aucun examen n'a pu avoir lieu ce mardi 12 juin.

GEORGES SUEUR.

A MARSEILLE

Cent soixante-dix professeurs sont sanctionnés pour avoir participé à des grèves tournantes

De notre correspondant

Marseille. — *« Des sanctions collectives ont été prises à l'encontre d'enseignants qui ont participé aux grèves tournantes des 19, 21, 22 et 23 mars dernier »,* vient d'annoncer le Syndicat *national des enseignements* du second degré (SNES) qui rend publics des documents faisant état d'une baisse de la note administrative de cent soixante-dix professeurs de collèges de l'académie d'Aix-Marseille. Cette baisse est de 3 points pour la majorité d'entre eux et de 2 points pour les autres, ce qui équivaut, compte tenu de la progression habituelle de cette note — qui détermine l'avancement, — à un recul de quatre à six ans dans une carrière.

Pour M. Jean Raynaud, secrétaire académique du SNES, il s'agit bel et bien d'une sanction collective et non, comme l'a affirmé le recteur d'académie, M. Yves Durand, *« de sanctions individuelles destinées à réprimander quelques enseignants coupables d'erreurs ou de mauvais comportement ».*

Au rectorat, on fait remarquer que *« chaque année les notes sont augmentées ou baissées et qu'il n'y a rien dans cette mesure qui relève d'une sanction collective ». « En effet,* indique-t-on, *aucun enseignant n'a été pénalisé pour avoir pris part à la grève générale du 20 mars. Si le droit de grève est reconnu par la Constitution, la grève tournante n'existe pas aux yeux de la loi. Elle correspond, pour un professeur qui s'y livre, à un arrêt de travail non justifié. Sans doute faut-il voir là le motif des mesures qui viennent d'être prises. »*

« Nous ne parviendrons pas à trouver ces chiffres banaux, réplique M. Raynaud, *lorsque nous savons qu'une année « normale » ne connaît pas plus d'une vingtaine de sanctions. Or non seulement le chiffre de cette année est multiplié par neuf, mais encore s'aperçoit-on que la répression frappe particulièrement les établissements marseillais qui se sont montrés les plus actifs lors des manifestations organisées contre les mesures dites de « redéploiement* ». Sur les cent soixante-dix professeurs sanctionnés, cent trente appartiennent à six établissements.

Le secrétaire académique du SNES fait, en outre, remarquer que dix-neuf professeurs agrégés sanctionnés *se sont vu signifier* le motif suivant : *« Distribution de tracts à la sortie du lycée et manipulation d'élèves. »*

Les syndicats d'enseignants ont commencé à faire circuler des pétitions dans les lycées et collèges dénonçant *ce qu'ils considèrent* comme *« une offensive contre l'activité syndicale et le droit d'expression ».* Une date limite a été annoncée en forme d'ultimatum : celle du 14 juin, jour où se tiendront les commissions paritaires académiques. La veille, aura lieu une manifestation de masse qui sera destinée à obtenir *« la suppression d'une brimade intolérable et d'une atteinte caractérisée au droit de grève ».*

JEAN CONTRUCCI.

Après l'absence prolongée d'un professeur

DES PARENTS RÉCLAMENT DES INDEMNITÉS AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Pour compenser l'absence prolongée d'un professeur de mathématiques au collège Paul-Fort de Montlhéry (Essonne), les parents d'un élève de troisième ont adressé au ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, une *« requête aux fins d'indemnité »* lui réclamant le versement d'une somme de 2 000 F à titre de remboursement pour frais de répétiteur.

Cinq professeurs de mathématiques avaient été absents au cours du deuxième trimestre, et l'un d'eux, en congé de maladie *pendant trente-cinq jours,* n'avait jamais été remplacé. Selon l'association des parents d'élèves présidée par M. Lagarde, qui soutient l'action engagée contre le *ministère, près de quatre mille* heures de cours ont été perdues entre le 1er février et le 6 mars au collège Paul-Fort, dont trois cent soixante en mathématiques.

SPORTS

FOOTBALL

L'AMORCE D'UN REDRESSEMENT FINANCIER

Les comptes du Paris-Saint-Germain

Le Paris-Saint-Germain Football-Club (P.-S.-G.), qui organise ce mardi 12 et jeudi 14 juin, au Parc des Princes, le traditionnel Tournoi de Paris avec la participation de l'équipe olympique brésilienne, de l'Etoile rouge de Belgrade et du Benfica de Lisbonne, se trouve en *cette fin de saison à une étape importante* de son existence. Sur le plan sportif, le *club se sépare de Jean-Pierre Adams,* Pierre Bajoc, Jean-François Douis, Jacques Laposte, Dominique Lokoli, Bernard Morally et François Brisson, prêté à Laval. Une incertitude subsiste pour François M'Pelé. Après avoir souhaité en vain le renfort de Michel Platini, Albert Gemmrich ou Dominique Rocheteau, le club parisien a engagé l'arrière latéral rémois Antoine Garceran, l'arrière central niçois Henri Zambelli et l'ailier marseillais Saar Boubacar. Il profitera du tournoi pour mettre à l'essai le demi offensif israélien Malmilian et pourrait contacter l'Argentin Oswaldo Piazza, qui opéreront tous deux avec le P.-S.-G. à cette occasion.

L'avenir du Paris-Saint-Germain reste *lié au redressement de la situation financière du club entrepris depuis l'exclusion de son ancien président-fondateur,* M. Daniel Hechter. Plusieurs échéances *proches laissent planer l'incertitude sur* cet avenir. Ainsi la société Prosport, créée pour assurer le lancement du club, est en cours de liquidation, et M. Hechter désire récupérer son apport de 950 000 F. L'instruction judiciaire menée par M. Michel Aldebert, premier juge à Paris, sur l'affaire de la double billetterie a donné lieu à cinq inculpations de personnes qui ne sont plus membres du club depuis l'« affaire Hechter », mais on ignore encore si elle peut avoir des conséquences sur celui-ci. Enfin, la mairie de Paris ne semble pas vouloir se prononcer sur la constitution d'une société d'économie mixte sportive avec le *P.-S.-G.* tant qu'elle ne sera pas fixée sur le maintien éventuel de l'autre *club de la capitale,* le *Paris* Football Club, en première division.

***C'est pour mettre fin à certains bruits* alarmistes ou fantaisistes et pour recréer *un climat de confiance* avec les villes *de* Paris et de Saint-Germain et avec R.T.L., le commanditaire du club, dont les aides lui sont indispensables, que M. Francis Borelli, le président du P.-S.-G., prend l'initiative de publier cette semaine un Livre blanc afin de démontrer la viabilité d'une grande équipe de Paris en se référant aux objectifs financiers déjà atteints par le club depuis sa prise en charge par la nouvelle équipe dirigeante il y a un an et demi.**

Dès sa nomination à la présidence du Paris-Saint-Germain, le 9 janvier 1978, M. Francis Borelli, en accord avec son comité de gestion, a fait procéder, par des experts indépendants, à une analyse de la situation pour définir les conditions du redressement financier. De cette étude, il ressortait qu'au 31 décembre 1977 la trésorerie s'élevait à 260 000 F et les dettes accumulées atteignaient 5 370 000 francs, ainsi répartis :

	F
Taxes sur les salaires	1 290 000
Indemnités de transfert restant à payer	1 100 000
Organismes sociaux	1 050 000
Emprunt à la Ville de Paris	600 000
Fournisseurs	460 000
Indemnités de résiliation de contrats	300 000
Intérêts à payer pour Prosport	160 000
Autres créanciers et charges diverses	410 000

A ce passif, il convenait d'ajouter les risques relatifs aux procédures en cours (contrôle *fiscal, litiges et* procès, action judiciaire au plan pénal). Compte tenu des informations disponibles en avril 1979, le redressement *fiscal devrait s'élever* à 1 420 000 F, à raison de 360 000 F *de taxe professionnelle,* de 330 000 F de taxe sur les salaires, de 180 000 F de taxe sur le plafonnement des hauts salaires, de 120 000 F de T.V.A., de 150 000 F de redressements divers et de 280 000 F de pénalités et intérêts de retard.

Les incidences de la double billeterie, qui fait l'objet d'une procédure au plan pénal, sont difficilement prévisibles. Les comités de direction et de gestion du P.-S.-G. estiment, toutefois, que le club ne peut être tenu pour responsable de cette pratique pour laquelle cinq inculpations ont déjà été prononcées.

Les dettes

L'ensemble des 5 370 000 F de dettes a fait l'objet d'une négociation *avec les différents créanciers.* Ces négociations *menées* au cours *du premier semestre* 1978 *ont* permis d'établir un échéancier de règlements jusqu'à 1981.

Il a été jusqu'ici scrupuleusement respecté. L'exercice de la saison 1978-1979 se traduit donc par une diminution des dettes anciennes de 2 400 000 F à raison de 2 060 000 F de règlement effectif et de 340 000 F d'extinction de la dette résultant de négociations de contrats menées à bonne fin. Toutefois, compte tenu de l'insuffisance de trésorerie, R.T.L. a accepté de consentir une avance de 1 160 000 F à valoir sur les subven*tions publicitaires des saisons 1979-1980* et 1980-1981.

Le contrat liant le club et la société Prosport se montaient à 3 720 000 F, assurer son financement initial, n'a pas été renouvelé. La procédure de liquidation a donc été entamée. Les apports financiers dans le cadre de Prosport se montaient à 3 720 000 F ainsi répartis : R.T.L., 1 530 000 F ; M. Hechter, 950 000 F ; Autres (MM. Borelli, Talard, etc.), 500 000 F ; Apports individuels (comptes cou*rants dont l'exigibilité reste, pour* partie, incertaine), 740 000 F.

A ces apports des associés, il conviendrait d'ajouter pour mémoire les sommes versées par R.T.L. au titre de la publicité sur les maillots : 600 000 F pour la saison 1977-1978 ; 640 000 F pour 1978-1979 et 1 200 000 F versés en 1974 et considérés comme subvention pour les saisons antérieures.

Dans l'immédiat, seul M. Daniel Hechter semble vouloir exiger le remboursement rapide de son apport.

Les salaires

Un premier effort avait porté, la saison dernière, sur la limitation des frais de recrutement en choisissant *des joueurs parvenus en fin de* contrat, comme Dominique Bathenay ou Dominique Baratelli. Le club avait ainsi pu réduire ses dépenses à 575 000 F d'indemnités de formation. L'économie était appréciable par rapport aux sommes investies les années précédentes dans les transferts : 1 100 000 F en 1973 ; 2 200 000 F en *1974* ; 2 300 000 F en 1975 ; 1 400 000 F en 1976 et 3 600 000 F en 1977.

L'effectif professionnel — dix-huit joueurs, — représentait pour le budget une masse salariale de 3 360 000 F (primes de matches exclues), soit une moyenne mensuelle de 15 500 F par footballeur. Les salaires les plus élevés se *situaient entre 25 000 et 45 000 F.* La réduction de l'effectif profession*nel, jugé pléthorique par l'entraîneur,* M. Vélibor Vasovic, pourrait se traduire, pour la saison prochaine, par une baisse de la masse salariale si aucune autre vedette n'est engagée.

Le plus remarquable dans la situation actuelle du Paris-Saint-Germain est peut-être que le club, tout en faisant face à ses échéances pour les dettes antérieures, soit parvenu cette saison à un excédent de trésorerie de 500 000 F environ malgré des résultats sportifs décevants (treizième place en championnat et élimination en seizième de finale de la Coupe) et une baisse de la moyenne *des spectateurs par rapport* à la saison précédente (dix-neuf mille par match au lieu de vingt-deux mille).

En plus des 1 830 000 F de dettes *restant à recouvrir et du redresse*ment fiscal de 1 420 000 F, toutes les hypothèques pouvant remettre en cause la gestion du club ne sont, certes, pas levées. La mairie de Paris hésite encore à entreprendre les démarches pour la constitution d'une société d'économie mixte sportive avec le P.S.-G., mais M. Francis Borelli aurait déjà reçu l'assurance pour la saison prochaine d'une aide correspondant *« pour le moins au* statu quo », c'est-à-dire aux 2 500 000 F de subventions représentant l'équivalent de la taxe sur les spectacles pour les matches au *Parc des Princes.*

Le seuil de rentabilité du club se situe approximativement à une moyenne de dix-sept mille spectateurs pour les matches de championnat à domicile. Mais une *moyenne de vingt-deux mille* spectateurs, envisageable avec de meilleurs *résultats sportifs,* permettrait au P.S.-G., tout en préservant son équilibre de gestion, de consacrer aux indemnités de transfert ou de formation et aux salaires une enveloppe supplémentaire annuelle de 1 600 000 F et d'envisager, enfin, d'autres ambitions. L'avenir du Paris Saint-Germain dépend *donc* aussi de ses footballeurs.

GÉRARD ALBOUY.

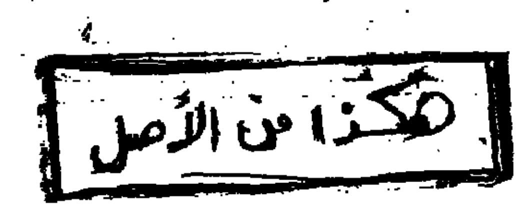
BASKET-BALL. — *Battue par la Pologne (85-76), le 11 juin, à Gorizia (Italie), l'équipe de France ne disputera pas la poule finale des championnats d'Europe. Celle-ci mettra aux prises, du 13 au 20 juin, à Turin, la Tchécoslovaquie, l'Italie, l'Espagne, l'Union soviétique, Israël et la Yougoslavie.*

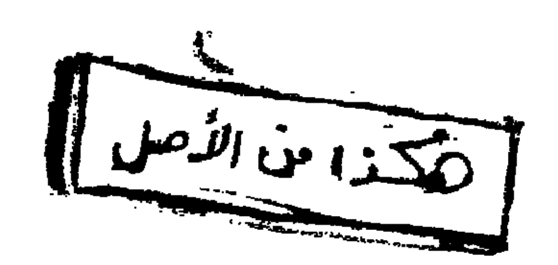
Tennis

Rectificatif

BORG ÉGALE COCHET

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* daté du 12 juin, le tennisman suédois Bjorn Borg n'a pas battu, mais seulement égalé le record de victoires dans les championnats internationaux de France détenu par le Français Henri Cochet *(1926, 1928, 1930 et 1932).*



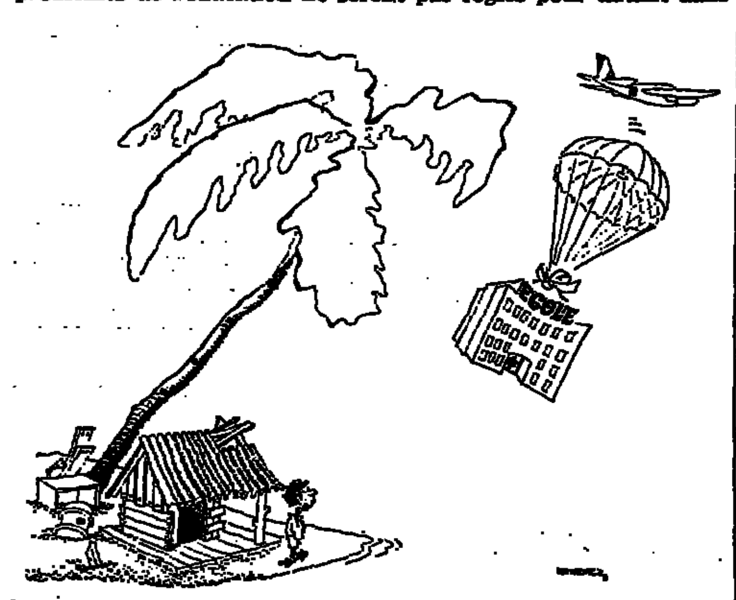


L'ÉCOLE DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

DANS les départements d'outre-mer, où plus de la moitié de la *population a moins de vingt ans et où le chômage* — donc l'émigration — est endémique, l'éducation est une des clés du développement. Conscient de cet enjeu, le gouvernement y a dépêché ces derniers mois plusieurs missions d'information. M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a visité la Réunion en novembre 1978. M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, est allé aux Antilles en janvier (« le Monde » du 19 janvier), puis en Guyane le mois dernier, où il a notamment inauguré le nouveau lycée de Cayenne Félix-Eboué.

Ces différents voyages se sont concrétisés par une décision importante pour l'académie des Antilles-Guyane : l'enveloppe budgétaire au titre de l'éducation sera doublée en 1980. Cet effort financier sera poursuivi, en principe, pendant les cinq années suivantes afin que, en 1985, les départements d'outre-mer aient « rattrapé » la métropole.

Même si cette décision s'inscrit un jour dans les faits, les problèmes de l'éducation ne seront pas réglés pour autant dans



(Dessin de CHENEZ.)

les départements d'outre-mer. Qu'il s'agisse de la Martinique, de la Guadeloupe ou de la Réunion, le fait créole, par exemple, représente un problème particulier que l'administration centrale a bien du mal à résoudre. Or ce fait créole, auquel il faut ajouter la faiblesse de l'environnement culturel et des conditions de vie parfois très difficiles, est responsable des retards scolaires importants observés dans « les Isles ».

Le choc des cultures créole et métropolitaine entraîne des réactions de rejet, voire des manifestations de racisme, qui ne facilitent pas non plus les progrès d'un système éducatif conçu pour l'essentiel à Paris, à des milliers de kilomètres. L'envoi outre-mer d'enseignants titulaires métropolitains fait souvent taxer l'administration centrale de « colonialisme ». En ce domaine, l'afflux des milliards ne change rien, au contraire. Il s'agit d'un problème politique.

Pour faire le point de la situation de l'éducation outre-mer, nous avons choisi trois départements : la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe qui, malgré leur éloignement mutuel, vivent des situations très semblables. Notre correspondant à la Réunion, Maurice Botbol, insiste sur le fait créole et les retards scolaires. Cette question a déjà été abordée pour les Antilles dans « le Monde de l'éducation » (mars 1979) ; nous avons surtout évoqué ici les problèmes posés par les équipements et les enseignants en Martinique et en Guadeloupe.

AUX ANTILLES

Baraquements, lycées géants et « profs métros »

« *LE collège ? Il est là !* » Et l'on vous montre un *ensemble de bâtiments* disparates dont on a peine à croire qu'il s'agit d'un établissement scolaire : une bâtisse plus que centenaire — l'ancienne mairie — abrite une classe et quelques bureaux ; un hangar en mauvais béton accueille deux autres classes ; et le reste est dispersé entre une ancienne école en bois, elle aussi quasi centenaire, un bâtiment en béton « moderne » déjà délavé par les pluies tropicales et une série de baraquements de planches, style « Kommandantur » de campagne.

Dans ce qui sert de cour de *récréation — un terrain* vague où la roche volcanique affleure partout et rend la moindre course périlleuse — évoluent poules et « *cabris* », ces petites chèvres en liberté qui caracolent jusque dans les classes... A travers les volets de bois, on entend des bribes de la leçon d'histoire des « troisième » : « *...La patrie en danger...* », « *...la victoire de Valmy...* ». La révolution jacobine et les exploits des patriotes contre l'envahisseur prussien n'auront plus de secret pour les collégiens de Vieux-Habitants, paisible commune de la côte « sous le vent », près de Basse-Terre, en Guadeloupe.

Dans cet ancien C.E.G., qui compte aujourd'hui huit cents élèves, l'enseignement est réparti entre trente-huit professeurs, dont trois seulement sont titulaires et une dizaine « en délégation rectorale », c'est-à-dire affectés provisoirement par l'administration. Sans entrer dans plus de détails, on peut dire qu'il *s'agit là d'un collège « défavorisé »* — la reconstruction est prévue, — comme il en existe encore un bon nombre en Martinique et en Guadeloupe.

« *Sur les quarante-trois collèges de Guadeloupe, une douzaine sont totalement vétustes* », explique M. Dagonia, sénateur socialiste et président du conseil général. Il suffit de parcourir les deux îles pour se rendre compte qu'une bonne partie du « parc scolaire » antillais ne répond plus aux besoins et encore moins aux normes en vigueur.

A Morne-Rouge (Martinique), les classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) sont hébergées dans un baraquement en bois vieux de soixante ans, où il faut couper l'électricité quand il pleut et arrêter de travailler lorsque le ciel s'obscurcit, tant il y fait sombre. A Saint-Esprit (Martinique), le collège en bois *date* de 1913. Au collège Cassien-Sainte-Claire, en plein centre de Fort-de-France, les cours ont toujours lieu dans ce qui fut au siècle dernier une caserne, taraudée par les termites et les pluies.

Que fait l'administration devant *cet état de choses ? Le recteur* de l'académie, M. François Doumenge (1), a une méthode bien à lui qui consiste à mettre les responsables locaux devant leurs responsabilités. A Sainte-Anne (Guadeloupe), comme le principal et ses adjoints se plaignent du mauvais état de leur collège — ancienne école primaire transformée en collège d'enseignement général, — le recteur explose : « *On vous a mis quatre agents de service, faites-les bosser ! Achetez une échelle et commencez par nettoyer les toits !* » (les toits de tôle ondulée sont en effet parsemés de pierres et détritus divers). Et comme on lui fait visiter des classes où le plancher s'effondre : « *Je fais 110 kilos. Voyez, ça tient. Ces planches-là, on n'en fait plus des comme ça !* »

Lorsque ces arguments ne suffisent plus à maintenir les locaux en état, *on se résigne à* construire. C'est alors un changement d'échelle *total.* Comme pour conjurer des années de pénurie, *on se met à voir grand,* très grand parfois. Ainsi, au Lorrain (Martinique), l'Etat a dépensé 3 milliards de francs *pour édifier une cité scolaire de* prestige dont on trouverait difficilement l'équivalent dans l'Hexagone : ateliers multiples et spacieux pour l'enseignement technique, bâtiments d'enseignement général disposés « en serpent » autour du promontoire pour faire toujours face à la mer, etc. « *La cantine, c'est le plus beau restaurant de l'île* », observe le recteur, visiblement agacé par ce qu'il appelle une « cathédrale de l'éducation ».

Les Antilles françaises comptent ainsi plusieurs « monstres » comme la cité scolaire de la Trinité (Martinique) et le lycée Baimbridge, dans la banlieue de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), qui accueille environ *cinq mille* élèves. *Lorsque* l'infrastructure elle-même est énorme, passe encore. Mais le gigantisme éducatif aux Antilles se limite trop souvent aux effectifs, comme à la cité scolaire du Lamentin (Guadeloupe), où 2 500 élèves s'entassent dans un collège et un lycée d'enseignement professionnel ; comme au Moule (Guadeloupe), où un collège « 1 200 » accueille cette année 1 985 élèves. L'an dernier, à cause de la Soufrière (2), il avait reçu jusqu'à *2 300 collégiens !*

ROGER CANS.

(1) *Nommé* recteur *des Antilles*-Guyane en 1976, M. François Doumenge quitte ses fonctions au 31 juillet prochain. Il est remplacé par M. Jean-Pierre Chaudet, professeur à l'université de Rennes.

(2) Les menaces d'éruption du volcan de la Soufrière, en 1977, avaient conduit les *autorités* à déplacer les populations avoisinantes.

(Lire la suite page 16.)

On était bien, mais mal à l'aise

« *CE qui surprend le plus c'est de se trouver à 7 000 kilomètres de la France dans un collège exactement semblable à celui que l'on fréquentait l'année précédente : même cour goudronnée entourée de grilles ; mêmes bâtiments cubiques sans originalité. Le pire est l'absence d'arbres et donc d'ombre dans un pays où la chaleur est difficilement supportable* », raconte Pierre R., en évoquant son arrivée au collège « Petit-Paris » de Basse-Terre, en Guadeloupe. Professeur d'éducation physique, il a demandé et obtenu il y a trois ans sa mutation pour les Antilles, où il est parti avec sa femme, elle aussi enseignante, « *pour changer de cadre de vie* ».

L'arrivée dans l'île fut difficile pour ces « métros » qui reprochent à l'éducation nationale d'être la seule administration à ne pas accueillir les nouveaux arrivants. « *Il faut faire soi-même toutes les démarches pour trouver un logement, personne ne vous aide. Les primes sont versées avec retard et le remboursement des frais de déménagement est toujours fort long.* »

Pierre R. n'a pas eu de problèmes pour établir le contact avec ses élèves, en majorité Antillais. « *Le plus étonnant, avec ces enfants qui parlent très vite et très bas, c'est l'importance qu'ils accordent à la musique. Lorsque nous allions à la piscine, ils chantaient en attendant le départ, et plusieurs fois il a fallu pousser les sièges du car pour qu'ils puissent danser sur des airs de la radio que le chauffeur réglait au maximum.* »

Pour Annie R., *professeur* de lettres, le plus difficile était de juger les élèves en français, alors qu'ils parlaient tous créole en dehors de l'école. « *Lorsqu'on a découvert l'histoire de l'île, l'histoire de ce peuple, la lutte des esclaves, on comprend un peu mieux la culture antillaise, et l'on se demande si l'on ne vient pas la détruire avec notre enseignement trop européanisé.* »

Ce couple de professeurs a eu beaucoup de mal à s'adapter à la vie en Guadeloupe. Ne fréquentant pas les réceptions des « Blancs », enseignants ou fonctionnaires installés depuis longtemps, et ne recevant pas de visites d'Antillais, ils se sentaient un peu isolés.

« *On était bien, mais mal à l'aise.* » C'est ainsi que Pierre R. résume les avantages matériels que représente la vie dans une île où « *toute l'année il fait beau et chaud* », et la position difficile des « métros » devant tous les jeunes Antillais au *chômage.* « *Les enseignants métropolitains que l'on rencontre en Guadeloupe ont bien souvent été précédemment en poste à Djibouti ou à la Réunion. Ce sont des habitués des 40 % et des primes d'éloignement,* explique Annie R., en précisant *qu'ils bénéficient d'un niveau de vie qu'ils ne pourront jamais retrouver en France.* »

Dans l'enseignement primaire, ils ont constaté que les maîtres étaient tous antillais, « *seuls les inspecteurs et les conseillers sont des « métros* ». « *Les syndicats du secondaire ont souvent des directions européennes. Mais on assiste à un début de regroupement de syndiqués antillais qui viennent de créer l'Union des travailleurs de l'enseignement. Car derrière toutes les questions syndicales il y a le problème de l'autonomie.* »

Les R. ne sont restés qu'un an à la Guadeloupe. « *Au troisième mois de séjour, nous avons fait notre demande de mutation, pourtant il est bien agréable de se baigner à Noël dans l'archipel des Saintes.* »

SERGE BOLLOCH.

AUX ANTILLES

Baraquements, lycées géants et «profs métros»

(Suite de la page 15.)

L'entassement dans les cités scolaires, toutefois, n'est pas également réparti. « *Nous pouvons accueillir une centaine d'élèves en plus au lycée* », affirme le proviseur de la Trinité, M. Marcel Moetus. « *C'est le LEP qui est surchargé.* » De même, au lycée Schœlcher de Fort-de-France, toutes les classes ont des effectifs inférieurs ou égaux à trente. Les deux terminales C n'ont que dix-sept élèves. « *On manque d'élèves, surtout en qualité* », observe le proviseur, M. Marcel Boudin, métropolitain, installé depuis treize ans en Martinique.

Ce sont les LEP — l'enseignement technique court — qui pâtissent le plus de la pression *démographique*. Au LEP du Lamentin (Martinique), douze cents élèves sont entassés dans un établissement conçu pour huit cents.

Voleurs de postes

L'intendance a aussi du mal à suivre. Au LEP de Grand-Bourg, dans l'île de Marie-Galante (Guadeloupe), l'atelier est un grand hangar vide, alors que la construction remonte à 1975.

« *Le matériel a été livré à Pointe-à-Pitre, mais il est reparti sur Marseille à cause de la grève des dockers* », explique-t-on.

D'autres fois, le matériel n'accoste même pas aux îles. Ainsi, des tours automatiques destinés à Pointe-à-Pitre ont, à la dernière minute, été affectés à l'académie de Lille. Les 7 000 kilomètres qui séparent les Antilles de la *métropole* représentent évidemment un lourd handicap pour la livraison du matériel et des fournitures. Au collège de Saint-Joseph (Martinique), les balances Roberval ont été livrées au milieu de l'année 1978, ce qui a retardé d'un an les expérimentations prévues pour la physique en sixième. « *On nous dit toujours : « c'est sur le bateau » ou bien « c'est bloqué au port* », constate un professeur.

Les soucis des enseignants ne sont pas moindres. Et particulièrement dans l'enseignement technique où 70 % à 80 % des professeurs sont des auxiliaires. *La formation de* ces enseignants, lorsqu'elle existe, *est totalement insuffisante*, et l'encadrement presque inexistant : en Martinique, on ne compte que trois postes d'inspecteur de l'enseignement technique, dont deux seulement sont occupés. Un crédit spécial de 200 000 F a dû être débloqué pour l'organisation en 1980 de stages de formation pour professeurs de LEP.

Dans l'enseignement général, aussi, les auxiliaires sont nombreux — près de 40 % selon le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES). Cette situation conduit l'administration à faire venir des titulaires de métropole — les « métros », — à la grande indignation de nombreux Antillais de souche qui voient d'un mauvais œil les postes accaparés par d'autres. « *Nous ne sommes pas persuadés que le professeur certifié de Toulouse ou de Nancy soit plus qualifié qu'un titulaire de maîtrise qui travaille depuis cinq ans ici* », dit M. Roger Bellemare, un des responsables du SNES de Martinique. « *Chaque Européen débarquant est compris le plus souvent comme un voleur de poste* », constate le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), qui met aujourd'hui en garde ses adhérents qui pourraient se laisser séduire par le mirage tropical et la majoration de salaire de 40 % en vigueur dans les îles (prime de « vie chère »). « *On oublie qu'un instituteur au premier échelon en poste à la Martinique reçoit le traitement de l'agrégé parisien au même échelon* », note le SGEN. Or cette prime dévalorise l'enseignant métropolitain aux yeux des Antillais, qui le soupçonnent de ne venir que par intérêt financier.

Les « métros chasseurs de prime »

Les « *métros chasseurs de prime* » sont dénoncés en particulier par le Syndicat général des enseignants guadeloupéens (S.G.E.G.), une organisation radicale qui vient d'obtenir un siège aux dernières élections à la commission administrative paritaire départementale, en décembre 1978. Le S.G.E.G. s'en prend volontiers au SNES, qu'il accuse de défendre mollement la priorité aux enseignants guadeloupéens. Le SNES, syndicat « *français* », s'en tient, en effet, au respect absolu des qualifications: il ne défend donc la priorité aux Antillais de souche qu'à diplôme égal. Pour le S.G.E.G., « *les nominations de titulaires français en Guadeloupe ne sont pas prioritaires sur celles de maîtres auxiliaires guadeloupéens.* »

L' « antillanisation » du corps enseignant ne se présente pas de la même façon dans les différents ordres d'enseignement. Dans le primaire, les maîtres sont antillais à 97 %. Pour les professeurs *de collège*, on dépasse 90 %. Au niveau des certifiés, on dénombre un tiers de métropolitains, et deux tiers parmi les agrégés. « *Les originaires ont maintenant priorité automatique dans le mouvement* », précise-t-on au rectorat.

L'arrivée, chaque année, de nouveaux métropolitains aux Antilles créé incontestablement un *malaise dans les établissements.* Certains enseignants, vieux *routiers de la coloniale*, arrivent dans les îles comme en pays conquis. « *Ils se croient en Afrique et nous considèrent comme des sauvages* », note avec humeur un militant du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.).

D'autres, venus directement de métropole, apportent avec eux leurs réflexes hexagonaux : les Antilles, c'est le soleil, la plage, et, pourquoi pas, la *dolce vita*. Ce que les Antillais appellent un réflexe « doudouiste ». D'autres, enfin, oublieux des réalités locales et de la spécificité des îles, *s'irritent de voir leur enseignement* mal reçu et se découragent, malgré leur bonne volonté initiale.

Il suffit donc de peu de chose pour qu'éclate un incident. Le 19 mars dernier, des enseignants métropolitains de la Trinité (Martinique) ont été molestés par les élèves et *traités de « racistes »* parce que, le mois précédent, quatre *élèves en retard avaient été* envoyés chez le conseiller principal d'éducation pour demander un billet d'excuse. L'incident a provoqué une grande émotion dans la *cité scolaire*, où, pendant un mois, des tracts ont été distribués dénonçant le « *génocide par substitution* » et réclamant le départ de tous les métropolitains de la Martinique.

Deux fois la banane

Tous ces éléments, ajoutés au problème du créole et des échecs scolaires (voir *le Monde de l'éducation* de mars 1979), la faiblesse de la préscolarisation, l'inadaptation des manuels, *l'aliénation* culturelle, font que la situation *de l'éducation* aux Antilles n'est guère brillante.

« *Il y a encore beaucoup de retard à rattraper* », avoue le recteur Doumenge, qui se flatte tout de même d'avoir augmenté *le nombre de postes de près de* 40 % en trois ans. « *De 1976 à 1978, les dépenses du ministère de l'éducation sont passées de 52 milliards à 72 milliards (anciens) rien que pour la Martinique où je gère un actif sur sept* », dit-il avec fierté. Il a cette formule lapidaire pour démontrer l'importance économique du budget de l'éducation dans l'île : « *les instituteurs, c'est deux fois la banane !* ».

Pour la prochaine rentrée — qu'il ne fera pas mais dont il a préparé le budget — le recteur est confiant. « *Toutes les écoles maternelles de Guadeloupe — dont une trentaine de classes nouvelles — seront pourvues* », dit-il. Pour l'élémentaire, pas de problème non plus : « *Avec trois mille élèves de moins cette année en Martinique, le bilan du redéploiement est seulement de moins de trente-huit* ». C'est-à-dire qu'on a fermé trente-huit classes primaires « *au lieu de cent vingt* ».

Dans le secondaire, l'avenir est moins rose : « *On assurera à peu près l'accueil dans les collèges, mais les LEP vont rester encombrés. Il faudrait en construire d'autres.* » Sur ce point — mais c'est bien le seul — le recteur *partage le point de vue du* Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.) de Martinique, qui écrit dans son bulletin de novembre 1978 : « *En définitive, même si nous constatons une progression de l'enseignement technique à la Martinique, cela est dû au retard considérable que cet enseignement avait pris dans notre pays* ».

Tout est là, en effet. Si l'administration peut se vanter de tant augmenter les postes et les crédits, c'est que l'on part de très bas. La difficulté, c'est que, aux Antilles plus encore que dans le reste de la métropole, l'amélioration du système éducatif ne suppose pas seulement une augmentation des crédits. C'est tout le système qu'il faut repenser, afin de mieux « *coller* » à des réalités locales que l'administration centrale refuse de voir.

ROGER CANS.

هكذا من الأصل

A LA RÉUNION

Les crédits arrivent, les échecs restent

Si l'on ne peut nier l'effort financier et matériel qui a été fait à la Réunion en matière d'éducation — et qui s'inscrit dans la logique de la départementalisation de l'île décidée en 1946. — il est impossible de ne pas s'interroger sur ce qu'il faut bien considérer comme un demi-échec.

« La Réunion c'est la France » : l'enseignement doit être strictement identique à celui dispensé aux petits Français ; rien ne doit être changé aux programmes ni aux méthodes pédagogiques. Telle était au départ la volonté unanimement affirmée aussi bien à droite qu'à gauche, *parmi les départementalistes comme* chez les autonomistes, dans les discours officiels comme dans les revendications syndicales. Un seul objectif à atteindre : les statistiques réunionnaises devaient le plus rapidement possible rejoindre celles de la métropole.

« Grâce aux efforts conjugués des communes, de l'Etat, des enseignants et des parents, l'école réunionnaise rattrape rapidement l'école métropolitaine », affirmait encore, le 10 novembre 1978, le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, en inaugurant une école à Etang-Salé. *« La Réunion doit marcher au même pas que la France »*, ajoutait-il.

Mais à la Réunion, près de 40 % des adultes sont analphabètes (quatre-vingt-huit mille personnes) ; trois habitants sur cinq vivent d'aides publiques diverses ; un tiers des *familles disposent* d'un revenu mensuel inférieur à 1 000 F ; le chômage touche 60 % de la population dite « active ». Les conditions socio-*économiques sont donc radicalement* différentes. Sur le plan linguistique enfin, cela ne fait guère que quatre ou cinq ans que l'on accepte de prendre en considération le fait que la plupart des enfants parlent le créole et non le français lorsqu'ils arrivent à l'école.

Une enquête faite de 1972 à 1974 auprès de six mille élèves du second cycle a permis d'établir que *« près de 89 % des enfants scolarisés n'utilisaient jamais le français comme langue de communication orale »* (1).

Aujourd'hui, de très nombreux pédagogues et tous les linguistes s'accordent à penser que l'énorme pourcentage d'échecs scolaires que l'on constate à la Réunion est dû en grande partie au refus de prendre véritablement en compte pour l'enseignement du français la situation particulière d'enfants créolophones.

« Fusiller le créole »

« Comme tous les enfants du peuple, j'avais atteint l'âge adulte sans m'être jamais exprimé spontanément en français, raconte M. Albert Ramassamy, proviseur du lycée Saint-Benoît. *Je ne savais utiliser le français qu'à l'écrit. Devenu instituteur malgré un retard scolaire de trois ans au moins, je fus tout à coup obligé de m'adresser à mes élèves et surtout à mes supérieurs dans la langue officielle. Ce fut une catastrophe* (2). »

Le vice-rectorat affirmait dans un rapport interne l'an dernier : *« L'enseignement élémentaire de six à onze ans est le plus développé, il est même hypertrophié aujourd'hui car son rendement est faible. (...) Les résultats scolaires sont encore insuffisants. (...) Quinze mille élèves en situation d'échec scolaire sont recensés à l'école élémentaire. »*

« Il faut fusiller le créole. » Cette formule célèbre, d'un inspecteur départemental de l'éducation nationale, demeure la seule réponse apportée à un tel problème. En 1974 pourtant, le rapport général d'approche du VII° Plan des DOM relevait les données sociologiques particulières qui règnent dans l'outre-mer français : *« Les enfants grandissent en assimilant tout ou partie de deux systèmes de valeurs, le premier, propre aux DOM, étant surtout vécu dans la famille et la vie courante, le second issu de la vie en métropole, étant lié davantage à l'école. (...) Il en résulte une situation conflictuelle entre ces deux modèles et l'on constate d'un côté une attirance pour l'école qui permet une insertion dans un certain type de société de consommation, mais, d'un autre côté et simultanément, une fuite, une certaine peur et une certaine « inadaptation » devant l'école et le type de société urbaine et industrielle auquel elle est censée préparer. »*

Au vice-rectorat de la Réunion, M. Gloud, nommé dans le département en 1974, connaissait déjà ces problèmes pour les avoir vécus dans certains pays d'Afrique. Aussi s'efforça-t-il de trouver des solutions en créant, comme dans les autres départements français, une « équipe départementale de rénovation et d'animation pédagogique » (EDRAP). *« Celle-ci*, écrivait-il en juin 1976, *se propose de mieux adapter méthodes et contenu de l'enseignement aux réalités locales. »* Mais il s'empressait d'ajouter : *« Qu'on nous entende bien ! Il ne s'agit pas de créer à la Réunion un enseignement différent de celui de la métropole (...) »*

Une des premières décisions de l'EDRAP a été de confirmer que l'usage du créole par les maîtres, usage même partiel ou momentané, ne lui paraissait pas une condition favorable de *l'enseignement du français*. La grande « révolution » de ce texte était de laisser implicitement la porte entrouverte à l'utilisation du créole par les élèves.

Pour le vice-recteur, deux opérations prioritaires doivent être menées parallèlement : la première consiste *à développer* les crèches, garderies et écoles maternelles. Alors que, à la rentrée de 1963, l'enseignement préscolaire accueillait sept mille deux cents enfants, en 1978, les effectifs étaient portés à trente-deux mille. Mais un effort considérable reste à faire pour atteindre le niveau de scolarisation métropolitain : il faudrait créer cinq cents classes nouvelles.

La deuxième opération consiste en une action pédagogique à l'école élémentaire et dans les collèges, pour des actions de rattrapage en français oral et écrit. Au mois de mars 1976, était créé, au sein du centre départemental de documentation pédagogique, un « bureau d'études pour l'enseignement du *français* » : deux enseignants, MM. Balssac et Le Barbu, mettaient au point une méthode adaptée à des enfants créolophones, entrant dans l'enseignement secondaire avec de grosses lacunes en français. A la rentrée 1976, quarante-cinq professeurs expérimentaient dans leurs classes — baptisées pour l'occasion « groupes à pédagogie aménagée » *(GAPA) — les dossiers de « rattrapage* de français destinés aux classes de sixième faible du département ». Quatre mille élèves de sixième et de cinquième bénéficient de cette méthode au cours de la présente année scolaire.

Le vice-recteur qui considère que cette nouvelle expérience pédagogique est un succès affirme que l'an dernier 30 % des élèves concernés par cette méthode ont pu être remis dans des classes normales. Cependant, un des professeurs qui a utilisé pendant deux ans les « dossiers Balssac-Le Barbu » *a publié à ce sujet une volumineuse* étude (3). Il estime que le *« niveau de la classe est resté extrêmement bas : 3,87 sur 10 »*. Selon lui, la *méthode elle-même, qui repose sur* les mêmes principes que ceux utilisés pour l'enseignement du français, langue étrangère, est bonne, mais encore faudrait-il qu'elle soit employée dans le cadre d'une autre politique : *« Reconnaître au créole son statut linguistique est devenu une nécessité*, déclare-t-il. *L'avenir est au français et au créole. »*

Mais les milieux officiels, s'ils reconnaissent qu'il faudrait parvenir à un « bilinguisme véritable », refusent d'admettre une telle vérité. Il est vrai que, sur ce plan, le recours aux passions politiques partisanes l'emporte très largement sur l'examen serein de l'intérêt des enfants. La moindre allusion à l'introduction du créole à l'école déchaîne immédiatement les réactions les plus violentes, et les accusations de « séparatisme » fusent aussitôt.

Conscient que les actions de rattrapage en sixième arrivent un peu tard, le vice-rectorat s'est attaqué cette année à ce problème au niveau de l'école élémentaire. Le taux d'échec est en effet de 30 % dès le cours préparatoire, c'est-à-dire le double de la moyenne française. Une *équipe pluridisciplinaire a été créée* pour définir une méthode qui s'adresse aux enfants en situation d'échec après la première année en C.P. L'apprentissage du langage, la liaison entre le français et le calcul, le développement de l'éducation physique en sont les principes essentiels. Cette méthode s'adresse actuellement à mille cinq cents enfants. *« Quatre à cinq mille élèves devraient pouvoir bénéficier de cette méthode »*, estime M. Gloud.

Malheureusement, il semble bien qu'il s'agisse, pour les classes de sixième comme pour les cours pré*paratoires, de tentatives de replâtrage* destinées à atténuer les échecs les plus flagrants sans remettre en cause l'ensemble du système. Il est *significatif* de constater à cet égard qu'aucune des dépenses nécessaires à la mise au point des nouvelles méthodes pédagogiques — hormis *le détachement de certains enseignants* — n'est prise en charge par le ministère de l'éducation.

C'est le « Fonds d'action sociale obligatoire » (FASO), dont les recettes proviennent principalement du département et de la Caisse d'allocations familiales, qui a inscrit à son budget dans le chapitre « formation professionnelle », 470 000 F en 1978 et 300 000 F en 1979, pour la préparation, l'impression et la diffusion des nouveaux documents pédagogiques, ainsi que pour la production d'émissions télévisées destinées aux quatre mille instituteurs et institutrices des enseignements *préscolaire et élémentaire.*

Il est peu vraisemblable que ces maigres crédits de secours puissent permettre de trouver une véritable solution à la grave question que pose l'adaptation de l'enseignement *aux réalités réunionnaises. « Nous aimons croire révolu le temps où l'écolier de la Réunion devait apprendre par cœur, dans son manuel, sa leçon sur l'églantine, le hanneton ou la craie du Bassin parisien »*, écrit M. Thérésien Gadet, agrégé de sciences naturelles et maître-assistant au Centre universitaire dans sa préface au premier livre réunionnais de sciences naturelles destiné au cours moyen première et deuxième année : il aura tout de même fallu attendre 1978 pour qu'un tel ouvrage paraisse chez Fernand Nathan.

« Prétendre qu'Alice va à la boucherie, à l'épicerie, à la charcuterie ou à la boulangerie, est un contresens stupide dans 75 % des situations », explique par ailleurs un instituteur, M. Abel Huart, qui constate aussi que *traduire mécaniquement* « cabri » par chèvre, « bef » par vache ou « park » par écurie est une erreur. La vache, par exemple, occupe une *« fonction presque mythique dans la civilisation française »*. A la Réunion, *« la ferme métropolitaine avec ses prairies et ses troupeaux »* est une image inconnue. L'animal remplit une fonction alimentaire prenant parfois l'apparence d'un luxe, « la viande de bœuf ». Pour comprendre cela, il suffit de savoir que la consommation de viande est de moins de dix kilos par habitant et par an dans le département.

Dans la petite île tropicale qu'est la Réunion, 40 % des logements urbains et 60 % des logements ruraux ne disposent pas de l'électricité, et la moitié d'entre eux n'ont pas l'eau courante. De plus, avec des familles qui atteignent souvent dix personnes, la moitié des habitations sont surpeuplées. Ajoutons à cela que 50 % des enfants sont des « dénutris », voire des « sous-nutris » graves et que la très grande majorité de la population souffre de parasitoses. Les petits Réunionnais doivent étudier le soir à la lueur d'une bougie, au *milieu des cris et des jeux de leurs* nombreux frères et sœurs qui, à peine rentrés de classe, font plusieurs centaines de mètres, si ce *n'est quelques kilomètres, pour* aller chercher à la fontaine publique, l'eau de la famille. Souvent ces enfants n'ont fait qu'un bon repas dans la journée, celui qu'ils ont pris à l'école, et ils ne peuvent recevoir aucune aide de leurs parents analphabètes. Comment dans ces conditions ces enfants pourraient-ils retrouver leur image dans le petit Français qu'ils sont supposés être à l'école ?

Qu'ils fréquentent l'école de la même manière que leurs petits collègues métropolitains, qu'ils y utilisent les mêmes livres, et qu'ils étudient selon les mêmes méthodes, relève d'une fiction faussement égalitaire qui fait en réalité de l'école réunionnaise la plus *sélective* et la plus élitaire qui soit. Dans une étude sur l'enseignement à la Réunion, un professeur, membre du Syndicat national des enseignements de second degré, fait les constatations *suivantes : « Pour huit mille trois cent soixante-dix enfants en sixième en septembre 1968, trois mille quatre cent quinze entraient en troisième en septembre 1971, et mille quatre cent quatre-vingt-dix d'entre eux ont franchi en 1972 le cap de l'entrée en seconde, soit près de 80 % d'élimination en cours de route. »* Il ajoute : *« On peut estimer que la déperdition entre la seconde et le baccalauréat est de l'ordre de 20 % d'élèves, alors qu'elle ne serait que de 5 % à 7 % pour la France entière. »*

L'école réunionnaise a considérablement élargi ses bases de recrutement depuis les débuts de la départementalisation, mais elle l'a fait au prix d'échecs humains difficilement acceptables. Chaque année cinq mille enfants quittent les bancs de l'école sans aucun diplôme : ils y auront passé dix ans de leur vie, sagement emmurés dans un silence impénétrable, témoin de leur refus et de leur résignation devant un monde étranger qu'on leur impose pour d'obscures raisons.

MAURICE BOTBOL.

(1) Bulletin d'information du Centre départemental de documentation pédagogique (juin 1978).

(2) Albert Ramassamy : *le Créole et l'Enfant réunionnais*. C.D.D.P. de la Réunion (décembre 1978).

(3) Garcia Sanchez : *Linguistique et pédagogie du français en milieu créolophone* (Centre universitaire de la Réunion).

Des chiffres éloquents

« IL n'y a pas de pays au monde qui, en matière d'éducation, ait fait les progrès qui ont été réalisés à la Réunion au cours des dernières années ». Pour le vice-recteur M. Gloud, il s'agit là d'une évidence que personne ne peut contester. Les chiffres sont à cet égard particulièrement éloquents : un milliard de francs ont été consacrés à l'éducation à la Réunion en 1977. 190 000 enfants sont scolarisés cette année, soit 38 % de la population de l'île (contre 15 % en 1948 et 23,5 % en France). A la Réunion, il est vrai, plus de la moitié des 500 000 habitants ont moins de vingt ans.

En une vingtaine d'années, le nombre des établissements secondaires est passé de 30 (avec 10 000 élèves) à 74 (avec 60 000 élèves), et le nombre de bacheliers a pratiquement été multiplié par dix (1 091 en 1978). Il y a trente ans, dans les écoles primaires, 70 élèves devaient se partager un seul maître, actuellement ils sont une trentaine en moyenne sur les bancs d'une même classe.

Alors qu'en 1949 un seul centre d'apprentissage accueillait 35 élèves à Saint-Denis, aujourd'hui 10 000 jeunes fréquentent l'enseignement technique. Plus de 80 % des élèves du second degré bénéficient d'une bourse, et les cantines scolaires offrent chaque jour un repas gratuit à tous les écoliers de l'île.

Cependant, d'autres chiffres, moins souvent cités, révèlent une autre réalité qui, elle, est beaucoup moins brillante : 70 % des élèves de cours moyen deuxième année sont en retard ; plus du quart des enfants de quinze ans et plus sont encore dans l'enseignement élémentaire ; plus de la moitié entrent en sixième sans maîtriser la lecture et l'écriture en français ; le système éducatif réunionnais produit 4,7 % de bacheliers par classe d'âge contre 18 % en moyenne en France ; selon les statistiques de l'INSEE, il y a 18 % d'analphabètes déclarés entre quinze et dix-huit ans ; enfin le centre de recrutement de l'armée reconnaît que 40 % des jeunes conscrits sont incapables de répondre aux tests qui leur sont proposés.

Au nom de ceux qui veulent compter plus.

Ils sont 26 millions. Ils représentent toutes les régions du pays, tous les âges de la population, toutes les classes sociales.

Ils sont 26 millions qui possèdent un Livret à la Caisse d'Epargne Ecureuil.

Ensemble, ils constituent aujourd'hui une masse de dépôts proche de 300 milliards de francs, 30.000 milliards de centimes...

Ces fonds, issus de leur travail, de leur économie, de leur prudence, en un mot de leur sagesse, ils savent que la Nation les emploie. Leur argent ne dort pas, ni pour eux, ni pour la communauté. Rémunéré par un revenu, générateur de prêts personnels et familiaux, il sert également à financer les grands travaux, à développer l'activité régionale et le niveau de l'emploi, à soutenir les collectivités locales.

En retour de cet investissement d'intérêt public, les épargnants bénéficient - pour le seul Livret A et dans la limite d'un plafond de 41.000 F - de l'exonération fiscale des intérêts acquis. Cet avantage est largement justifié par l'utilisation de la collecte des Caisses d'Epargne à des fins non lucratives, au profit d'une meilleure qualité de la vie.

Routes, écoles, stades, piscines, hôpitaux, crèches sont, comme le logement social, réalisés pour une large part avec les sommes drainées par les Caisses d'Epargne et qui, de ce fait, reviennent au bénéfice de tous.

Ainsi, au cours de l'année 1978, les Caisses d'Epargne Ecureuil ont :
- recueilli 30.000 millions de F de dépôts supplémentaires,
- versé près de 14.000 millions de F d'intérêts,
- accordé 10.500 millions de F de prêts aux particuliers,
- attribué 15.300 millions de F de prêts aux collectivités locales.

Pour ces raisons, les clients de la Caisse d'Epargne Ecureuil veulent compter : leur argent d'abord, l'usage qu'on en fait ensuite.

Actionnaires de l'entreprise-France, ils veulent même compter double : en tant qu'épargnants et en tant que citoyens.

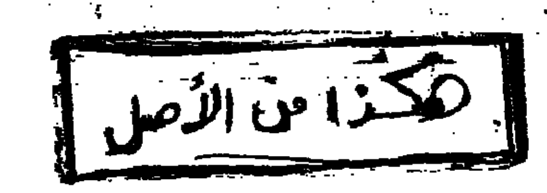
Par leur nombre et par le volume de leur apport solidaire, ils méritent le respect et la considération des Pouvoirs Publics.

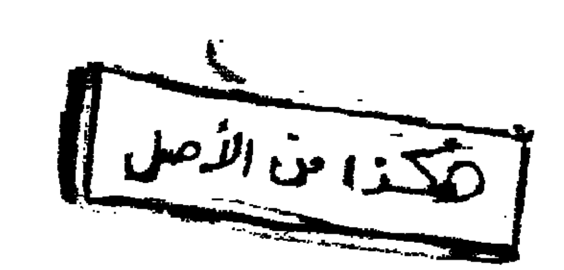
C'est l'expression de cette exigence et les moyens d'y répondre que les 2.000 délégués des Caisses d'Epargne Ecureuil entendent affirmer au cours des travaux du 5[e] Congrès National des Caisses d'Epargne de France.

CAISSE D'EPARGNE
Pour ceux qui veulent compter plus.

UNCEF 9612

5[e] Congrès National des Caisses d'Epargne de France.
Nice 11/13 juin 1979.





RELIGION

SAINT-LOUIS D'ANTIN, PAROISSE HORS SÉRIE

L'offre et la demande

On la voit à peine : ni clocher, ni portail, ni escalier prestigieux. On peut passer vingt fois devant son entrée banale sans s'en apercevoir. Saint-Louis d'Antin est l'une des plus petites paroisses de Paris (cinq cents habitants). Elle ne fait nulle publicité, ne s'affiche ni progressiste ni traditionnelle ; les journaux en parlent rarement. Elle ne se monte pas la tête, ne se veut pas exemplaire, se contentant de vivre au jour le jour et de ne pas décevoir l'attente. Et pourtant...

A sept minutes de là, cent millions de personnes par an passent par la gare Saint-Lazare. Dix-huit lignes d'autobus, cinq lignes de métro sans compter le R.E.R. d'Auber se croisent. Une nuée d'employés et d'acheteurs des grands magasins, des salariés de banques, des passants de toutes sortes, et jusqu'à des péripatéticiennes noircissent les trottoirs. Voilà la « clientèle » potentielle de cette église, dont la situation est sans équivalent et qui a su s'y adapter avec intelligence.

Plus il y a de monde dans un sepace restreint, plus les gens se sentent seuls. Peronne ne prend le temps d'écouter personne. Ce qui fait le succès des services de dépannage téléphonique a fait aussi celui de Saint-Louis d'Antin. Depuis 1959, son objectif primordial est simple : être véritablement un lieu d'accueil. Rares sont les églises — surtout aujourd'hui où le clergé est accaparé par mille tâches extérieures parfaitement justifiables — qui peuvent en dire autant. Ici tout est subordonné à cette attente. De 7 heures à 19 h. 30, quiconque y entre est assuré de trouver des prêtres ou des laïcs, prêts à les entendre le temps nécessaire.

Ceux qui le désirent peuvent profiter du sacrement de pénitence, sans utiliser ce que Jacques Maritain appelait des boîtes « cocassement sinistres ». Six enceintes de verre où l'on peut s'asseoir ou éventuellement s'agenouiller sur un prie-Dieu les remplacent. L'extraordinaire est que ces lieux d'entretien ne sont jamais déserts : cent cinquante heures de « confession » y sont dispensées chaque semaine. Une équipe de quatorze prêtres est attachée à la paroisse, une vingtaine y viennent régulièrement. Parmi eux, âgés de trente à soixante-seize ans, cinq universitaires, deux jésuites, un bénédictin, un Espagnol, un Américain, de tendances diverses comme il se doit. Qui disait que la confession était périmée ? Chaque mois, par surcroît, une cérémonie pénitentiaire collective est organisée.

Une station-service

Aux messes dominicales et du samedi quatre à cinq mille personnes viennent de partout, banlieue ou province. Mais le plus surprenant est l'animation permanente de cette église où l'on célèbre chaque jour devant une foule de fidèles le nombre étonnant de onze messes. On croit rêver : un tel afflux de gens (50 % d'hommes) à des heures où ailleurs les églises sont vides ! Un simple point de repère : Saint-Louis d'Antin est la paroisse qui vend le plus de journaux et de revues. On y donne cinq conférences par semaine et un concert d'orgue gratuit le jeudi à midi. Des expositions (actuellement Rouault) y sont organisées. Quatre-vingts laïcs assurent des tâches diverses et de plus en plus importantes.

L'archevêché de Paris a libéré cette église de toute tâche paroissiale proprement dite : pas (ou presque pas) de baptêmes. Pas de catéchisme ni de communions solennelles, mariages ou enterrements. Les églises voisines (la Trinité, la Madeleine, Saint-Augustin) y pourvoient.

Ainsi, Saint-Louis d'Antin peut se spécialiser. Sans complexe, le curé assure chaque dimanche une messe en latin et en grégorien qui répond à un besoin réel.

Pareille rotation de paroissiens fait songer à une station-service où l'on va et vient dans l'anonymat. Cette église ne saurait constituer une communauté au sens classique du terme : telle est la rançon de cette formule souple et discrète. Mais les chrétiens qu'elle attire n'iraient, pour rien au monde, dans leur propre paroisse. Ici, il s'agit d'une sorte de dépannage spirituel ou de pêche à la ligne, dont les conséquences sont invisibles. Si bien que les prêtres peuvent se dire moins « pasteurs » ou « guides » que « ministres » et « serviteurs ». A l'heure où l'on s'interroge sur le rôle du prêtre, Saint-Louis d'Antin apporte un type de réponse avec ses avantages et ses limites.

A ceux qui aspirent à un recueillement total, la paroisse offre depuis un an un petit oratoire, au haut d'un escalier feutré, d'une étonnante sobriété. Il n'est jamais vide. Quel contraste avec l'enceinte du rez-de-chaussée toute bruissante d'allées et venues, avec ses statues sulpiciennes, ses cierges, son atmosphère traditionnelle, qui, il faut bien le dire, n'attire guère les jeunes (ceux-ci ont pourtant leur messe le samedi).

Le curé voit dans l'effort qui a été accompli pour que les gens soient assurés d'être reçus sans délai par un prêtre ou un laïc dans une semi-clandestinité sans que l'on cherche à encadrer, à retenir, ou à poser des questions indiscrètes, une des clefs de la réussite de cette paroisse.

Les objections à cette formule ne manquent pas : l'aspect missionnaire de l'Eglise est en veilleuse, l'individualisme règne, l'approche des sacrements est asociale, l'insertion dans la vie du quartier est insuffisante... Mais ces critiques se retournent pour une part contre elles-mêmes. Pourquoi les paroisses — encore si nombreuses — n'auraient-elles pas leur spécificité ? Les services rendus ici sont considérables et ils le sont à la satisfaction des usagers. En raison de son emplacement, Saint-Louis d'Antin peut réaliser ce qui ne se fait pas ailleurs. Aux autres de jouer le jeu de la complémentarité.

Le temps n'est plus où l'on méprisait la religion dite « populaire ». A chacun selon son aspiration. La vocation de Saint-Louis d'Antin est bien circonscrite. Elle ne prétend pas être « de pointe ». Sa banalité même la rend attachante et son extraordinaire vitalité se porte garante de son utilité.

HENRI FESQUET.

Une mise en garde du grand rabbinat contre des certificats de conversion ne respectant pas les conditions requises

Le grand rabbin et le tribunal rabbinique de Paris attirent, dans un communiqué, l'attention de la population juive résidant en France sur les inconvénients des certificats de conversion délivrés par des personnes dépourvues d'autorité religieuse et qui ne sont pas reconnues par le tribunal rabbinique.

Il arrive, en effet, en raison du régime de la loi de séparation qui est celui de notre pays, que des personnes qui n'ont pas pignon sur rue et qui n'appartiennent pas à une communauté structurée s'arrogent le droit d'authentifier des conversions en se montrant moins exigeants que le consistoire officiel afin, avance-t-on, de rendre service à des candidats pressés — souvent en vue d'un mariage — dont les motivations religieuses sont incertaines.

Le tribunal rabbinique, qui se déclare seul habilité, récuse ces pratiques et met en garde contre les conséquences de ces initiatives qui exposent les intéressés à des déboires pouvant rejaillir sur leurs familles. Cette situation lui paraît d'autant plus regrettable que des personnes sans scrupules réclament pour l'obtention de ces certificats contestables des sommes d'argent importantes (5 à 6 000 F) alors que le tribunal rabbinique les délivre gratuitement.

Rappelons qu'il existe notamment en France, outre le consistoire, l'Union libérale, dont la probité est hors de question, et la communauté orthodoxe, dite « Loubavitch » — intégraliste — qui sont en bons termes avec le consistoire, bien qu'elles ne soient pas reconnues. En revanche, surtout en province, existent des groupuscules sans mandat qui ont pu abuser de la bonne foi de certains. Tel a été récemment le cas à Marseille, ce qui a motivé, semble-t-il, la diffusion du communiqué ci-dessus.

Les autorités juives font remarquer d'autre part qu'elles sont hostiles à tout prosélytisme et qu'il n'est pas nécessaire d'être juif pour être agréable à Dieu, surtout dans notre civilisation monothéiste. Elles n'en sont que plus à l'aise pour exiger de ceux qui veulent se convertir des motifs sérieux et pour leur demander de remplir pendant le temps nécessaire un certain nombre de conditions. « Une conversion à tort ou à travers, précisent-ils, n'a aucun sens. » — H. F.

UNE RENCONTRE INTERNATIONALE EN ESPAGNE

Un retour aux sources des juifs sépharades

La rencontre organisée par la section européenne de la Fédération sépharadie mondiale, sur le thème « Renouveau du sépharadisme », a eu lieu à Madrid à la fin du mois dernier. Douze pays étaient représentés, de la Grande-Bretagne au Maroc, de la Grèce à la Yougoslavie, par des personnalités politiques, religieuses, universitaires, par des commerçants et des représentants de professions libérales.

L'accueil reçu en Espagne, et plus particulièrement à Tolède, constitue un événement : en effet, depuis l'expulsion des juifs d'Espagne en 1492, c'est la première fois que, officiellement, un groupe de juifs d'Europe revient à ses sources et est invité à redonner à Tolède la place importante qu'elle a eue dans le développement culturel et intellectuel du judaïsme.

L'accord le plus large s'est dégagé sur le rôle que les sépharades peuvent jouer dans la paix au Proche-Orient. « Par leur apprentissage du monde arabe, par leur passé, a déclaré M. Nissim Gaon, président de la Fédération sépharadie mondiale, elles [les communautés sépharades] constituent un trait d'union entre Israël et les pays arabes, un point de rencontre entre l'islam et l'Occident. »

M. Claude Tapia a souligné l'importance de la prise de conscience de leur spécificité par les sépharades de France. « En deux décennies à peine, a-t-il déclaré, le chemin parcouru par le judaïsme maghrébin transplanté en France est immense. Le plus important sans doute est qu'il a obtenu, en relativement peu de temps, la reconnaissance officieuse et officielle de son originalité et de ses exigences morales, culturelles spirituelles ; institutionnelles, sociales ; reconnaissance qui a souvent fait défaut au judaïsme français. »

A l'occasion de la visite de Tolède, dont les synagogues témoignent de la richesse de l'âge d'or espagnol, le maire de la ville a proposé le jumelage de sa cité avec une ville d'Israël.

CARNET

Mariages

— M. Roger VENE, agrégé de l'Université, décédé, et Mme, née Jeannine Cubaynes, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fils

Christian
avec
Mlle Joëlle LAGIER.

La bénédiction nuptiale sera donnée le 21 juin au temple.
60, rue Perronet, Neuilly.
25, avenue Victoria, Arcachon.

François-Pascal PELTIER
et
Danielle HAMON
sont heureux de faire part de leur mariage célébré à Nantes.

— M. Pierre ROUANET et Mme, née Anne Sorine,
M. Claude HUTIN et Mme, née Claude Charriez, ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants
Nathalie et Rémi,
à Montgé-en-Goële (Seine-et-Marne), le 16 juin 1979.

Décès

— Suzanne Roger, son épouse,
Lise de Verbizier, sa fille,
Le docteur J. de Verbizier, son gendre,
Gilles, Léa, Laurent, Coralie, ses petits-enfants,
La Galerie Louise Leiris,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de
André BEAUDIN,
officier de la *Légion* d'honneur,
Grand Prix national des arts,
survenue à Paris, le 6 juin 1979.
L'inhumation a eu lieu à Sainte-Gemme (Indre), dans l'intimité.
15, square Clignancourt,
75018 Paris.
(Le Monde du 12 juin.)

M. Fernand CHATELAIN,
sénateur communiste du Val-d'Oise, est décédé *lundi* 11 juin.
Il sera remplacé au Sénat par Mme Marie-Claude Beaudeau.

[Fernand Chatelain était né le 31 janvier 1920 à Issou (Yvelines). Instituteur *et militant communiste, il avait été* conseiller municipal d'Argenteuil à la libération. Il était maire de Persan *depuis 1971* et avait été *élu pour la* première fois au Sénat trois années plus tôt, le 22 septembre 1968.
F. Chatelain était vice-président du groupe sénatorial communiste et secrétaire de la commission des affaires économiques et du Plan.]

— *M. François* Combelles et *ses* enfants, Laurent, Isadora, Géraud et Adrien,
Mme *Jean* Brunel,
M. François Lucas,
Mme Charles Brincat,
Mme François Lucas,
M. et Mme Michel Lucas et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Lucas et leurs enfants,
Mlle Olivia Brunel,
M. et Mme Jacques Combelles,
M. Jean Brunel,
M. et Mme André Brincat et leurs enfants,
M. et Mme Georges Gaumont et leurs enfants,
Les familles Lucas, Combelles, Brincat, Sens-Olive, Brunel, Gronier, Paté, Attard, Biguet et Tixier,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Mme François COMBELLES,
née Françoise Lucas,
leur *épouse*, mère, *fille*, *petite-fille*, sœur, belle-sœur, belle-fille, nièce, parente, alliée et amie,
survenu accidentellement le 8 juin 1979 dans sa trente-cinquième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Chaillot, sa paroisse, le mercredi 13 juin 1979, à 10 h. 30, et l'inhumation au nouveau cimetière de Chantilly (Oise) le même jour à 12 h. 30.
19, rue de Bassano, 75016 Paris.
Cannes-Marina, le Surcouf,
06210 Mandelieu.
10, rue d'Orgemont,
60500 Chantilly.
174, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
24, avenue du Général-Leclerc,
60500 Chantilly.
Les Posquiès, 11550 Pech-Luna.
8, cité des Fleurs, 75017 Paris.

— Mme Jacques Flour,
Le capitaine et Mme Bernard Flour,
Mlle Yvonne Flour,
M. et Mme Jean-Philippe Damoiseau,
M. Jean Flour,
ses enfants ;
Jacques et Dominique Flour,
Thomas, Jérôme et Armelle Damoiseau, ses petits-enfants ;
Le capitaine de vaisseau (H.) et Mme Robert Flament et leurs enfants,
ses beau-frère, belle-sœur, neveu et nièce ;
M. et Mme Georges Grindel et leurs enfants,
ses cousins et cousines ;
Les familles Flour, Raynaud, Almès et Demogue,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques FLOUR,
professeur honoraire
à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu muni des sacrements de l'Eglise, le lundi 11 juin, dans sa soixante-treizième année.
Le service religieux, suivi de l'inhumation dans la sépulture de famille, sera célébré dans l'intimité le jeudi 14 juin, à 15 heures, à Bray-sur-Somme (Somme).
Une messe sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le lundi 18 juin, à 17 heures.

« Je suis sorti du Père et je suis venu dans le monde ; à présent, je quitte le monde et je vais au Père. »
(Jean, XVI, 23, 30.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

— Mme Veuve Max S. Godschalk,
M. et Mme Rudolf Godschalk et leurs enfants, Ila, Michael et Ami,
M. le Docteur Marinus Godschalk, Mme et leur enfant Kevin-Max,
M. et Mme Mair Amram,
Mlle Perla Perez,
Mme Veuve Karl Godschalk,
M. et Mme Donia, née Karla Godschalk, et leur fils Henrik,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Max S. GODSCHALK,
administrateur de sociétés,
survenu à son domicile, 95, boulevard Carnot, à Cannes, le 3 juin 1979.
Les obsèques ont été célébrées à Cannes, dans l'intimité familiale.

— Les amis du musée Carnavalet,
Les conservateurs ont la très grande tristesse de faire part du décès de
Mme LEGRAND,
secrétaire générale honoraire
chargée du service éducatif.
De 1948 à 1976, elle s'est dépensée sans compter au service du musée et de la société auxquels elle avait voué sa vie.
Son aimable érudition, son dévouement total et son extrême gentillesse sont à jamais inoubliables.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le 8 juin en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, sa paroisse.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année de
Mme Lucien LEJOINDRE,
née Thérèse *Mellier,*
décédée, munie des sacrements de l'Eglise, à son domicile, à Paris, 20, rue de la Bienfaisance, le samedi 9 juin 1979.
Les obsèques auront lieu le mercredi 13 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Augustin, sa paroisse.
De la part des familles Lejoindre, O'Reilly, Bucaille, Prenat, Loment, Vivet ; de sa filleule, Mme Bour, *et de sa fidèle servante* Louise Dumon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Samir Mouawad,
M. et Mme Ibrahim Fadlallah,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jeannette MOUAWAD,
née Corbani,
leur bien-aimée mère et belle-mère, survenu, le 11 juin 1979, à Neuilly.
Les obsèques auront lieu en l'église de Baabdat (Liban) le vendredi 15 juin 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, boulevard du Château,
92200 Neuilly.
Baabdat, Liban.

— Mme Jean Petit, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean PETIT,
agrégé de l'Université,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 6 juin 1979 à Amiens.
Les obsèques ont eu lieu à Blois, le 9 juin 1979, dans la plus stricte intimité.
27, allée de Trévise, 92330 Sceaux.

— Mme Bernard Renauld, son épouse,
M. et Mme Jacques Renauld,
Le docteur Bernard Renauld,
M. et Mme Henri Reynier,
M. et Mme Paul Bouillanne,
ses enfants, ses petits-enfants et *arrière-petits-enfants, ses neveux* et nièces,
Mme Jacques Renauld, sa belle-sœur,
Les familles Renauld, Dreyer, Muisserey, Daum, Bateau, Didion,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard Renauld,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu le 10 juin.
Les *obsèques seront* célébrées le 12 juin, à 15 h. 30, à Huisseau-sur-Cosson.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Château de la Motte, Huisseau-sur-Cosson.
3 bis, square Alboni, 75016 Paris.
36, rue des Vignes, 75016 Paris.

— Mme Marcel Surzur,
M. et Mme Jean-Marie Surzur,
M. et Mme Alain Surzur et leurs filles,
M. Yves Surzur,
Mme veuve Paul Surzur,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel SURZUR,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des sciences physiques,
survenu le 6 juin 1979, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques ont été célébrées en l'église *de* Ramatuelle (Var).
La Queyssine, 83350 Ramatuelle.

— Mme Charles Thomas, son épouse,
M. et Mme André Desnos,
Mme Simone Thomas,
ses enfants,
M. et Mme Jean Desnos, ses petits-enfants,
M. et Mme Patrick Desnos et Caroline, ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles THOMAS,
médaille militaire,
croix de guerre,
survenu le 10 juin 1979 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
Les obsèques civiles et l'inhumation auront lieu le *mercredi 13 juin,* à 15 heures, au nouveau cimetière de Houilles, rue Pierre-Clavillier, où *l'on se réunira.*
La levée du corps se fera à 14 h. 45 au domicile du défunt, 23, rue Denis-Papin.
23, rue Denis-Papin, 78800 Houilles.
8, allée des Myosotis,
17110 Saint-Georges-de-Didonne.

— M. et Mme Raymond Troller ont la douleur de faire part du décès de leur fille
Françoise TROLLER.
L'inhumation aura lieu jeudi 14 juin, à 14 heures, cimetière du Père-Lachaise.
Réunion à l'entrée principale.
8, boulevard de Ménilmontant,
75020 Paris.

Anniversaires

— Il y a quatre ans disparaissait
Françoise DUCASSÉ
épouse Pépin-Lehalleur.
Sa mère le rappelle au souvenir de ceux qui sont fidèles à sa mémoire et à celle de son mari.

Avis de messe

— *L'Association* des Français libres fera célébrer, le dimanche 17 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe (portes ouvertes) pour commémorer l'appel du général de Gaulle et honorer sa mémoire ainsi que celle des combattants de la France libre morts au champ d'honneur. Cette messe sera suivie, à 11 h. 15, d'un dépôt de gerbe par le président de l'A.F.L. au monument de la France libre, avenue du Président-Wilson.
Il est demandé aux associations d'anciens *combattants et de résistants* de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et d'y *déléguer* leur porte-drapeau.

Communications diverses

ANDES
L'Association nationale des docteurs ès sciences rappelle à ses membres que son assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 16 juin 1979, à 15 heures, 16, *rue* Claude-Bernard, Paris (5e).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT
— La soutenance de thèse de M. Abdallah Saaf prévue le 16 juin à l'université de Paris-II : « L'obligation de négocier », est reportée *sine die.*

Visites et conférences

MERCREDI 13 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Germain, *Mme Colin :* « Saint-Germain-l'Auxerrois ».
15 h., Musée des monuments français, palais de *Chaillot, Mme Lemarchand* : « Evolution de la sculpture française ».
15 h., façade, portail gauche, Mme Meyniel : « Notre-Dame ».
15 h., parvis Notre-Dame, devant l'Hôtel-Dieu, Mme Pennec : « L'Hôtel-Dieu ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».
15 h 30, entrée, hall gauche, côté *parc, Mme Hulot : « Le château de* Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., parvis : « Saint-Séverin » (Mme Angot).
14 h. 30, devant l'église : « Saint-Germain-l'Auxerrois ».
15 h. 15, 4, quai des Célestins : « De la ménagerie de Charles V aux poisons de la Brinvilliers » (Mme Barbier).
15 h., avenue Rachel : « Le cimetière Montmartre » (Mme Hager).
15 h., 24, rue Pavée : « Hôtels Sévigné, *Lamoignon, de Marle, de* Châtillon » (M. de La Roche).
15 h., 107, rue de Rivoli : « Ils donnent aux Arts décoratifs ».
15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).
15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (M. Teurnier).
CONFERENCES. — 18 h., nouvelle mairie du 17e arr., 18, *rue des* Batignolles, M. Jacques Raphaël-Leygues : « Les poètes de l'air et de *l'aventure* » *(Société des poètes français).*
12 h. 30, 7, rue de la Bienfaisance, M. *Maurice* Schumann : « L'accélération de l'histoire menace-t-elle ou détruit-elle notre liberté ? » (déjeuner-débat de la paroisse Saint-Augustin).
18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Georges Dethan : « Napoléon III et la formation de l'Europe des nations ».
18 h. 30, galeries nationales du Grand Palais, salle 404, avenue du Général-Eisenhower, M. Henri Loyrette : « L'Opéra de Paris ».
18 h. 45, 92 bis, boulevard du Montparnasse : « Présence musulmane en France. Intégration ou rejet ? » (Equipes chrétiennes de la fonction publique).
20 h. 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Manie dépressive et inertie » (Psycho-Santé).

ÉQUIPEMENT

DEUX CONGRÈS

Les architectes à Tours : nous sommes prêts à toutes les ouvertures

Réunis en congrès à Tours du 7 au 9 juin, *quelque trois* cents délégués des syndicats *français d'architectes ont* réélu M. Joseph Brémond *président* de leur Union nationale (UNSFA). Ce dixième congrès avait pour thème « La vie quotidienne » (« le Monde » daté 10-11 juin).

Les grandes phrases sur la qualité architecturale n'ont pas masqué le caractère assez technique et professionnel du dialogue renoué entre l'administration et la profession. *Chahuté l'an dernier par* une corporation inquiète, M. Michel d'Ornano, *ministre* de l'environnement et du cadre de vie, a été cette fois applaudi presque autant que le président de l'UNSFA.

L'escalier de l'hôtel de ville de Tours est assez *grandiose* pour qu'on y ait installé le monument aux morts. En revanche, la salle des fêtes, qui accueillait les congressistes, flatte moins le goût actuel. La voûte, de vastes proportions, est ornée d'abondantes pâtisseries, et les plafonds sont peints à la manière italienne. A ufond, de robustes cariatides encadrent une Marianne. Ce décor généreux est dû à Lalou, l'architecte de la gare d'Orsay, et date du début du siècle.

Est-ce l'aspect du lieu, dont M. Jean Royer, maire de Tours, estime qu'il incline *« à la réflexion et à la hauteur de vues »* ? Est-ce le silence forcé de M. Alain *Gillot*. Mis « *en réserve* de la polémique » par sa candidature à l'élection européenne (1) l'ancien président de l'UNSFA, actuellement à la tête du conseil national *de l'Ordre, devait en effet* se contenter de commentaires privés sur les propos de tribune. Toujours est-il que le dixième congrès des syndicats d'architectes n'aura pas défrayé la chronique.

A la plupart des questions soulevées par M. Brémond et appuyées par l'assemblée, M. d'Ornano a apporté des réponses assez positives pour qu'il soit à *son tour applaudi par une salle* debout. Le dialogue « technique » avait été apparemment bien préparé. La politique est restée au vestiaire.

L'an dernier, à Aix-les-Bains, M. d'Ornano, fraîchement nommé à la tête d'un nouveau ministère en pleine réorganisation, avait dû répondre aux violentes attaques d'une profession qui cristallisait son inquiétude sur *l'éventuelle disparition de la di*rection de l'architecture.

L'enseignement, parent pauvre

Un an plus tard, la direction a été réduite mais maintenue, et M. d'Ornano a pu rappeler aux architectes qu'il avait choisi l'un des leurs pour la diriger aux côtés du délégué à l'architecture. De surcroît, les missions successives confiées à M. Bernard Tricot (qualité des constructions *publiques, architecte et société,* réforme de l'ingénierie) en font une sorte de « saint patron » de la profession à qui chacun a exprimé, à Tours, sa reconnaissance... Les interlocuteurs de la profession ne manquent pas. Enfin le mot architecture est dans tous les discours, ce qui ne suffit pas. Côté finances, une « rallonge » de 22,5 millions de francs a été affectée à l'enseignement de l'architecture et à l'aide architecturale *(le Monde* du 28 février). Cet effort, a annoncé M. d'Ornano, sera *« poursuivi en 1980 ».*

Le ministre de l'environnement a d'autre part réaffirmé son ambition de susciter dans le pays *« un débat sur l'architecture dans son sens le plus complet, le plus quotidien, le plus familier »,* afin de *« donner envie d'architecture »*. C'est le but de la campagne des *« mille jours pour l'architecture »* qui ne sera pas *« de nature publicitaire »* bien qu'un budget ait été confié à une agence, mais comprendra un ensemble d'actions (conférences, films, émissions de télévision etc.). *« Il ne s'agit pas d'imposer une école, un bon goût impossible à définir ou un comportement,* a précisé M. d'Ornano, *mais de provoquer une interrogation sur l'architecture »,* de susciter pour cette discipline *« le même engouement que pour l'environnement ».* C'est *« un objectif qui nous mobilise depuis dix ans,* avait indiqué M. Brémond sans préciser les moyens employés pour l'atteindre, *et que nous voulons poursuivre à vos côtés. Mais il faudra bien mille jours... et quelques autres. »*

Abordant des questions plus concrètes et plus quotidiennes pour les praticiens, et évoquant le « malaise » de la profession, M. d'Ornano a répondu aux doléances énoncées par M. Brémond.

L'enseignement, avait dit le président de l'UNSFA, est *« le parent pauvre parmi les plus pauvres de l'enseignement supérieur ». Les* enseignants n'ont toujours pas de statut. Le plan de cinq ans qui devait assurer une rénovation *« n'a encore rien produit ».* La sélection *« sur aptitudes plutôt que sur connaissances »* est, selon l'UNSFA, une bonne chose, mais il faut supprimer le *numerus clausus* « arbitraire ». Les programmes d'études *doivent* être définis afin de ne pas délivrer *« un enseignement au rabais ».*

Le ministre a promis de convoquer le conseil supérieur de l'enseignement. *« La réforme de l'enseignement commence à être appliquée,* a-t-il déclaré. *Pour la sélection, c'est fait. Pour la liste d'aptitude des enseignants, c'est en cours. Pour le tronc commun des programmes, on commence en septembre. »*

Autre sujet d'inquiétude pour la profession : la menace de libé*ration des honoraires, c'est-à-dire* de suppression des barèmes. Cette réforme se ferait à l'occasion de la publication du code de déontologie et de la révision des textes sur l'ingénierie qui régissent les relations entre architectes et constructeurs publics (Etat et collectivités locales). Elle aboutirait, selon M. Brémond, *« à faire porter la compétition non plus sur la qualité du projet mais sur son prix. Autant dire que nous serions considérés en marchands de dossiers et non plus en créateurs soucieux de qualité... Pourrions-nous croire à la volonté de défendre l'intérêt public de l'architecture si l'on devait abandonner les prix études aux lois d'un marché qui en l'espèce n'a pas d'exigence? La loi du 3 janvier serait vidée de son sens ».*

Sur cette seule question des honoraires, le ministre n'a pas cherché à rassurer les intéressés. L'éventuelle suppression du barème s'inscrit dans une réforme d'ensemble souhaitée par le premier *ministre*. Les architectes craignent qu'elle n'entraîne une concurrence excessive.

Discussions sur le seuil

Sur deux points particulièrement sensibles pour une profession inquiète de son avenir et de son « marché », M. d'Ornano a été plus « positif » : le statut des architectes de la fonction publique : le seuil d'intervention obligatoire pour les « petites » *constructions. « L'administration est faite pour administrer, non pour construire »,* estime M. Brémond, louant les vertus d'indépendance et de responsabilité personnelle attachées à l'exercice libéral.

M. d'Ornano a assuré que les architectes de la fonction publique ne construiraient pas à la place de leurs confrères libéraux. Leur statut, qui sera commun aux urbanistes de l'Etat, leur donnera accès aux plus hauts postes de l'administration, tout en leur laissant la possibilité *d'une certaine activité* privée à l'extérieur de l'administration.

Le seuil enfin. La loi du 3 janvier 1977 oblige les constructeurs à faire appel à un architecte, sauf pour les *« petites maisons »* qui offrent moins de 250 mètres carrés de plancher hors œuvre. Suivant les régions et les types de construction, des disparités sont apparues. *Quand le toit est* très pentu, dans l'Est par exemple, les combles sont pris en compte même s'ils ne sont pas aménagés, ce qui réduit d'autant *la surface des autres pièces* habitables... si l'on veut à tout prix se passer d'architecte.

La définition d'un nouveau « seuil », exprimé en surface hors œuvre nette afin de *supprimer* les combles, balcons, etc., fait l'objet depuis des mois de discussions de marchands de tapis : l'administration est harcelée par les parlementaires et les « lobbies » des architectes, des maîtres d'œuvre, *et les défenseurs* de la liberté des petits propriétaires... Les architectes réclament que le nouveau seuil soit équivalent à l'ancien. M. d'Ornano l'a promis. Le chiffre indiqué devant les journalistes (170 mètres carrés) était différent de celui proposé par M. Brémond (150 mètres carrés). Mais le président de l'UNSFA s'est rallié... sans livrer *bataille.*

L'acharnement des responsables de la profession sur des questions comme celles-là témoigne de leur inquiétude pour le gagne-pain quotidien d'un métier qui est en crise. Une étude sur les trente *marchés de l'architecture* (2) fait apparaître que les architectes sont bien placés dans les secteurs en régression et mal placés dans les domaines en expansion : la *maison individuelle particulière* (10,6 %) et la réhabilitation (13,6 %). Alors qu'ils participent à la construction de 85,3 % de l'habitat collectif privé, de 80,2 % dans le secteur public, et de 66,3 % des bureaux. Ces chiffres portent sur l'année 1974. Depuis cinq ans, ces proportions n'ont vraisemblablement pas beaucoup évolué, mais l'importance des marchés eux-mêmes a diminué.

Oubliant sa superbe et enterrant sans une larme les audacieuses théories d'après guerre, la profession semble un peu désemparée. Elle se déclare ouverte, sans bien savoir comment, au dialogue avec les usagers. Elle se dit prête aux croisades de mille jours et plus... La bonne volonté affichée suffira-t-elle ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Situé en treizième position sur la liste présentée par le R.P.R., M. Alain Gillot a été élu dimanche conseiller européen. Sa candidature avait été contestée au sein de l'ordre des architectes par les régions Ile-de-France et Provence-Côte d'Azur. Les deux tiers des conseillers régionaux, consultés personnellement par M. Gillot, auraient toutefois approuvé sa candidature, estimant que sa fonction n'est pas incompatible avec son engagement politique.

(2) Réalisée avec la collaboration de la coopérative de conseils TEN, *cette enquête chiffrée* mais non commentée est publiée aux Editions du Moniteur, 150 F.

Les routiers à Marseille : la crise de l'énergie a bon dos

De notre envoyé spécial

Marseille. — Au congrès de printemps de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) qui vient de se réunir à Marseille, on a longuement parlé de la crise de l'énergie. « Pour nos entreprises, le gazole est la matière première par excellence, a affirmé M. François de Brétizel, président de la F.N.T.R. Le rôle de l'Etat est d'assurer une modulation des prix des produits pétroliers qui tienne compte du caractère strictement utilitaire du gazole consommé par les autocars et les camions. »

Carburant, carburant, que de crimes on commet en ton nom... Les routiers craignent que, au nom des économies d'énergie, certains soient tentés de contrarier les tendances naturelles du marché. Celles-ci traduisent souvent une préférence de l'usager pour le camion plutôt que pour le train. *« Nous sommes opposés à tout transfert autoritaire de trafic vers d'autres modes de transport,* a insisté M. de Brétizel. *Mais nous sommes prêts à rechercher avec les pouvoirs publics et les constructeurs toute solution nouvelle propre à réduire la consommation. »*

Les appréhensions des routiers sont-elles fondées ? A entendre M. Joël Le Theule, *ministre* des transports, qui clôturait leur débat, il n'y paraît guère. *« On voit surgir régulièrement des déclarations qui voudraient revêtir un caractère définitif pour critiquer le développement du transport routier ou les charges qu'il fait supporter à la collectivité, en particulier du fait de la consommation de carburant »,* a-t-il noté. A son avis, *« avant de statuer en la matière, il faut être vigilant sur les modalités de calcul et le choix des paramètres ».*

S'interrogeant, à cet égard, sur la question très controversée de l'imputation du coût d'utilisation des infrastructures, M. Le Theule a assuré que *« la France est probablement le pays où le problème est le mieux résolu ».* Il a néanmoins reconnu que, dans notre pays comme dans beaucoup d'autres, le transport de mar*chandises ne paie pas l'intégralité* des coûts de toute nature qu'il engendre.

Au demeurant, reste posée la question de l'approvisionnement en énergie. *« Depuis le début de cette année, les routiers paient de plus en plus cher un gazole de plus en plus rare, et dont la qualité, l'hiver dernier, a laissé à désirer »,* a indiqué le président de la F.N.T.R. Les professionnels reprochent à l'Etat de leur avoir imposé une hausse sur le gazole de 25 % supérieure à celle des autres carburants. Ils dénoncent *l'attitude* des compagnies pétrolières qui leur font subir *« un rationnement inavoué, hypocrite et anti-économique »* et qui, par la modification unilatérale *des conditions de vente,* notamment la suppression des ristournes, aggrave leurs charges.

Le ministre des transports s'est voulu rassurant. *« Pour l'approvisionnement, il n'y a pas lieu,* selon lui, *de dramatiser. »* De toute façon, *« les préfets ont reçu les instructions nécessaires pour assurer, si besoin est, les priorités économiques ».* Quant au prix, M. Le Theule a dû admettre qu'il *« ignorait ce que sera l'avenir ».* Aussi a-t-il invité les routiers à économiser le gazole en portant leurs efforts sur le respect des vitesses-limites, la formation des conducteurs et la conception des véhicules.

« Paradoxalement, malgré les traités CECA et EURATOM, il n'existe pas actuellement de politique européenne de l'énergie », a regretté M. de Brétizel. Mais il n'y a pas véritablement non plus de politique commune des transports. Un double handicap pour les routiers.

JACQUES DE BARRIN.



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

INAUGURATION DU CENTRE MÉTÉOROLOGIQUE DE READING

Cinq cent quarante milliards d'opérations pour prévoir le temps à dix jours

Le 15 juin sera inauguré par le prince de Galles le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme. Dix-sept pays (Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Turquie, Yougoslavie) ont « cotisé » pour équiper et faire fonctionner à Reading (à 70 kilomètres à l'ouest de Londres), sur un terrain et dans un bâtiment offerts par la Grande-Bretagne pour neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, un centre destiné à établir des prévisions météorologiques fiables à échance de dix jours. Actuellement, on est capable de prévoir le temps à échéance de deux ou trois jours, parfois de quatre à cinq jours, mais alors avec une importante marge d'incertitude.

La convention créant le centre est entrée en vigueur le 1er novembre 1975, mais les recherches ont commencé — modestement avec quatre personnes — dès le milieu 1974. Jusqu'au 1er novembre 1978, il a été hébergé à Bracknell, non loin de Reading. Actuellement, les cent cinquante personnes (dont soixante-dix scientifiques et ingénieurs) prévues pour l'effectif complet sont presque toutes au travail dans un bâtiment clair, aéré, entouré d'arbres.

L'équipement du centre est estimé à 27,6 millions de francs. Le budget annuel est approximativement de 55,2 millions de francs, dont la moitié est consacrée à l'achat des trois ordinateurs grâce à un crédit-bail de cinq ans. La cotisation de chaque Etat membre est calculée en fonction de son P.N.B. La plus grosse participation est celle de l'Allemagne fédérale (25,56 %), la plus petite est celle de l'Irlande (0,52 %). Après l'Allemagne, les contributions les plus fortes sont versées par la France (18,48 %), la Grande-Bretagne (14,54 %) et l'Italie (11,11 %). Le personnel est multinational bien évidemment : ainsi douze Français (neuf scientifiques et ingénieurs, trois administratifs) travaillent-ils à Reading. Mais l'importance des participations ne se reflète pas dans les nationalités représentées. Il n'y a ni Turc, ni Portugais, ni Grec, ni Suisse. La France, l'Allemagne et l'Italie sont sous-représentées alors que la Grande-Bretagne et l'Irlande sont sur-représentées.

Prévoir le temps à dix jours peut sembler une amélioration modeste par rapport au coût du centre. Mais des calculs ont montré que, pour chaque franc dépensé pour le centre, chacun des dix-sept pays peut espérer retirer un bénéfice de 25 francs. Selon l'enquête faite avant la décision de construction, trois secteurs économiques en seront les principaux bénéficiaires : l'agriculture, la navigation maritime, la construction et les travaux publics.

Le centre ne collecte pas lui-même les données météorologiques. Il reçoit celles fournies par le réseau mondial et transmises par le Bureau météorologique britannique installé à Bracknell. De même, il ne fournira pas aux Etats membres des prévisions au sens habituel du terme, mais seulement l'état prévu de l'atmosphère. A charge pour les services nationaux de faire les interprétations et les prévisions selon leurs besoins propres. Mais les responsables du centre espèrent que les échanges se feront dans les deux sens : les pays membres doivent faire savoir au centre ce qu'ils tireront de ces prévisions d'un genre tout nouveau s'ils veulent que le centre ne travaille pas que dans la théorie pure et « colle » à la réalité.

LA salle des ordinateurs est fraîche, très vaste et ne présente rien qui ne soit habituel dans un tel lieu. Ici des consoles, là des écrans, ailleurs des tableaux, des claviers, des imprimantes, des armoires et des meubles métalliques. Tous ces équipements sont séparés par des espaces vides. On a vu grand pour laisser de la place au matériel supplémentaire qui pourrait devenir nécessaire dans les années à venir. Un meuble d'apparence anodine surprend un peu dans une telle salle : une banquette presque circulaire recouverte de coussins noirs entoure une colonne centrale polygonale, creuse, ouverte du haut en bas sur un côté — d'un peu plus de 1 mètre de diamètre, elle n'a pas 2 mètres de haut. Elle a l'air d'attendre que deux ou trois spécialistes viennent s'y délasser ou y parler de leurs problèmes.

Pourtant, ce petit meuble falot, est Cray I, l'ordinateur le plus puissant qui existe actuellement au monde à une dizaine d'exemplaires : 50 millions d'opérations par seconde, une mémoire de 1 million de mots de 64 bits, quarante minutes pour faire les 120 milliards d'opérations nécessaires pour prévoir la situation météorologique dans les prochaines vingt-quatre heures, trois heures pour les 540 milliards d'opérations indispensables pour prévoir la situation météorologique à échéance de dix jours (1). Comme nous l'a fait remarquer M. Lennart Bengtsson, sous-directeur chargé du département « recherche », avec les ordinateurs rudimentaires en service vers 1950, il aurait fallu quatre mois pour une prévision... à dix jours.

Une grille à trois dimensions

La compacité de Cray I est imposée par l'absolue nécessité de faire des calculs extrêmement rapides. Les signaux ont beau parcourir les fils et les circuits imprimés à la vitesse de la lumière (300 000 kilomètres à la seconde), il faut réduire au maximum les distances qu'ils doivent parcourir si l'on veut que les opérations se fassent et se succèdent à la cadence infernale indispensable : Cray I n'a ainsi besoin, pour faire une opération, que du temps pendant lequel la lumière parcourt à 5 mètres.

La prévision météorologique est fondée sur les lois de la physique et de la thermodynamique. Elle calcule, en fonction de ces lois, quelle sera l'évolution de l'atmosphère à partir d'une situation connue. Mais l'atmosphère est un volume gazeux qui enveloppe la Terre. Il faut donc la connaître, non seulement à sa base (là où elle est en contact avec la surface du globe), mais aussi en altitude. La situation de départ et l'évolution de l'atmosphère sont donc calculées — avec des outils mathématiques extrêmement compliqués — soit selon la méthode des points de grille, soit selon la méthode spectrale.

La première consiste à calculer, à partir des 30 000 mesures (température, pression, humidité, vitesse et direction du vent) faites chaque jour sur le réseau météorologique mondial — fort irrégulier, — les valeurs de ces paramètres pour un réseau régulier. Ce réseau idéal dessine une grille régulière dont les mailles (des méridiens et des parallèles) ont un côté de 1,8° (presque 200 kilomètres à l'équateur et le long des méridiens). Il comporte aussi quinze niveaux répartis entre le sol et l'altitude où la pression atmosphérique n'est plus que de 25 millibars, soit, en moyenne, à une hauteur de 23 kilomètres. La grille idéale à trois dimensions comporte donc 276 480 points.

Quant à la méthode spectrale, elle est fondée sur la décomposition de toutes les variations de la température, de la pression, de l'humidité, de la vitesse et de la direction du vent en une série de variations élémentaires. Elle aboutit à créer une autre sorte de grille idéale, elle aussi à trois dimensions.

Malheureusement, le réseau mondial d'observations météorologiques est très inégalement réparti. Les stations sont très rares dans l'hémisphère sud, sur les océans, dans les régions polaires et peu nombreuses dans la zone intertropicale. Alors que cette dernière zone et l'océan jouent un rôle capital dans la dynamique de l'atmosphère. Alors qu'une prévision classique, intéressant l'Europe occidentale pour les deux ou trois prochains jours, doit prendre en compte tout l'hémisphère nord, une prévision à dix jours ne peut se faire qu'à partir de la situation de l'atmosphère mondiale. Alors que toutes les stations terrestres ne font pas de radio-sondages permettant de connaître la situation en altitude. Alors que, en l'état actuel des techniques, les lacunes du réseau d'observation ne sont que très partiellement comblées par les satellites météorologiques.

Une fois établie la situation de départ, Cray I utilise un programme élaboré par le centre pour calculer l'évolution de l'atmosphère de 15 minutes en 15 minutes, soit 960 « pas » de 15 minutes chacun pour une prévision à dix jours.

Des prévisions à huit jours fiables ?

Déjà, une trentaine de « prévisions » a posteriori ont été réalisées. Les calculs ont été faits à partir des données fournies par le Weather Bureau américain, et ils ont été vérifiés avec des données de même origine. Mieux encore, la première vraie prévision à dix jours a été faite à partir des données recueillies sur le réseau mondial les 29 et 30 mai derniers a été contrôlée, pour après jour, avec l'impatience que l'on peut imaginer. Les résultats, bien évidemment, ont été inégaux. Mais certaines prévisions a posteriori et la prévision réelle ont été assez exactes, au moins pour les huit premiers jours.

M. Jean Labrousse, sous-directeur chargé du département « opérations », et les trois spécialistes français que nous avons vus, MM. Jean-François Geleyn, Michel Jarrand et Olivier Talagrand, étaient presque étonnés que le centre soit parvenu si vite à des résultats aussi satisfaisants. Bien entendu, ces prévisions sont encore trop peu nombreuses pour savoir si le modèle utilisé est réellement fiable. Il faudra encore beaucoup de réflexions, de recherches, de calculs... et d'heures de Cray I pour parvenir à une fiabilité satisfaisante. Mais ces tout premiers résultats sont très encourageants, et dès maintenant on peut dire qu'il est raisonnable d'espérer, dans un délai relativement court, des prévisions à huit jours fiables.

Avantages économiques

Pour le directeur du centre, le professeur Aksel Wiin-Nielsen (2), les prévisions météorologiques à moyen terme ne pourront faire de grands progrès si l'on ne complète pas le réseau mondial des stations d'observation. Actuellement, le centre bénéficie des efforts faits pour la première expérience mondiale du GARP (Global Atmospheric Research Programme (le Monde du 29 novembre 1978). La P.E.M.G. a entraîné la multiplication des stations d'observations, en particulier dans la zone intertropicale et dans le sud de l'océan mondial. Quelque quatre cents bouées automatiques ont ainsi été mises à l'eau. Elles mesurent la température de la mer, la pression atmosphérique et parfois aussi la température de l'air, la direction et la vitesse du vent et retransmettent automatiquement toutes ces données à des satellites. Malheureusement, la P.E.M.G. s'arrêtera le 30 novembre 1979. Pourquoi, dit le professeur Wiin-Nielsen, ne pas maintenir au-delà de cette date le réseau des bouées et ne pas le compléter par des stations terrestres automatiques, comme l'a recommandé le récent congrès de l'Organisation météorologique mondiale et comme le Danemark l'expérimente actuellement au Groenland ?

Six cents bouées ou stations permettraient déjà de connaître avec moins d'imprécision l'état de l'atmosphère qui sert de base au départ pour les prévisions météorologiques. Une bouée ou une station coûte environ 22 500 francs, soit 13,5 millions de francs pour six cents de ces engins. C'est à peu près ce que coûte, par an, un bateau météorologique qui reste toujours au même point. C'est aussi le quart du prix d'un avion de combat.

Autre progrès urgent à réaliser dans la prochaine décennie : accélérer la transmission des données sur la terre ferme en substituant des satellites de communication aux lignes téléphoniques.

L'amélioration des prévisions météorologiques ne dépend donc pas uniquement de la science et de la technique. Les progrès décisifs dépendent d'investissements — relativement peu importants si l'on considère les avantages économiques qui en résulteraient. Il s'agit donc d'un choix politique à l'échelle mondiale puisqu'il faut équiper la Terre et que tous les hommes pourraient en bénéficier.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le centre est équipé de deux autres ordinateurs. Un petit Regnecentralen, qui assure les télécommunications, c'est-à-dire la réception des données transmises par Bracknell et la liaison avec les dix-sept pays membres. Un Control Data Cyber 170/175 « administre » Cray I : il prépare les données pour les mettre dans le modèle, met en forme les données calculées grâce au modèle et gère toutes les banques de données.

(2) Le professeur Wiin-Nielsen dirige le centre jusqu'au 31 décembre prochain. Il a été élu récemment au poste de secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale.

Une première française dans le domaine des hautes pressions

Un peu d'hélium entre deux pointes de diamant

Deux chercheurs du département des hautes pressions de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI) ont réalisé il y a quelques semaines une première scientifique : la solidification de l'hélium par compression entre deux pointes de diamant, sans abaissement de température. L'hélium est un gaz rare qui, à la pression atmosphérique, ne se liquéfie qu'à — 269° Celsius, soit 4 degrés seulement au-dessus du zéro absolu ; si on abaisse encore la température, l'hélium, au contraire de tous les corps, ne se solidifie pas ; on peut cependant obtenir l'hélium solide en comprimant le liquide ; la solidification intervient pour une pression vingt-cinq fois supérieure à la pression atmosphérique.

Si l'on comprime plus, on peut créer l'hélium solide directement à partir du gaz, à température moins basse. Ce que viennent de faire MM. Jean-Michel Besson et Jean-Pierre Pinceaux est de comprimer suffisamment l'hélium pour qu'il se solidifie à la température du laboratoire. Il faut pour cela des pressions cent mille fois supérieures à la pression atmosphérique.

L'intérêt direct de cette expérience est de vérifier une prédiction théorique ; l'intérêt indirect est bien plus grand : faite avec un appareillage simple, l'expérience met en évidence que l'utilisation des très hautes pressions, impossible il y a vingt ans, peut entrer dans la pratique courante des laboratoires ; et les techniques qui ont permis de solidifier l'hélium trouvent des applications dans des domaines très éloignés de la physique des solides et des gaz.

IL est bien connu que l'eau bout à 100 degrés à pression ordinaire. Cette pression ordinaire est celle que nous subissons à la surface du globe ; elle traduit le poids des molécules d'air situées au-dessus de nous. Mais la surface de la Terre n'est pas un lieu privilégié de l'Univers, sauf pour quelques êtres vivants, et la pression que subit la matière est en général très différente de celle que nous connaissons. La matière se trouve principalement à l'intérieur d'étoiles ou de planètes, où règnent des pressions beaucoup plus fortes que la valeur voisine de 1 bar — ou de 1 000 millibars pour parler comme les météorologistes, — que nous qualifions d'ordinaire par pur anthropocentriste. A l'intérieur de notre globe, les pressions vont de 10 000 bars à 1 million de bars, et ces valeurs n'ont rien de particulièrement élevé.

Ne fût-ce que pour connaître la matière dans l'état où elle se rencontre le plus souvent, il est normal que les physiciens cherchent à créer des pressions de plus en plus fortes, et à étudier les effets de celles-ci. La théorie enseigne que tous les gaz et liquides se solidifient lorsqu'on appuie suffisamment sur eux, et cela quelle que soit la température. Elle prévoit aussi qu'à pression assez haute tous ces solides sont métalliques, donc conducteurs de l'électricité : en effet, quand la pression augmente, les atomes se rapprochent ; vient un moment où les couches d'électrons qui les entourent entrent en contact, puis s'interpénètrent. Comme les électrons sont indiscernables, il n'est alors plus possible d'attribuer tel électron à tel atome et tel autre à l'atome voisin. Passant d'atome en atome, les électrons peuvent se déplacer à l'intérieur du matériau, un tel déplacement n'étant rien d'autre qu'un courant électrique.

Des enclumes en diamant

Comment réaliser de telles pressions ? Une technique a été inventée aux Etats-Unis en 1959 : celle des enclumes en diamant. Il s'agit de deux diamants taillés en pointe qu'on appuie l'un contre l'autre.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 22.)

POINT DE VUE

Même si l'astronomie n'est pas cotée en Bourse

par EVRY SCHATZMAN (*)

TOUS les trois ans, l'Union astronomique internationale se réunit en assemblée générale. La dernière assemblée a eu lieu à Grenoble en 1976 ; la prochaine se réunit en août 1979, à Montréal (Canada).

La communauté astronomique mondiale est peu nombreuse, en comparaison des autres spécialités (environ cinq mille astronomes professionnels dans le monde entier, contre, par exemple, plus de cent mille physiciens). La rencontre périodique des astronomes est un événement scientifique d'une grande importance, qu'il s'agisse de la circulation des informations les plus récentes, de la communication des découvertes les plus remarquables ou de l'organisation de la coopération internationale, en particulier dans des domaines ayant une importance pratique, tels que le service international de l'heure ou l'observation des satellites artificiels.

La France occupe une position importante dans le domaine de l'astronomie. Elle est quatrième par le nombre d'adhérents, après les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne ; son rôle dans les entreprises importantes, qu'il s'agisse de radioastronomie, des grands observatoires comme celui du télescope franco-canado-hawaïen, ou d'astronomie spatiale, lui confère une importance dont les autres pays tiennent le plus grand compte.

La présence des astronomes français à Montréal proportionnellement au poids scientifique de la France serait nécessaire, afin de faire entendre notre voix, face, en particulier, à la puissante contribution des Etats-Unis.

Il n'en sera pas ainsi. Malgré l'effort de l'Académie des sciences en faveur des astronomes, qui leur témoigne ainsi la considération qu'elle attache à leurs travaux, la délégation française sera la moitié de ce qu'elle aurait dû être (1), et encore parce que nous demandons en fait, à chacun des délégués, de prendre à sa charge une partie des frais de voyage et de séjour.

L'autorité de tutelle n'a pas cru devoir donner à l'Académie, en 1979, plus du tiers de la somme qui avait été demandée (2), alors que trois congrès ou assemblées générales d'une importance considérable ont lieu la même année : avec l'Union astronomique internationale, à Montréal, l'Union géodésique et géophysique internationale, à Canberra (Australie) et le Comité international de recherche spatiale (COSPAR), à Bangalore (Inde).

Qu'il s'agisse de l'intérêt scientifique de la participation française à l'assemblée générale de Montréal, ou même de l'intérêt politique et diplomatique de la présence française, les astronomes, avec les autres scientifiques français, ont un peu l'impression que la mesure d'économie qui les frappe est le produit de l'indifférence et d'un mauvais calcul : indifférence à l'importance pour la nation de la recherche fondamentale, qui se nourrit et se féconde des contacts internationaux ; mauvais calcul sur le plan de l'influence et du prestige. Sait-on que la subvention pour l'assemblée générale de l'Union astronomique internationale représente environ deux dix millionièmes du budget de la France, ou encore les dépenses faites pendant six heures lors de la construction du Concorde ?

Eh bien, oui ! Nous demandons un complément de subvention.

Même si l'expansion de l'univers, la structure des galaxies, la formation des étoiles, l'origine des supernovae, le mécanisme des éruptions solaires, la structure des planètes, l'atmosphère de Vénus et de Jupiter, la composition des météorites, sont des connaissances dépourvues d'applications immédiates, même si le savoir astronomique n'a pas d'applications pratiques en vue, même si l'astronomie n'est pas cotée en Bourse, il nous importe grandement que notre rôle soit reconnu, sur le plan national comme sur le plan international. Est-ce trop de dire que c'est une question d'honneur ?

(*) Président du Comité national français d'astronomie.

(1) La délégation « demandée » devait être forte de cent personnes, mais, compte tenu des crédits alloués, ses effectifs ont été ramenés à soixante. Leurs billets d'avion seront remboursés à 80 % au tarif APEX.

(2) Les crédits réclamés à l'autorité de tutelle — le ministre des universités — s'élevaient à 300 000 F. 100 000 F ont été accordés et les astronomes ont fait appel pour 50 000 F au Comité national français d'astronomie qui reçoit des crédits des affaires étrangères.

Un peu d'hélium entre deux pointes de diamant

(Suite de la page 17.)

Pour être plus précis, les pointes sont des pyramides tronquées, la face plane qui termine les pyramides ayant des dimensions inférieures au millimètre carré. La base des pyramides de diamant est enchâssée dans des blocs métalliques de dimensions beaucoup plus grandes (plusieurs centimètres). Si on appuie, même de manière modérée, les deux enclumes l'une sur l'autre, les forces sont transmises par les diamants, et comme les surfaces en regard *sont minuscules*, les pressions engendrées sont énormes. Le record de pression actuel est de 1,7 mégabars, et il semble possible d'atteindre 2 mégabars, *soit deux millions de fois* la pression atmosphérique « ordinaire ». Cette valeur pourrait être une limite, car, si l'on augmente trop la pression, le diamant, pourtant *de loin le plus dur* et le moins plastique de tous les corps, se brise ou s'écrase.

Beaucoup de difficultés ont dû être résolues pour construire des appareils *fonctionnant* sur ce principe. La principale est, sans doute, d'assurer un rigoureux parallélisme entre les faces des deux diamants en regard. Il fallait aussi savoir mesurer les pressions atteintes : une méthode *simple a été* mise au point en 1972 ; elle utilise la fluorescence du rubis, qui varie avec la pression, et peut donc servir de repère.

Les enclumes de diamant ont permis de vérifier la solidifica*tion des gaz à haute pression* et à température ordinaire. Ce fut d'abord fait pour des gaz comme l'azote ou l'argon. En 1978, une équipe américaine a solidifié l'hydrogène à 57 *kilobars* de pression et 24° Celsius de température. Et, *comme on* l'a dit plus haut, des chercheurs parisiens ont solidifié l'hélium à la même température, et à une pression de 115 kilobars.

Il existe une équation empirique qui donne la pression de solidification de l'hélium en fonction de la température. Elle a été établie aux très basses températures, *inférieures* à — 230° Celsius, puis vérifiée, en 1961, à — 196° Celsius, température pour laquelle la pression de solidifi*cation* est de 14 kilobars. Il n'était nullement évident que cette équation resterait valide à pressions et températures beaucoup plus hautes, mais c'est le *cas : la pression de solidification* observée, 115 kilobars à la température ordinaire, est exactement celle que prévoyait la loi empirique, dont le domaine de validité est *ainsi presque décuplé*.

Pour transformer les gaz en *des solides métalliques*, il faut des pressions encore plus hautes. Dans le cas de l'hélium, il n'y a guère d'espoir : on prévoit une transformation de l'hélium *solide, qui est isolant*, en une variété métallique pour des pressions de 80 mégabars, soit loin au-dessus de ce qu'on peut espérer atteindre. Pour l'hydrogène la *transition* vers le passage à l'état métallique devrait intervenir entre 1,5 et 3 mégabars : des chercheurs soviétiques pensent l'avoir observée en 1975, mais ils n'ont pu reproduire leur expérience, et un doute subsiste.

Le pétrole et les vaccins

Mais l'hélium et l'hydrogène sont des cas extrêmes, et pour la plupart des matériaux isolants, *la transition* vers un *état* métallique intervient à des pressions accessibles. On l'a, en particulier, étudiée dans les semi-conducteurs, dont une caractéristique, très importante pour les applications, est leur *gap, c'est-à-dire* l'énergie qu'il faut fournir à leurs électrons pour que ceux-ci puissent passe d'un atome à un autre, et donc conduire du courant *électrique. Lorsqu'on augmente* la pression, le *gap* diminue, et la transition métallique correspond à son annulation. Les chercheurs de Paris-VI ont pu mesurer dans *l'orpiment* (un sulfure d'arsenic) une réduction du *gap* aux deux tiers de sa valeur normale.

Il est clair que toute la physique des solides voit s'ouvrir des domaines nouveaux avec la *possibilité* d'atteindre des pressions très hautes : on peut créer à haute pression des matériaux, est espérer qu'ils restent stables quand on abaisse la pression : il y a ainsi des études sur la synthèse du diamant.

Mais les emplois des très hautes pressions vont beaucoup *plus loin*. Il *peut être intéressant* pour les géophysiciens de créer en laboratoire les conditions de pression et de température que connaît la croûte terrestre, et *de tester ainsi les hypothèses* sur son évolution. Cela n'a pas qu'un intérêt théorique : si l'on fait des forages profonds, pour trouver du pétrole, par exemple, *les outils de forage rencontreront* des matériaux très comprimés, dont il importe de connaître les caractéristiques mécaniques.

Plus inattendu est l'emploi des *hautes pressions en biologie* : il pourrait cependant avoir d'importantes applications pratiques. On a pu isoler des algues bleues microscopiques qui se reproduisent plus vite *lorsqu'elles sont* soumises à une pression de 5 kilobars — la pression atteint 1 kilobar au fond des fosses océaniques, mais la valeur de 5 kilobars ne correspond à aucun environnement connu sur la Terre. Il semble aussi qu'on puisse inhiber des virus en les comprimant plutôt qu'en les chauffant, ce qui pourrait permettre la fabrication de nou*veaux vaccins*.

C'est pour sensibiliser les chercheurs de toutes disciplines à ces possibilités des très hautes pressions qu'a été créé à l'université Paris-VI un *département* des hautes pressions, qui se consacre à l'étude, l'essai, éventuellement la fabrication de dispositifs utilisant les hautes pressions, ainsi qu'à la formation de chercheurs et de techniciens. Il travaille actuellement pour une quinzaine de laboratoires, qu'il aide à démontrer la fiabilité des expériences que projettent ces laboratoires. M. Besson, qui dirige ce département, *souhaite élargir ces* coopérations. Et c'est en affinant les techniques pour répondre aux demandes, qu'il a pu mettre en évidence la solidification de l'hélium à 115 kilobars.

MAURICE ARYONNY.

LE TÉMOIGNAGE D'UN KINÉSITHÉRAPEUTE

Quand un blessé sort du coma

Kinésithérapeute à Paris, M. René Tomasi vient de publier un ouvrage destiné aux praticiens sur les traumatismes crâniens (1). Nous lui avons demandé son témoignage sur les progrès et les perspectives d'une profession que le législateur a consacrée, en 1946, en créant le diplôme de masseur-kinésithérapeute.

par RENÉ TOMASI (*)

LORSQUE, *en 1946, le législateur* créa le diplôme de masseur-kinésithérapeute, je ne pense pas qu'il ait prévu la place qu'allait prendre cette profession *dans notre société, ni* jusqu'où allait s'étendre le domaine de la rééducation. Au cours de ces trente dernières *années*, chaque fois que le besoin s'en est fait sentir, cette profession, à qui l'on reproche parfois d'avoir grandi trop vite, a ré*pondu présent*.

Souvenez-vous de l'époque où la poliomyélite exerçait ses ravages...

La rééducation a suivi au plus près les progrès de la médecine et *de la chirurgie, permettant au plus* grand nombre de récupérer entièrement, aux autres de retrouver leur autonomie sociale, aux plus *déshérités d'assumer leur état*.

Depuis des années les accidents se succèdent : au travail, sur les *routes*, dans les villes. Le SAMU, la réanimation, les grands services hospitaliers sauvent de plus en plus de blessés. Cela ne suffit pas. Il appartient à la rééducation de *prendre le relais, avec l'ambition* d'en remettre le plus possible dans la vie.

Il est évident que plus courte sera la période de coma, plus *grandes seront les chances du* blessé. Mais il ne faut pas oublier que, dans la plupart des cas, nous avons affaire à des gens jeunes et nous avons eu à traiter des cas de coma profond de dix-huit à vingt-quatre mois avec éveil et récupération possible.

La grande majorité des traumatismes crâniens sont causés par les accidents de la route. Les lésions du cerveau résultent le plus souvent *de l'action soudaine de décélération* et de fluctuation de la tension intra-crânienne.

Le déplacement brusque du cerveau dans la cavité crânienne sous l'influence de la décélération provoque non seulement des lésions convergeant sur les hémisphères cérébraux, des contusions corticales des parties antérieures et des dommages dans les cavités des parties opposées, mais aussi une lésion du tronc cérébral par allongement du cerveau le long de son axe.

L'attitude du thérapeute sera guidée par l'état du blessé. *Il pourra le suivre* dans sa *progression* vers l'éveil, grâce à une échelle des *comas mise au point* par un neurochirurgien polonais, le professeur Hieronim Powiertowski. Il faudra *sauvegarder le présent* par des gestes simples et quotidiens et préparer l'avenir par une approche *neuro-physiologique du problème*.

Par tous les moyens et toutes les voies possibles, il s'agira de solliciter et d'envoyer des informations vers le cerveau, qui répondra d'une façon réflexe ou *résiduelle* ; d'analyser cette *réponse* pour déboucher *vers le mouvement volontaire*.

Quels sont ces moyens ?

● Une mobilisation manuelle lente et profonde, consistant à placer le *membre dans son étirement maximum* sans essayer de corriger la déformation. A ce moment-là, la main exercera une secousse sèche et vive. Cette stimulation proprio*ceptive déclenchera un réflexe d'étirement*, qui ramènera le membre dans son axe physiologique, accompagné par la main du thérapeute qui ajoutera une nouvelle stimulation et enverra une nouvelle information vers le cerveau par un ordre verbal.

● Le conditionnement physiologique donné par la *balnéothérapie*, où le blessé se trouvera dans un véritable milieu fœtal à 36 °C supprimant la pression orthostatique et permettant la verticalisation.

● Le massage, d'une technique *spécifique*, qui permettra une relation thérapeutique privilégiée en calmant et en stimulant.

● La physiothérapie, l'électromotricité, contribueront à envoyer vers le cerveau cette masse d'infor*mations, dont la réponse attendue* est le mouvement.

A partir de cet instant, entrent en jeu les techniques corporelles et la psychomotricité, pour aboutir *finalement à la reprise du contrôle* des fonctions et à l'autonomie gestuelle.

Un être qui a passé un certain temps dans l'état d'inconscience *resurgit dans un monde qu'il a du* mal à reconnaître. Il existe une rupture entre son cerveau et son corps. Rupture d'autant plus importante que les séquelles de l'acci*dent sont graves*.

Le rééducateur doit faire le bilan de ce qui marche ; exploiter les possibilités de récupération ou de *compensation* : être ambitieux, en *rejetant* pour son patient, aussi loin que possible, la vie en fauteuil *roulant* ; mais en admettant que parfois cet état est inévitable, et qu'il est préférable, à partir de cet instant, de lui assurer une certaine sérénité.

Ce *pari, bâti sur une approche* thérapeutique neurophysiologique et *psychologique*, nous allons le gagner dans un cadre de vie et de soins pensés uniquement pour ces traumatismes, *de l'état d'inconscience* à la reprojection dans la vie.

La rééducation neurophysiologique a encore de grands progrès à faire, les domaines qui restent à explorer sont immenses. La route est dure, souvent longue.

Yves, le héros de mon premier livre (2), me disait un jour : *« Dix mille heures et plus, c'est le temps qu'il a fallu pour construire le Concorde. C'est celui qu'il m'a fallu pour pouvoir être assis dans un fauteuil et manger seul. »*

Il y a un mois, je suis allé le revoir dans sa Provence natale. Dix ans après, il a repris ses études : *il a refait sa sixième et sa cinquième* en une seule année...

(*) Masseur - Kinésithérapeute (Paris).

(1) *Les traumatismes crâniens* - Spek éditeur (11, rue des Petits-Hôtels - 75010 PARIS) - Px : 31.10 F.

(2) *Ce regard est un défi* - Plon éditeur - Vérité 1969.

UNE LETTRE DU SYNDICAT AUTONOME DES VISITEURS MÉDICAUX

Information et rendement commercial

Après la parution, dans le Monde *du 19 mai, d'un article consacré à une thèse sur les visiteurs médicaux, nous avons reçu du Syndicat national professionnel autonome des délégués-visiteurs médicaux (S.N.P.A.D.V.M.) une lettre dont nous extrayons les passages les plus significatifs.*

(...) L'industrie pharmaceutique ne clame-t-elle par *urbi et orbi* qu'elle est une *industrie* comme les autres ? Cela l'entraîne à exiger du visiteur médical une action strictement commerciale l'assimilant, en fait, à être un V.R.P. de l'industrie pharmaceutique, alors que la convention collective nationale de cette industrie définit le type d'activité exercée par les salariés de cette branche : *« informer le corps médical de son secteur des caractéristiques des spécialités pharmaceutiques du laboratoire »*. Cette même convention exclut très clairement le visiteur médical de toutes activités commerciales.

L'ambiguïté du travail de visiteur médical existe du fait de nos employeurs qui n'ont pas craint de pervertir la profession.

En cette *matière, nous détenons* en tant qu'organisation syndicale à la fois la charge et le privilège d'avoir à défendre conjointement des salariés *contraints à une tâche qui n'est* pas la leur et également à prendre en considération des notions qui touchent à la santé publique.

Nous tenons à votre disposition les dossiers, hélas ! multiples de licenciements motivés par un défaut de rendement commercial du secteur du visiteur médical.

Curieuse est la méthode qui consiste à indexer la rémunération d'un salarié sur un acte qui ne devrait pas être commercial et *dont il n'a pas la responsabilité*.

Peut-être n'est-il pas surprenant que l'industrie pharmaceutique, qui jongle avec les paradoxes, estime normal qu'un informateur salarié par ses soins puisse se permettre de mettre entre parenthèses *toutes notions* déontologiques.

Il est désolant que le visiteur médical soit choisi, sélectionné et formé par l'entreprise dans un *but bien précis et, encore plus*, que notre ministère de tutelle accepte depuis dix ans cette façon de faire de la part de l'industrie pharmaceutique.

Ce n'est pas là une affirmation gratuite puisque nous avons déjà eu l'occasion, au fil des ans, de faire parvenir à tous les niveaux de responsabilité du ministère les preuves de la façon dont nos employeurs s'ingénient à tourner *les réglementations de ce même* ministère en matière de publicité orale et écrite sur le médicament.

Si, au total, les visiteurs médicaux *ont pu, en leur temps*, apprécier les mesures prises par le ministre de la santé, en ce qui concerne les fiches techniques sur le médicament, il nous faut néanmoins déplorer une passivité surprenante de notre ministre lorsque le problème fondamental d'une information objective et non commerciale sur le médicament lui a été posé. Primes, *concours, objectifs et quotas* constituent et restent la course de haies permanente des visiteurs médicaux s'ils tiennent à conserver leur emploi.

Le S.N.P.A.D.V.M., premier à avoir proposé aux pouvoirs publics français un projet de réglementation : statuts, diplôme, *carte professionnelle de la fonction* de visiteur médical, est obligé, à ce jour, d'enregistrer la carence des ministères intéressés. L'Allemagne fédérale, la Hollande, la Belgique, l'Italie et la Suisse sont parvenues au niveau de leurs Parlements respectifs à faire mettre en application des réglementations de la profession proches de nos positions. Nous, nous attendons encore. (...)

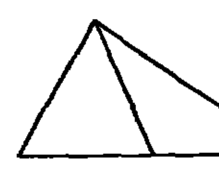
Le ministre de la santé a jugé publiquement *inadmissibles* ces *pratiques lors de* la *présentation* du budget de la santé au Parlement en 1978, mais nous sommes bien contraints de constater qu'entre la parole et l'acte il y a un *gouffre*. (...) »

En toute logique

La triangulation du triangle

PROBLEME n° 149.

En réfléchissant sur le récent problème de la quadrature du carré (découper deux carrés accolés pour en faire un seul), Pierre Bonnet est parvenu à un problème proche et curieux. La médiane d'un triangle quelconque *le découpe en deux triangles* de même aire. Comment découper l'un pour obtenir des morceaux pouvant reconstituer l'autre ?



Solution *du problème n° 148*

Voici la méthode d'un de nos *lecteurs, M. Roger Durif*, pour extraire une racine carrée avec une calculette simple, à quatre opérations et mémoire. Soit à chercher N et soit *a* une valeur approchée supérieure à la moitié de la racine.

On effectue les opérations :

— Affichage de *a* : *a*.

— Mise en mémoire de *a* : M+.

— Elévation au carré : ×.

— Soustraction de N : — N.

— Division par 2 *a* :

: 2 : RM =

— Mise en mémoire d'un résultat plus juste : : M—

— Affichage de la nouvelle approximation : RM

— Elévation au carré et reprise des opérations, etc.

La série est alternée,

$$\frac{a2 - N}{2a}$$

étant négatif quand *a* est par défaut et positif quand *a* est par excès.

Le but est atteint quand la calculette affiche *a2—N* nul.

PIERRE BERLOQUIN.

هكذا من الأصل

Le Monde

Modes du temps

Une vogue partie de New-York et de Londres

Recherche entrepôt pour logement d'habitation

DANS la panoplie du nouveau chic, il faudra désormais habiter dans un « loft ». Le terme, qui signifie originellement « grenier » ou « entrepôt à grains », sert aujourd'hui à désigner tout local commercial ou industriel utilisé à d'autres fins que sa vocation initiale, et, notamment, à des fins d'habitation. Cela va de l'entrepôt transformé en galerie d'art moderne au vieux cinéma à la façade tarabiscotée devenu boutique de prêt-à-porter, en passant par le garage ou l'usine désaffectés abritant sous des murs ravagés un appartement luxueux — le maximum de « chic » correspondant bien sûr au « détournement » le plus imprévu.

La vogue est partie de New-York, où Soho, le quartier des entrepôts, investi progressivement par des photographes, stylistes et musiciens, est devenu en quelques années le quartier à la mode, au dépens du « Village » voisin, de plus en plus touristique et frelaté. Paris, à son tour, connaît la même évolution, limitée pour l'instant à la reprise par des professions artistiques ou para-artistiques des ateliers d'artisans qui, cessant leur activité, ne retrouvent pas de remplaçants dans leur propre secteur.

Des règles fort strictes gèrent en effet la passation des locaux commerciaux. L'acquéreur doit, en principe, avoir une activité artisanale et, si possible, du même ordre que celle de son prédécesseur. Une règle appliquée aujourd'hui avec beaucoup de souplesse, étant donnée la régression, voire la disparition totale, de certaines branches d'activité. C'est ainsi que le quartier Bastille-Charonne voit de plus en plus de peintres, cinéastes et musiciens, mais ausi de publicistes, photographes et journalistes, s'installer dans les ateliers désertés par les artisans du meuble et de la décoration, qui travaillaient traditionnellement pour le faubourg Saint-Antoine. Une évolution que subissent tous les quartiers d'artisans, que ce soient le Sentier, les abords du canal Saint-Martin ou certains secteurs du quinzième arrondissement. A tel point d'ailleurs que s'il a été longtemps inorganisé et laissé à la débrouillardise des candidats-acquéreurs, le marché du « loft » a tendance aujourd'hui à s'organiser, et le terme à faire son apparition dans le libellé des petites annonces...

∴

Snobisme ? Voire même, pour reprendre une expression de Tom Wolfe, l'acide chroniqueur de la vie new-yorkaise, illustration de cette « nostalgie de la boue » qui, aux brillants immeubles modernes, fait préférer des locaux souvent vétustes et sans confort ? Pas seulement. D'autres raisons, plus prosaïques, expliquent l'engouement actuel pour le « loft ». Elles sont d'abord d'ordre économique.

Les loyers commerciaux sont en effet beaucoup moins élevés, voire dérisoires, si on les compare aux loyers des immeubles neufs ou en rénovation. Pour donner une idée de la différence, il faut savoir qu'il n'est pas rare de trouver des « lofts » de 150 à 200 mètres carrés, pour des loyers variant de 800 à 1 000 F mensuels — soit de trois à cinq fois moins cher que dans un immeuble « normal ». A cela, il faut, bien sûr, ajouter la reprise du bail — de 20 000 F à 50 000 F, — une indemnité de six mois à un an de loyers en cas de changement d'activité professionnelle, et surtout les frais d'aménagement interne et de réfection des locaux qui s'élèvent au minimum de 40 000 F à 60 000 F. Bref, un assez gros investissement, que le locataire peut espérer cependant récupérer à son départ, pour pouvoir jouir d'un loyer modeste.

∴

Tout autant que l'attrait financier, qui a surtout valeur sur le long terme, le besoin d'espace et la possibilité de l'aménager de façon personnelle contribuent à expliquer la vogue du « loft ». En effet, les locaux proposés sont en général d'un seul tenant, ce qui ouvre à l'acquéreur la possibilité — nulle, dans les immeubles modernes, où tout est standardisé et a reçu une place définitive — de moduler l'espace en fonction de ses désirs ; bref, d'en faire un « lieu » véritablement personnalisé. A cet égard, le « loft » apparaît comme un paradis pour bricoleurs et décorateurs du dimanche, qui s'accorde volontiers avec la vogue du « home-made », en réaction contre une standardisation étouffante.

Au moment où la ville se rationalise, c'est-à-dire se vide progressivement de son caractère imprévu et de son humanité, on comprend que cette opportunité de pouvoir se créer comme un refuge, un lieu à son image, ait un tel appel — et surtout pour les professions pour qui le lieu de travail a tendance à se confondre avec le lieu d'habitation.

Tout cela ne va pas, bien sûr, sans modifier la physionomie de la ville. On sait le mouvement quasi inéluctable qui vise à rejeter à la périphérie des villes, voire en province, toutes les activités de production. C'est cette même évolution, mais cette fois sur le plan de l'habitat, que laisse entrevoir le phénomène des « lofts ». Comme on l'a en effet remarqué, ce sont principalement des professions artistiques et para-artistiques qui succèdent aux activités artisanales déclinantes. L'inorganisation même du marché y a contribué, tant un certain degré d'« oisiveté » a été jusqu'à présent nécessaire aux longues démarches à entreprendre pour trouver un « loft ». Plus qu'un simple hasard, il faut voir là une évolution assez profonde de la ville, tant en ce qui concerne les activités que les milieux sociaux qui y seront dorénavant représentés. Un peu comme si la ville, qui fut pendant un temps associée à la fonction de production, devenait de plus en plus un lieu exclusivement réservé à la consommation, aussi bien matérielle que culturelle. C'est-à-dire une sorte de lieu de foire permanente, où plus rien ne se produit, mais où les biens convergent pour être échangés et consommés.

PATRICE BOLLON.

Arrive l'époque du barbecue

CUISINE AUX CHAMPS

LES hommes se réservent généralement l'usage des barbecues, qui vont du simple gril à l'appareil de cuisson le plus complet. Cet engouement pour une cuisine pseudo-sauvage se traduit par la vente de quelque sept cent cinquante mille barbecues chaque année. Mais, depuis deux ans, les fabricants français s'inquiètent. Alors qu'ils proposent des appareils bien conçus (mais parfois assez chers), ils sont concurrencés par des importations extrême-orientales — surtout de Formose et de Corée — qui se caractérisent par la légèreté : des prix mais aussi de la qualité.

Le barbecue, malgré ses attraits, n'est pas sans danger. D'après le Centre de documentation et d'information de l'assurance, chaque année deux mille personnes sont victimes de brûlures occasionnées par ces appareils. A vrai dire, ce n'est pas seulement la conception du barbecue qui est la cause principale de ces accidents mais aussi l'alcool à brûler dont on se sert — maladroitement et abusivement — pour faire démarrer la combustion du charbon de bois, ou pour la ranimer.

A l'instigation des associations de consommateurs et des constructeurs eux-mêmes, les pouvoirs publics ont codifié la sécurité de conception et d'utilisation des barbecues. Depuis le 27 octobre 1976, une norme mise au point par l'AFNOR réglemente la fabrication, l'importation et la vente de ces appareils de cuisson en plein air.

Outre la marque et l'origine du barbecue, des inscriptions indélébiles doivent figurer sur l'appareil pour attirer l'attention sur les dangers de l'alcool à brûler. Les essais pour l'homologation portent sur la stabilité (même sur une pente à 15 % les barbecues ne doivent pas basculer), la résistance des matériaux du foyer et les limites de température des supports, broches et moteur s'il y en a.

La diversité des barbecues permet de faire son choix selon l'usage qu'on veut en faire. Parmi les nouveaux appareils munis de pieds, à poser sur le sol, un modèle a son foyer bien protégé et surmonté d'un gril : à l'arrière, une broche est mue par un moteur à pile (Valmon, réf. 900, 297 F). Montés de part et d'autre d'une tablette ronde, deux foyers semi-sphériques sont réglables en hauteur ; ils sont surmontés d'un couvercle, amovible, formant cheminée (Le Creuset, Club 79, 780 F environ).

Les barbecues roulants sont faciles à déplacer au jardin mais jamais lorsqu'ils sont allumés. Trois appareils de ce genre sont nouveaux : une sphère montée sur trépied, munie d'un gril et d'un couvercle avec système d'aération pour l'utiliser en four (« Happy cooker », R. Le Droff, 490 F) ; le Formule 2 Le Creuset, qui possède deux foyers rectangulaires dont l'un pivote à la verticale en rôtissoire, 420 F. Un autre barbecue convertible s'allume, sans alcool à brûler, grâce à une turbine de ventilation (Airgrill, réf. 800, 780 F).

Pratiques à emporter en pique-nique ou en vacances, les barbecues portatifs se replient totalement et se transportent sous la forme d'une valise. Parmi les modèles conformes à la norme AFNOR, deux barbecues grils-rôtissoires avec moteur à pile : Robinson-mallette Japy, 400 F, et Valmon, réf. 830, 175 F.

Un gril rectangulaire avec foyer à charbon de bois, à poser sur une table, est doté d'un souffleur incorporé pour un allumage automatique. Il repose sur un plateau-socle en acajou (Braserade, Airgrill, 260 F). Le barbecue solaire fait son apparition en France. Mis au point par des ingénieurs suisses, il comprend un réflecteur d'un mètre de diamètre, composé de douze éléments en aluminium qui se montent facilement. Ce barbecue, à foyer circulaire monté sur trépied, n'utilise que l'énergie du soleil. La chaleur concentrée par le réflecteur correspond à celle produite par une plaque de 800 watts. Ce Sungril, qui vaut 695 F, est en vente aux Galeries Lafayette.

JANY AUJAME.

Au Musée national des arts et traditions populaires

« Se vêtir au Québec »

« SE vêtir au Québec » est le theme de l'exposition qui est organisée au Musée des arts et traditions populaires. Exposition un peu austère, consacrée au costume domestique de 1850 à 1910 et qui est constituée par la collection de M.R.L. Seguin. Un « petit journal » nourri de détails et, fort heureusement, d'anecdotes l'accompagne.

Ils commencèrent par s'habiller à la française ces habitants de la Nouvelle-France, le vaste territoire couvert de forêts et traversé par le Saint-Laurent où Jacques Cartier débarqua en 1534. Les vaisseaux du roi livraient un vaste choix d'étoffes, du simple coton au riche velours ; quant aux colons, ils apportaient avec eux les costumes des régions de France dont ils étaient originaires. Les femmes étaient très coquettes. Jeanne Mance, la fondatrice de l'hôtel-Dieu de Montréal, porte des jarretières de satin larges de quatre doigts. Le costume masculin comprend le justaucorps, les bas et les souliers français.

Mais, dès la fin du dix-septième siècle, et c'est cette histoire que l'exposition raconte, les Québécois adoptèrent des vêtements mieux adaptés à la rigueur du pays : le capot à capuchon, par exemple, et le tuqué, un bonnet de laine blanche. Ils empruntèrent aussi quelques pièces vestimentaires à l'indien : la mitasse, sorte de bas pour circuler en forêt et se protéger des égratignures ; les souliers de bœuf qui permettent de chausser les raquettes, et surtout les mocassins.

La fourrure surtout en doublure

La fabrication artisanale des tissus démarra lentement et l'étoffe de pays devint un symbole national. A l'Assemblée du Québec, aux alentours de 1833, les parlementaires patriotes s'habillent de tissu domestique pour défier l'occupant britannique.

Mais l'habitant exploita aussi tous les matériaux dont il disposait dans son environnement immédiat. Le bois de la forêt québécoise dont il faisait des sabots et des raquettes ; la paille de blé dont il confectionnait les chapeaux ; le lin et la laine.

Les vêtements qui sont présentés sont rugueux, grossiers, maladroits. Jupes de laine rayées ou quadrillées, châles, chemises écossaises. L'homme portait des jarretières aux couleurs vives. L'accessoire le plus original et le plus joli est la ceinture « fléchée » rouge et blanc de la région de l'Assomption. Mais, curieusement, la fourrure était peu portée et surtout utilisée comme doublure.

Tout leur habillement, les habitants du Québec le fabriquaient eux-mêmes. Ils tissaient, filaient, cardaient la laine, et on peut voir tous ces instruments, dont le plus curieux est une baratte qui servait à réutiliser les vêtements usagés. Contrairement à notre société moderne où l'on jette beaucoup, cette exposition montre comment les hommes et les femmes parvenaient à subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

FLORENCE BRETON.

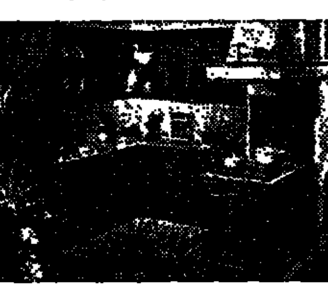
★ Jusqu'au 3 septembre, Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris.













MODES DU TEMPS

De bonnes affaires en perspective

Soldes à tout va

DEJA commencés dans bon nombre de boutiques, les soldes de cette saison maussade devraient permettre de réaliser des affaires. Notre calendrier est consacré aux « fins de série » des maisons que nous suivons dans l'année. Il ne s'agit donc pas de soldeurs professionnels, *ni de « liquidations »*, mais du stock normal de détaillants, *à découvrir éventuellement* à cette occasion.

Les rues de la mode parisienne sont concentrées dans les 1er, 6e, 8e et 16e arrondissements, mais il faut savoir que les centres commerciaux de la périphérie *regrouperont* leurs soldes, du 4 au 7 juillet, pour celles qui ont le temps et la patience d'attendre. Plus que jamais, il faut regarder les ourlets, les coutures et les étiquettes d'origine un peu épaisses qui peuvent en cacher d'autres, surtout pour les petites pièces.

D'un quartier à l'autre

Bazar de l'Hôtel-de-Ville : à partir du 16 juillet.

Bon Marché : du 18 au 30 juin.

C. & A. : du 4 au 13 juillet.

Galeries Lafayette : du 15 juin au 7 juillet.

Marks & Spencers : à partir du 30 juin, 35-37, boulevard Haussmann.

Au Printemps : du 15 juin au 7 juillet.

Samaritaine : du 27 juin au 5 juillet.

Pour elle

Ambre : à partir du 22 juin, 150, rue de Rivoli ; 83, avenue du Général-Leclerc.

Andrea Pfister (chaussures) : à partir du 13 juin, 4, rue Cambon ; à partir du 19 juin, 56, rue du Four.

La Bagagerie : à partir du 9 juillet, 74, rue de Passy ; 41, rue du Four ; 13, rue Tronchet et Maine-Montparnasse.

Balenciaga : jusqu'au 22 juin, 10, avenue George-V.

Candide : à partir du 25 juin, 4, rue de Miromesnil.

Céline : du 14 au 16 juin, 3, avenue Victor-Hugo; 24, rue François-Ier ; 58, rue de Rennes.

Franck & Fils : le 28 juin, 80, rue de Passy.

Charles Jourdan : du 28 juin au 7 juillet.

Lanvin : 13 et 14 juin, 22, faubourg Saint-Honoré.

Mancini : à partir du 18 juin, 20, rue du Boccador ; du 20 juin, 72, avenue Victor-Hugo.

Micmac : à partir du 26 juin, *13, rue de Tournon.*

Nina Ricci : du 20 au 22 juin, les boutiques du 39, avenue Montaigne et 29, avenue George-V.

Simonetta : à partir du 9 juillet, 15, rue Jean-Mermoz.

J.-L. Scherrer : à partir du 21 juin, 51, avenue Montaigne ; 31, rue de Tournon.

Strea : à partir du *15 juin*, 64, rue de Rennes.

Philippe Vallereuil : à partir du 14 juin, 85, Faubourg-Saint-Honoré.

Pour eux

Burberry's : jusqu'à fin juin, 10, boulevard Malesherbes.

Charvet : à partir du 22 juin, 8, place Vendôme.

Cerruti : pour elle, à partir du 26 juin, 15, place de la Madeleine ; pour lui, à partir du 3 juillet, 27, rue Royale.

Christian Dior : du 12 au 14 juin, les boutiques, 30, avenue *Montaigne* ; 12, *rue* Boissy-d'Anglas.

Jaeger : jusqu'au 16 juillet, 5, Faubourg-Saint-Honoré.

Ted Lapidus : jusqu'au 15 juin, 6, place Victor-Hugo ; 1, place Saint-Germain-des-Prés ; 37, avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

Latreille : du 30 juin au 13 juillet, 62, rue Saint-André-des-Arts.

Renoma : à partir du 25 juin, 129, rue de la Pompe ; 19, avenue Matignon.

Scotch House : jusqu'à fin juin, 56, rue de Passy.

Pour lui

Arnys : jusqu'au 6 juillet, *14*, rue de Sèvres.

Berel : à partir du 4 juillet, 12, rue de Sèvres.

Dorian Guy : à partir du 2 juillet, 36, avenue George-V.

Elysées-Soieries : à partir du 2 juillet, *65, Champs-Elysées.*

Gary : à partir du 25 juillet, *73, Champs-Elysées.*

Hippolyte : à partir du 25 juin, 19-21, rue de l'Ancienne-Comédie.

Honest : à partir du 3 juillet, 37, rue Marbeuf.

Gérard Sools : à partir du 22 juin, 22, avenue Victor-Hugo.

Francesco Smalto : du 4 juillet (*jusqu'à 23 heures en nocturne*) au 7 juillet, 44, rue François-Ier, 5, place Victor-Hugo.

Sulka : du 27 au 30 juin, 2, rue de Castiglione.

Henry Thiery : à partir du 22 juin, 45, rue Caumartin.

Une grande maison sur la rive gauche

En souvenir du prince de Galles

AUTREFOIS importateur de prêt-à-porter britannique, en même temps que tailleur-chemisier, Arnys habillait les hommes d'affaires et les universitaires de la rive gauche. Aujourd'hui, la maison a sa griffe internationalement connue, cinq boutiques au Japon et une diffusion importante en Europe. Jean et Michel Grimbert, qui la dirigent, cherchent à allier la création et la qualité. Ils sont à l'affût des nouveautés en tissus, en accessoires et en couleurs, tandis que les formes se remarquent... à peine, par des détails de bon goût. Leur créneau permet de retrouver des tissages anciens comme les métis du Cambrésis d'une finesse merveilleuse pour les chemises à effets changeants.

Ainsi, la veste dessinée ici reprend-elle les proportions et la souplesse de la « veste de dîner » lancée au cours des années 20 par le prince de Galles, présentée maintenant en tissus un peu rustiques, à porter jusqu'à l'automne, avec un pantalon lavable de ton neutre ou vif.

Les coordonnés sont toujours aussi recherchés, mais on les compose à sa guise en tonalités inspirées, cette saison, des petits ports de pêche de la mer Egée : rouge rouille, verts pâles et délavés, bleus vifs et blanc. Les modèles de loisirs comprennent des vestes réversibles en velours et coton, à petites pattes de serrage et poches profondes, des tricots fins pouvant remplacer les chemises, en coton, lin ou soie.

Les accessoires comportent des chapeaux de paille à grands bords rappelant ceux des cavaliers de Louisiane, des cravates « Ascot » en twill de soie unie ou imprimé, des cannes et des pochettes.

NATHALIE MONT-SERVAN.



ARNYS : veste lavable à *col châle étroit* dans un « tweed » *moucheté* en mélange de lin, coton et *fibranne*, à un bouton et deux poches, *sur un pantalon de* fibranne brique à plis. Porté avec une chemise rayée beige et blanc à col rond boutonné et une cravate en tricot de coton multicolore : 69 F, 330 F, 180 F et 90 F, 14, rue de Sèvres.

TROUVAILLES

RANGEMENT

Le métal est en train de prendre la place du bois dans la maison. Un exemple : ces grilles de rangement qu'on applique contre le mur de la cuisine, de la salle de bains ou du garage et sur lesquelles on peut adapter divers éléments. Elles existent en deux tailles. La plus grande fait *1,60 m de haut par 40 cm de* large et coûte 116 francs. La gamme des éléments comprend des crochets (2 à 6 francs), un vide-poche (38 francs), une étagère (48 francs). L'accessoire le plus important est un plateau de table en stratifié blanc qui fait 80 × 40 cm et qui vaut 500 francs.

★ Structures modulables « Parete ». Oggetto, 143, rue Saint-Martin, 75004 Paris.

CONTRE LE VENT

Pour les personnes qui aiment le soleil, mais qui craignent le vent, ce rideau en toile polypropylène s'adapte et juponne élégamment les parasols de toutes tailles. Il fait 1,80 m de haut, 3,40 m de large et coûte 160 francs.

★ Samaritaine, rayon « Meubles de jardin ».

UNE COUETTE POUR L'ÉTÉ

Bien douillette l'hiver, la couette risque d'être un peu trop chaude pour les nuits d'été. Laplaud vient de créer une couette toutes saisons : elle est composée de deux couettes superposées, fixées entre elles par des petits liens. L'été venu, il suffit de la *dédoubler pour avoir un couchage* léger. Cette couette double est *garnie de fibres polyester Hollofil* très gonflantes; elle est revêtue *d'une percale de coton de coloris ivoire.* Elle est vendue, pour *l'instant en exclusivité*, à « La boutique du matin » de Bernard Prodier : en 140 × 200 cm, 385 francs ; en 200 × 200 cm, 540 francs. On peut aussi n'acheter que la couette d'été, à 195 francs ou 270 francs.

★ *« La boutique du matin », 8, rue* Ortolan. 75005 Paris.

PALETTE D'EXTÉRIEUR

Pour remettre en état — et en couleur — la maison et son jardin, trois nouvelles peintures *pour l'extérieur sont proposées par* Novémail. Cette gamme de produits, *de nature différente*, présente l'originalité d'avoir une palette commune de couleurs qui s'harmonisent entre elles. Pour la façade, une peinture de ravalement à la pliolite est imperméable mais laisse « respirer » les murs. Une peinture semi-brillante microporeuse s'applique sur tous les bois extérieurs : volets, portes, barrières, meubles de jardin. Une la*que brillante antirouille* (exempte de plomb) convient aux grilles, *volets et mobilier métalliques.*

★ « Peintures tout temps ». Novémail, en drogueries et magasins de bricolage.

SOUPE CHINOISE

Pour offrir à ses invités une spécialité exotique, sans les tracas d'une préparation compliquée, une soupe chinoise au poulet vient *d'être mise au point par* Knorr. Ce potage en sachet contient, outre des morceaux de poulet, des légumes coupés en morceaux, des champignons noirs (importés de Chine, où ils poussent sur les arbres), des feuilles de coriandre et des « *men* », ces pâtes chinoises très longues faites avec de la *semoule de blé tendre. L'étui de* soupe chinoise est prévu pour *trois personnes ; il contient un sa*chet doseur pour les trois quarts *de litre d'eau nécessaire.*

★ « Soupe chinoise » Knorr, entre 3,60 F et 4,20 F, dans les magasins d'alimentation.

TIRE-BOUCHON TÉLESCOPIQUE

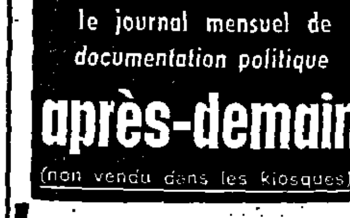
Un cordonnier de Neuilly, qui s'ennuyait dans son échoppe, a *mis au point un ingénieux tire*-bouchon. C'est une tige télescopique *dont le système mécanique* progressif divise par cinq la traction nécessaire pour extraire les bouchons les plus longs et les plus récalcitrants. Cette extraction en douceur évite tout effort mais aussi de remuer la bouteille. De *forme cylindrique, ce tire-bouchon* très sobre ne dépare pas un couvert de réception ; il existe en chromé (150 F), argenté ou doré (200 F).

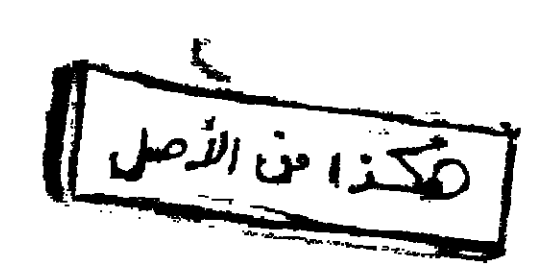
★ « Le télescopique ». En vente dans les *pavillons Christofle* et dans les boutiques de cadeaux.

BON ANNIVERSAIRE

Bonne idée que de louer des moules pour confectionner des gâteaux d'anniversaire. Ceux-ci sont en fer blanc et ils ont la forme d'un chiffre de vingt-trois centi*mètres de haut. On peut ainsi* fêter, en chocolat ou en gâteau de Savoie, *tous les anniversaires de* sept ans à soixante-dix-sept ans...

★ *Location* : 8 F par jour le moule. Oggetto, 143, rue Saint-Martin, 75004 Paris.





fête des pères

Le rendez-vous du 17 juin

Réveil-papa

EN quelques années, le réveil à quartz a conquis un large secteur du marché français, *notamment en* cadeaux de première communion. Les montres, quant à elles, font preuve d'une croissance continue, mais *nettement plus lente*, alors que les différences de prix dans les gammes à large diffusion tendent à s'amenuiser.

Kelton, qu'on trouve jusque dans les hypermarchés, s'adresse aux enfants et aux sportifs, en mouvements mécaniques robustes, de 89 F à 150 F. *Timex* joue le quartz à lecture analogique, pour une clientèle s'intéressant à la miniaturisation électronique (de 179 F à 290 F), ainsi qu'au L.C.D. à affichage permanent, *en cinq fonctions plus la lumière*. *Jaz* continue son ascension en montres et en réveils, de plus en plus performants. Après les réveils-radio, à brancher sur le secteur, proposés par les producteurs de radios, le dernier *Jaz est un petit poste, à antenne* mobile et affichage L.C.D. avec éclairage du cadran, en deux gammes d'ondes (565 F). Mais nous assistons maintenant à un nouveau développement : celle de la montre-réveil, alliant l'affichage analogique pour le jour et celui à cristaux liquides pour la nuit, et la sonnerie (645 F).

Après *Eterna*, *Longines* sort son modèle extra-plat, au module logé dans l'envers du cadran et le fond de la boîte. En diffusion chez les horlogers-bijoutiers, « Feuille d'or », à 24 000 F, est encore un prototype.

Aux Galeries Lafayette, les réveils-radio ne se remarquent *guère sur la table de nuit*. *Le Bayard* est à 299 F, *l'Auritone*, à 335 F, et la montre solaire *Rotary* à quartz, à 295 F.

La toilette dans toutes ses eaux

PRODUITS de toilette 1979 : chez *Lancôme*, « Balafre Monsieur » a été remélangé en ce sens de façon à laisser « un léger sillage » ; les vétivers correspondent bien au goût du public masculin évolué. Aussi *Givenchy*, *Carven*, *Guerlain*, *Lanvin* et *Roger & Gallet* complètent-ils leurs gammes de bain et de rasage, en présentations améliorées de vaporisateurs, notamment aussi pour « Chanel Monsieur », « Moustache » de *Rochas*, « Signoricci » de *Nina Ricci*. Avec « Drakkar » de *Guy Laroche*, « Yatagan » de *Caron* et « Derrick » *d'Orlane*, on assiste à une motivation très sportive, voire violente. « Aramis », le premier parfum *pour hommes, lancé en Europe* en 1966, est maintenant présenté en flacon d'un demi-litre, ainsi qu'en plastique de 180 ml pour le voyage.

Yardley lance un « Herbal Cologne », une délicieuse formule à base de fleurs sauvages et d'herbes de la campagne anglaise. Dans le même esprit, la maison anglaise ressort le rasage au blaireau et bol en bois, avec rasoir mécanique ou coupe-chou. Les grands coiffeurs parisiens confirment l'engouement des jeunes pour ce plaisir que leurs pères n'ont guère connu. Il s'y attache tout un cérémonial de concentration, un rien narcissique.

Enfin deux coureurs prennent le départ sur le circuit des parfums : *Niki Lauda* a choisi une fragrance à la fois fraîche et épicée dans une gamme très complète et *Guy Drut* une eau de Cologne. *Jacques Bogart* ajoute à son « Eau » très masculine, sortie en 1975, trois produits traitants et une ligne capillaire.

Mais qui pense cadeau s'intéresse aux trousses. *Jacques Fath* accompagne un flacon de « Green Water » de trois balles de tennis. Chez *Ted Lapidus*, on peut panacher les produits de toilette et corporels parfumés avec le linge de maison nécessaire au voyage, le tout présenté dans un beau sac en toile grège et cuir fauve.



(Dessin de PLANTU.)

De la soie autour du cou

LA Fête des pères, c'est de tradition l'affaire des fabricants et marchands de cravates. Il s'en vend, en France, quelque dix millions par an. Celles de 1979 se remarquent par des formes plus profilées et fines qui correspondent aux petits cols des chemises et à l'encolure des costumes

Nous avons demandé les prix de leurs best-sellers à Brummell, *au* Printemps *: les modèles de coton clair, unis ou rayés, sont à 29 F. Les fonds de soie, sans marques, oscillent de 45 F à 119 F, et les modèles de soie griffés, de 70 F à 180 F.*

Le père non conformiste appréciera l'alternative du tee-shirt, sensiblement pour le même prix. A 20 F, le modèle d'Extrême-Orient, en jaune or ou tons classiques, se présente en ras du cou, en V, ou à encolure tunisienne, ronde et à petits boutons. Le maxi, en taille unique, est à 39 F. On trouve des décalcomanies « Superman », 69 F environ, des réversibles vifs à 95 F, enfin des polos rayés en tons sourds, 150 F.

Chez Charvet *(8, place Vendôme), le choix des couleurs éblouit toujours : quatre-vingt-quatre variantes en shantung uni, de 95 F à 130 F, ainsi que des imprimés et des brochés.*

Cerruti *(27, rue Royale) étire ses cravates de crêpe ou de toile de soie, unies et assorties aux chemises ou imprimées (125 F).*

Encore des cravates rétro, unies ou à rayures multicolores, chez Mizel Axel, *80 F, chez* Gérard Sools, *Parly-2.*

Sulka *(2, rue de Castiglione) propose des sets de boutons dorés pour blazers à 150 francs ; des écussons à 120 francs, des pochettes de soie unie en dix coloris, 50 francs, et des espadrilles en huit couleurs à 100 francs.*

Le mélange peau de sanglier et toile traitée de Gucci *résiste au temps comme aux taches. Le dernier-né est coupé en porte-feuille ultra-plat, à compartiments pour cartes de crédit et de visite, une poche plate pour les billets et une à soufflet pour la monnaie, 300 francs (27, faubourg Saint-Honoré et 350, rue Saint-Honoré).*

Jan Stéphane *découpe, en peau extra-souple, des gilets courts, à poche gousset en tons naturels, safran ou pastel, à mettre sur les chemises d'été, notamment pour conduire, 390 francs, chez* Amphibeles, *271, rue Saint Honoré.* — N. M.-S.

Bibliothèque

Musique pour tous

Un livre très complet sur la musique vient de paraître aux éditions Solar. Ce grand album relié, illustré de croquis et de photographies en noir et en couleurs, constitue une excellente initiation à l'art musical, mais il intéressera également tous les mélomanes. Les auteurs — musiciens et musicologues — ont traité tous les aspects de l'activité musicale. Après une introduction consacrée au « fonctionnement » du son, un historique englobe toutes les musiques, l'occidentale (de l'Antiquité au XXe siècle), le jazz et les musiques africaines, arabes, indiennes, etc. Avant d'aborder l'écoute de la musique — par les concerts ou les enregistrements — une étude exhaustive est faite de tous les instruments. Un glossaire des compositeurs, des instruments et des termes musicaux termine cet ouvrage

★ LE LIVRE DE LA MUSIQUE, Ed. Solar, 180 F.

Plaisirs de la cueillette

La cueillette des plantes sauvages apporte beaucoup plus que l'agrément d'une promenade en pleine nature. Dans le livre qu'elle a écrit sur ce sujet, Annie Croisier explique quelles sont les plantes qu'on trouve selon les mois de l'année, comment les identifier, à quel moment les cueillir et surtout quelles sont leurs qualités. Le produit de la cueillette peut être utilisé, en effet, à des fins très diverses : infusions plus ou moins curatives mais aussi *confitures*, sirops, potages.

★ LA CUEILLETTE, DIX MOIS DANS L'ANNÉE. Ed. Retz, 49 F.

Pour bricoleurs chevronnés

Une fois dépassé le stade des *dépannages*, les bricoleurs sont rapidement tentés d'aller de plus en plus loin dans la complexité de leurs travaux. C'est à leur intention que les éditions Eyrolles ont créé la *collection « Bricolez mieux »*. Le dernier livre paru concerne l'installation d'un chauffage central. Il s'adresse à ceux qui savent déjà travailler le métal, faire des soudures et un peu de maçonnerie.

★ DEVENEZ UN BON INSTALLATEUR DE CHAUFFAGE CENTRAL. Ed. Eyrolles, 32 F.

Travailler le bois

Réaliser des travaux de menuiserie est un artisanat qui tente de plus en plus d'amateurs. Pierre Auguste, journaliste et auteur spécialiste du bricolage, *dévoile dans un nouveau « Livre* de poche » les secrets de la menuiserie. Du choix des outils aux réalisations possibles (étagères, petits meubles, jouets) on apprend — croquis à l'appui — les différentes phases du travail du bois : scier, raboter, assembler.

JANY AUJAME.

★ LA MENUISERIE. Le Livre de poche, 13,50 F.

Boutique à tout

SITUEE au fond de la rue du Cherche-Midi (1), la boutique de Jacques Dereux rappelle les magasins de « ships chandlers » des ports de pêche, où les cordages voisinent avec les bottes et les hameçons avec les tricots de marins. Le cadre est une ancienne boucherie, pleine de recoins biscornus où le maître des lieux a réuni une incroyable variété de cadeaux pour hommes, allant du nécessaire à coudre à dé géant (32 F) à la série complète de couteaux Laguiole à manches d'ivoire, une production artisanale du nord de l'Aveyron.

Jacques, grand, barbu, blond aux yeux bleus, a été restaurateur. Il lui en est resté un goût pour la qualité et l'humour qui se reflètent dans ses choix. Les pantalons, salopettes et blousons qu'on trouve ici sont ceux d'Adolphe Lafont, empilés à côté de robes de chambre de boxeur en satins vifs à bords contrastants. Les prix sont compétitifs comme ceux des tee-shirts et des shorts.

A l'enseigne du « tout pour la barbe », il offre aux moustachus des ciseaux (31 F), des bols en bois et des blaireaux de soies de porc (39 F) autour des produits « Dans un jardin pour homme » ou du « Comptoir du Sud-Pacifique ». Pour le voyage, le mini-rasoir comporte un étui (49 F), mais on pourra lui préférer un manche d'argent pour tête de Gillette jetable. Le savon est moulé sous forme de bâtonnet et le shampooing en burette, parfumé à la vanille de la Réunion (22 F).

Les gourmands se voient proposer des chocolats anglais, extra-dry Bentick, des confitures de Michèle Chassagne, notamment d'amandes et noisettes (22 F), ainsi que les « Thés d'Aphrodite » aux senteurs suaves.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) 23, rue du Cherche-Midi.

Le Monde

culture

Musique

La « Huitième » de Mahler à Saint-Denis

Un chœur d'anges, un chœur de pénitentes, des enfants bienheureux, la Mater Dolorosa et la Mater Gloriosa, le docteur Marianus... Les personnages de la Huitième symphonie, *de Gustav Mahler, sont si nombreux qu'on s'y perd et, à moins de connaître par cœur la scène finale du* second Faust, *de Gœthe, que le compositeur a mise en musique telle quelle, on ne saura jamais très bien ce qu'ils se disent. Il suffit de se souvenir que l'œuvre s'achève avec la glorification de l'« éternel féminin » tout comme elle avait commencé, dans sa première partie, par le « Veni Creator », acte de foi de la créature face à son créateur. Entre ces deux textes Mahler, citant Gœthe, voyait un lien naturel en cela qu' « aimer signifie toujours engendrer, créer ».*

Les deux parties de l'œuvre sont pourtant aussi différentes que possible et les organisateurs du Festival de Saint-Denis ont dû avoir une pensée reconnaissante pour cette disparité stylistique qui les a sauvés du désastre. Car il est facile d'imaginer que malgré la présence, au pupitre, de Seiji Ozawa, le public n'aurait pas tardé à se lasser d'entendre seulement des bourrasques de sons indistincts, des vociférations et des roulements de timbales à ébranler les voûtes de la basilique... Cela n'avait qu'un très lointain rapport avec les intentions du compositeur et si on peut reprocher au chef de n'avoir pas suffisamment tenu compte de la réverbération excessive du lieu ou, plus simplement, de ne pas avoir refusé de diriger dans des conditions si peu idéales, c'est surtout le choix de l'œuvre pour une telle acoustique qui se révèle éminemment critiquable. Mais le second mouvement, plus souvent dans les nuances piano *ou* mezzo forte *que* fortissimo, *a ramené le calme avant de déchaîner à la fin un tonnerre d'applaudissements qui dépassait de loin les orages du « Veni Creator »...*

Lorsqu'elles revêtent un caractère aussi ostentatoire, les manifestations d'enthousiasme sont toujours un peu suspectes, d'autant qu'une telle musique devrait porter plutôt à la contemplation. Mais il est exact aussi que Seiji Ozawa a su ménager, sans jamais les forcer, tous les effets de la partition, notamment les transitions qui risquent souvent de remettre en cause l'unité fragile de l'ensemble, et que les solistes (Barbara Hendricks, Teresa Zylis Gara, Barbara Vogel, Nadine Denize, Lorna Mayer, Kenneth Riegel, Siegmund Nimsgern et Peter Meyer) étaient excellents, l'Orchestre national de France, les chœurs et la maîtrise de Radio-France, le Philharmonia Chorus, et le chœur d'enfants de Paris également, comme on pourra s'en rendre compte jeudi 14 juin, à 21 h. 40, puisque le concert est retransmis simultanément par Antenne 2 et France-Musique.

GÉRARD CONDÉ.

Théâtre

La rencontre de Georges Pompidou avec Mao Tse-toung

Faisant feu de tout bois, — poèmes, récits, documents —, au lieu de s'en tenir au matériau théâtral strict et de reprendre telles scènes de Shakespeare ou Tchekhov, l'équipe d'acteurs de Vitez joue à présent le dialogue, donné pour authentique, qu'auraient échangé Mao Tse-toung et Georges Pompidou lors d'une rencontre à Pékin, et que publia naguère le Nouvel Observateur.

Pas de décor à la chinoise : une table et des chaises neutres telles qu'on en voit ici, et là-bas sans doute, dans les écoles, les dispensaires. Pas d'essai de ressemblance physique : Farid Gazzah (Mao Tse-toung) et Philippe Kerbrat (Pompidou) sont des garçons jeunes, minces, déliés.

Le principe de l'entreprise est de bien détacher, de bien « focaliser », et d'intensifier, par la mimique et par l'intonation, les atomes du dialogue. L'acteur agit à la fois comme un projecteur aveuglant, un bistouri, un « computer » analyseur, un résonateur grossissant.

Dans le cas présent de cette rencontre entre Mao et Pompidou, le résultat est fracassant : nous sommes placés devant une farce énorme, provoquée par le heurt de deux éléments incompatibles.

L'échange de propos, en effet, que tinrent Mao et Pompidou, était d'une nature formelle, inutilisable au premier degré. Cette rencontre était un rite : poignée de mains, photographie, tête-à-tête, participent d'une même parade fictive, sans contenu réel. Si le texte du dialogue est authentique, il semblerait que les deux renards, malades, vieux, fatigués, se soient un peu détendus pour parler de choses sans importance, aient alterné souvenirs vagues et plaisanteries légères. Chaque mot est une mesure pour rien. Bien sûr, dès que l'on fait marcher la machine analysante, la machine interprétante, chaque mot est utilisable. Mais les intentions vraies de ce tête-à-tête, sa valeur par exemple politique, étaient sciemment égales à zéro. Les affaires sérieuses furent traitées ailleurs.

L'effet-Vitez

L'effet-Vitez, par un sur-jeu des comédiens, qui sur-signifie et survalorise toutes ces phrases en soi sans portée, conduit à faire percevoir Mao et Pompidou comme deux guignols pas mal débiles. De là à nous démontrer l'essence illusoire, attrape-nigaud, de tout événement politique ou historique, il n'y a qu'un pas.

Et, certes, s'agissant de grande politique, l'arrière-pensée plane constamment, diffuse, dans la tête des gens, qu'ils sont jusqu'à un certain point les dindons d'une farce. Le coup de pouce un petit peu excessif de cette mise en scène de Vitez est de faire comme si ces deux rusés de Mao et de Pompidou n'étaient pas conscients de cette farce. Tout donne à penser, au contraire, qu'ils jouaient eux-mêmes cette farce, non sans un certain plaisir, ou qu'ils s'employaient à l'occulter, à l'« adapter ».

La politique est un théâtre, et le théâtre complet, tel que l'exercent les comédiens de Vitez, est plus ou moins une politique. Le « guignol » de ce spectacle Mao-Pompidou repose sur le fait que Mao et Pompidou, bon an mal an, cachent leur jeu, alors que Vitez et ses acteurs le montrent avec frénésie.

L'équipe Vitez reste peu ou prou prisonnière du postulat de Brecht selon quoi il est nécessaire qu'un acteur montre son jeu. Ce postulat, les Vitez savent bien le nuancer, le décomposer, le refléter. Mais quand même ils n'en sortent pas, alors qu'il est concevable aussi qu'un acteur, de même que Mao, éprouve le besoin de cacher toute une partie de son jeu s'il veut s'exprimer entièrement.

Quoi qu'il en soit, ce spectacle Mao-Pompidou est très drôle et passionnant. Une fois de plus, il prouve les capacités d'aventure, d'intelligence, d'actualité, de gaieté, de l'équipe Vitez. C'est du théâtre revigorant.

MICHEL COURNOT.

★ Studio d'Ivry, vendredi 15, dimanche 17, mercredi 20, à 20 h. 30, samedi 23, dimanche 24 juin, à 16 heures.

Notes

Cinéma

« Hamburger Film Sandwich » de John Landis

A Los Angeles, le Kentucky Fried Theater (nom copié sur celui d'une *chaîne de restaurants* **à « nourriture rapide » — fast food, — les Kentucky Fried Chicken) est un café-théâtre où David Zucker et sa troupe présentent des spectacles burlesques qui tournent en** *dérision* **les travers de la vie américaine. Réalisé par John Landis avec l'équipe de Zucker, Kentucky Fried Movie (rebaptisé en franglais Hamburger Film Sandwich) s'attaque aux mêmes** *ridicules* **et s'inspire du même humour ravageur.**

Aucune histoire, mais une suite de gags, de sketches, de pastiches, de facéties satiriques. La télévision, avec ses « spots » publicitaires, ses présentateurs-présentatrices aux sourires enjôleurs, ses interviews absurdes et ses incidents techniques fournit évidemment une riche matière aux auteurs.

De ce pot-pourri on retient deux ou trois idées drôles et quelques trouvailles *visuelles. Mais l'ensemble* **manque d'imagination : trop de plaisanteries éculées, de bouffonneries laborieuses, de pétards mouillés. Cet « hamburger » a un arrière-goût de graillon et de réchauffé. C'est du « fast-food » cinématographique. On** *l'avale, parce qu'il* **faut bien rire, et on l'oublie aussitôt avalé.**

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Ventes

4 758 000 francs pour un verre

Que l'objet le plus fragile naisse de la fusion du plus dur : que la lumière traverse l'opacité, qu'une bulle sortie de l'informe se fige en quelque gracieux flocon au long col : c'est le miracle que, depuis trois ou quatre dizaines de siècles, répètent les artisans verriers, superbement indifférents aux brutalités du temps brisant leurs trop fines créations.

La collection de verrerie de M. et Mme Constable-Maxwell, vendue à Londres par Sotheby, *les 4 et 5 juin, parce qu'elle est* sans doute la plus importante dispersée en vente publique depuis une cinquantaine d'année, est un des plus émouvants témoignages de l'obstination industrieuse avec laquelle les hommes s'attachent à *défier le temps* en fabriquant ces objets plus fugaces encore qu'eux-mêmes et qui pourtant quelquefois leur survivent. En trois cent cinquante lots passent vingt-huit siècles de verrerie depuis un flacon de verre bleu festonné de bandes de couleur, de la quatorzième dynastie d'Égypte (vers 138 avant J.-C.), jusqu'à un rare calice du quatorzième ou du quinzième siècle. Des débuts de l'ère chrétienne, un *alabastron*, sorte de cigare de verre, tire sa rareté des filets d'or qui s'ajoutent aux bandes bleues, blanches et turquoises ondulant sur toute sa *hauteur* (11 centimètres de haut, 14 000 livres). De la même époque, *un pot de couleur* bleue emprunte sa forme à des *objets de métal fréquents à Pompéi* (12 000 livres).

Une timbale vert olive a été soufflée dans un moule au premier siècle de notre ère, et quatre figures en relief apparaissent sur ses flancs (12 centimètres de haut, *35 000 livres). L'objet* le plus rare de la collection « pulvérise » le record mondial de 75 000 livres établi par le gobelet Verzelini en 1978 — mais quel est le sens d'une telle comparaison ?

Il peut être daté des débuts du quatrième siècle après J.-C. Dans sa fragilité, il est une sorte de quintessence de la verrerie. Un « diatretrum », ou coupe cage, est un verre soufflé qui a été vidé — un peu à *la manière dont* les artisans de Hongkong travaillent les morceaux d'ivoire — pour laisser apparaître une résille de verre qui ne tient à la coupe que par de fines attaches, si fines qu'elles se brisent : des huit exemplaires connus à ne pas être dans un état trop fragmentaire, un fut détruit en 1870 et deux pendant la seconde guerre mondiale. Les cinq autres sont dans des musées. Le diatetrum de la collection Maxwell était jusqu'à présent *inconnu*. Décidément gratuit, il est le seul à présenter un rebord qui empêche de s'en servir comme verre à boire. Cette gratuité méticuleuse vaut aujourd'hui 520 000 livres (4 758 000 F) !

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Jazz

PAUL BLEY et Tok à l'Espace Cardin

On attendait le groupe Tok en première partie suivi du pianiste Paul Bley en vedette. Ce fut l'inverse, ce qui surprit une partie du public qui n'arriva que pour la seconde partie. Catalogué à ses débuts comme un disciple de Bill Evans, Paul Bley a vite montré une personnalité très affirmée, et ce à travers une multitude d'expériences, du free-jazz d'Ornette Coleman à la musique électronique. En solo, Paul Bley n'est pas homme à se jeter sur son piano, ni même à entretenir avec lui un rapport passionnel. Il est plutôt un inhibé du clavier, joue peu de notes, non par simple économie comme un Basie ou un Monk, mais par une timidité naturelle qu'il a cultivée et qui l'a rendu identifiable entre tous. Pourtant, alors que le public attendait quelques notes éparses entrecoupées de silence, il a attaqué son premier morceau en jouant une pluie d'accords. On n'imaginait pas un Bley si « classique », si proche du bop, voire du ragtime. Mais chaque fois il apporte une indécision, une angoisse contemporaines, qui donnent un relief torturé à des thèmes d'apparence légère et joyeuse.

Tok présentait ensuite un pianiste Japonais, Takashi Kako, accompagné du batteur américain Oliver Johnson et du bassiste Kent Carter, autrefois interlocuteurs de Bley. Les trois hommes ont réuni, outre les initiales de leurs prénoms respectifs pour former le nom du groupe, leurs expériences musicales : Kako a étudié le piano et la composition dans la classe d'Olivier Messiaen, au Conservatoire de Paris. Carter et Johnson jouent régulièrement, et depuis longtemps, avec le saxophoniste Steve Lacy.

Kako n'est certes pas un pianiste génial, mais il a le mérite de n'imiter personne et semble très déterminé dans la voie qu'il s'est choisie, alors que Carter et Johnson, en vieux routiers de l'avant-garde, ont avec lui l'occasion de montrer tout leur savoir : concentration et vitesse pour le bassiste, finesse du toucher pour le batteur. On a trop vu ces deux musiciens, qui résident à Paris, servir d'accompagnateurs à des vedettes de passage pour qu'on ne soit pas content de les retrouver ici, sous leur vrai jour.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

Rock

Bijou au Palais des sports

Bijou a déjà trois ans d'existence et se trouve aujourd'hui dans la position où il lui faut renouveler son public afin de s'imposer sur une plus grande échelle. C'est en effet une nécessité vitale sans laquelle le groupe est condamné à un succès d'estime, qui *risque* d'aboutir à l'échec, à plus ou moins courte échéance. Le trio en est conscient. Tout en conservant une continuité dans le style, il nuance, varie ses options tant *musicales* que visuelles. Les garçons ont *substitué des couleurs pastel* à la rigueur du noir et blanc qui était leur marque ; de même, Palmer, le guitariste, en abandonnant ses éternelles lunettes noires, montre un visage attachant qui facilite l'identification.

Mais, surtout, les musiciens de Bijou tirent leur force d'une *ouverture aux résonances* extérieures, d'une intelligence et d'une culture musicales qui leur permettent de mêler, avec à-propos, inspiration et convictions à l'air du temps. C'est ainsi que leurs compositions évoquent des univers *différents* grâce à des influences éclectiques et savamment digérées : l'électricité étirée du rock psychédélique ou la concision et les échos acidulés de la chanson pop, par exemple.

Samedi soir, Bijou a présenté au *Palais des sports* un spectacle de qualité internationale, avec ses chansons qui sonnent comme autant de petites pièces rafraîchissantes, qui semblent être faites pour la radio et paradoxalement en sont absentes, avec les adaptations de certains morceaux de Dutronc, Hallyday et Gainsbourg, avec parfois une section de cuivres et une contrebasse, avec un chant *a cappella*, avec enfin la présence de Chris Spedding à la guitare pour le premier rappel, et celle de Serge Gainsbourg au chant pour le second. Bijou avait ce soir-là quelque chose de magique, quelque chose qui ressemblait à une sincérité troublante, qui s'*appelle la classe*.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Phonogram.

■ **Sous le titre « Dernier rock avant 1984 », l'Institut national agronomique organise, samedi 16 juin à Grignon, à partir de 17 heures, un concert de rock français, avec les groupes 1245 Rock sur le zinc, Suicide Roméo, Stinky Toys, Bye bye Turbin, Little Buddy and the Kids (places : 35 F ; 30 F étudiants et chômeurs. Renseignements : 056-45-14, château de Grignon, INA, 78850 Thiverval Grignon.)**



Danse

LA COMPAGNIE ANDY DEGROAT A PARIS

Au cours de précédents passages, Andy Degroat *a présenté* ses recherches de mouvement axées *sur des variations de déplacement* dans l'espace et sur le « spinning », action de tourner qui, *pratiquée* longuement, devient un sensibilisateur exceptionnel. Ces expériences sont à rapprocher de celles de Lucinda Childs ou de John Arcangelo - *Mayeur*

Andy Degroat est revenu au *Palace*, puis à la Chapelle de la Salpêtrière (1), avec sa troupe de danseurs dont certains sont désormais familiers au public parisien ; *Sheryl Sutton*, fine, racée, avec des frémissements nerveux de cheval de haute école, ou Frank Conversano, gros ours brun à la vélocité *irrésistible*.

Cette fois, il ne s'agit plus de *démonstration, mais d'un* programme aux intentions esthétiques avouées. On peut y jauger l'évolution du chorégraphe depuis ses essais de 1974, et mieux apprécier sa démarche. Des œuvres comme « Angie's Waltz and other Dances » ou « Red Notes - Get Wreck », sont construites sur des relations entre danseurs à la manière de Cunningham, qui utilisent un vocabulaire *minimal*. Andy Degroat va *jusqu'à* reprendre des formes traditionnelles du ballet ou des *danses de* cour avec entrées, variations, soli..., dans lesquelles il introduit une gestuelle simple (marche, pas courus, sautés, tournés), des changements de rythmes et des trajectoires (déplacements simples ou en canon, *linéaires*, ou en *diagonales*), qui font penser à des envols *d'oiseaux migrateurs*.

MARCELLE MICHEL.

★ *Chapelle* Saint-Louis de la Salpêtrière, samedi 16, 20 h. 30.

Expositions

HOMMAGE A DAUMIER

Il ne sera pas *dit* **que** *le* **centenaire de la mort de Daumier ne** *sera pas célébré* **comme il se doit cette année.**

***Après le mini-coup d'envol* donné en février, avec une petite exposition de lithographies, par la commune de Valmondois, où est mort l'artiste, le musée de Saint-Denis montrait, dès la fin du mois d'avril** *(et jusqu'au* **9 septembre),** *sous* **le titre « Daumier aujourd'hui », les trois cents lithographies et bois gravés de la donation Louis Provost au musée municipal d'art et d'histoire.**

A la mi-mai, la Maison de la culture de Grenoble ouvrait un « parcours Daumier » mettant l'artiste face à son époque, *face* **à lui-même, face au public et à la critique artistique ; une exposition qui durera jusqu'au 17 juillet et qui s'est accompagnée d'un colloque organisé** *les 16 et 17 avril* **par la Maison de la culture avec le concours de l'association Histoire et Critique des arts.**

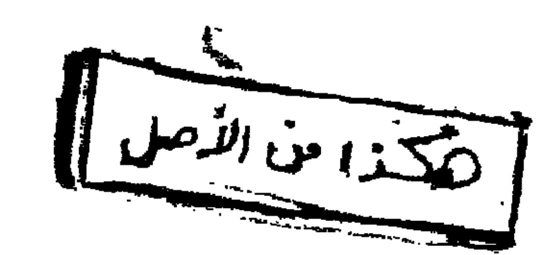
Puis, c'est au tour de Marseille, la ville natale de l'artiste, d'inaugurer, le 8 juin, au musée Cantini, la manifestation majeure du centenaire : « Daumier et ses amis républicains », *qui* **durera tout l'été.**

A Paris, enfin, le Louvre prépare *pour l'hiver (24 novembre-21 janvier)* **un dossier du département des peintures faisant le point sur les sept tableaux et la sculpture de Daumier conservés dans ses collections.**

Et n'oublions pas l'initiative des *amateurs de dessins d'humour* **(J.-C. Averty, F. Billetdoux, F. Caradec, P. Etaix, B. Pivot) qui ont choisi cette année Daumier pour créer un prix : l'« Honoré », lequel a** *été* **décerné le 31 mai au Jardin de la paresse (tout un programme) dans le parc Montsouris, à André François.** *Le* **dessinateur a reçu comme récompense une tonne de papier.**

G. B.





L'écrivain Jean-Louis Bory s'est donné la mort

Dans la nuit de lundi à *mardi 12 juin*, l'écrivain et critique cinématographique Jean-Louis Bory s'est donné la mort en se tirant une balle dans le cœur, dans sa propriété de Méréville (Essonne). Il était âgé de cinquante-neuf ans.

Tout feu tout flamme

Drieu, Pavese, Montherlant, on s'en doutait, mais lui ! Comment imaginer que l'appétit de vivre et d'échanger se paie en secret de *en littérature par un coup d'éclat* pétit » est faible. Peu d'écrivains de l'après-guerre ont autant touché à *tout*, avec cette *pétulance* tout feu tout flamme.

C'est comme historien que Bory s'est manifesté pour la dernière fois, il y a quelques semaines, avec un *Cambacérès* peu banal. Et c'est commehistorien qu'il laissera peut-être le plus de traces. Grâce à lui, la calomnie sur la « stupidité » du dix-neuvième siècle a reculé. Il a relu la *Révolution de juillet* à la lumière de mai 68. Il s'est reconnu dans le dandysme gauchiste d'*Eugène Sue*. L'agrégé incollable s'effaçait derrière le *professeur* qu'il est resté longtemps, et qui s'obligeait à intéresser, à distraire sans cesse. Un écrivain qui fuit l'ennui comme la peste : de nos jours, quelle bizarrerie !

Il y a deux ans, l'amuseur a poussé ses dons d'ancien normalien jusqu'au canular en dictant *le Pied*, double... pied-de-nez à l'actualité politico-littéraire et aux livres-magnétophones. Le public joua le jeu à fond.

Passionné par *son époque*, Bory avait senti que la création et la diffusion des chefs-d'œuvre passeraient *de/ plus en plus* par l'audiovisuel. La télévision le fascinait. Il y a adapté certains monuments de son cher dix-neuvième siècle, Balzac, Dumas. Souvent il écrivait exprès pour son amie Alice Sapritch, à qui le liaient ironie et tendresse.

Homme de parole et de média, il était devenu la vedette de la tribune de critiques de *François-Régis Bastide* « Le masque et la plume ». Chaque dimanche soir, les habitués guettaient ses interventions excessives, mais jamais méchantes. Bory ne voulait pas faire mal ni tort. Il ne savait qu'aimer. Cela n'aide pas toujours à vivre.

A la télévision comme à la radio, il ne perdait pas une occasion d'afficher son homosexualité et de plaider pour ceux qui partageaient ses goûts. *Ma moitié d'orange* fut son *Corydon en* plus hardi. Il s'estimait un privilégié, en tant qu'artiste, de la « permissivité » actuelle, et s'indignait que les homosexuels moins en vue restent persécutés.

Il n'avait sans doute pas résolu le problème pour lui-même autant qu'il l'affirmait. Presque tous ses romans, de *Mon village à l'heure allemande* (Goncourt 1945) à *Tous nés d'une femme* (1976), en passant par *la Peau des zèbres* (1969) et la *suite de Hermemont*, portaient témoignage d'amours difficiles. Le narrateur y est souvent guetté, menacé par le désespoir. La peur de vieillir et de ne plus plaire assombrit la joie de vivre et d'aimer. Commentant son portrait par le photographe Bouba, Bory parlait de la mort comme d'une vieille compagne. Il allait avoir soixante ans la semaine prochaine. S'était-u juré de ne les avoir jamais ?

Ses proches, en tout cas, savaient que le journaliste piaffant n'était déjà plus qu'un souvenir. *La « dépression »* avait jeté sur lui ses griffes, élevé ses affreux écrans entre lui et ce monde qu'il aimait tant.

Mais déjà l'existence reprend ses droits, la vraie, celle des œuvres qu'on laisse. On relira son *Eugène Sue*, sa *Révolution de Juillet*, ses critiques, ses essais, et on pourra relire alors avec Morand : « *Je l'aime pour son plaisir contagieux d'exister.* »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

La mémoire heureuse

Il était l'intelligence et la gaîté, la fougue et la clairvoyance, la sincérité et le courage. Du vif argent. *Ecrivain et critique d'humeur, mais* toujours de bonne humeur. Facilement enthousiaste et préférant la *drôlerie à la gravité sentencieuse,* quand il lui fallait exprimer sa colère ou son mépris. Sa générosité, sa *chaleur humaine. Il avait le don de* les faire partager .C'était un « *causeur* » *éblouissant, et l'on retrouvait* dans son style cette rapidité d'esprit, ce goût de la foucade et *de l'impertinence qui caractérisaient* ses propos.

On y retrouvait également la trace de son immense culture. Jean-Louis Bory avait tout lu, tout vu, tout engrangé. « *J'ai la mémoire heureuse* », affirmait-il. C'était un humaniste, un humaniste qui aimait les autres et qui aimait la vie.

La vie, depuis un certain temps, nous savions qu'il ne l'aimait plus *guère. Mais qui aurait pu imaginer cette fin tragique ? Ainsi nous ne* verrons plus Jean-Louis à la sortie d'une projection s'enflammer pour le *film qu'il venait de voir* (« *Mieux vaut l'imprudence,* disait-il, *plutôt que le mi-figue, mi-raison tiédasse qui assure un confort sans risque, les pantoufles de l'âme.* ») Nous ne l'entendrons plus. Nous ne le lirons plus. Il va beaucoup nous manquer. Il nous manque déjà. Car si nous avons perdu un confrère que nous admirions, nous avons plus encore perdu en ami.

JEAN DE BARONCELLI.

De la littérature au cinéma

Né le 25 juin 1919 à Méréville, dans l'ancienne Seine-et-Oise, Jean-Louis Bory était agrégé des lettres. Jeune professeur au lycée de Hagueneau — il devait quitter l'enseignement en 1961, — il entra en littérature par un coup d'éclat en décrochant le premier prix Goncourt de l'après-guerre pour Mon village à l'heure allemande *(1945). Ce premier roman, tout imprégné de son expérience de la Résistance, devait être suivi d'une longue série parmi laquelle on doit notre* Chère Aglaé *(1947),* Une vie de château *(1954),* Clio dans les blés *(1955),* l'Odeur de l'herbe *(1962) — ces deux derniers livres constituant une suite, une transposition et un prolongement de* Mon village à l'heure allemande, — Va dire au lac de patienter *(1969). Ces romans ont été réédités par Julliard en 1973 sous le titre* Hermemont.

En 1969, il avait commencé une autobiographie romancée, la Peau des zèbres *(Gallimard), continuée en 1976 par* Tous nés d'une femme. *Un troisième volume était annoncé :* le Ciel par-dessus le marché.

Cette veine autobiographique se retrouve sous les confidences de Ma moitié d'orange *(« l'Idée fixe », Julliard, 1973), confession de son homosexualité. Il devait prendre par la suite la défense de cette « différence » dans un livre en collaboration avec Guy Hoquenghem :* Comment vous appelez-vous déjà ? *(Calmann-Lévy).*

La dernier manifestation romanesque de Jean-Louis Bory avait été un roman parlé au magnétophone, le Pied *(Belfond), qu'il qualifiait lui-même de* « roman - feuilleton iconoclaste éclaté ».

Critique, Jean-Louis Bory a consacré plusieurs livres au roman populaire, notamment Pour Balzac et quelques autres *(1959),* Eugène Sue, le roi du roman populaire *(1962),* Eugène Sue, dandy mais socialiste *(1973). Il devait manifester ce goût à la télévision en adaptant* la Paresse *(1960) et* Mathilde *(1967), d'après Eugène Sue. Pour ses adaptations balzaciennes,* la Cousine Bette *(1964) et* le Père Goriot *(1971), il avait reçu le prix Balzac en 1972. Comme adaptateur, il porta aussi au petit écran le* D'Artagnan amoureux *de Roger Nimier (1977).*

Comme historien, on lui doit des essais sur des périodes exacerbées de notre histoire, tels la Révolution de juillet ou les Trois Glorieuses *(1973), dans la collection « les Trente journées » (Gallimard) et, tout récemment,* les Cinq Girouettes, *un portrait fantaisiste de Cambacérès (Ramsay).*

Il a vraiment donné toute sa mesure dans la critique cinématographique, d'abord à Arts *et surtout au* Nouvel Observateur *qui l'avait accueilli dès 1966. Il avait concrétisé sa passion pour le cinéma dans plusieurs livres. Citons, en particulier :* Questions au cinéma *(1973),* l'Ecran fertile *(1974),* Cinéma V : la lumière écrit *(1975),* Cinéma VI : l'obstacle et la gerbe *(1976). Depuis 1971, il était membre du jury du prix Louis-Delluc.*

Le décès de John Wayne

(Suite de la première page.)

Pendant les années qui suivirent, jusqu'à sa nouvelle rencontre avec John Ford, il devait jouer, dans de nombreux films de première partie (parfois des séries), produits par Mascot Pictures Corporation, Columbia Pictures, Warner Bros, Monogram Pictures, Republic Pictures, Universal Pictures, le cow-boy *redresseur* de torts à la Tom Mix, mais aussi le journaliste intrépide et les costauds en tous genres : *légionnaire, marin, boxeur.*

Même si John Wayne devint par la suite le héros fordien par excellence, ce n'est pas John Ford qui l'a inventé. Mais Ford a fait d'un acteur déjà populaire aux Etats-Unis, et qui avait encore, avec ses cheveux noirs frisottés, un charme de jeune premier, un type solide et viril du western et du film d'action.

Après *la Chevauchée fantastique*, il faut très peu de temps à John Wayne pour devenir une star. En 1940, il est promu shérif *dans l'Escadron noir* de Raoul Walsh. Il retrouve John Ford pour les aventures maritimes du *Long Voyage*, il est le partenaire de Marlène Dietrich dans *la Maison des sept péchés* de Tay Garnett. Il tourne toujours beaucoup et pas seulement dans des westerns, mais c'est dans l'univers du western qu'il rencontre à nouveau Marlène *(les Ecumeurs* de Ray Enright, 1942), tout en affrontant Randolph Scott, un autre « westernien » assez proche de son personnage, mais qui n'aura pas la chance de faire une carrière aussi prestigieuse.

En 1945, John Wayne devient un combattant de la guerre du Pacifique dans *Retour aux Philippines* d'Edward Dmytryk et dans *les Sacrifiés* de John Ford, qui a été mobilisé. Cette figure de combattant pour la démocratie et la liberté complète celle du cow-boy *civilisateur.* Le *mythe de* John Wayne, héros de l' « *Amérique saine et simple* » (comme il aimera à le *dire*), est *alors fixé. Il ne prendra* jamais l'auréole romantique de celui d'un Errol Flynn, d'un Gary Cooper ou d'un Clark Gable, *mais il trouvera* sa perfection, dans son monolithisme, chez John Ford et chez Howard Hawks.

Avec Ford, John Wayne tourne *le Massacre de Fort-Apache* (1947), *le Fils du désert* (1948), *la Charge héroïque* (1949), *Rio Grande* (1950), *l'Homme tranquille* (1952), *la Prisonnière du désert* (1956), *l'Aigle vole au soleil* (1957), *les Cavaliers* (1959), *la Conquête de l'Ouest*, épisode de la guerre civile (1962), *l'Homme qui tua Liberty Valance* (1962) et *la Taverne de l'Irlandais* (1963). Avec Hawks, *la Rivière rouge* (1948), *Rio Bravo* (1958), *Hatari* (1961), *El Dorado* (1966) *et Rio Lobo* (1970).



« Le Dernier des géants. »

Qu'il ait été aussi, pendant ces années-là, l'interprète d'Edward Ludwig, d'Allan Dwan, de Michael Curtiz, de John Farrow, de William Wellman, de Josef von Sternberg, de Henry Hathaway, de John Huston et d'Andrew McLaglen (qui se considérait comme l'héritier de John Ford) ne change rien à l'orientation de sa carrière. Les lignes *importantes*, la *mythologie* essentielle sont, dans les films de Ford et de Hawks (d'une certaine manière, *pour Wayne, complémentaires*), où l'aventure virile est toujours liée à un contexte historico-social (l'Amérique en expansion vers l'Ouest et face aux Indiens, la cavalerie américaine et la guerre de Sécession, la guerre moderne) et à des valeurs élémentaires qui ont toujours *touché les foules* : force, loyauté, esprit d'entreprise. Même dans l'Irlande de *l'Homme tranquille*, John Wayne est resté un Américain exemplaire.

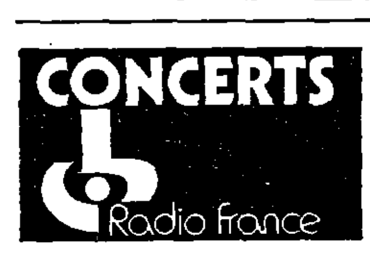
Il *travaillait*, a-t-il dit, *pour...* « *le public, le brave public des Etats-Unis. Je ne parle pas des blousons noirs de Brooklyn, des voyous de Chicago, des esthètes décadents de Greenwich Village. Moi, ce qui m'intéresse, tout comme cela intéresse les miens, c'est de toucher le cœur des braves gens de l'Iowa ou du Wyoming, les couches saines de l'Amérique* ».

Il réalisa lui-même, pour ces « couches saines », l'épopée d'*Alamo* (1960), rappel de l'héroïque défense, en 1836, d'une poignée de Texans contre l'armée d'un dictateur mexicain, et *les Bérets verts* (1968), exaltation de l'intervention américaine au Vietnam, reprenant la morale simplificatrice du western traditionnel pour chanter le soldat-cow-boy défendant le droit et la raison. Ce film provoqua des manifestations de rue à New-York. En Europe, il fut très mal accueilli. On *rappela* à cette occasion que l'acteur avait soutenu la chasse aux sorcières des années 50 et prenait, *en politique*, des *positions* d'extrême droite.

Cette tempête passagère n'entama pas sérieusement sa popularité. En France même, John Wayne le réactionnaire a toujours eu droit à l'indulgence. Peut-être parce que, dans la vie, il a reproduit son personnage cinématographique. *Opéré une* première fois, en 1964, d'un *cancer* au poumon, il défia la mort, triom*pha de la maladie et survécut en*core longtemps, avec le simple courage qu'il avait manifesté dans ses films.

Au tournant des années 70 pour*tant, son aspect monolithique ne* s'accordait plus avec le western, touché lui aussi par les remises en *question de la société américaine.* Si physiquement l'acteur tenait encore debout, il était devenu un *héros crépusculaire. Une Bible et un fusil*, de Stuart Millar (1975), se situa hors du temps et des réalités en *associant John Wayne, shérif* sudiste borgne, alcoolique et vieux baroudeur, à Katharine Hepburn, qui reprenait en Arkansas son personnage d'*African Queen*. Mais, dans *le Dernier des géants*, de Don Siegel (1976), John Wayne, septuagénaire, se montrait en shérif rongé par un *cancer*, *physiquement* et historiquement condamné, dans Carson-City envahi par le modernisme à l'aube *du vingtième siècle. Et c'est sans* doute de façon symbolique qu'il livra là — admirablement — son dernier combat.

JACQUES SICLIER.



CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

Mardi 12 juin

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Récital Tereza Berganza.
Salle Favart, 19 h. 30 : Ecole de *danse de l'Opéra*.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
T. E. P., 20 h. 30 : Boris Vian (chansons, textes, cinéma).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Nuova Compania di canto popolare ; 20 h. 30 : Ballet Wuppertal.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Spectacle Ionesco.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Artalect, 20 h. 45 : Lira ; 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
Arts-Hébertot, *20 h. 45 : Mon père avait raison.*
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — *Epée-de-Bois*, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde een quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Galerie de Nesle, 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. : Journal d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 22 h. 15 : les Etoiles rouges.
Madeleine, 21 h. : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Mogador, 20 h. 45 : la Périchole.
Montparnasse, 21 h. : *le Philanthrope.*
Nouveautés, 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Oblique, 20 h. 45 : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais.
Orsay, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 45 : Je veux voir Micoussov.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Présent, 20 h. 30 : Sans issue.
Ranelagh, 20 h. 45 : Quarante carats.
Saint-Georges, 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. : Homoportrait ; *21 h. : la Prostitution chez la limace* ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; 23 h. 30 : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; *21 h. 30 : Au niveau* du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. : *Popeck.*
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Fatidik et Opéra ; 22 h. 30 : B. Garcin.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : *le Tour du monde* en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-*Midi d'Emilie ; 21 h. : D. Lavanant* ; 22 h. : R. Madgdane.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h. : Piaf toujours.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière, 18 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; *22 h. : Un cœur sous une soutane.*
Point-Virgule, *20 h. 30 : le Client* ; 22 h. : Magnifique... magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, *M. Dalba* ; *22 h. 30* : l'Eau en poudre.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Ensemble baroque français (Telemann, Bach, Vivaldi...) ; 22 h. : Ensemble Perceval (le Jeu de Robin et de Marion).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Perahia (Mozart, Schubert).
Radio-France, grand auditorium, 19 h. : R. et B. Pasquier, J. Prat..., dir. J.-C. Pennetier (Schoenberg).
Salle Gaveau, 21 h. : L. Wright, piano (Mendelssohn, Brahms, Beethoven).
Palais de Chaillot, 21 h. : le Jeu de *sainte* Agnès (M. Constant).
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : Groupe Gan.
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : *D. Keane, F. Hodgson* (Time and Light).
Cité internationale, 21 h. : Trio à cordes français (Beethoven, Schoenberg, Mozart).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : I. Södergren, piano (Brahms, Beethoven, Schumann...).
Chapiteau de l'avenue de Breteuil, 21 h. 30 : A. Kremski (cloches anciennes d'Iran).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Cycle de musique de chambre (Beethoven, Haydn, Dvorak).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : S. Lawrence Chorus (Brahms, Mendelssohn, Duruflé...).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Mozart).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas, sol. B. Soustrot... (Hommage à la trompette).
Eglise Saint-Ignace, 20 h. 45 : J.-B. Courtois, orgue (Bach, Messiaen, Langlais...).
Eglise de l'Immaculée-Conception, 20 h. 45 : Ensemble choral et instrumental S. Bequet (Bach, Delalande, Corelli...).

La danse

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le Four solaire (Vos rêves et les miens).
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Oh ! America.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Isadora, Roméo, Promenades, Mozart).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. Rocca, J. Valton.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, J. di Donato, F. Jeanneau, P. Matté ; 22 h. 30 : Air.
Campagne-Première, 20 h. 30 et 22 h. : La Veille.
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Jazoullis Orchestra.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Vicky Messica, poésie.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : les Maringouins ; 22 h. : Parle à mes oreilles, ma tête est en vacances.
Essaïon, 20 h. 30 : l'Enfer à repasser ou les Grandes Sartreuses ; 22 h. 15 : Danse de mort.
Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : *la Couade.*

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : *Bambini in Citta*, de *L. Comencini* : Bambini Tardivi (courts métrages) ; le Bûcheron, de *V. Gottafavi* : 18 h., Hommage à *J. Huston* : Asphalt Jungle; 20 h., Hommage à *J. Benoit-Levy* : la Maternelle ; 22 h., Hommage à R. Marzouk : Après l'amour, de K. Atteya.

Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70).
A NOUS DEUX (Fr) . Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) . Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; *Cambronne, 15e* (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).
ASHANTI (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H.Sp.
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U G.C-Marbeuf, 8e (225-18-45)
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U G C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (359-42-43)
LE COUP DE SIROCCO (Fr) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) . Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) . Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) , St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; *14-Juillet-Beaugrenelle*, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., *v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).*
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr) : Capri, 2e (508-11-69) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; U. G. C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (754-10-68).
FELICITE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U G.C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens 14e (329-83-11) : Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67).
LES FEMMES DE 30 ANS (A., v o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FLIC OU VOYOU (Fr) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 5e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; *Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-*Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
GOLDORAK (Jap., v.f.) : 8e (073-56-03) H Sp
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A., *v.o.) : Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Champs-*Elysées, 8e (359-04-67) ; (v f.)* : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARDCORE (A. v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v. f.) : U G C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U G C. Danton, 6e (329-42-62)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90)
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G C. Opéra, 2e (261-50-32). *Bienvenue-Montparnasse*, 15e (544-25-02)
MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Luxembourg, *6e (633-97-77) ; Paris, 8e (359-53-99)* ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03)
MESSIDOR *(Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)*
MIDNIGHT EXPRESS (A., v f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) : Paramount-*Montparnasse, 14e (329-90-10)*
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

SPECTACLES

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
OH MADIANA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
OLIVER'S STORY (A., v.o.) : U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (233-83-93). Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04). H. Sp.
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U G C Marbeuf, 8e (225-18-45), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCK'N ROLL (It., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ROLLING STONES IN THE PARK (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SERIE NOIRE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Hollywood Bd, 9e (770-10-41), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U G C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Caméo, 9e (246-66-44).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), U G C Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
3e GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
UTOPIA (Fr.), 4e (278-47-86), Lucernaire, 6e (544-57-34). H. Sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U G C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : U G C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les films nouveaux

AU BOUT DU BOUT DU BANC, film français de Peter Kassovitz. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

HAMBURGER FILM SANDWICH, film américain de John Landis. — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE RENARD DE BROOKLYN, film américain d'Anthony Dawson. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

VIVRE EN TOKYOCHROME, film japonais de N. Yamamura. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).

PROVA D'ORCHESTRA, film italien de Federico Fellini. — V.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sauf S., D.) ; Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 16 h. 15.
LA CONCENTRATION (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.
DEHORS-DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HONEYMOON KILLERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 14 h. 15.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 20 (sauf D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h. (sauf D.)
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 22 h., 24 h.
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.)
LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), Mer., S., D. en mat.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S. 24 h.
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 heures (sauf S., D.).
UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), 12 h. 30 (sauf D.)
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
UN SOIR, UN TRAIN (Belgique) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
VIDEO, le 7, à partir de 14 h., C.C. du 6e (354-30-75).
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
L'AMOUR VINT EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Diderot, 12e (343-19-29).
BARBEROUSSE (Japon., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
BELLE DE JOUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CONFIDENCE POUR CONFIDENCE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DRIVER (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
EL TOPO (Mex., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Royal-Rivoli (272-61-44).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
KING CREOLE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (326-46-51).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U G C Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MAITRESSE (Fr.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.)
LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR (Fr.), Action République, 11e (805-51-33).
PHASE IV (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Boul'Mich., 5e (033-48-29).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHEIK BLANC (It., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
THEOREME (It., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UN SAC DE BILLES (Fr.) Grand Pavois, 15e (554-46-85).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

Les festivals

SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Du sang dans le soleil.
RETROSPECTIVE E. G. ROBINSON (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Sept Voleurs.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
JAMES BOND (v.f.), Maillot-Palace (574-10-40) : Vivre et laisser mourir.
FELLINI (v.o.), Studios Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini Roma ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; Fifi la plume.
LUIS BUNUEL (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Un chien andalou ; Simon du désert.
FILM MUSICAL (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Woodstock ; Godspell ; King Creole.
LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34) : C'est donc ton frère.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : les Damnés ; Au-delà du bien et du mal ; A bout de souffle ; Taxi Driver ; Salo.
LA BOITE A FILM, 17e (574-51-50) (v.o.), I : Klute ; le Lauréat ; Easy Rider ; Flesh Gordon ; Bonnie and Clyde ; Phantom of the Paradise. — II : Rollerball ; Mort à Venise ; Music Lovers ; les Yeux de Laura Mars.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I : Ivan le Terrible ; le Dernier Tango à Paris ; Ma femme est une sorcière. — II : la Chevauchée fantastique ; Portrait d'une enfant déchue ; le Troisième Homme ; Easy Rider ; Pierrot le Fou.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 13 au 20 juin)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), mer., sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; mer., sam., 14 h. 30 : Atelier-mime G. Le Breton.
Porte Champerret (759-98-75), tous les soirs, sauf lundi, 21 h., mat. mer. et sam., 15 h., dim., 14 h. et 17 h. : Cirque.
Marionnettes du Luxembourg (366-46-47), mer., sam., dim., 15 h. 15 et 16 h. 30 : le Messager du roi.
Théâtre d'animation de Vincennes (365-44-41), mer. et dim., 15 h. : le Roman de Renart (marionnettes).
Atelier du Chaudron (Cartoucherie), Vincennes (328-97-04), sam. et dim., 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer., 15 h. et 16 h. 30 : Punchinelle (marionnettes).
Théâtre Essaïon (627-36-20), jeudi, ven., sam., 15 h. : la Revanche du dragon (marionnettes).
Café d'Edgar (3[illegible]-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : les Turlupins.
Forum des Halles (233-60-96), mer. et jeudi, 14 h. 30 : Qui apportera le soleil.
Théâtre Adyar (878-33-47), mer., jeudi, 14 h. 30 : Un nez qui libre.
Théâtre de la Cité internationale (589-38-69), mer., 14 h. : Des animaux pas comme les autres ; mer., 16 h. : le Diable aux trois cheveux d'or.
Théâtre Fontaine (281-48-40), tous les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam., dim., 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre 13, mer., 14 h. 30, sam., 15 h. : le Chat débotté ; mer., jeudi, ven., sam., dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.
Montrouge, la Boulangerie, 67, rue de Bagneux, mer., 21 h. : les Capucines en chasse à Becaussines.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton ; Molière, Jonathan Livingstone le goéland, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Superman, le Petit Cheval bossu, Bambi, Goldorak, Allegro non troppo, la Fureur du danger, la Flûte à six Schtroumpfs, le Cid, le Tour du monde en quatre-vingts jours, la Princesse et le Petit Pois, Kounak le lynx fidèle ; (adolescents), Mort sur le Nil, l'Homme de marbre, Dossier 51, la Fièvre du samedi soir, Retour, Harold et Maude, Monty Python sacré Graal, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la Panthère rose, Intérieurs, Alertez les bébés, l'Argent des autres, Confidences pour confidences, Nosferatu, fantôme de la nuit, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le Gallois, Cap Horn, les Guichets du Louvre, Un si joli village, le Balcon en forêt, Mais où et donc Ornicar, Viva el presidente, Slow Dancing, le Couteau dans la tête, l'Echiquier de la passion, Voyage au bout de l'enfer, Quintet, le Coup de sirocco, le Bal des vampires, le Skieur de l'Everest, le Souffle de la tempête, la Grande Attaque du train d'or, Préparez vos mouchoirs, la Taverne de l'enfer, les Sœurs Brontë, l'Arbre aux sabots, Remember my Name, Un été 42 ; The Last Waltz, Little Big Man, Annie Hall, l'Argent de poche, les Contes de la lune vague..., 2001 Odyssée de l'espace, Norma Rae, la Drôlesse, les Moissons du ciel, Lina Braake.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 12 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ;

20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : les Aventures de David Balfour, d'après R.-L. Stevenson, réal. J.-P. Decourt. Avec E. Belle, D. McCallum, A. Landry.

Premier épisode d'un feuilleton historique qui se situe en Ecosse en 1751. Le prince Charles Edward Stuart n'a pas réussi à reconquérir la couronne d'Ecosse et d'Angleterre. Les Campbells — qui ont été des partisans des Anglais — essayent de faire régner l'ordre...

22 h. 5, Documentaire : Mon quartier, c'est ma vie, d'H. Knapp. (II. — L'Arlequin ou l'auberge espagnole).

Cette émission d'Hubert Knapp montre, à travers l'exemple de la ville nouvelle de Grenoble-Echirolles, où en est le grand projet utopique et généreux « changer la ville, c'est changer la vie ». Une enquête passionnante.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Eric Charden) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, FILM : Z, de Costa-Gavras (1968), avec Y. Montand, I. Papas, J.-L. Trintignant, J. Perrin, F. Périer, C. Denner, P. Dux, J. Guiomar, B. Fresson. (R.)

Dans un pays d'Europe au régime faussement démocratique, un député de l'opposition meurt d'un accident, à la suite d'un meeting. Un jeune juge d'instruction mène une enquête et découvre qu'il s'agit d'un assassinat organisé par la police.

D'après le roman d'un écrivain grec en exil, l'autopsie d'un crime politique qui eut lieu en Grèce avant le coup d'Etat des « colonels ». Un grand film politique à l'usage du grand public.

Vers 22 h., Débat : La démocratie toujours menacée ?

Avec MM. G. Monnerville, ancien président du Sénat, T. Hammarberg, secrétaire général d'Amnesty International, Casamayor, conseiller à la cour d'appel de Paris.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association contre la peine de mort ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE FILS DU DESERT, de J. Ford (1948), avec J. Wayne, P. Armendariz, H. Carey Jr, W. Bond, M. Marsh, M. Natwick. (Rediffusion.)

Trois hors-la-loi pourchassés recueillent dans le désert de l'Arizona, l'enfant nouveau-né d'une femme expirante. Ils décident de le sauver.

L'un des plus beaux films de John Ford, et des moins connus. Un western pétri de symboles bibliques.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, La science au service de l'art : peinture révélée ;

20 h., Dialogues... E. Le Roy Ladurie et L. Sfez : le scribe dans la cité ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : I. Stoianova ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 19 h. 55, Jazz ;

20 h., Royaume de la musique ; 20 h. 30, Récital de piano : Valses nobles et sentimentales » (Ravel) ; « Sonate n° 7 en ré majeur » ; « Sonate Clair de Lune » (Beethoven), par C. Halffer ; 22 h. 30, Ouvert la ..uit ; 23 h., Casamayor en toute liberté ; 1 h., Jazz pastel.

MERCREDI 13 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : l'Accident, d'après F. Dard, réal. A. Isker.

Une institutrice arrive dans un petit village d'Ardèche.

22 h. 5, Documentaire : Mon quartier c'est ma vie, de H. Knapp. (III - Les étoiles de Renaudie.)

Troisième volet d'une très bonne série d'Hubert Knapp sur l'architecture et les relations qu'entretiennent (ou non) les gens grâce (ou non) à leur maison. L'enquête est menée ici autour de quelques-unes des réalisations les plus intéressantes en Europe, les maisons en étoiles de Renaudie, à Givors et à Ivry, les réalisations d'Aldo Van Eycke, de Pitt Blom en Hollande. Une enquête passionnante, enthousiasmante.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Christa ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Super Jaimie ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Marie Laforêt) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Mi-figue mi-raison (Mais comment peut-on être raciste ?)

Les jeunes sont-ils plus ou moins racistes que leurs parents ? Il y a quelques années, on aurait certainement répondu « moins » ; aujourd'hui, il semble que la crise économique, la montée du chômage, aboutissent à la résurgence d'idées, de préjugés que l'on croyait disparus. Thierry Calmett et Henri Legoy ont enquêté à travers la France, et comme il faut le faire, ils sont allés voir ceux qui en parlent le mieux, les victimes. Une école primaire à Gennevilliers ; Pont-de-Chéruy, ville modèle ? ; Marseille, rue du Danger, trois volets d'un dossier en forme de témoignages qui se terminera par un « direct » à partir d'un bidonville (les gens y donneront leur avis sur le film).

21 h. 55, Magazine : Voir.
22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le groupe Ethic ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : la Muse et la Madone, de N. Companeez, avec F. Fabian, A. Dussolier, F. Huster, F. Bergé, etc.

Dans le luxe des villas proches de Deauville, trois ou quatre artistes en mal de création... A éviter.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 02, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Cueillir sa vie ; à 8 h. 32, Cinéma et ethnologie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 07, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Bison noir, mes carnets de croquis », d'A. et M. Politzer ; 11 h. 02, Société internationale de musique contemporaine (et à 17 h. 32) ; 12 h. 05, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : J. Falgarona, piano ; M. Candela, M. Bouvet et S. Millot, violoncelle ; 14 h., Un livre, des voix : « A la femme sauvage », d'H. Coulonges ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : les nouvelles cantines ; 14 h. 57, Point d'interrogation : les grands événements de la philosophie ; 16 h. 50, Libre appel : le massage chinois ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Festival musical (Honegger, Mozart, Duchamp, Cage, Satie) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h., Page spéciale ; 9 h. 02, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Le matin des musiciens : l'orgue ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Phonographe blues ;

13 h., Les anniversaires du jour : Strauss ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Rauber ; 14 h. 35, Concerto (Haydn) ; 15 h., Musique-France-Plus : Saint-Saëns, Dvorak, Satie, Wyschnegradsky, Schmitt, Ravel, Debussy ; 17 h., La pause tartine ;

18 h. 02, Kiosque ; 18 h. 30, La critique des auditeurs ; 19 h. 05, Jazz ;

20 h. 30, Prestige de la musique : « Tancrède », « la Dame du lac » (Rossini), « les Capulet et les Montaigu », « la Norma », ouverture (Bellini), « le Cid » (Massenet), « Polyeucte » (Donizetti), « Manon Lescaut », « Turandot » (Puccini), « la Force du destin » (Verdi), « André Chénier » (Giordano), par le Nouvel Orchestre philharmonique et Montserrat Caballe (soprano), J. Carreras (ténor). Direction E. Muller ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Casamayor ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

NOMINATIONS A RADIO-FRANCE

Après la nomination de M. Jean Izard comme directeur général délégué en remplacement de M. Gabriel de Broglie, devenu président de l'INA (*le Monde* daté 3-4 juin), Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, a annoncé plusieurs nominations.

M. Jean Cécillon, directeur adjoint, est nommé directeur des services techniques ; M. René Marchand, conseiller à la présidence, est nommé délégué du président-directeur général pour les actions de développement, chargé des services de la présidence ; M. Pierre Marcel, chef du service du personnel, est nommé directeur adjoint pour le personnel et les relations professionnelles ; M. Gilbert Calafato, chef des services d'équipement et de gestion, est nommé directeur adjoint pour les finances et le contrôle de gestion (en remplacement de M. Christian da Costa Noble, devenu directeur financier de Boussac Saint-Frères).

PRESSE

M. JEAN ELLEINSTEIN QUITTE L'HEBDOMADAIRE « MAINTENANT »

Les deux tiers des salariés de l'hebdomadaire *Maintenant* — soit une vingtaine de personnes — ont reçu fin mai leur préavis de licenciement. On apprend simultanément que, pour réduire ses frais, *Maintenant* adoptera la périodicité mensuelle, pour juillet et août.

Pour sa part, M. Jean Elleinstein a décidé de quitter le directoire de la société de presse éditrice de *Maintenant* et de cesser toute collaboration avec l'hebdomadaire. Un désaccord politique serait à l'origine de la rupture. Rappelons que l'historien communiste contestataire était un des membres fondateurs de *Maintenant*, lancé le 12 mars dernier sur les anciennes structures de *Politique-hebdo*. L'hebdomadaire, qui se veut le porte-parole du courant unitaire de la gauche, devait démarrer dès l'automne 1978. Retardé à la suite de dissensions politiques — marquées par le retrait des représentants du CERES majoritaire — *Maintenant* déclarait, fin avril, une diffusion de 25 000 exemplaires, chiffre qui aurait accusé aujourd'hui un sensible déclin.

● *Le conseil d'administration de la Coopérative papetière des journaux et publications* a porté à sa présidence M. Frank Ténot, directeur délégué de *Paris-Match*. Il succède à M. André Beyler, P.-D. G. des Editions Nuit et Jour, démissionnaire.

Le C.J.P. a enregistré également la nomination de deux nouveaux administrateurs : MM. André Boussemart (groupe Hersant) et Maurice Rivet (*l'Express*).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS « INFORMATIONS DIVERS »

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT

recherche

INGENIEUR

Position II ou III A
(Réf. 191)

Formation Arts et Métiers ou équivalente avec spécialisation théorique et pratique en soudage arc sous argon, par faisceau d'électrons et en brasage sous vide.
Adresser c.v. et prétentions en précisant la référence du poste à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris, sous n° 45849 M

HAVAS CONTACT



Notre métier : LE MATERIEL D'ECLAIRAGE
Notre objectif : DEVELOPPER DE NOUVEAUX PRODUITS
Notre recherche : POUR NOTRE SERVICE TECHNIQUE

jeune ingénieur
Mécanique Electricité

désireux de mettre en pratique ses connaissances en mécanique, électricité et électronique et d'etendre ses compétences à des techniques et des technologies nouvelles.
De cet ingénieur, creatif et imaginatif, capable de motiver et d'entraîner une équipe de techniciens, nous ferons un spécialiste de l'éclairage en lui confiant la responsabilité du développement complet de nos nouveaux produits, depuis le cahier des charges jusqu'à la pré-série.
Le poste est à pourvoir au Siège Social de l'Entreprise, 150 km au Sud de PARIS.
Envoyer C.V. et pretentions sous ref. 1754 M à

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



THOMSON-CSF

Centre électronique de BORDEAUX-PESSAC

ingénieurs-électroniciens

formation ESE ou équivalent

ingénieur-électromécanicien

pour service contrôle
formation ENSAM ou équivalent

Adresser CV avec photo Service du Personnel
BP 94 - 33605 PESSAC.

Ingénieur Etudes

Nous sommes la filiale européenne d'une Société Internationale spécialisée dans la fabrication et la vente du matériel de conditionnement d'air.

Nous employons dans nos unités de fabrication et nos bureaux de vente situés dans tous les pays européens 1100 personnes et réalisons un chiffre d'affaire de 300 millions de francs.

Nous recherchons pour notre division technique «Echangeurs Thermiques» un ingénieur d'études. Rattaché directement au responsable de la division, *il traitera, notamment, des développements en :*

- résistance des matériaux
- mécanique des fluides
- systèmes de contrôle

Vous êtes soit ingénieur, soit universitaire. Vous avez déjà quelques années de pratique, notamment dans un laboratoire de métallurgie ou de physique. Vous parlez couramment l'anglais et avez des connaissances en allemand.

Alors envoyez votre C.V. photo et prétentions à :

TRANE Air Conditioning
Département des Relations Sociales
B.P. 127
88004 EPINAL CEDEX

INGÉNIEUR
ou
ATTACHÉ COMMERCIAL
LILLE ou ANNECY

- Nous vendons des solutions techniques adaptées aux exigences de chacun de nos clients en matière de télécommunications.
- Vous savez mener une analyse approfondie sur les problèmes de l'entreprise.
- Nous sommes une importante société de matériels téléphoniques qui vous apportera tous les supports nécessaires pour assumer efficacement la responsabilité d'un territoire de vente.
- La vente est votre métier, vos résultats le prouvent.
- Notre système de rémunération (fixe élevé + primes) est très motivant.

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la ville choisie au n° 8.083.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION EXPORTATION MOYEN ORIENT – AFRIQUE
recherche pour son Siège Social à
VILLENEUVE LOUBET (NICE 06)

un responsable de planning

Chargé :
- de la gestion des commandes
- *de la gestion des licences import-export*
- de la gestion des inventaires de l'approvisionnement du matériel en provenance des Etats-Unis.

Il sera en relation avec :
- les magasins de stocks aux USA et en France
- le Responsable des ventes
- le bureau de transit
- les douanes et organismes de commerce extérieurs.

Il sera diplômé de l'enseignement supérieur en électronique et aura si possible une formation complémentaire du type I.A.E. ou I.C.I.

Anglais courant indispensable.

Pour faire acte de candidature envoyer C.V., photo, prétentions, date de disponibilité sous référence T.I.E.D./679/020 à Madame LE GUET
T.I.F. - *Boîte Postale No 5*
06270 VILLENEUVE-LOUBET.

Groupe International
cherche
pour une de ses unités industrielles (500 personnes - 120 millions)
Région SUD-OUEST (ville moyenne)

CONTROLLER

Rattaché directement au Directeur de l'unité, il sera responsable :
- de l'établissement, de la présentation et du suivi :
  - des résultats mensuels de gestion
  - de la comptabilité analytique et des prix de revient
  - des budgets d'exploitation et d'investissements
  - de la comptabilité générale
- de la gestion de la trésorerie et du fonds de roulement
- du service Informatique de l'unité.

Nous souhaitons trouver une personne de 35 ans minimum ayant une excellente expérience de la gestion et de la comptabilité en milieu industriel.

De très larges opportunités de carrière pourront s'ouvrir ultérieurement pour un candidat de valeur. Dans cette perspective la connaissance de l'Anglais serait un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions à No 14.835, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE FILIALE GROUPE MULTINATIONAL CONNU, recherche pour l'EQUIPE DE DIRECTION *de son BUREAU D'ETUDES* situé dans une Grande Ville Normande

UN INGENIEUR

Grande Ecole, bilingue anglais-français, ayant 10 à 15 ans d'expérience dans la mécanique des grosses machines tournantes. Il doit avoir fait ses preuves dans la gestion de projets importants et avoir une expérience de clientèles internationales de haut niveau. Ce poste comporte des possibilités intéressantes de carrière pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à no 14090 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

---

chef de personnel

Promodès est devenu en 18 ans l'un des premiers Distributeurs de Produits Alimentaires en France.
Il compte 13.700 personnes, son C.A. annuel progresse actuellement de 35 % et ses résultats nets augmentent de 40 % par an.

Il recherche pour sa branche
SUPERMARCHES et CAFETERIAS
UN CHEF DE PERSONNEL

- Lieu de travail : Caen-Mondeville avec de nombreux déplacements.
- Il dépend hiérarchiquement du Directeur de Branche.
- Dans le cadre de la politique sociale du Groupe, il propose, fait appliquer et contrôle la **GESTION DU PERSONNEL** de la Branche.
  - Elections, animation, réunions C.E. et D.P. élaboration et discussion du programme social.
  - Embauche, promotions, mutations, départs.
  - Définition et contrôle de la politique de rémunération.
  - Supervision de la paie et des déclarations sociales.
  - Information, problemes de motivation, climat.
  - Proposition et animation d'une politique de **FORMATION**, conceptualisation de séminaires généraux et participation pédagogique aux formations techniques.
- Le candidat retenu sera très autonome sur le plan intellectuel et du fait de la dominante "Formation" de la fonction confiée, il sera plutôt animateur qu'assistant.
  - Il aura donc reçu un enseignement supérieur et aura déjà été Chef de Personnel ou Adjoint pendant 3 ou 4 ans au moins.
  - *Il sera disponible et mobile sur le plan géographique (déplacements courts mais fréquents).*
- Si vous êtes intéressé, adressez c.v., photo et prétentions sous réf. M 723 à M. P. PERIVIER - PROMODES, B.P. 17, 14120 MONDEVILLE.

HAVAS CONTACT

Promodès

---

emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche Pour Société Algérienne d'Engineering Industriel et Pétrolier
Chargée des Études et de la Réalisation de Stations de Pompage et Compression Pétrole-Gaz

BUREAU D'ÉTUDES : PROJETS STATION DE POMPAGE ET COMPRESSION

INGÉNIEURS

• Chef de projet de formation mécanicien.	119 A M
• Mécanicien spécialiste ouvrages concentrés.	102 M
• Électricien étude-partie électrique du projet.	103 M
• *Process : conception et fonctionnement des installations, automatisme, régulation, instrumentation.*	121 M
• Instrumentisme.	129 M

SUPERVISION DES CHANTIERS STATION DE POMPAGE ET COMPRESSION

INGÉNIEURS

• Spécialiste ligne.	141 M
• Mécanicien spécialiste ouvrages concentrés.	102 B M
• Contrôle non destructif.	122 M

Il est exigé :
- Une solide formation de base ainsi qu'une expérience de *5 années minimum dans un poste similaire.*

Il est offert :
- *Un logement ou une indemnité de logement.*
- La sécurité sociale et la retraite cadre.
- *Une rémunération selon compétence (nette d'impôts et en partie transférable).*
- Possibilité d'adhésion individuelle aux ASSEDIC.

Les candidatures sont à adresser à : EXPANSIAL, 6, rue Halévy - *75009 PARIS.*

HAVAS CONTACT



Société informatique

Filiale d'une importante Maison d'Editions
Recherche pour démarrer
deux Systèmes avec Télétraitement

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

— Ayant une première expérience en Informatique ;
— Niveau D.U.T., A.F.P.A., ou équivalent ;
— Lieu de travail : environs de BLOIS.

Envoyer curr. vitae + photo et prétentions à :
S.I.L.S. Service du Personnel,
Zone Industrielle de Vineuil
41350 VINEUIL.

TRES IMPORTANTE CONCESSION AUTOMOBILE
MARQUE FRANÇAISE
recherche très urgent pour son principal établissement de
STRASBOURG

responsable des ventes
très qualifié

- Il sera responsable de la force de vente de l'accroissement du C.A., en fonction des objectifs qui lui seront définis et de la politique commerciale
- âgé de 30 ans minimum il doit avoir une réussite confirmée dans le domaine commercial
- évolution rapide pour candidat d'envergure
- la connaissance de l'Allemand est souhaitée ou à défaut le dialecte Alsacien

Ecrire avec C.V détaillé et prétentions sous réf 852-M à Guillon Sélection (Réponse et discrétion assurées)
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

L'ACCENT SUR LA REGION

L'objectif du GROUPE MAISON FAMILIALE est de construire 22000 logements en 1982 en maintenant son rôle de leader et en exploitant toutes les opportunités offertes. Ce haut niveau de production diversifiée ne peut être atteint sans renforcer la présence de la Direction Générale sur le terrain. Les équipes régionales à mettre en place s'identifient dans une structure d'animation écoutée pour son expérience et son imprégnation de la culture GMF.

L'EQUIPE DE DIRECTION REGIONALE
est sous l'autorité hiérarchique du Directeur Régional. Agissant dans un esprit pluridisciplinaire, elle facilite et permet la synthèse des informations.

L'homme recherché pour sa

DIRECTION FONCIERE
est un spécialiste des problèmes fonciers, il participe à l'élaboration des plans d'actions foncières et assure leur bonne fin. *Il sait intervenir quant il faut car* c'est un homme de terrain disposant d'une formation supérieure et d'une réelle expérience foncière éprouvée par des résultats personnels. Il a le sens du commandement et de la communication.

Si vous souhaitez donner une vraie mesure à votre talent, cette opportunité vous concerne. Pour nos sièges régionaux (basés à *CAMBRAI, STRASBOURG,* PARIS, LYON, TOURS, MARSEILLE) un certain nombre de postes restant à pourvoir et compléteront la promotion interne. Précisez la région qui vous intéresse.

Mme Sechet, 84, av. du Bois Guimier 94100 Saint-Maur, traitera *confidentiellement* votre *candidature (c.v.,* photo et prétentions que vous lui ferez parvenir sous référence 110/M.

GROUPE MAISON FAMILIALE GMF

Plus près de vous, plus près de nous : les régionaux.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes une société spécialisée dans la production, la sélection et la vente de semences (plantes de grandes cultures) occupant l'une des meilleures positions sur ses marchés
Nous recherchons un

délégué régional des ventes

pour visiter une clientèle de négociants et de coopératives dans 7 départements : Seine-et-Marne, Loiret, Aube, Yonne, Nièvre, Allier, Cher.

Ce poste conviendrait à un débutant (ou quelques années d'expérience), ingénieur agricole, école de commerce ou BTS, désireux d'investir *son dynamisme dans une activité de contact.*

Rattaché au Directeur Commercial, le candidat retenu recevra une formation initiale dans l'entreprise.

Résidence souhaitable : AUXERRE.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous *référence* 196 TA, à



SCOTI 33, rue de Miromesnil 75008 Paris. *Discrétion assurée.*

MEDIA-SYSTEME

DIRECTEUR DU PERSONNEL

CENTRE-EST - 130.000 F.

La Société - 3000 personnes - plusieurs usines en France recherche pour sa principale unité (1000 personnes) un Directeur du Personnel. Il aura en charge l'administration de l'ensemble du personnel, *l'embauche, la formation, l'application de la législation sociale.* Il supervisera les services généraux (garage, gardiennage ...). Il assistera également le Directeur d'Unité dans les relations et négociations avec les partenaires sociaux et leurs organisations. Ce poste s'adresse à un Cadre de formation supérieure, -juridique de préférence, ayant au moins 5 ans d'expérience effective de la fonction en unité de production.



France Cadres

22 rue St. Augustin 75002 PARIS vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 971 M.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE TÉLÉCOMMUNICATIONS BRETAGNE

recherche Enseignants :

- **INGÉNIEUR (ENST, ESE, ENSERG, ...)**
  Connaissance théorique et pratique microélectronique, composants LSI, microconnectique, 3 ans d'expérience.
- **INGÉNIEUR (ENST, ENSAE, ENSTA, ESE, ENSERG, ...)**
  Connaissance approfondie théorique et pratique hyperfréquences applications Systèmes de Transmissions et Radar, 3 ans d'expérience.
- **INGÉNIEUR**
  5 ans d'expérience, responsable bureau carrières, relations extérieures de l'École, connaissance approfondie milieux industriels, goût des contacts humains.
- **PROFESSEUR D'ALLEMAND**
  5 ans d'expérience, pratique audio-visuel, connaissance allemand technique télécommunications et sciences psycho-linguistiques souhaitée.

Envoyer curriculum vitae,
Directeur ENST Br
B.P.856 - 29279 BREST CEDEX.

LEADER SUR LE MARCHE NATIONAL DE LA TELEPHONIE PRIVEE FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, *pilotés par microprocesseurs,* qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Souhaitant renforcer notre équipe technique, nous recherchons

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS confirmés

leur expérience professionnelle leur permettra de prendre en charge d'importants projets.

3 INGÉNIEURS D'ÉTUDE LOGICIEL

Ils apporteront 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

5 INGÉNIEURS débutants

Les candidats auront une formation universitaire ou d'école d'ingénieurs spécialisée en systèmes informatiques.

Les projets en cours de développement se rapportant à des systèmes électroniques de pointe, à base de microprocesseurs, nécessitent, de la part des candidats, une forte volonté de progression technique.

Ces postes sont à pourvoir à STRASBOURG.

Env. C.V. et prét. sous le n° 14.699 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Importante société de Conseils
Grande Ville Universitaire de l'Ouest
2 heures de Paris
recherche

COLLABORATEUR DYNAMIQUE

30 ans, pour Conseil en Clientèle.
Formation : organisation-gestion, si possible 2 à 3 ans d'expérience acquise en Cabinet.
Connaissance expertise comptable appréciée.

Envoyer C.V., photo, prétentions à AGENCE HAVAS PARIS, Canet n° 9.773 136-140, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

Ingénieur Textile
Ordonnancement Lancement

BONNETERIE CONFECTION — OUEST-FRANCE

Notre entreprise produit et diffuse des articles maille en grande série mais mode. Le poste de responsable de la logistique est une création et inclut les missions suivantes :
- coordination de l'avancement du plan de collection, des prévisions de vente et du programme de production.
- contrôle de la gestion technique.

Rattaché à la Direction Générale, le poste est en position fonctionnelle par rapport aux différents services de l'entreprise auxquels il recourt : achats, ordonnancement général, informatique, comptabilité de gestion.

Nous confierons le poste à *un ingénieur textile ou équivalent, ayant* une expérience de coordination technique ou d'ordonnancement acquise dans une entreprise de confection.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 90539 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures et garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
— *MEMBRE DE SYNTEC* —

PS Conseil

Une entreprise moyenne fabriquant des matériels à technologie avancée et particulièrement bien placée dans son secteur d'activité grâce à sa position sur le marché du nucléaire, renforce son département Assurance Qualité et recherche un :

TECHNICIEN CONTROLE QUALITÉ
Appareils sous-pression — 65.000 F

Adjoint à l'ingénieur *responsable du service.* Il aura à veiller à l'application des normes d'un manuel d'Assurance Qualité propre au nucléaire, ce qui entend : gestion des dossiers techniques; analyse, sélection et contrôle au niveau des fournisseurs et des sous-traitants et coordination du contrôle et des essais non destructifs. Nous recherchons un ou une candidate titulaire d'un BTS ou DUT ou CNAM de métallurgie, dessin, contrôle qualité par exemple, ayant acquis une connaissance des codes des appareils sous-pression soit en bureau d'études, méthodes ou contrôle; de préférence à *l'intérieur* d'une société travaillant pour le nucléaire. Il est impératif de posséder une bonne connaissance *de la langue anglaise - courante et* technique. Une rémunération annuelle de départ de 65.000 francs environ est prévue, c'est un ordre de grandeur qui pourra être négocié. La poste, qui est à pourvoir en *banlieue de Lille, suppose des déplacements, fréquents* mais courts, en Europe. Les candidatures seront traitées confidentiellement par Dany-Chantal MONNIER.

Adresser C.V. sous référence A/402M *à :*

PS CONSEIL
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX

Grenoble

Cerci INGENIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE

dans des ensembles livrés "clé en main" employant 500 personnes, à Paris et dans ses centres régionaux.
FILIALE DU GROUPE EMPAIN SCHNEIDER

pour faire face à notre expansion nous recherchons pour notre centre de GRENOBLE plusieurs

Ingénieurs Technico-Commerciaux

- Formation grande école + 2 à 5 ans d'expérience en automatique ou informatique
- Connaissant un des secteurs suivants : Pétrochimie, Dispatching électrique, Centrale électrique.
- Aimant les négociations à l'étranger et pratiquant une seconde langue : anglais, portugais ou espagnol.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé à Direction du Personnel CERCI - 56, rue Roger-Salengro, 94120 FONTENAY-S-BOIS.

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
de dimension internationale, intervenant de l'étude à la maintenance d'installations dans les domaines de l'instrumentation, des automatismes, de l'électricité industrielle et bâtiment.

RECHERCHE
POUR SA DIRECTION REGIONALE DE L'EST

1) INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Instrumentation - Electricité/Bâtiment - Industrie
Référence 1856

Ils auront à prospecter et négocier les affaires, gérer les contrats et assurer le suivi des chantiers pendant la réalisation des affaires.
Les Candidats auront acquis une expérience d'environ 5 ans dans l'un des domaines cités.
- Une formation d'Ingénieur est souhaitée.
- Postes à pourvoir à Metz et Strasbourg.

2) INGÉNIEUR
CHEF DE CENTRE SARRE

Référence 1857

Il sera responsable d'un centre de profit (environ 30 personnes) dans les activités suivantes :
- Contrôle et régulation ; automatisme ; électricité industrielle.

Une solide expérience d'environ 10 ans, une formation d'ingénieur en électrotechnique et une pratique de l'allemand sont indispensables.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant bien le numéro de *référence* choisi à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE
UN ÉTABLISSEMENT BANCAIRE de LORRAINE
recherche

INGÉNIEUR AGRICOLE

ayant connaissance et expérience gestion Coopérative agricole ou affaire agro-alimentaire.

Ecrire avec C.V. dét. et prét. à n° 15.279 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

P.M.E. bien connue dans sa spécialité machines pour préfabrication du béton

RESPONSABLE VENTES EXPORT

- *Dynamique avec solides* qualités de contact.
- *Pour animer concessionnaires en Europe et développer son réseau.*
- Expérience de la vente et anglais courant indispens.
- Déplacement 70 %.

Première lettre avec seulement votre adresse, nous vous retournerons une note d'information sur le poste.
ATELIERS DU LOIR,
Boîte Postale 6,
28120 ILLIERS-COMBRAY.

Région lyonnaise : Société de fabrication et installation de grandes cuisines, marque réputée, recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

dynamique, possédant voiture

Ecr. C.V. et prétentions au n° 811.098 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons pour déplacements FRANCE et ETRANGER

2 TECHNICIENS DIESELISTES

30 ans minim., B.T.S. ou D.U.T. mécanique ou équivalent. Expérience *quelques années nécessaire.* Langue étrangère souhaitée.

Ecrire S.S.C.M., 17700 Surgères. T. (46) 07-02-10.

Cherchons
GRAPHISTE
confirmé, capable d'assurer par la suite poste de Directeur Artistique. Salaire en fonction des compétences. Résidence Marseille.
AGEP, 19, *rue Jules-Moulet,* 13006 *Marseille*

Organisme professionnel du Bâtiment et des Travaux publics recherche
COLLABORATEUR
25 ans min. Libre rapidement, ayant référ. juridiques pour : Étude de problèmes économiques, affaires juridiques et contentieuses, animation d'un Secrétariat de Direction, questions administratives relatives au B.T.P.
Résidence :
CHARLEVILLE-MEZIERES (08)
Ecr. n° 8023, « *le Monde* » Pub., *5, r.* Italiens, 75427 Paris Ced. 09

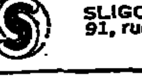
Pour développer son centre informatique régional en pleine expansion situé dans une IMPORTANTE VILLE DU MIDI, une très importante collectivite charge SLIGOS de recruter

3 CHEFS DE PROJET

Ils dépendront du Responsable des Etudes et auront la responsabilite de la réalisation et de la maintenance de logiciels d'application sur calculateurs centraux et repartis.

DIPLOME INGENIEUR GRANDE ECOLE, minimum 5 ans en informatique de gestion, experience informatique répartie appréciée.

Prière d'adresser lettre manuscrite avec C.V., photo, prétentions sous reférence JPT à notre Conseil, qui garantit une totale discrétion.



SLIGOS à l'attention de Mme BELKHEIR
91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

IMPORTANT GROUPE NANTAIS EN PLEINE EXPANSION A L'EXPORTATION

recherche

COORDINATEUR ADMINISTRATIF EXPORT

Ce poste convient à un homme jeune ayant parfaites connaissances anglais et *allemand ; espagnol* apprécié.

Expérience de deux à trois ans dans un Service *Export ou chez un Transitaire.*

Cet homme précis, fonctionnel, pratique, placé sous l'autorité du Chef du Service Export, assumera la responsabilité de l'administration commerciale du service, assurera les relations téléphoniques, courriers avec les différentes représentations étrangères, solutionnera au plus vite les problèmes et les litiges.

Adresser curr. vitae détaillé, lettre manuscrite, photo et prét. au N° 8.026, « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

ingénieur mécanicien

CREUSOT-LOIRE recherche un Ingénieur Mécanicien pour le Bureau d'Études Thermodynamique de la Division ÉNERGIE. Il sera chargé des études de projets, de la préparation des offres techniques et des relations avec la clientèle correspondante.
Le poste, basé au Creusot, conviendrait à un jeune ingénieur diplômé, même débutant (E.C.P.-A.M. ou équivalent). La connaissance de l'anglais est nécessaire. Une disponibilité pour accomplir des missions éventuelles de longue durée à l'étranger est exigée.
Les lettres de candidature sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Division Énergie, à l'attention de Monsieur FABRE, B.P. 31 - 71208 Le Creusot.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de son expansion en FRANCE (Province) *et à l'ETRANGER*

MICHELIN
RECRUTE

pour ses départements de :
- recherche et développement
- *assistance* technique
- centre de calcul et d'informatique

TECHNICIENS et TECHNICIENS SUPERIEURS

à divers niveaux
même
DEBUTANTS

PHYSIQUE CHIMIE MATHEMATIQUES

- Bac. C, D, E.
- Math Sup. Math Spé.
- D.E.U.G.
- D.U.T., B.T.S.
- Licence
- Maîtrise.

- Logement assuré
- Possibilité de Promotion

Adresser candidature avec C.V. détaillé et photo à MICHELIN SP 33/7812 A 63040 Clermont-Fd Cedex

Black & Decker

No 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

recherche
dans le cadre du lancement de son département «Nouveaux Produits» à DARDILLY (Rhône)

CADRE ETUDES COMMERCIALES ET STATISTIQUES

Sous l'autorité du Directeur Marketing et avec une petite équipe, il aura la responsabilité de fournir les éléments objectifs qualitatifs et quantitatifs de connaissances du marché permettant l'élaboration de la politique de marketing, le lancement de nouveaux produits et le contrôle de réalisation.
Par ailleurs, il contrôlera le niveau des stocks dans les différents canaux de distribution.
Ce poste conviendrait à un jeune candidat de formation économique ou statistique(DES GESTION, ISUP) possédant une expérience *confirmée dans les études statistiques* commerciales ; la pratique de la langue anglaise est indispensable.

RESPONSABLE DES VENTES

Sous l'autorité du Directeur du Marketing *«Nouveaux Produits» il aura pour mission* de définir les canaux de distribution adaptés à ces produits, déterminer les conditions de ventes et de mettre en place l'organisation nécessaire au développement de ces nouveaux secteurs.
En outre, il animera personnellement l'équipe de vente, sera responsable des clients importants et contrôlera la mise en place de la politique marketing *sur le terrain.*

Ce poste conviendrait à un diplômé d'une école commerciale possédant une expérience *similaire d'environ cinq ans dans la vente* de produits de grande consommation; la connaissance de l'anglais est souhaitable.

Ecrire avec C.V. + prétentions à
Monsieur CHANUT Directeur du Personnel
BP 417, 69218 LYON Cédex

GEORGIN - S.A. LYON

recherche

JEUNES COMMERCIAUX

pour prospecter à haut niveau et vendre notre matériel d'équipement pr le bâtiment et l'industrie.

Postes à pourvoir à PARIS et à LYON.

Une connaissance de base en automatisme et micro-processeur serait appréciée, mais non indispensable.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prét. en spécifiant le poste à :
GEORGIN S.A., Directeur des Ventes France,
avenue De Lattre-de-Tassigny, 69330 MEYZIEU.

PS Conseil

Une entreprise française, à taille humaine, dont les résultats la placent parmi les sociétés performantes dans sa branche d'activité, *recherche pour son établissement situé sur le* littoral Nord de la France un :

INGÉNIEUR DE CHANTIERS
Industrie Extractive — 90.000 F

Sous l'autorité du Directeur de Production et en parallèle avec les différents chefs *d'exploitation,* il aura pour mission de mener à bien l'organisation et la réalisation des travaux préparatoires et simultanés à l'exploitation de chantiers. Pour ce faire, il assurera la coordination d'une vingtaine d'engins de TP (pelles-grues, dumpers, bull-*dozers) et gèrera un budget* supérieur à 6 MF. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur âgé d'au moins 26 ans et ayant acquis une première expérience de la conduite de chantiers, dans les secteurs TP, carrières, cimenteries par exemple. De *réelles possibilités d'évolution existent* tant en France que dans des filiales à l'étranger. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 90.000 F, sera fonction du niveau d'expérience atteint. Les candidatures seront traitées confidentiellement par Daniel LANDEAU.

Adresser C.V. sous référence A/404M *à*

PS CONSEIL
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Nous sommes la filiale française d'un important groupe américain leader mondial sur ses marchés.

Nos productions, diversifiées et à fort contenu technologique, s'adressent à des clientèles industrielles mais aussi au grand public.

Nous recherchons :

SPECIALISTE PROMOTION des VENTES et MERCHANDISING

120 000 F / AN ET PLUS

Agé de 30 ans au moins, ce professionnel confirmé pourra justifier d'une expérience de plus de 5 années sur le terrain, acquise dans une entreprise pratiquant un marketing de pointe.

Sa tâche consistera à concevoir et à mettre en œuvre un ensemble cohérent et efficace d'actions promotionnelles auprès d'un réseau sophistiqué de détaillants indépendants, d'abord en France, puis dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest.

Il s'agit d'une création de poste, comportant à terme de réelles possibilités d'évolution au sein d'une structure internationale pour un candidat de valeur.
Le lieu de travail est à 80 km sud de Paris.
Une grande mobilité géographique est requise.

L'anglais est nécessaire et la pratique d'autres langues européennes appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à n° 29555 P.A. SVP, 37 rue du Général Foy, 75008 PARIS qui transmettra.

PA-SVP

---

ingénieur technico_commercial

115 000 F

C'est au marché de l'électronique professionnelle et informatique que vous vous adresserez.

Vos interlocuteurs dans les différentes entreprises visitées seront les bureaux d'étude, les services homologation, les services méthodes et, bien sûr, les services achats.

Vous êtes un gagneur et suffisamment créatif pour établir un dialogue constructif avec la clientèle.

Pour réussir dans un tel poste, il faut faire la preuve d'une expérience de la vente dans le secteur électronique. Une formation électromécanique ou électrotechnique et l'anglais lui sont des plus importants.

De notre côté, nous vous apporterons la garantie d'un groupe important et aussi la taille humaine de notre filiale française.

Notre spécialité, comme vous l'avez compris, ce sont les connecteurs.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4153 à Michel MONIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

INDUSTRIE CHIMIQUE

CHEF DU PERSONNEL

Cette entreprise industrielle est un des leaders dans son domaine d'activité. Son effectif dépasse 1000 personnes réparties en plusieurs établissements. Son unité principale, basée en proche banlieue Nord de Paris, emploie 650 personnes, dont les 3/4 en production. C'est pour cet établissement qu'un poste de Chef du Personnel est proposé.

Rattaché au Directeur des Relations Sociales avec lequel il collabore étroitement, il assume la gestion et l'administration complète du personnel de l'établissement. Outre la partie technique de la fonction, il assiste le chef d'établissement dans ses rapports avec les partenaires sociaux et pour les relations humaines dans leur sens large.

Nous souhaitons rencontrer un homme, minimum 30 ans, possédant une formation adaptée et une expérience de 4/5 ans de fonction Personnel, acquise en milieu industriel.

Merci d'adresser CV manuscrit complet, photo et rémunération actuelle à François Sanchez, sous référence M 6215 AG

egor
5 rue Meyerbeer
75009 Paris

Nous sommes un Groupe français (C.A. 400 millions de francs consolidé dont 40 % à l'étranger)

Leader européen sur son marché
(COMPOSANTS ELECTRONIQUES)

Notre C.A. est en expansion et nous voulons encore développer nos ventes à l'étranger.

Nous recherchons pour cela deux

responsables de zone export

- pour prendre en charge l'assistance technico-commerciale de nos clients et distributeurs
- pour définir des stratégies de pénétration de marchés et veiller à leur application avec l'aide de nos réseaux d'Agents.

Une expérience commerciale réussie, la connaissance de l'anglais (une deuxième langue sera très appréciée) seront nécessaires.

Nombreux déplacements à l'étranger (1/3 du temps).

Rémunération annuelle de l'ordre de 100.000F.

Envoyer C.V. et salaire actuel à No 14928 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.




THOMSON-CSF

SERVICE BREVETS

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

débutant ou ayant quelques années d'expérience. Niveau élevé de formation, très apte à analyse synthèse, rédaction, pour PARIS (8e).

Ecrire avec C.V à THOMSON C.S.F. Serv. Personnel, 173, bd Haussmann, 75008 PARIS.

FENWICK

recherche pour son département MACHINES-OUTILS

ingénieur technico-commercial

BILINGUE ANGLAIS

Pour la vente en France de

TOURS A COMMANDES NUMÉRIQUES

Expérience souhaitée en tournage à C.N.

Nombreux déplacements prévus dans toute la France.

Envoyer C.V. et prétentions à Fenwick, Service du Personnel, 8 rue de Rocroy, 75010 PARIS.

Notre campagne d'information nous a permis d'engager quatre ingénieurs commerciaux.
2 postes restent à pourvoir immédiatements :
Spécialistes calcul scientifique et laboratoires.

Vous connaissez les responsabilités que nous confions à nos ingénieurs commerciaux. Elles sont à la mesure des hautes performances que nous attendons d'eux.
Il nous sera agréable de vous rencontrer, pour vous donner la possibilité de mieux nous connaître et le désir de vous joindre à notre équipe.
Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence M 70 à la Direction du Personnel de DIGITAL.

Michel Ferrebœuf
Directeur Commercial
de D.E.C. France

digital — 18, rue Saarinen - Silic 225 — 94528 Rungis cédex

ORGACONSEIL

ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE

recherche

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE débutants

FORMATION A L'ORGANISATION ASSUREE

Si vous êtes Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, adressez votre curriculum vitae à

M. LEGRANDOIS, Directeur d'ORGACONSEIL, 64, rue du Ranelagh, 75116 PARIS.

CITIBANK

propose
un poste d'

assistant contrôleur financier

qui sera chargé de la production des rapports de gestion et du tableau de bord.
Le candidat devra avoir une bonne connaissance des processus de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique. Ses connaissances *informatiques devront lui permettre de concevoir* de nouveaux programmes de gestion et d'en assurer leur réalisation. Le candidat aura une formation supérieur scientifique et financière (Centrale option gestion, Ecole Commerciale avec formation informatique). Une expérience de 1 à 3 ans est souhaitable. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.
Adres. lettre manusc. CV à
CITIBANK BP 738-08
75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

Nous sommes une société industrielle allemande leader dans la fabrication d'éléments d'étanchéité et produits plastiques pour l'industrie, et nous employons 1.300 personnes.
Dans le cadre de la future expansion de notre activité à l'étranger, nous allons créer une filiale en France dont le siège sera dans la banlieue Sud ou Est de Paris. Nous recherchons :

UN DIRECTEUR DES VENTES

qui devra organiser et diriger cette société commerciale.
Le candidat devra :
— avoir une bonne formation d'ingénieur (mécanique de préférence) ;
— avoir une bonne connaissance commerciale ;
— pouvoir assumer seul l'organisation et la direction de cette société de ventes ;
— parler et écrire couramment l'allemand (de préférence) ou l'anglais ;
— avoir les qualités d'un chef d'entreprise ;
— grâce à son tact, pouvoir se faire accepter et respecter ;
— avoir le sens de l'économie ;
— pouvoir diriger une équipe d'environ 10 pers.
Salaire et contrat en rapport avec le poste.

Nous recherchons également :

UN TECHNICO-COMMERCIAL

Age : environ 35 ans
susceptible de seconder notre Directeur des Ventes

ainsi que

PLUSIEURS AGENTS POUR LA PROVINCE

Veuillez répondre par écrit en mentionnant vos exigences de salaire et la date à laquelle vous serez disponible sous la réf. 7241 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE

recherche

JEUNES COLLABORATEURS

ayant 6 mois à 2 ans d'expérience dans un Cabinet d'expertise comptable ou dans un Cabinet international d'Audit.

Ecrire sous n° T 13.736 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

A. C. NIELSEN COMPANY

Société Internationale d'Etudes de Marché installée à Cergy-Pontoise (95) cherche un

INGENIEUR SYSTEME OS VS1

pour son centre informatique équipé, au mois d'août, d'un IBM 3031.
Des connaissances en CICS, DL1, VM-CMS seraient appréciées.

Ecrivez sous référence M 4791 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gi SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

Nous sommes la filiale française d'un puissant groupe chimique international. Notre forte expansion est due à la réputation de nos produits, à l'importance de nos moyens de recherche, à la qualité de nos collaborateurs.

Les nouveaux objectifs de développement de nos filiales européennes nous amènent à engager un

SPECIALISTE de l'INTERVIEW

chargé de la sélection des représentants.

Le candidat âgé de 30 ans minimum, doit impérativement :
- justifier d'une réelle expérience professionnelle dans le recrutement des vendeurs, ce qui implique : sens élevé des rapports humains, énergie et maturité
- avoir déjà lui-même pratiqué la vente offensive
- être habitué aux déplacements tous azimuts.

NOUS OFFRONS :
- statut cadre (coefficient 16)
- rémunération fixe importante en fonction de l'expérience et des résultats - 13è mois
- voiture de fonction - frais remboursés.

Ce poste, aux larges responsabilités, ouvre à un candidat de valeur de grandes perspectives d'avenir au sein d'une équipe de direction dynamique.

L'allemand parlé serait apprécié.

Toute discrétion assurée, adressez votre C.V. manuscrit détaillé et photo récente à N.C.H., Direction du Personnel, 11/13, rue Benoît Malon 92150 SURESNES.

SOCIETE AFFILIEE à un grand groupe INDUSTRIEL ET FINANCIER FRANÇAIS de taille Nationale sur son marché

recherche

SON NOUVEAU

RESPONSABLE DE LA TRÉSORERIE ET DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

POSTE A POURVOIR :
A BOULOGNE-BILLANCOURT.

— CONVIENDRAIT :
• A JEUNE CADRE DEBUTANT.
Libéré Obligations Militaires.
• DIPLOMÉ DE L'I.E.P.
SECTION ÉCO FIN.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
S.I.P. (sous la référence 1.697), 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS (qui transmettra).

GROUPE BANCAIRE PRIVE PARIS (8e) recherche

pour son Service Gestion *CREDITS AUX PROMOTEURS*

COLLABORATEUR (TRICE)

Expérience souhaitée dans gestion comptable.
Expérience dans gestion immobilière appréciée.

Env. curriculum vitae, prétent. et photo ss n° 8.088, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

CALCOMP S.A.

Dans le cadre de l'expansion de ses activités en France

recherche :

INGÉNIEURS de MAINTENANCE

Pour ses divisions : systèmes *mémoires et graphiques*. Expérience mini-calculateurs, disques, solar, périphériques appréciée.
Anglais indispensable.
Formation assurée en Europe ou aux U.S.A.
Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. sous référence JJD/AT CALCOMP 43, rue de la Brèche-aux-Loups - 75012 PARIS.

Importante Société faisant partie d'un Groupe International spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières

recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

— Formation : H.E.C., E.S.C., I.E.P., E.S.S.E.C.
— D.E.C.S complet, connaissances anglais ou allemand utiles.

Ayant 2 ou 3 ans d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT, chef de mission éventuellement, 25 ans minimum.

Les interventions se situent au niveau d'entreprises de premier plan, tant sur le plan national qu'international demandant une excellente connaissance des affaires de grande importance et offrant les conditions d'une formation de haut niveau.
Les candidats devront faire preuve de qualités professionnelles affirmées et de dynamisme alliés au sens du travail en équipe.

— Activité : FRANCE.
— Déplacements éventuels : AFRIQUE DU NORD et AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPHONE.
— Très larges possib. de développem. de carrière.

Ecrire avec C.V. et photo sous le n° T 13623 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

emplois régionaux

Parfums Christian Dior

recherche

1 CHEF DE VENTE

MOITIE OUEST DE LA FRANCE

- Formation supérieure indispensable
- 30 ans minimum
- Expérience de la vente directe et d'animation de vendeur
- Connaissance de la clientèle parfumeurs souhaitée

Ce poste itinérant à 70% est directement rattaché au Directeur France.

Résidence : ORLEANS

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. très complet et appointements souhaités à CAMPBELL - sous référence 890 - B.P. 57 75824 PARIS Cedex 17.

LEADER FRANÇAIS SUR LE MARCHÉ DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE.

Entreprise en forte expansion au plan international, utilisant des technologies de pointe recherche pour son département fabrication (1 500 personnes)

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Directement placé auprès du Directeur des fabrications, il sera chargé de la rationalisation des procédures et circuits administratifs, de l'organisation des services fonctionnels de la fabrication, des études d'optimisation économique, des moyens de production, etc.

Capable de penser en termes de structures, possédant une grande force de conviction et de bonnes aptitudes relationnelles, il sera le conseiller du Directeur des fabrications et l'animateur des *services fonctionnels*

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant acquis une solide formation économique (type I.A.E.), confortée par une expérience d'au moins 5 ans en milieu de production.

Cet emploi est à pourvoir à STRASBOURG.

Env. C.V. et prét. n° 15.059 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Cabinet de Conseils Juridiques cherche COLLABORATEURS confirmés
Au moins 5 ans expérience professionnelle, pour assurer éventuellement la Direction d'un Cabinet.
Ecr. n° 9027, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09 qui transmettra, avec C.V., prétentions et photo.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Ingénieur Mécanicien pour Coordonner et Gérer

Nous concevons et réalisons des ensembles industriels lourds.
Chaque "affaire" a pour origine notre maîtrise – connue en France comme à l'Étranger – d'un domaine technologique très avancé. Elle mobilise cependant nos unités d'Études et de Recherche, les départements de réalisation et de nombreux sous-traitants, dans des domaines scientifiques et techniques très diversifiés (mécanique, hydraulique, électricité, électronique, Bâtiment T.P...).
Les délais de réalisations dépassent 5 ans, les investissements engagés sont de l'ordre de plusieurs milliards de francs.

C'est pour coordonner et suivre les travaux des Départements d'Études concernés par un projet que nous souhaitons recruter un ingénieur mécanicien ayant déjà quelques années d'expérience de gestion de dossiers techniques concernant de gros chantiers industriels.

Impérativement diplômé d'un Grande École d'Ingénieurs, il doit être capable de comprendre, et quelquefois de participer aux travaux d'équipes pluridisciplinaires.

Les responsabilités de coordination et de gestion rendent aussi nécessaires des qualités personnelles de contact et de négociation (avec les services intéressés, les experts de nos clients...).

Ces fonctions sont déterminantes pour la bonne fin des projets qui nous sont confiés. Très formatrices, elles permettent d'acquérir une vue d'ensemble de nos activités et peuvent déboucher sur des responsabilités élargies.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la référence 76858 M/DQI, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

McKinsey & Company, Inc.

Cabinet International de Conseil de Direction

vous propose
une

CARRIERE EN MARKETING ET STRATÉGIE

Vous travaillerez dans l'environnement stimulant de notre Cabinet dont la mission est d'apporter aux Directions Générales de grandes entreprises françaises et étrangères l'aide extérieure dont elles ont besoin pour résoudre de façon concrète certains de leurs problèmes les plus importants.

Les candidats devront avoir

- Fait la preuve de capacités exceptionnelles au cours d'une expérience de quatre à six ans comme
  CHEF de PRODUIT, CHEF de GROUPE ou DIRECTEUR de MARKETING
  au sein d'une société leader dans le domaine des produits de grande consommation.
- Brillamment réussi leurs études supérieures (MBA apprécié).
- Acquis une excellente maîtrise de l'anglais.

Le ou les candidats retenus seront amenés à travailler avec nos experts marketing auprès des dirigeants de nos sociétés clientes à l'élaboration de stratégies d'entreprises ou de produits, à l'optimisation de coûts commerciaux ou à l'amélioration de l'efficacité des forces de vente, en France ou dans d'autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord. *De plus, ils auront l'occasion* de participer à des projets qui leur permettront également d'étendre leurs *domaines de compétence à d'autres industries/fonctions.*

Notre cabinet offre à ses conseillers des possibilités de développement très *importantes et apprécie leurs résultats selon leur aptitude à concevoir des* solutions réalistes à des problèmes complexes, à faire accepter leurs *recommendations* et à les faire passer dans les faits.

Les candidats (es) intéressés (es) doivent adresser un curriculum vitæ détaillé à *M. Paul Krauss, Directeur Général du Bureau de Paris, en précisant leurs* responsabilités actuelles et leurs objectifs professionnels. Les candidatures seront traitées avec toute la discrétion voulue et dans les meilleurs délais.

McKinsey & Co., 40, avenue George V - 75008 Paris

marketing produits diagnostics

L'INSTITUT PASTEUR PRODUCTION réalise la moitié de son C.A. avec une gamme de produits diagnostics distribués sur un marché en forte croissance.
L'INSTITUT PASTEUR PRODUCTION structure son département mar*keting et recherche :*

un chef de groupe
professionnel de haut niveau

Il possède le savoir scientifique indispensable en bactériologie, virologie, biochimie, immunologie plus une expérience confirmée du marketing alliée à une connaissance approfondie du marché des produits d'analyse médicale.
Ses responsabilités impliquent les capacités d'un excellent coordinateur pourvu de la ténacité, de la rigueur, d'un sens du contact indispensables pour réussir dans la fonction.

Adresser sous référence 350 un dossier comprenant
lettre manuscrite, CV, photo, prétentions,
à la Direction du Personnel,
36, rue du Docteur-Roux, 75015 PARIS.



Institut Pasteur
PRODUCTION

Emplois et Entreprises

BANQUE PRIVÉE recherche pour le

SERVICE ETRANGER de son Siège parisien :

GRADE classe III ou IV

Ayant toutes connaissances sur ce service y compris réglementations C.C.R. Poste pouvant évoluer, si le candidat présente les qualités requises, vers la responsabilité du service

Envoyer lettre manuscrite et C.V sous la référence 33.000 M à : O.C.R.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

LEADER EUROPÉEN GRUES MOBILES
recherche pour sa filiale française

Directeur Commercial
200 000 +

appelé à devenir le **DIRECTEUR GENERAL.**

Profil : 30 ans minimum, présentation ouverte, physique sympathique, orienté «ventes», ayant l'expérience de la vente de matériels lourds auprès des utilisateurs.

Mission :
- être la «locomotive» de la société,
- *augmenter la part du marché,*
- développer l'image de marque en ayant la responsabilité du succès des ventes et de l'efficacité après-vente.

Adresser votre C.V. sous référence 3 822 à notre Conseil.(Totale discrétion assurée)-

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

L'UNION NATIONALE
DES CAISSES D'EPARGNE
DE FRANCE
recherche

ASSISTANT DE DIRECTION

BTS ou DUT COMPTABILITE ou Certificat Comptable du DECS

Le candidat retenu aura une première expérience de 3 ans environ dans un service de comptabilité bancaire ou dans celui d'un établissement financier. Des connaissances de base en informatique sont nécessaires.
Il sera chargé de travaux de conception *et d'organisation comptables.*

Les candidats adresseront leur C.V. avec *photo et lettre manuscrite sous référence* 2028 à UNCEF — 15, rue Masseran 75007 PARIS

IMPORTANTE FILIALE D'UN GROUPE *CHIMIQUE FRANCAIS,*
recherche

CADRE COMMERCIAL

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou Ingénieur, attiré par une profession commerciale, ayant si possible une première expérience de la vente dans la chimie ou dans les produits à usage industriel,

Il sera chargé de la vente et du développement d'une gamme de produits.

Déplacements fréquents, mais en général de courte durée.
Poste basé en proche banlieue sud-ouest de Paris.
Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser dossier de candidature précisant rémunération souhaitée à C.S.A. - Boîte Postale 133 - 92200 NEUILLY S/SEINE.

WORTHINGTON TURBODYNE S.A.
recherche pour ses bureaux à
PARIS la DEFENSE

ingénieur débutant ou agent technique

Pour service Devis au Département «Turbines»
anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel
Tour Neptune - Cédex 20
92086 PARIS LA DEFENSE

ingénieurs commerciaux

La Direction France de la Compagnie Internationale pour l'Informatique, Cii HONEYWELL BULL recherche

2 ingénieurs commerciaux confirmés

Ils auront une formation scientifique, technique (Grandes *Ecoles : X, Centrale, Mines, Télécom, Supélec*) ou universitaire (Doctorat).

Ils auront une expérience d'au moins deux ans de vente de systèmes complexes et/ou réseaux et/ou temps réel auprès de grands organismes publics, para-publics ou privés.

Cette expérience sera *acquise chez un constructeur ou dans une SSCI.*

Ils auront pour mission :
de prospecter un marché nouveau, de *définir* la stratégie commerciale d'ensemble et de conduire jusqu'à leur *réalisation les actions engagées dans* un contexte très concurrentiel.

Lieu de travail : LOUVECIENNES.

Adresser lettre manuscrite et c.v., sous réf. 29 M à Cii HONEYWELL BULL
Poste de courrier 1 F103
61-63, rue d'Avron
75980 Paris Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT



jeunes ingénieurs

Une Carrière dans l'Informatique Scientifique et Industrielle vous intéresse.

La Division Simulateurs et Systèmes Electroniques de notre Société vous propose de participer, dans le cadre de son expansion, au renforcement de ses équipes **"Logiciels"**

Formation assurée.

Lieux de Travail. **TRAPPES (78)** ou **CERGY PONTOISE (95).**

Adressez C.V., photo et rémunération souhaitée, sous référence IC 79.40 M à **A. de BEJARRY**, Service du Personnel **Le Matériel Téléphonique,**
B.P 116 78192 Trappes Cedex.

LMT

ingénieur, fluides et énergie

NOUS SOMMES L'UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS D'INGÉNIERIE avec des activités très diversifiées en France et à l'étranger, notamment dans les installations industrielles

Nous cherchons, dans le cadre de la promotion de produits nouveaux développés à partir des techniques des fluides et de l'Energie, un Ingénieur A.M. T.P. E.C.P. E.N.S.A.I.S. ou équivalent

Il a au moins 5 ans d'expérience dans une société d'ingénierie ou dans une entreprise détenant des process industriels (agro-alimentaire pétrochimie chimie ou autres)
C'est bien sûr un excellent technicien, mais surtout un homme de développement et un animateur
Il est capable de travailler en anglais

Veuillez adresser s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil sous la référence 118/2 LM

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



Emplois et Carrières

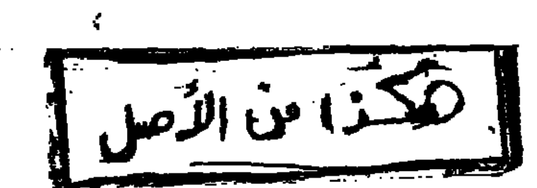
péri-informatique
responsable de la promotion commerciale grande et moyenne industrie

L'équipement informatique des entreprises a ouvert un marché où OLIVETTI est très bien placé : celui de la péri-informatique. Nous *avons installé à ce jour plus de 10.000* matériels de péri-informatique en France et nous lançons chaque année de nouveaux produits.

Pour faire face à ce développement, le *Directeur* du marketing de notre Division péri-informatique désire s'adjoindre un Ingénieur *de* promotion pour le secteur grande et moyenne industrie. Son rôle consistera à analyser le marché : besoins, tendances, concurrence, puis à déterminer les lignes de la stratégie *commerciale* en liaison avec les équipes de vente. Il informera aussi en permanence le réseau sur l'évolution du marché et proposera des actions de *promotion*, de formation et d'animation. Connaissant l'informatique et ses applications dans l'industrie, il aura l'expérience d'une fonction similaire ou d'un poste *commercial sur ce secteur d'activité.*

Pour un premier contact, adressez votre candidature sous référence PI/J à OLIVETTI *France - D.P.R.H. - 91, rue* du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS. Votre dossier sera traité avec la plus grande discrétion.

olivetti DIVISION PERI-INFORMATIQUE



هكذا من الأصل

offres d'emploi

Le Groupe
PARIS-FRANCE
(10.000 personnes,
2 centrales d'achat, 56 grands
magasins) recherche pour
compléter l'équipe de son service
Formation à Paris

dF
Dames de France

ANIMATEUR DE FORMATION

Homme ou Femme

Vous aurez la responsabilité de la conception, de l'organisation et de l'animation des stages de formation s'adressant à diverses catégories de personnel.

Pour assurer cette fonction, vos qualités de dynamisme, votre sens du contact ainsi qu'une bonne connaissance des problèmes d'entreprise seront des critères déterminants.

Ce poste exige un niveau d'études supérieures et une expérience impérative de 2 à 3 ans en matière de formation. Une grande disponibilité est nécessaire en vue de fréquents déplacements en province.

Adressez lettre manuscrite C.V. et rémunération actuelle à :
PARIS FRANCE Direction du Personnel et des Relations Sociales Service Gestion des Cadres
137, Bd Voltaire
75541 Paris
cédex 11



PARUNIS

Filiale
Grand Groupe Electronique Français
recherche

formation grande école électronique:

ESE - SUP Télécom - E.N.S.E.E.H.T. etc...

UN INGENIEUR D'ETUDES

ayant
— Au minimum 3 ans d'expérience en électronique numérique.
— Une connaissance solide des techniques microprocesseurs, des notions de programmation de microprocesseurs sont indispensables.
Des connaissances en transmissions téléphoniques seraient appréciées. Réf. A.

UN INGENIEUR LOGICIEL

spécialisé en micro-informatique.
Expérience 2 à 3 ans en électronique et au moins 1 an en programmation de microprocesseurs. Réf. B.

UN INGENIEUR "PROJET"

Une solide expérience serait très appréciée dans les domaines suivants :
— Electronique numérique.
— Transmission numérique.
— Transmission téléphonique.
— Gestion technique de projets.
— Technico-commercial.
— Informatique temps réel. Réf. C.

Adresser lettre, CV et prétentions
en indiquant la référence sous N° 7229 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

---

offres d'emploi

4, rue Massenet 75016 Paris

etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur délégué animation de filiales
référence DO 492 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER DANS UN MARCHÉ EN EXPANSION
recherche un Cadre Supérieur pour lui confier un rôle d'animation, de coordination et de développement de plusieurs filiales en France. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, minimum 35 ans, ayant une expérience de postes opérationnels impliquant gestion, négociations de contrats et animation de personnels.
Poste actif, impliquant contacts nombreux et activités variées.
Résidence : Paris ou grande ville Ouest.

Adjoint directeur de production
référence MX 500 AM

UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES
recherche un Ingénieur très expérimenté (45 ans minimum) capable d'assister le responsable des différents secteurs de fabrication (plus de 3000 personnes) par des missions portant sur l'organisation des ateliers, la mise en place et le suivi d'actions méthode, l'implantation et éventuellement la gestion directe d'ateliers.
Ce poste implique une solide experience technique et humaine acquise en fabrication mécanique, la connaissance des méthodes modernes de gestion de la production.
Rémunération de l'ordre de 160.000 / an
Lieu de travail : ville agréable Est de la France.

Cadre financier études d'investissements
référence IT 496 AM

TRÈS IMPORTANT ORGANISME PUBLIC
recherche un Cadre Financier diplômé d'une grande école de gestion ou d'ingénieurs.
Il sera chargé de créer un système de contrôle des investissements : études d'opportunité économique, de rentabilité prévisionnelle...
Poste de contractuel très intéressant qui peut convenir à un candidat (ou une candidate) désireux de valoriser une première expérience de 2 à 3 ans orientée sur les études d'investissements et de traiter des problèmes de grande envergure.
La réussite dans le poste implique le goût du service public et des qualités de contact et de rigueur.
Poste à Paris. Ordre de grandeur de rémunération 100.000 F.

Jeune secrétaire général HEC - ESSEC... (option financière juridique)
référence GR 494 AM

HOLDING FRANÇAISE PARIS
recherche Jeune Secrétaire Général pour seconder son Directeur Général dans le domaine financier et juridique : prévisions de trésorerie et mouvement de capitaux - analyses financières en vue de nouvelles participations - problèmes juridiques et fiscaux en liaison avec conseils spécialisés - relations banque.
Poste intéressant et avenir pour candidat disposant de préférence d'une expérience de plus de 3 ans acquise au sein d'une banque ou d'un service financier *importante société.*
Rémunération : 120.000 +

Jeune collaborateur exportation
référence KV 498 AM

FIRME FRANÇAISE FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS
recherche un jeune Collaborateur pour seconder le Directeur des Exportations. Il assumera, au Siège, des responsabilités de contacts commerciaux, gestion d'affaires, liaisons usine. Il pourra ultérieurement évoluer vers des fonctions impliquant davantage de déplacements et de ventes "sur le terrain". Poste actif et varié pour diplômé ESC, ayant environ 3 ans d'expérience dans l'exportation de produits industriels. Connaissance de l'Anglais indispensable - Allemand souhaité.
Poste à Paris.

Division ventes par correspondance
référence HS 495 CM

SOCIETE FRANÇAISE DISTRIBUTION PETITS MATERIELS ET FOURNITURES
destinés à une clientèle professionnelle, crée une Division Ventes par Correspondance.
Opportunité exceptionnelle pour un jeune candidat ayant quelques années d'expérience en VPC, capable de monter complètement son département et d'en assurer l'animation et la responsabilité.
Ce poste implique des qualités très marquées de management, d'imagination, d'organisation.
Poste : PARIS.

---

offres d'emploi

Etablissement Financier
de dimension internationale
recherche un

organisateur

Au sein du service organisation et informatique, il animera une équipe chargée d'étudier et de mettre en place les liaisons entre les diverses unités administratives concernées par un important système de gestion informatisée. Il en assurera le suivi de l'implantation.

L'homme recherché, de formation scientifique supérieure, doit avoir au moins huit ans d'expérience de chantiers importants d'organisation dans le secteur tertiaire.

Envoyer un curriculum vitae détaillé, accompagné d'une photographie récente, sous référence CO 96, à :

CARRIÈRES SERVICES — Conseil en recrutement — 19 rue de la Paix 75002 Paris

---

S.S.C.I. EN PLEINE EXPANSION - recherche

C. M. G.

ANALYSTE PROGRAMMEUR (SE)
ANALYSTE FONCTIONNEL

Diplômé de l'Enseignement Supérieur.
(MIAGE, SCIENCES ECO...)
Pour développement d'applications de gestion sur mini-ordinateurs.

Adresser curriculum vitae et prétentions, à :
SOCIETE C.M.G. - Zone Activité Courtabœuf,
B.P. 90 - 91402 ORSAY - Tél. : 928-01-31.

SOCIÉTÉ
D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
(60 millions C.A. - 120 personnes)
installée dans la banlieue Sud-Ouest
de Paris

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure, il sera le collaborateur immédiat du PDG et prendra progressivement en charge :
- La mise en place de l'informatique
- La gestion des services généraux
- Les relations humaines et sociales

La rémunération de départ sera de l'ordre de 120.000 F. ou +/an pour un candidat ayant fait ses preuves.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. 68230 M
BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel
94300 VINCENNES

---

fonction production

Nous offrons des possibilités de développement personnel à

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS
Grandes Ecoles : ECP - ENSAM - CESTI, ...

- Ils seront affectés dès leur engagement dans un service de production.
- Pendant environ 2 ans, ils changeront de poste périodiquement pour acquérir une expérience dans les domaines suivants
  — *développement, méthodes approvisionnement,*
  — usinage, montage, essais, *qualité,*
  — conduite et animation de personnel

Les candidats devront être intéressés par les réalisations industrielles sur le plan technique et sur le plan humain

Après ce cycle initial, ils seront appelés à exercer des responsabilités dans un des différents centres de production de

THOMSON-CSF

ou de ses filiales région parisienne province ou étranger

Les candidats retenus seront ainsi progressivement préparés à des postes *d'encadrement d'un niveau élevé* direction d'unité ou d'ensembles industriels

Si vous êtes dégagé ou bientôt dégagé de vos obligations militaires, adressez votre C.V à la Direction des Cadres, THOMSON-CSF - 173 Bd Haussmann 75008 Paris

---



THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(SUPELEC - GRENOBLE - TOULOUSE - ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE

recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques à MALAKOFF, des travaux de

CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AVIONIQUES

Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées où dominent selon le cas :
- l'électronique numérique
- l'électronique analogique
- les hyperfréquences (antennes et circuits).

Possibilités d'évolution intéressantes au sein du groupe.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel - Division Avionique, 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

HEWLETT hp PACKARD
FRANCE

Du fait de notre croissance et de l'évolution des structures qui en découlent, nous recherchons pour notre branche commerciale basée à ORSAY (C.A. 700.000.000 Francs), notre

CONTROLLER

qui, membre de la Direction Générale assure la Direction :
— Des Services Comptables
— Du Service Informatique de Gestion

Nous recherchons une personne d'expérience (35 ans minimum) ayant une parfaite connaissance de l'Anglais, le tempérament d'un bon communicateur et d'un leader.

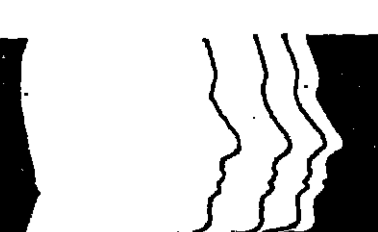
Il aura acquis plusieurs années d'expérience en comptabilité américaine et contrôle budgétaire.

Il aura la connaissance de l'informatique nécessaire à l'animation et à l'organisation du service, à l'utilisation de cet outil et de ses servitudes.

Une formation d'école supérieure de commerce ou M.B.A. apparait nécessaire.

Les émoluments seront fonction de l'expérience et du potentiel

Adresser Curriculum-Vitae détaillé, photo et prétentions à
J. BRUGERE - Directeur du Personnel de la Sté H.P.F.
B.P. 6 — Z.I. de Courtabœuf - 91401 ORSAY Cedex



Laboratoire pharmaceutique français (500 pers. - C.A. 160 M), filiale d'un puissant groupe international recherche un(e) pharmacien(ne) pour son département DEVELOPPEMENT.
Sa mission :
- constitution des dossiers A.M.M. (expertises, rapports de synthèse..)
- établissement des dossiers techniques et des demandes de publicité..
- Tenue et mise à jour des dossiers techniques et administratifs concernant les produits.
- Suivi de la législation pharmaceutique.

Ce poste implique de nombreuses relations avec l'administration, les services de production, les centres de recherche français et internationaux. Il sera confié à un(e) pharmacien(ne) ayant une première expérience *de l'industrie pharmaceutique soit dans un poste similaire, soit au contrôle, et possédant* le goût et le sens des relations humaines. La connaissance de l'anglais est indispensable.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 81149 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



Importante Société Industrielle
et Commerciale
recherche

PROGRAMMEURS DE GESTION

Débutants, formation I.U.T. ou A.F.P.A.
Connaissant le langage COBOL ANS pour travailler sur matériel IBM 370/148 DOS-VS.

PROGRAMMEUR

Débutant, formation I.U.T.
Connaissant le langage FORTRAN pour travailler sur matériel INTER-DATA dans le cadre d'*applications à caractère scientifique.*
Développement de logiciels graphiques interactifs et d'éléments finis.
Bonnes connaissances mathématiques et physiques souhaitées.
Formation complémentaire assurée.
Envoyer CV, photo et prétentions
sous référence 4297 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

TRES IMPORTANTE SOCIETE
SECTEUR TRAVAUX PUBLICS - ENSEMBLE INDUSTRIEL
ayant son Siège Social dans la Région Parisienne
recherche pour son

SERVICE FINANCIER EXPORTATION

jeune cadre

25 ans minimum

FORMATION GRANDES ECOLES COMMERCIALES
COMPLETEE EVENTUELLEMENT PAR EXPERIENCE
BANCAIRE INTERNATIONALE.

Anglais indispensable, seconde langue appréciée.

Le candidat retenu devra participer à l'examen des clauses administratives et financières des offres, au montage des crédits et éventuellement à la négociation des contrats à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions sous no 14886 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi

Filiale société internationale en très forte croissance, secteur électronique haute technologie, banlieue Nord-Ouest de Paris, recherche

assistant du directeur administratif

Nous lui confierons de multiples missions telles que :
- définition des politiques d'assurances
- suivi des constructions bâtiments et contacts avec les architectes
- réunions des Conseils et Assemblées
- relations avec les conseils juridiques
- aménagements des locaux, etc...

Cette fonction conviendra à un(e) débutant(e) *(ou 1 à 2 ans d'expérience)* de formation Grande Ecole de Commerce ou Ecole d'Ingénieurs + INSEAD ou MBA. Anglais indispensable.

Son potentiel doit lui permettre une bonne évolution au sein du groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 195 TA à

SCOTI 33, rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

MDM-SYSTEM

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

120 000 F +

J'ai 31 ans et après quelques mois de présence dans cette société de négoce de produits alimentaires, me voilà promu à de nouvelles fonctions.

Je recherche donc de toute urgence mon remplaçant à ce poste pour assurer la bonne coordination de la tenue des stocks avec les Achats et les Ventes, ainsi que le contrôle de la trésorerie. En fait, il vous faudra garantir toute la bonne marche administrative et comptable de la société et vous serez un interlocuteur privilégié de l'informatique.

Pour réussir dans un tel poste, il me paraît indispensable de bien connaître la comptabilité française et anglo-saxonne et faire la preuve d'une expérience administrative et comptable au sein d'une société de distribution utilisant des principes de gestion financière modernes.

Si en plus vous parlez anglais convenablement, alors il serait important de nous rencontrer au plus vite.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4140 à Michel MONIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

— spécialistes TÉLÉCOMMUNICATION, TÉLÉTRANSMISSION,

- Rompus aux négociations avec l'administration.
- 3 ans d'expérience en commercial.
- 5 ans d'expérience minimum en laboratoire.
- Possibilité d'accéder au poste de directeur commercial.
- Salaire annuel de début 130.000 F.

Adresser C.V. détaillé n° 810.817 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

DIRECTEUR FINANCIER

240/300.000 F an

Solide groupe de travaux publics, réputé dans notre domaine d'activité, nous recherchons un Cadre d'excellente envergure pour lui confier la responsabilité de notre fonction financière. Agé de plus de 35 ans, disposant d'une expérience professionnelle indiscutable, il sera bien sûr le conseiller financier de notre Président mais également le superviseur et le coordinateur des services financier, comptable, informatique et contrôle de gestion. Il aura de plus la charge de la planification financière, du contrôle juridique des participations et des études prospectives. Ce poste de grand avenir est à pourvoir dans une ville moyenne située à 150 kms de Paris.

Envoyez CV et prétentions sous référence 725 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Materials Manager

120/150.000 F an

Solide entreprise de mécanique, filiale d'un groupe international, nous recherchons le responsable de notre *service programmation, achats, approvisionnements,* gestion *des stocks.*
Agé, de plus de 32 ans, il parle Anglais et dispose d'une solide pratique du *Matérials Management* acquise de préférence au sein d'une entreprise internationale à caractère industriel. Une expérience de l'utilisation de *l'outil informatique* est indispensable.
Ce poste, rattaché au Directeur d'établissement est à pourvoir à une cinquantaine de kilomètres au Nord Ouest de Paris.

Envoyez CV et prétentions sous référence *724 M* aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Diriger l'administration de nos ventes

Pièces détachées-Mécanique 150.000 F an ±

Filiale d'un groupe français de 50.000 personnes, nous avons une vocation essentiellement exportatrice (75% de notre activité) et notre secteur pièces détachées réalise un chiffre d'affaires annuel de 250 millions de francs.
Pour prendre en charge ses services d'administration des ventes, nous recherchons un Cadre âgé d'environ 35 ans, disposant d'une bonne maîtrise de l'Anglais et d'une solide expérience des problèmes d'administration des ventes en milieu *industriel et très à l'aise dans les questions posées par* l'exportation. Nous aurions une certaine préférence pour un ingénieur mécanicien familiarisé avec la gestion informatique.
Le poste est à pourvoir en proche Banlieue Parisienne.

Envoyez CV et prétentions sous référence 726 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Prendre en charge notre action commerciale sur la Région Parisienne...

100/120.000 F an

Vous avez un tempérament de commerçant, une formation technique supérieure, une expérience de 3 à 6 ans et une certaine connaissance des PRODUITS PLASTIQUES MOULÉS ou ALUMINIUM EMBOUTIS. Vous aimez travailler de manière très autonome.
Solide entreprise moyenne, leader en France dans notre domaine, nous vous offrons, dans le cadre de notre stratégie de développement, l'opportunité d'élargir notre chiffre d'affaires sur la région parisienne, par l'ouverture de marchés d'avenir et le suivi d'une importante clientèle existante.

Envoyez CV et prétentions sous référence 694 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Directeur Juridique

Un groupe international de services recherche pour son siège à PARIS, un JURISTE de formation supérieure.
Il devra conseiller les différentes activités du groupe (banque, voyages, etc...) sur le plan juridique.
Le candidat idéal aura :
- de 5 à 7 ans d'expérience de conseil juridique en Cabinet ou en Entreprise,
- une bonne connaissance du Droit Bancaire International et du Droit Commercial,
- la MAITRISE de la LANGUE ANGLAISE.

Adresser lettre, de préférence en Anglais, C.V. et prétentions sous réf. 1081 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

RESPONSABLE COMMERCIAL

Plusieurs entreprises régionales de distribution d'articles d'hygiène et de propreté ont formé un GIE. *C'est une organisation nationale*, bien structurée et à forte croissance: objectif 1979: C.A 120.000.000F. Basé à Paris, en contact permanent avec les adhérents, ce *responsable sera chargé d'organiser*, coordonner et animer l'action de leurs forces de vente. Il assumera les contacts avec les clients nationaux. Par *la suite, il recherchera de nouveaux fournisseurs* français et européens.
Ce poste s'adresse à un Homme de Marketing opérationnel - branche produits consommables - ayant déjà animé d'importantes forces de vente, diplômé d'École Supérieure de Commerce, âgé de 35 ans au moins, parlant couramment Anglais, (2ème langue souhaitée) et très disponible.

France Cadres — Adresser C.V. *détaillé*, photo et prétentions sous référence 964 M: 22 rue Saint Augustin 75002 Paris.

---

chef des ventes

100/120 000 Frs

Sans doute avez-vous déjà rencontré nos ouvrages dans les entreprises que vous cotoyez.

Afin de développer la vente de nos éditions juridiques et techniques, nous recherchons actuellement un Chef des Ventes qui prenne en *charge l'animation d'une petite équipe et qui* assure la réalisation des objectifs fixés sur la région parisienne.

Pour réussir dans un tel poste, il faut faire la preuve d'une expérience réussie de l'animation, de la vente et du contact à tous les niveaux.

Un diplôme d'une Ecole Supérieure de Commerce, type HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent est un plus.

De notre côté, nous mettrons tout en oeuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4151 à Michel MONIER:

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.



---

engineering, packaging industries alimentaires

La Société Gervais Danone France (5000 personnes C.A. 1,5 Md) recherche un chef de projet pour la direction technique de sa Division DANONE qui fabrique dans 6 usines la gamme des produits yaourt et dessert.
Il sera chargé d'étudier et de réaliser sur le terrain des *projets* techniques :
- amélioration des équipements existants;
- mise au point et industrialisation de nouveaux process;
- *réalisation de chaînes de fabrication adaptées à de nouveaux produits*;
- développement de nouvelles techniques d'emballage.

Par ses recommandations il participera à l'orientation de la politique *d'investissement de la Division.*
Ce poste intéresse un ingénieur diplômé de formation mécanique disposant au minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie des industries alimentaires, sa compétence devra être plus particulièrement orientée vers les techniques de conditionnement (matériaux, machines).
Lieu du poste : Levallois.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. P 13, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée, à Patrick Dubert, BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

LE CARBONE-LORRAINE

Groupe industriel français à vocation internationale spécialisé dans la fabrication de produits industriels aux applications très diversifiées recherche pour PARIS

Ingénieur d'affaires Génie Chimique

DEBUTANT

- *Etudes et établissements* des offres *techniques et commerciales* de *matériels* Génie Chimique.
- Calculs de dimensionnements d'appareils
- Estimations des *prix, devis*, suivi des affaires
- Appui de la force de vente

- *Anglais indispensable, allemand souhaitable*
- Solides connaissances Génie Chimique, process, thermique, B.E

Poste pouvant convenir à candidat ayant le goût des responsabilités et disponible *pour des déplacements occasionnels de courte durée en France et à l'étranger.*

Adressez C.V. photo et prétentions sous référence 440 M
à la Direction du personnel et des Relations Sociales
45, rue des Acacias 75 017 PARIS

---

filtropa-france

à Paris, Filiale de ROYAL SPHINX HOLLANDE, l'une des plus importantes usines de céramique en Europe, recherche pour la distribution en France de sa *collection*
d'articles de ménage en faïence et verrerie,

son

FUTUR

CHEF DES VENTES

FRANCE 100 000 F/an

Agé de 30 ans minimum, il seconde le Directeur des Ventes en France, il négocie personnellement avec les clients importants et anime une force de vente à développer.
Pour pouvoir être rapidement autonome à ce poste, il faut une connaissance approfondie de la vente "grande distribution" et une expérience confirmée de l'animation des hommes.
Connaître la branche verrerie/faïence serait appréciée mais non indispensable.
Ce poste comporte de réelles perspectives d'avenir.

Écrire avec C.V. détaillé à D. JOUSSET sous référence 76.884 M.
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

INSTRUMENTATION

Entreprise industrielle dynamique spécialisée en conception et fabrication de matériels électroniques de mesures pour télématique et automatisme,

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Grandes Ecoles (ESE, ENST ou ENSI Electronique) chargé

d'ETUDES et DEVELOPPEMENT

de produits « haut de gamme » (techniques analogique et logique) parlant anglais.
2 à 3 ans d'expérience en bureau d'études.

Sa responsabilité : gérer une équipe de techniciens et choisir les moyens pour bonne exécution des budgets.

Poste en proche banlieue parisienne ouest.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé à JD, 53, rue J.-Racine - 91600 SAVIGNY.

Poids lourd, auto un commercial de haut niveau

Etre l'homme charnière entre la production en Europe de VL et PL haut de gamme et des marchés africains en plein développement, c'est le challenge que nous vous proposons.

Parce *que vous avez toujours travaillé dans l'automobile, que vous y avez dirigé* des réseaux de vente. En France comme à l'export.

Parce que vous êtes convaincu que suivre sur le terrain les équipes locales, les former, les contrôler est capital comme le sont tout autant les négociations dans les sphères élevées des entreprises. Vous savez faire l'un et l'autre. Et vous aimez.

Vous apprécierez à ce poste le fait de résider à Paris malgré les déplacements fréquents que vous serez amené à effectuer en Europe, auprès des constructeurs, et surtout en Afrique, francophone essentiellement, auprès des succursales. Et en vous appuyant sur la notoriété des produits, la qualité des équipes en place, l'ampleur du C.A. déjà réalisé, vous construirez votre succès. Et le nôtre.

Nous avons confié aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA le soin de *réunir les candidatures. Ecrivez-leur sous référence 791248 M en précisant* vos connaissances linguistiques.

Sirca
11, avenue *Delcassé* - 75008 PARIS.



IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
LEADER DANS L'EXPORTATION DE BIENS INDUSTRIELS
(chiffre d'affaires à l'export de 1500 millions F)

recherche pour son Siège Social à PARIS

chef du département financier international

Le candidat retenu sera diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou commerciale, aura une expérience financière dans une grande société avec connaissance du milieu bancaire, ou une expérience dans une grande banque tournée vers les problèmes industriels. L'expérience de l'exportation de biens d'équipements sera appréciée. La pratique courante de l'anglais est une exigence absolue.

Homme de caractère d'environ 40 ans et de haut niveau, travaillant en équipe, il devra montrer sa capacité de progression rapide vers des postes de direction générale.

Adresser lettre, CV et prétentions sous No 14.853 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

هكذا من الأصل

Sofinco-La Hénin filiale d'un des premiers groupes financiers privés, spécialisée dans les prêts aux particuliers s'installe à EVRY (Essonne). Dans des locaux plus grands, plus confortables, disposant de toutes les facilités que les techniques modernes peuvent offrir.

Il nous fallait nous agrandir, moderniser nos structures pour faire face à une expansion continue, et dont tout permet de prévoir qu'elle va se poursuivre.

Nous avons choisi Evry, un cadre neuf, calme, entouré de verdure. Une nouvelle façon de vivre et de travailler dans les meilleures conditions. Le moyen aussi d'installer et d'exploiter les importants équipements de notre Département Informatique (ordinateur 3033, biprocesseur 158, réseau national de télétraitement, réseau RJE, sous MVS-SE, IMS, TSO, VSPC).
Cette nouvelle installation nous amène à renforcer considérablement nos équipes informatiques en recrutant des

Informaticiens de tous niveaux

Les candidats souhaités sont des diplômés de formations diverses (Ingénieurs Grandes Ecoles, titulaires de maîtrise d'université en informatique, D.U.T., B.T.S., bacheliers,...) expérimentés ou débutants, susceptibles de prendre en charge les fonctions suivantes :

- **Chef de projet technique.**
- **Ingénieur Système**
- **Chef de projet gestion**
- **Analyste organique.**
- **Analyste fonctionnel.**
- **Analyste programmeur.**
- **Programmeur.**
- **Préparateur. Opérateur.**

Notre groupe privilégie la promotion interne. Nos collaborateurs capables d'évoluer, peuvent ainsi accéder à des postes de plus grandes responsabilités en s'appuyant notamment sur d'importants programmes de formation.

Les niveaux de rémunération sont parmi les plus élevés du secteur. Les avantages sociaux sont ceux de la convention collective bancaire, de notre accord d'entreprise, auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices du Groupe La Hénin.

Merci d'adresser candidatures et C.V. en précisant la ou les fonctions qui vous intéressent, à **Sofinco-La Hénin** Monsieur Casabianca - 2, rue Cortambert - 75016 Paris.

SOFINCO



LA HENIN

HAVAS CONTACT

---

directeur des relations humaines

Nous sommes une importante entreprise de distribution, leader dans son domaine de produits alimentaires.

Notre fort développement (+ 20 % par an) et notre effectif croissant (+ de 1000 personnes), nous amène à créer aujourd'hui le poste de Directeur des Relations Humaines.
Pour nous, il s'agit d'une fonction clef de l'entreprise *dans la mesure où vous aurez à* définir et animer avec la Direction Générale toute la politique de gestion du personnel ainsi que son application.

L'anglais est le support linguistique du groupe.

Nous souhaiterions vous rencontrer au plus vite pour définir ensemble les bases de notre future collaboration.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4143 à Michel MONIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

PHILIPS

DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE
pour instrumentation physico-chimique
recherche :

CHEF DE SERVICE INGÉNIEUR CHIMISTE

Connaissance langue anglaise indispensable.
Adresser C.V. et photo sous le numéro 14.597, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

Filiale d'un groupe multinational
recherche

jeune controller

sous la responsabilité du Directeur Général, il sera chargé de l'ensemble de la comptabilité de la société, des déclarations fiscales et du reporting mensuel (6 personnes).

Il contrôlera en outre l'administration du personnel, la paie et les services généraux.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant déjà l'habitude d'une société internationale.
Anglais indispensable.
La société est implantée en banlieue ouest.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 4010 à Media System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANTE SOCIETE DE REASSURANCES A TRES LARGE ACTIVITE INTERNATIONALE DEVELOPPANT SON SERVICE INFORMATIQUE
recherche

CADRE ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour renforcer une petite équipe dynamique et exercer rapidement des responsabilités professionnelles étendues.

Ce poste conviendrait à une personne ayant déjà une expérience professionnelle dans l'exploitation de petits systèmes, si possible dans le domaine de l'assurance.
Une bonne connaissance du Cobol et le goût des rapports humains seront aussi nécessaires.
Discrétion assurée. Rémunération en fonction des aptitudes présentées. Lieu de travail centre de Paris.

Adresser C.V. avec photo s. la réf. T 13.704 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Filiale d'un important groupe français recherche pour son activité en logistique industrielle :

INGÉNIEUR-AUTOMATICIEN

Formation Grandes Ecoles

Connaissances en automatique, mécanique, informatique et en manutention.
Anglais courant.
2 ans d'expérience minimum, 5 ans souhaités.
Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris.
Fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Adresser C.V. man. sous numéro 15.217, à Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

PS Conseil

Une importante société française de produits de luxe réalisant 70 % de son chiffre d'affaires à l'exportation recherche son responsable

ADMINISTRATION COMMERCIALE EXPORT

Nanterre **100.000 F**

Sous l'autorité du Directeur Administratif et en très étroite liaison avec la Direction Export, il aura à animer, coordonner et contrôler le travail d'une équipe de 8 personnes couvrant les fonctions : ordonnancement des commandes, contrôle de la facturation, expédition et assurera le suivi des opérations informatisées. Il sera personnellement responsable des relations avec les transitaires et les clients. Ce poste intéresse un cadre, *âgé d'au moins 35 ans,* possédant un bon niveau de culture générale et ayant acquis une solide expérience pratique chez un transitaire et une parfaite maîtrise des procédures export. La connaissance *de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle* de l'ordre de 100.000 francs, sera fonction du niveau de compétence atteint. Les candidatures seront traitées confidentiellement par G. RAYNAUD.

Adresser C.V. sous référence A/212BM à :
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Tél. 505-14-30

PHILIPS

DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE
POUR VENTE MESURE ELECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Diplôme Ecole Ingénieur
Connaissance langue anglaise souhaitée
Adresser C.V. et photo n° 14.901
Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris 1er, qui tr.

L'IRCAM

Institut de Recherche et Coordination **Acoustique Musique**
recrute un

ingénieur en électronique

pour l'étude et la réalisation de prototypes d'électronique musicale.

Il est demandé au candidat :
- une expérience de l'électronique numérique et analogique,
- la *connaissance des techniques* d'interface avec des ordinateurs,
- au moins 3 années d'expérience dans des domaines comparables.

Envoyer C.V. à l'IRCAM
Service du Personnel
31, rue Saint Merri - 75004 PARIS

offres d'emploi

L'un des premiers groupes français d'assurance

recherche

un (e) DOCUMENTALISTE-PROGRAMMEUR

Titulaire d'un D.U.T. de documentation complétée par des connaissances en informatique (formation en langage COBOL et JCL 370 sous OS appréciée).

Dans le cadre d'un département information, il (ou elle) préparera la mise en place et la gestion de la documentation et participera à son automatisation.

Lieu de travail : LA DÉFENSE.
(accès R.E.R. ou métro PONT-DE-NEUILLY)

13e mois - Prime de vacances
Horaires mobiles - Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et prét. sous numéro 15.312. Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

RANK XEROX FRANCE
(3.600 personnes, C.A. 1,3 milliards de F)
premier sur le marché français de la reprographie,
recherche pour sa Direction Financière

CONTRÔLEUR DE GESTION
(Réf. C 10)

Doté d'une formation supérieure scientifique *ou commerciale* + M.B.A., il aura acquis une première expérience du contrôle de gestion, si possible dans une société anglo-saxonne.

CADRE DE FORMATION COMPTABLE
(Réf. C 11)

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., ...) + D.E.C.S. Il a une expérience d'au moins 1 an dans un cabinet d'Expert-Comptable *ou dans les services comptables d'une* grande entreprise.

Pour ces deux postes, une bonne connaissance de la langue anglaise est requise.
Ces deux nouveaux collaborateurs devront être à même d'évoluer dans un environnement informatisé.
Intégrés dans des équipes jeunes, leur évolution sera fonction de leurs compétences.
Nous vous demandons d'envoyer lettre de candidature + C.V. et rémunération actuelle (sous référence respective) à Yves KERNEVEZ, RANK XEROX, Service Recrutement 4, rue Nicolas Robert 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

RANK XEROX

Plain Champs

SNPM Petites Annonces
recherche
pour assurer son développement

chef de publicité

Il (elle) sera chargé(e) de suivre les contacts commerciaux avec une partie de la clientèle existante, et de développer son portefeuille de clients.

Notre candidat(e) devra avoir au moins 28 ans et une expérience de 3 ans dans un poste similaire.

Nous lui offrons une large autonomie, sous la responsabilité de la direction, un salaire motivant, l'intégration au sein d'une équipe jeune et dynamique.

assistante

Elle sera chargée de la gestion des budgets de recrutement d'un groupe de clients (contacts clients et supports, facturation...).

Notre candidate aura au moins 25 ans une expérience d'au moins 1 an dans le milieu des petites annonces. Elle sera excellente secrétaire, méthodique et organisée.

Nous lui offrons un salaire adapté à ses compétences, une large autonomie de travail en collaboration avec son Chef de Publicité.

Ecrire à J. BELY sous référence 14.451 à :
SNPM-PA — 100 av. Charles de Gaulle
92522 Neuilly Cédex

---

analystes-programmeurs programmeurs

Pour développer ses nouveaux projets de gestion interne, la Compagnie Internationale pour l'Informatique, Cii HONEYWELL BULL recherche :

analystes-programmeurs programmeurs

Les candidats masculins seront libérés de leurs obligations militaires.
Formation : DUT - Institut de Programmation ou équivalent.
Pratique courante du Cobol.
Une expérience professionnelle de 2 ans serait appréciée.
Possibilités de formation pour les candidats débutants et de promotion pour les candidats expérimentés dans les techniques de Télé - Informatique et de bases de données.

Lieu de travail : Paris 20e ou Banlieue Ouest.

Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer cv et prétentions à :
Cii HONEYWELL BULL
Direction du Personnel Siège,
94, avenue Gambetta - 75020 PARIS
à l'attention de M. WYSS (1 G 017 C).



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

CITIBANK

propose
un poste de
cadre d'exploitation
Il sera chargé au sein de son département aéronautique d'activités marketing, de gestion de comptes et d'analyse de crédit. Le candidat sera diplômé d'études supérieures (ingénieur, MBA, école commerciale). Il aura de *1 à 4 ans d'expérience*, de préférence dans une banque, un service de financement d'équipements ou dans l'industrie aéronautique. Une parfaite maîtrise de l'anglais *est indispensable*.
Adres. lettre manusc. CV à
CITIBANK BP 738-08
75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

Nous sommes un important ORGANISME FINANCIER situé près de l'Etoile et nous recherchons un

ANIMATEUR DE FORMATION

pour élaborer et organiser, en collaboration avec notre Responsable de Formation, des plans de formation destinés à nos différents établissements.

Le candidat aura également pour mission d'animer lui-même des stages de techniques bancaires à Paris et en Province.

Ce poste implique donc nécessairement des études supérieures et une expérience bancaire de 3 à 5 ans.

Adresser lettre de présentation manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 90 626 à

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

LTP

SAFT

recherche

CHEF DE GROUPE COMPTABILITÉ

LE CANDIDAT :

de niveau B.T.S. ou D.E.C.S.
Possédera une expérience de 3 ans de la comptabilité générale ou industrielle dans un groupe multinational de préférence anglo-saxon.

Il aura pour missions essentielles :

D'assurer la publication des résultats (CEG et bilan) et l'analyse de ces résultats.
De participer à l'élaboration des prévisions de trésorerie.

Le poste, évolutif, est à pourvoir rapidement.

Adresser C.V + photo + prétentions à SAFT, Service du Personnel 156, av. de Metz, 93230 ROMAINVILLE

---

chef comptable

PRESSE **PARIS**

Ce groupe de presse aux activités multiples, recherche, au moment où il se développe, un Chef de Comptabilité.

Agé de 28 ans au moins, diplômé d'études supérieures comptables, vous avez déjà 5 ans d'expérience, dont 3 en position d'Adjoint au Chef Comptable, dans une entreprise industrielle ou commerciale. Vous maîtrisez l'ensemble des techniques modernes de comptabilité générale.

Assisté d'un Cadre et de 4 employés, votre mission sera de tenir la comptabilité générale jusqu'à l'établissement du bilan, et de produire des situations et documents statistiques périodiques pour 3 sociétés du groupe. **Réf. CM 73 M**

adjoint à chef comptable

Dans le même groupe de presse, on recherche pour un autre service de comptabilité, un adjoint au Chef Comptable.

Agé de 30 ans au moins, après de solides études comptables, vous avez acquis au moins 5 ans d'expérience de la comptabilité générale dans une société industrielle ou commerciale Vos connaissances pratiques sont donc très variées

Votre mission sera d'assister le Chef Comptable en veillant à la bonne marche des opérations d'un service de 7 employés. Vous serez aussi personnellement chargé de la préparation des situations d'exploitation mensuelles, ainsi que des *travaux de justification des comptes de bilan* **Réf CM 74 M**

Adressez votre dossier complet, en précisant bien la référence (à mentionner sur l'enveloppe), avec lettre manuscrite, C.V photo rémunération souhaitée à GemO 32 rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature Réponse très rapide assurée

GemO

SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(Centrale, Sup. Aéro, Télécom. etc...)
DEBUTANTS OU QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE
Réf. PHT 12/1

INGENIEURS SYSTEMES IBM - CHB
Réf. PHT 12/2

INFORMATICIENS EXPERIMENTES
PROGRAMMEURS, ANALYSTES, CHEFS DE PROJETS
(MIAG, Maîtrise Informatique, IUT, AFPA ou Diplômes Enseignement Supérieur)

Pour :
ACTIVITÉ GROS OU MOYENS SYSTÈMES DE GESTION Réf. PHT 12/3
ACTIVITÉ PETITS SYSTÈMES DE GESTION .... Réf. PHT 12/4
ACTIVITÉ MAINTENANCE ET DÉVELOPPEMENT ..... Réf. PHT 12/5
ACTIVITÉ SYSTÈME DE BASE OU D'EXPLOITATION .. Réf. PHT 12/6
ACTIVITÉ RÉSEAU ET TÉLÉINFORMATIQUE .... Réf. PHT 12/7

Ecrire avec CV, prétentions et disponibilités sous réf. ci-dessus à :
SG2
12/14, Avenue Vion Whitcomb - 75016 PARIS

bleu

IMPORTANT MAGAZINE
recherche

PROSPECTRICE
pour son service Annonces Classées

Vous aimez convaincre ?
Vous êtes tenace et enthousiaste !
Vous avez la volonté de réussir ce que vous entreprenez.
Vous avez une voix agréable et vous considérez le téléphone comme un moyen privilégié de communication.

ALORS VOUS ETES CELLE QUE NOUS RECHERCHONS !

et en échange nous vous offrirons :
— Un excellent support, une formation et motivation permanentes ;
— Salaire fixe + intéressement.

Tél. : mercredi 13 juin, de 9 h. 30 à 12 h. 30, au 225-19-68, poste 158.

SITA

SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES

exploitant et développant le plus grand réseau civil mondial de transmission de données et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes, recherche pour son Siège situé à Paris :

3 Ingénieurs Concepteurs de systèmes

Dans le cadre de la conception et de la définition du réseau SITA de nouvelle génération (Advanced Network), ces ingénieurs participeront à la conception détaillée et à l'élaboration des spécifications fonctionnelles des systèmes suivants : Réseau de Transport de Données, Système de Contrôle de réseau, *Systèmes de commutation de messages.*

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs Grandes Ecoles (ECP, Mines, ENST, ESE, ENSIMAG, etc ...), éventuellement débutants mais possédant de préférence deux années d'expérience professionnelle dans le domaine de la téléinformatique et des réseaux de transmission de données et possédant une bonne connaissance des systèmes temps réel (architecture, matériel, logiciel) et de la transmission de données (réseaux, protocoles, équipements).

Pour ces postes *une excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé* est indispensable.

Env. CV détaillé et prétentions à SITA - Direction du Personnel 112, avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine

---

Ford

CONSEILLER COMMERCIAL

Pièces détachées et accessoires

Votre objectif : augmenter les ventes de pièces détachées et accessoires Ford auprès de notre réseau de concessionnaires Machinisme Agricole.

Votre territoire : la France entière.

Vous aimez bien sûr le "challenge" : nous vous proposons des objectifs précis. Vous pourrez donc rapidement mesurer vos résultats.

Vous avez une expérience de deux ans dans cette profession et désirez rejoindre une Société importante qui vous permette d'évoluer.
Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur.

FORD FRANCE S.A. Développement du Personnel
344, avenue Napoléon Bonaparte -
92506 RUEIL- MALMAISON CEDEX.

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION EN PLEIN DÉVELOPPEMENT
LEADER DANS SA BRANCHE
recherche

INGÉNIEURS DE VENTE

Postes fixes et itinérants.
Lieu de travail : Région Parisienne.
Débutants acceptés.

Envoyer C.V., photo (qui sera retournée) et prét.
SEFRAM 74, rue de la Fédération, 75739 PARIS CEDEX 15.

هكذا من الأصل

CREDIT ET RECOUVREMENT

Le responsable de ce poste devra notamment s'assurer de la solvabilité des clients, contrôler les risques et le respect des conditions de règlement, procéder aux relances.
Harmoniser les procédures de recouvrement et en assurer le suivi ressortiront également de sa fonction.
Un DECS comptable, 2 ans d'expérience en recouvrement, une bonne connaissance de l'anglais constituent les conditions nécessaires d'intégration d'un candidat à ce poste.
Il devra en outre bien maîtriser les contacts clientèle et savoir se faire reconnaître par les services commerciaux internes.

Adresser C.V. à CONTROL DATA Service Recrutement 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.



Plain Champs

UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

engage un

CONTROLEUR DE GESTION

diplômé de l'enseignement supérieur, avec une expérience professionnelle minimum de 2 ans du contrôle de gestion en milieu administratif, si possible bancaire.

De bonnes connaissances des études de coût et prix de revient seraient appréciées.

Nous serons également très sensibles aux qualités personnelles et au potentiel des candidats.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, *photo et prétentions*) *sous* la *référence* 810.968 M à REGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

STAGE RÉMUNÉRÉ du 13 Sept. au 28 Déc. 1979

CADRES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

qui désirent par des méthodes actives, à partir de leur expérience :
- ACCROITRE LEUR CAPACITE D'ADAPTATION, d'évolution et de négociation.
- ACTUALISER leurs connaissances du fonctionnement économique, social et organisationnel de l'entreprise et de son environnement.

Réunion d'information le 10 Juillet à 14h30 - Ecrire avant le 4 Sept. 79

IFACE - Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
CPM 79 av. de la République 75011 Paris - Tél. 355.39.08 p. 448

FERODO

nº 3 européen de l'équipement automobile, C.A. 4,8 milliards, effectif 29.000, recherche afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière.

Pour sa division SOFICA. Siège de la Verrière (78)

LE RESPONSABLE DE FORMATION

obligatoirement diplômé Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion débutant ou ayant une première expérience. Il sera chargé de définir et d'organiser le plan de formation de la Division (3 établissem. dont 2 en province) et d'en suivre la réalisation. De plus il sera responsable opérationnel de la formation du personnel de l'établissement de la Verrière.
Réf. 29.428/1

Usine la Suze-sur-Sarthe (72)

INGÉNIEUR ENTRETIEN

obligatoirement diplômé Grande Ecole d'ingénieurs (électromécanique) et ayant de préférence une première expérience. Il sera responsable du service entretien de l'Usine et des questions de sécurité et d'énergie.
Réf. 29.428/2

Adresser C.V., prét. et photo (avec la référence du poste)
Groupe FERODO
Service Recrutement
43, rue Bayen, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

recherche pour son *service QUALITE*

L'ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

Il coordonnera les *sections méthodes contrôle* et métrologie.
Ingénieur diplômé AM-ENI option électro-mécanique.
Le candidat débutant ou ayant quelques années d'expérience devra avoir des qualités de relations humaines et le sens du commandement.

Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous nº 7.232
PARFRANCE,
4, rue Robert-Estienne,
75008 Paris qui transmettra.

« FORMEN »
Centre Commercial EVRY 2
prêt-à-porter pour hommes
recherche

VENDEUR

Se présenter au magasin de 10 h. à 20 h.

Jeunes ingénieurs

Dans le cadre de notre plan de développement, nous sommes amenés à proposer plusieurs opportunités de carrière dans nos différentes Agences de Métropole à des JEUNES INGENIEURS.

Débutant ou ayant acquis une première expérience professionnelle de deux années environ, vous avez un diplôme d'Ingénieur Génie Civil (ECP, ENPC, ETP ...) et éventuellement une formation complémentaire de type CHEBAP ou ISBA.

Après une période de formation à nos méthodes, vous aurez à assurer le suivi complet (Technique et Commercial) des affaires qui vous seront confiées.

Vous bénéficierez d'une très large autonomie d'action - vous accepterez une mobilité professionnelle qui vous permettra d'enrichir votre expérience et favorisera votre développement de carrière.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature (sous la référence 79-07) en précisant la (les) Région (s) où vous souhaiteriez débuter, à :
P. CANDES - Service Emploi & Formation
3, Avenue du Centre 78182 SAINT-QUENTIN-YVELINES CEDEX

Notre groupe (2.000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans le milieu Industriel et du Bâtiment.

SOCOTEC

---

directeur financier hôtellerie

PARIS

de l'ordre de FF 130.000
+ appartement de fonction

Dans le cadre de sa réorganisation, un des plus grands hôtels de Paris souhaite s'adjoindre un Comptable de haut niveau pour concevoir et mettre en place de nouveaux systèmes comptables et procédures de contrôle

Agé d'environ 35 ans, le candidat, qui rendra compte directement au Président et au Directeur Général aura une expérience confirmée des systèmes comptables *et procédures de contrôle des grands hôtels expérience* de préférence acquise en France
Une parfaite connaissance du Français et de l'Anglais est nécessaire

A la rémunération, négociable, viendront s'ajouter un appartement de fonction et autres avantages

Ce poste à responsabilité exige de la part du candidat un engagement personnel qui sera pris en considération dans la rémunération présente et future

Adressez C V détaillé sous référence 3158-M à J.H Cobb

P.M.M. & Co
EXECUTIVE SELECTION DIVISION
165 Queen Victoria Street - Blackfriars
LONDON EC4V 3PD

SOCIETE FROMAGERE

C.A. 500 M de F

LEADER DANS SON DOMAINE

Filiale d'un groupe à vocation internationale
recherche

adjoint du directeur commercial France

Chargé plus spécialement du commerce moderne

- 30 ans minimum, de formation commerciale complétée par une *expérience du terrain et, si possible dans les denrées* périssables, il aura pour tâche essentielle d'assister son supérieur hiérarchique dans l'ensemble des activités du commerce moderne.
- *à ce titre il devra :*
  — assurer certains contacts à haut niveau (centrales d'achats nationales et régionales, grandes surfaces...),
  — être responsable du merchandising dans les grandes surfaces,
  — il doit donc être négociateur, animateur et leader,
- résidence : PARIS avec déplacements fréquents sur toute la France.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 3122-M à Guillon Sélection (Réponse et discrétion assurées)

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

BANQUE PRIVÉE

PARIS (8e)

cherche à renforcer son

INSPECTION (4 personnes) par un CADRE

qui se verra confier, ENTRE AUTRES, des missions de contrôle INFORMATIQUE

Le poste exige :
— une expérience d'au moins 6 ans de plusieurs services administratifs bancaires (et facultativement de l'inspection ;
— une connaissance assez solide de l'informatique pour s'adapter rapidement aux missions confiées.

Le niveau hiérarchique et la rémunération devraient motiver un candidat répondant

VRAIMENT

aux conditions du poste.
Si souhaitées, perspectives d'évolution ultérieure vers d'autres secteurs de la banque.

Envoyer *lettre* manuscrite avec curriculum vitae, photo et situation actuelle ss la référence 4 445 à : PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

DIRECTEUR DE FABRICATION

SOCIETE INTERNATIONALE

Spécialisée dans l'INDUSTRIE GRAPHIQUE

recherche

UN CADRE DYNAMIQUE

Pour diriger une unité de fabrication comprenant 25 personnes.

Les candidats devront avoir de préférence une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion d'une unité de même type, soit dans l'industrie des peintures, soit dans celle des encres d'imprimerie.

La personne retenue sera responsable de la gestion des services achats, fabrication, réception des commandes, planning de fabrication, etc.

Ecr. ss nº 15.318, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

L'AIR LIQUIDE

recherche

POUR SON DÉPARTEMENT INGÉNIERIE à CHAMPIGNY

UN INGÉNIEUR CHEF D'UNITÉ DE PRODUCTIONS

— Formation Arts et Métiers ou équivalent.
— Expérience d'une dizaine d'années en matière production matériels chaudronnerie en série.
— Animera, organisera et gérera un atelier de production de matériels petite et moyenne série (effectif 60 personnes) et sera responsable de l'activité achats de cette unité (budget annuel : 20 millions de francs).
— Compétences technique en chaudronnerie et mécanique.
— Goût et sens de l'organisation et des relations humaines.
— *Bon gestionnaire.*

Ad. C.V. + photo à ARCHAT, 34, bd Haussmann 75009 PARIS, sous référence A.206, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE CONSTRUCTION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recrute pour assister le Chef de son Service TECHNICO-ECONOMIQUE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDES ÉCOLES

Le candidat retenu qui aura :
— reçu une formation complémentaire en gestion acquise en entreprise ou à l'université ;
— 1 à 2 ans d'expérience industrielle.
Devra également posséder :
— une grande *ouverture* d'esprit ;
— une réelle facilité de contacts humains ;
— une pratique courante de l'anglais éventuellement de l'espagnol.

Nombreux déplacements à l'étranger

Ecrire avec C.V. + photo sous référence 2.866 à : AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

Important Groupe d'Assurances du Secteur Privé

recherche

UN AUDITEUR DE HAUT NIVEAU

IL EST EXIGE :
— une formation supérieure en Comptabilité du niveau de l'Expertise Comptable ;
— une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la fonction ;
— des connaissances de la comptabilité des assurances seraient *appréciées.*

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à Nº 5.038, Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire - 75011 PARIS.

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son Centre d'échanges de données à PARIS
(IBM - 370/148 OS/VS)

RESPONSABLE DU SUPPORT TECHNIQUE D'EXPLOITATION Réf. RS 1

Niveau DEST - CNAM informatique
- Expérience exploitation IBM et télétraitement.
- Connaissances anglais appréciées.

PRÉPARATEUR Réf. PR 2

Niveau BAC MATH ou unité valeur CNAM
- Expérience 4 à 5 ans comme pupitreur ou préparateur.
- Connaissance de l'OS.

Adresser CV, photo, salaire et prét. s/nº 14.133 à *CNCA, Service Recrutement Carrières* Cedex 26 - 75300 - PARIS-BRUNE.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR de MACHINES-OUTILS

en développement continu
PARIS - BANLIEUE
recherche

CHEF de BUREAU D'ÉTUDES

(15 *personnes* : Ingénieurs, Projeteurs, Dessinateurs, Techniciens).

Cette candidature *s'adresse* à des Ingénieurs diplômés de formation mécanique ayant :
— Une très bonne *expérience d'automatismes,* d'asservissements, d'hydraulique, et d'informatique.
— Des capacités de recherche, de conception et de *mise au point de machines* sophistiquées.

Rémunération soutenue.

Adresser C.V. + lettre manuscrite nº 14.935 Contesse Publ., 20, av. *Opéra, 75040 Paris Cedex 01*
Réponse et discrétion assurées.

La vente de boîtages de chocolats représente 1 milliard de francs de chiffre d'affaires.
Déjà leader, Rowntree Mackintosh souhaite accroître encore sa part du marché et recherche

UN HOMME DE MARKETING

Lancer, gérer, renouveler une importante collection *de* boîtages en liaison étroite avec la production et les agences seront les points essentiels de votre fonction.

De formation supérieure, vous aurez acquis, à partir d'une expérience d'au moins 3 ans, l'ensemble des techniques Marketing et Publicitaires et posséderez une bonne connaissance des démarches créatives, un goût très sûr et un sens esthétique développé.

Env. C.V., photo, prét. et lettre centrée sur votre expérience à A. ABRIVARD ss réf. L.M. Rowntree Mackintosh, Noisiel, 77422 Marne-la-Vallée Cedex 2.

SOCIETE EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES ET AUTOMATISME

recherche

RESPONSABLE MÉTHODES

Ingénieur expérimenté de préférence dans la branche d'activité.
Expérience en TOLERIE appréciée.

Env. C.V. et prét. à nº 14.959 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT CABINET DE CONSEILS

offre bonnes situations à

JEUNES INGÉNIEURS

DIPLOMÉS

1) ÉLECTRONICIENS (REFERENCE 210)

2) *MÉCANICIENS* (*REFERENCE 212*)

LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE
ALLEMAND SOUHAITE
Débutants acceptés

Adr. lettre manuscrite en indiquant la réf. avec C.V. détaillé et rémunération actuelle à : ORBIS, 26, avenue *Franklin-Roosevelt.* — 75008 PARIS.

UNE DES PREMIERES ENTREPRISES FRANÇAISES DANS LE DOMAINE DE L'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recherche pour son service
JURIDIQUE CENTRAL à PARIS-15e

JURISTE CONFIRMÉ(ÉE)

Doté d'une grande autonomie, ce cadre conseillera les équipes commerciales et techniques dans l'établissement de contrats commerciaux de toute nature en particulier à l'exportation de grands ensembles ; il rédigera les actes, participera aux négociations avec les clients et suivra les problèmes posés pendant leur exécution.

Une formation du niveau DES et une expérience de 5 ans au moins dans une activité comparable nous paraissent nécessaires.

L'habitude de la rédaction de projets complexes, l'aisance aux contacts à tous niveaux, la pratique courante de l'anglais écrit et parlé et une grande disponibilité pour des déplacements à l'étranger sont indispensables.

Une deuxième langue étrangère est un atout.

Adresser candidature manusc. et C.V. nº 14.823, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra - PARIS-1er.

COMPTABLE INDUSTRIEL

responsable prix de revient
Evaluation des coûts et stock accessoires autos, électromécanique, grande série.

POSITION CADRE

Adresser C.V. et prétentions

BRITAX GECO
1, route d'Hérioy,
77870 VULAINES-SUR-SEINE.

INFORMATIQUE

Bonjour,
cherchons d'urgence,
pour se joindre à notre équipe

CONSULTANT

Fort et sympa, pour travailler en MICRO et MINI auprès de P.M.E.

Appelez *Mme* MORY : 742-46-03.

IMPTE SOCIETE 1er ARRDT
recherche
comptables hommes, 26 ans env. situation d'avenir si esprit ouvert, dynamique et mobile apte à être un jour le responsable *administratif d'une petite unité.* C.A.P. min., 13e mois, primes de vac., formation profess. ass. Avantages scx. Adr. C.V. photo *et prétent.* à M. Chanut, chef du Personnel, B.P. 40, 75021 PARIS Cedex 01.

Association professionnelle
recherche

INFORMATICIEN

de formation supérieure, *ayant quelques années* d'expérience de suivi d'applications informatiques du stade de l'avant-projet jusqu'à la réalisation concrète.

Ecrire avec C.V. : nº 15.240
CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Ville d'OZOIR-LA-FERRIERE
recrute à compter du 1er octobre 1979, date *d'ouverture de sa crèche à domicile,* une puéricultrice diplômée d'Etat ayt 5 a. d'expér. ou une Directrice de crèches.
Adr. candidature et C.V. à M. le Maire (Hôtel de Ville, 77330 OZOIR-LA-FERRIERE).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

BANQUE PRIVEE (12e arrondissement)
recherche
CADRE COMPTABLE
— Formation commerciale supérieure (option finance comptabilité), DECS ou équivalent ;
— Expérience souhaitée : 2 à 3 ans.
Adresser C.V., photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS - Référence 32413.

Ecoles de Commerce
DEBUTANT
rech. adjoint administratif au Directeur financier et administratif, connaissances juridiques appréciées pour P.M.E. RUEIL.
Ecr. s/réf. 2.093, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Société équipements aéronautiques proche banlieue Nord-Ouest
recherche :
AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
APRES-VENTE
Niveau BTS ou équivalent. Min. 30 ans. Expér. gestion des commandes. Connaissance langue anglaise.
PRÉPARATEUR
SERVICE METHODES CONTROLE QUALITE
ayant bonne expérience du dessin des outillages et gammes de contrôle. Esprit de synthèse pour établissement documents synoptiques.
Ecr. : avec C.V. et prét. no 15097, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société située à ST-DENIS Métro Carrefour-Pleyel recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Fortran Cobol, niveau I.U.T., avec 2 ans expérience.
Adresser C.V., prétentions et photo à HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous no 45.877.

Sté d'électricité MORS
2 et 4, rue Newton, 93155 LE BLANC-MESNIL
recherche pour
- études et développement d'ensembles électronique et électrotechnique
AT 3 ou AT P
ELECTRONICIEN EXPERIM.
avec connaiss. en électrotechnique et semi-conducteurs de puissance.
Ecrire avec C.V. ou tél. : 865-42-10.

Entreprise Bâtiment région MONTLHERY recherche
METREUR G.O. 2e ÉCHELON
pour service Facturation
Env. C.V., Sté Nord France 21, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris

SOCIÉTÉ OMÉRA
rech. pour ARGENTEUIL
AGENTS TECHNIQUES-ÉLECTRONICIENS
B.T.S. ou D.U.T. exigés
Dégagés obligations militaires Postes stables - 40 h semaine. Restaurant d'entreprise.
Ecrire avec C.V. et prétentions, STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL

C.E. banlieue Sud Paris recherche pour son centre de loisirs
UN (E) DIRECTEUR (RICE)
DIPLOME (E)
ayant expérience.
Ec. no T 13759 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Important groupe industriel français pour sa division
BATIMENT (SECOND ŒUVRE)
HOMMES
Min. 30 ans pouvant justifier d'une expérience réussie dans ce secteur. Ils auront pour mission de développer sur leur territoire la vente et la promotion en clientèle des produits de la gamme.
Secteurs à pourvoir PARIS et NORD FRANCE.
Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 2.586 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

RECHERCHONS
CHEF SERVICE CRÉDIT DOCUMENTAIRE
Expér. transfert étranger. Bonnes notions anglais.
Ecrire BANKERS TRUST, 2, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

Organisme de formation recrute son (ou sa)
RESPONSABLE
Il (elle) sera chargé (e) de l'organisation des stages, du contact avec les entreprises, de la mise en place et du suivi des actions engagées. Une première expér. sera appréciée.
Adr. lettre, C.V. et prétent. à : A.M.P., s/référence 7028/J.N., 40, r. Olivier-de-Serres, Paris-15e

Recherche
TELEXISTE BILINGUE
français, anglais. Libre de suite.
Se prés. : SITAM, 11, r. Auber, Paris-9e, le 13-6, 9 h. 30-12 h. 30

ENTREPR. MACHINES-OUTILS EST PARIS RECHERCHE
RESPONSABLE S.A.V.
— Le poste s'adr. à un candidat ELECTRO-MECANICIEN de formation BTS ou équiv.
— Il possédera l'expér. d'un poste simil. ds les domaines : machines-outils, engins TP, ou biens d'investissement similaires.
— L'anglais est vivement souh.
Ecr. C.V., prétentions, no 5042, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris

En vue de l'extension de son département diffusion
ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
ayant :
— 26 ans minimum,
— une forte personnalité,
— le goût des contacts humains,
— un bon niveau général,
— une excellente présentation.
Nous vous offrons :
— une formation,
— une activité passionnante,
— une rémunération importante.
Pour rendez-vous, téléphon. à : M. CHAFFARD, 538-66-23, de 10 h à 13 h et de 15 h à 17 h.

SOCIETE PETROLIERE recherche pour mission Exploration à l'étranger
INGÉNIEURS-GÉOPHYSICIENS
Tél. : Sté IDS, 246-64-91

CABINET AVOCAT (16e) Civiliste - rech.
COLLABORATEUR (TRICE)
AVOCAT, expérimenté (e) pour travail cabinet et audiences - Temps complet
Pour début septembre
Adresser candidature avec C.V. et prétentions no 14.319 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris Cedex 01.

secrétaires

RESPONSABLE COMPTABILIT. expérimenté
BONNE SECRETAIRE
ayant goût et si possible expérience associative.
Ecr. avec C.V. à A.T.D., 33, rue Bergère, 75009 Paris

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
bilingue anglais - français, expérience exportation machines Dubuit
60, rue Vitruve - 75020 Paris.
Envoyer C.V. ou Téléphoner : 371-12-65 - Poste 603.

Le représentant à Paris d'une des premières banques américaines recherche sa
SECRÉTAIRE BILINGUE
possédant la sténo dans les deux langues, d'une très bonne présentation, elle devra en outre avoir le sens des relations avec la clientèle établissements financiers, particuliers).
Les candidates doivent adresser un C.V. détaillé et une photo à : J. CHANARD - M.H.B.N. B. P. 259.08 75364 PARIS CEDEX 08.

Chbre Syndicale Professionnelle recrute Paris :
UNE SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
administration pour 3 1/2 journ. par sem., accessoirement plus.
Ecr. no T 13.777 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

HEBDOMADAIRE AGRICOLE recherche :
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
sérieuses référ. exigées. Ecrire avec C.V., réf. et prét. à : REGIE-PRESSE, no 811.118 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉDITIONS DU SEUIL
recherchent pour service littéraire étranger
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
trilingue allemand, anglais, à vocation d'assistante.
Libre de suite.
Env. C.V., 27, r. Jacob, Paris-6e.

Recherchons :
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
méthodique, capable d'initiatives personnelles, sténo si possible,
3.500 F × 13, 40 h. p/semaine, 5 semaines congés payés. Adr. C.V avec photo Mme Breton, EDITIONS DIDIER, 19-21, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris-6e.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ADMINISTRATEUR de projets d'assistance technique organismes internationaux. — 45 ans. D.E.C.S. Anglais parlé et écrit. Homme de terrain. Expérience éprouvée des divers aspects d'administration de gestion et contrôle audit, habitué aux situations difficiles. Excellente connaissance Afrique noire anglophone et francophone.
RECHERCHE : en Afrique noire, poste similaire ou direction d'agence, ou secteur hôtellerie, tourisme, voyages. Accepterait d'être basé en France avec déplacements fréquents. Remplacements acceptés.
(Section BCO/JV.)

CADRE. — 30 ans. Maîtrise de droit. I.A.E. Anglais courant. 2 ans expérience en Asie comme directeur administratif.
RECHERCHE : poste d'attaché des relations extérieures dans toutes sociétés désirant promouvoir leurs produits.
(Section BCO/JCB.)

JEUNE CADRE. — 30 ans. Dynamique. Maîtrise de droit. I.A.E. Anglais courant. 2 ans d'expérience en Asie en tant que directeur administratif.
RECHERCHE : mission de prospection à l'étranger pour toutes sociétés désirant s'implanter.
(Section BCO/JCB.)

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL. — 57 a. Formation supérieure. Anglais courant. Bonnes connaissances espagnol. Rompu aux négociations à tous niveaux. Très grande expérience commerciale et administrative dans secteur industriel. Bonne connaissance du marché français.
RECHERCHE : poste de chargé de mission ou autre, dans chambre de commerce ou organisation patronale.
(Section BCO/JCB.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

ENSEIGNANT, 29 ans
— 7 années expérience enseignement secondaire ;
— Doct. lettres + C.A.A.E., D.E.A., I.A.E. Aix,
recherche
DIRECTION
ou responsabilité pédagogique et/ou gestion
dans enseignement PRIVÉ
Ecrire ss numéro T 013302 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

ENSEIGNANT NIVEAU SUPERIEUR
(Doctorat du 3e cycle)
Expérience :
— animation de stages de formation continue ;
— 15 ans d'enseignement (interdisciplinaire, philosophie/Sciences humaines) ;
— sur le terrain : enquêtes ethnosociologiques en Afrique francophone ;
— parfaitement bilingue (français-anglais) avec connaissances haut niveau en allemand, italien...
recherche
fonctions secteurs : FORMATION/INFORMATION/COLLOQUES INTERNATIONAUX (secrétaire pour analyse et synthèse de dossiers, rédaction). Libre rapidement.
Ecrire sous no T 13.775 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE DYNAMIQUE ACHETEUR EXPERIMENTE
Formation supérieure : 10 ans dans les industries pharmaceutique, cosmétologique, alimentaire et chimique,
recherche
Société voulant utiliser ses compétences (France et importations mondiales) et qui aimerait lui confier tout ou partie de ses achats.
Paris ou Région Parisienne.
Homme tenace qui étudiera toutes propositions.
Ecrire no T 013.780 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CADRE SUPÉRIEUR
FRANÇAIS
Grande connaissance de l'Afrique Noire et A.F.N., en particulier Algérie - Tunisie, envisagerait collaboration ponctuelle avec entreprises souhaitant déplacements sur ces territoires pour recherche ou suivi de marchés.
Ecrire sous le numéro 7.924, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

CONSEIL D'ENTREPRISES
SPECIALISTE DROIT DU TRAVAIL
— 40 ans - haut niveau.
— 15 ans d'expérience en Cabinet.
— Etudie toutes propositions en province.
Ecire ss numéro 7.990, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

J. F. 25 a., lic. anglais, DUT gestion administration, expérience 5 ans Sécurité sociale, libre de suite, étudierait toutes propositions. Ecr. no 1.105 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE SECRETARIAT
Cadre femme 47 ans, Suisse permis en règle, sér. références (banques, Sté multinat., cabinet expert compt.) ALLEMAND lu parlé magnéto. ANGLAIS lu copié sténotypie spécialiste magnéto sens organisation développé recherche place stable Opéra - Bourse - Chps-Elysées. Libre s/3 mois. Ecrire sous la réf. 7.225 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

POURQUOI NE POURRAIS-JE M'INTEGRER A VOTRE EQ. MALGRE MES 47 ans ? Secrét. direction, organ., capab. initiat. Sens responsab. sér. référ. ch. POSTE AUTONOME. Ecr. s/réf. 3.412 Publicité GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

H. 35 ans, BTS électronique DEST automatisme et mémoire d'ingénieur CNAM en automatisme, 10 ans d'expérience de laboratoires d'études : analogiques, logiques, systèmes asservis, programmation, rapidement disponible cherche emploi région parisienne ou étranger. Ecrire à no 15.023 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01.

Cadre ayant assuré pendant 20 a., direction générale P.M.I. ch. poste commercial. Accepte voyages France-étranger. Anglais parlé, écrit. Libre suite. Ecr. no 15.045, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET CHEF DU PERSONNEL
55 ans. Membre ANDCP, excellente santé, caractère jeune, efficacité, dynamisme, faculté particulière adaptation (diplomatie, psychologie), dispositions naturelles dans les relations humaines, esprit de négociation. E.S.C. Licence en Droit. Anglais courant. 20 ans expér. professionnelle permettant d'assurer totalement la fonction PERSONNEL (généraliste). Expér. métallurgie et chimie. Organisation et gestion paye informatisée et services généraux. Disponible immédiat., toutes régions France et Outre-Mer, rech. emploi similaire. Ecrire BITTON, 3, rue Fournier, 92110 CLICHY. Téléphone : 739-41-52.

CADRE, 52 ans, ancien officier supér. du génie maîtrise en droit spécialiste droit social et droit des affaires vous propose :
. assurer pendant période des congés 1er juillet-1er octobre intérim, service contentieux, juridique ou tout autre poste de responsabilité ds votre sté, entreprise ou bureau. France et Outre-Mer. Possibilité poursuite collaboration si accord de part et d'autre. TEL. 583-33-30.

CADRE H., 36 a., Sc. Eco + DECS + CES juridiq., expér. indust. + cabinet + enseign. libre, étudie toutes propositions Ec. no T 13544 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF CONFIRME
8 a. responsable service jurid. P.M.E., 8 a. collab. avocat, maîtr. + DES droit privé + inst. droit des aff., angl., ch. situat. stable en rapport.
Ecr. no 1019 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

EDUCATRICE spécialisée, D.E. 73, exp. jnes débiles, adolescentes en diff., ch. poste mil. ouvert, externat, Paris, 93, 95. Ec. no T 13739 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 7502 Paris.

J. F., 28 a., 10 a. expér. secrét. bil. angl., haut niveau, rech. p. stable : attaché de direction Public Relations dans société importante sur Paris. Ecrire : Mme SAROMSKY, 35, rue Jouffroy, Paris-17e.

Jne fme, 30 a., lic. maîtrise philo, doctorat 3e cycle Sc. humaines cliniques, expérience profession. diverse : travaux de rech., enseign., classe termin., classes préparat., gdes écoles. Etudie toutes propositions. Ecr. no T 13755 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE LICENCIE EN DROIT
homologué maîtrise, connaiss. notariat, 31 ans ,ch. pl. cabinet juridique, contentieux ou autre, Paris ou banlieue proche. Ecr. no 76.318 Publ. ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, Paris-2e, q.tr.

J. F., 26 a., lic., maîtrise sciences humaines, D.E.A., doctorat aménagem. du territoire option urbanisme, angl., cherche empl. aménagement régional, urbanisme, promotion immobilière. Ecr. no 89.826 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JOURNALISTE
spécialisé secteurs jeunesse, pl. air, artisanat, activités sociales, exp. réd. en chef, ét. tte propos. Ecr. no 8.005 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Jeune cadre, 34 ans, formation technique, pilote professionnel avion, actuellement Directeur Société Vente biens d'équipement en Afrique, 10 ans expérience Outre-Mer, cherche situation en rapport dans secteur aviation. Ecrire G. FAU, B.P. 1010 Yaoundé (Cameroun) Tél. 22-04-87 (h.b.) TELEX : 8315 KN.

Fme, 47 ans, RESPONSABLE GESTION ADMINISTRATIVE PERSONNEL, grande expérience Législation sociale. Recrutement. Elections, Réunions, Formation, etc., recherche pour septembre poste similaire auprès Direction générale ou Personnel. Ecrire no 14.347, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

TRADUCTEUR RUSSE TECHNIQUE
Technicien de langue maternelle russe rech. emploi temps partiel ou free lance.
Ecr. no T 013756 M, Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

COMPTABLE QUALIFIE
65 ans. Connaiss. informatique, permis cond., dépl. poss., bonne prés., ch. trav. partiels ou mitps. VIGNEAU Marcel, 35, rue des Batignolles - 75017 Paris.

DOCUMENTALISTE
10 ans expér. hôpital, ch. poste similaire ou emploi réception, pr secrétariat chez médecin ou autre prof. libérale, rég. Ouest (Bretag., Normandie de préf.). Ecr. no T 13770 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
PARFAITE REDACTRICE et DOCUMENTALISTE
Excel. présent., 30 a., habitude contact haut niv., relat. publ., presse. Sens des responsabilités et initiative, BILING. ANGLAIS, bon espagnol et italien, très disponible, cherche SECRETARIAT PARTICULIER prof. libérale, homme politique, écrivain, artiste, etc.
Libre 1er juillet. — Ecrire no T 013.754 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PHARMACIEN
39 a., exp. dans groupe international, 10 a. av. poste de responsabilités à l'étrang. Direction unité de production et direction technique de projet recherche situation équivalente France ou étranger. Poss. se libérer rapid. Ecr. no 1.100 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE COMMERCIAL
35 ans, droit + Sciences Po., tril., 10 a. exp. internationale import-export, 5 ans Afrique, parf. connaiss. marché étranger, rech. poste direction tout pays. Ecr. no 1.103 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

AFRIQUE NOIRE
FRANCOPHONE/ANGLOPHONE
CADRE SUPÉRIEUR COMMERCIAL
35 ans - SUP. DE CO. - Anglais et allemand courant
12 ans expér. AFRIQUE
- 9 ans animation commerciale et gestion Société commerce international
- 3 ans direction société industrielle

cherche
DIRECT. COMM. ou GENER. Société commerc. ou industr. implantée ou à créer en Afrique. Libre de suite. Ecr. : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référ. 67.907.

EGYPTE : Juriste, J.F., 25 a. angl. cour., étud. ttes propos. Ravé, Lafortelle, 78114 Longnes.

CHEF COMPTABLE 32 ANS
Bilan fiscal, bilan analytique mensuel, déclarations fiscales et sociales.
15 ans d'expérience.
S'adresser à M. Siroux Alain, 36 bis, avenue des Ombrages, 91800 BRUNOY ou tél. : 687-26-11 à partir de 18 heures.

Anglophone, doct. de 3e cycle linguistique, maîtrise d'anglais, spécial anglais scientifique et technique ; audio-visuel, cherche emploi pour la rentrée. TEL. : (89) 53-18-90.

HOMME 34 ans, 10 ans expér. Gestion - Animation - Formation adultes. Lic. droit. Et. ttes prop. Libre de suite. Ecrire HAVAS, 06011 NICE CEDEX référ. 0693.

SECRETAIRE DIRECTION
trilingue anglais, espagnol, études supérieures gestion administration des entreprises. Goût du contact, domiciliée Alpes-Marit., trentaine, excell. présentation. Possib. voyager. Etud. ttes propositions. Poste responsabilités. Ecr. HAVAS 06011 NICE CEDEX. Réf. 0692.

EQUIPE INFORMATIQUE,
3 pers. dyn. dont 1 Ph. I.A.E., ch. sur PARIS ou pr. banl. faire profiter de 5 a exp. commune ds dom. santé et hôp. Hab. à men. à terme tt proj. de gest. stocks, compt. mat. et anal. s/mat. CII. Ecr. no 1.106 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. comm.

QUARTIER OPERA
Agence de Tourisme à services complets
LICENCE D'ÉTAT
recherche
COMMANDITAIRE ou ASSOCIÉ
(SOCIETE ou PARTICULIER)
pour poursuivre son expansion
Ecrire à SPEDIC, 7, rue Euryale-Dehaynin, 75019, sous la référence 534, qui transmettra, ou téléphoner après 18 heures à GIC 742-84-02.

Sté ch. 180.000 F, rapport : 8.000 F mois, toutes garanties. MERCURE - 285-32-55

Laboratoire pharmaceutique en forte expansion recherche CAPITAUX pour extension. Faire offre s/réf. 5.455 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, q. tr.

CIE D'AVIATION recherche ACTIONNAIRES
tranche minimum 1.000 F.
Ec. no T 13735 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INVENTEUR
rech. Commercial - Associé (e) Europe entière - 705-62-14

travail à domicile

Demande

Frappe thèses, manuscrits, mémoires sur I.B.M., multilingue. Travail soigné et rapide. B.A.I. - 502-18-00

traductions

Demande

Traduct.-Interprète Aéro, Electron. Anglais, japon., allemand. Téléph. : 970-12-43

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis grat. 368-47-84, 893-38-02.

cours et leçons

Améliorez votre anglais ds un site agréable, mais. de camp. av. piscine chauf., hébergem. pr deux pers. chez professeur d'anglais à partir du 15 août. Pension complète 800 F. par semaine, par personne. Clark, Mossy Mile House, Albourne Road, Hurstpierpoint, Sussex, England.

COURS DE VACANCES
agréés J. et S. du 6/8 au 1/9 du CE2 à Term. cours 4 h./jour
BOURDEVAIRE B.P. 2 SAINTE-CECILE (51) 94-34-86.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

JUBILE VOLVO.
Juin 77, 28.000 km. Perf. état. Tél. 875-58-24, après 19 h.

A vendre 504 GL TO, année 1978, 51.000 km, 1re main, pneus neufs, bleu océan, intér. velours. Parfait état. Prix : 27.000 F. Tél. domicile : 421-06-67. Bureau : 292-05-80. (Mme GANNEAU).

Part. vends Horizon G.L.S., 1,5 litre, janvier 79, 4.500 km., brun maracas, intér. velours, vitres teintées. Tél. domicile : 974-84-74. Bureau : 780-50-10.

12 à 16 C.V.

SAAB COMBI, coupé 99, année 1975, parfait état, occasion à saisir. Urgent. Téléphone : 296-53-03.

box-parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, 17e.
Mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

formation profession.

Choisissez une carrière en
INFORMATIQUE
EN DEVENANT
PROGRAMMEUR DE GESTION
Stages de 490 heures en 14 semaines, compris pendant les vacances
Prêts étudiants remboursables en 24 mois.
Stages pratiques sur matériel IBM 370 et CII/HB Syst. 6
Niveau minimum requis : BAC
355-95-96
CEFIA Formation privée 66, rue Amelot (11e)

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer, PARIS-9e.
Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR
TROUVER UN EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

L'INSTITUT D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION
Formation privée
STAGES DE PROGRAMMEURS
de haut niveau en quatre mois
Dégagés des O.M.
Minimum requis bac + 1
Tests d'admission sur R.-V.
375-43-33
31, cours des Juilliottes 94700 MAISONS-ALFORT

occasions

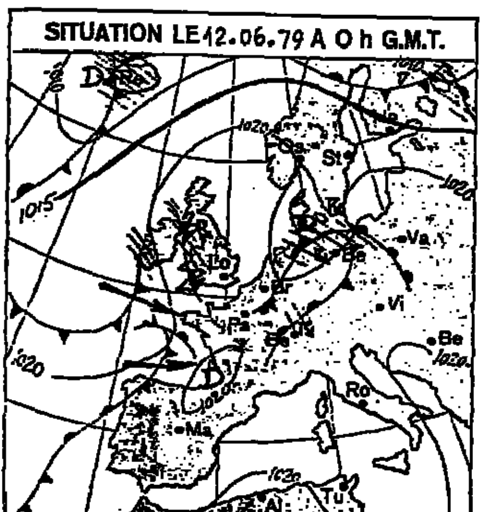
GRAND choix de moquette en solde. Exemple de prix : VELOURS sur mousse en 4 m : 19,99 F le m2 - Tél. : 340-72-72

Achat comptant bijoux or, brillants, etc. Argenterie. 4, Chaussée-d'Antin, Opéra. 37, av. Victor-Hugo, Etoile. Perrono. Ventes. Occasions.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 12 juin à 0 heure et le mercredi 13 juin à 24 heures :

Une zone anticyclonique en voie de renforcement sur le proche océan dirigera sur la France un flux modéré de secteur nord-ouest.

Mercredi 13 juin, une zone pluvio-orageuse achevant de traverser le pays touchera principalement les régions s'étendant des Ardennes et de l'Alsace au Midi méditerranéen. En fin de journée, des pluies orageuses ou des orages pourront persister sur les Alpes et la Corse, tandis qu'un temps variable et plus frais se généralisera sur les autres régions, avec alternance d'éclaircies et de nuages. Quelques averses se produiront encore, mais les éclaircies deviendront plus belles près de l'Atlantique et de la Manche occidentale.

Malgré ces éclaircies, les températures maximales subiront une baisse assez sensible. Les vents, qui s'orienteront au secteur nord-ouest, seront modérés en général, assez forts par moments dans le Nord et le Nord-Est, puis sur le pourtour du golfe du Lion.

Le mardi 12 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,5 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juin ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 28 et 15 degrés ; Biarritz, 24 et 16 ; Bordeaux, 25 et 17 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 16 et 11 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 24 et 13 ; Grenoble, 24 et 15 ; Lille, 13 et 10 ; Lyon, 26 et 15 ; Marseille, 27 et 19 ; Nancy, 26 et 13 ; Nantes, 19 et 11 ; Nice, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 11 ; Pau, 26 et 16 ; Perpignan, 24 et 18 ; Rennes, 21 et 12 ; Strasbourg, 25 et 14 ; Tours, 21 et 13 ; Toulouse, 26 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 23 et 14 ; Bonn, 26 et 13 ; Bruxelles, 19 et 10 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 26 et 13 ; Lisbonne, 23 et 16 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 29 et 13 ; Moscou, 16 et 10 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 19 et 10 ; Palma-de-Majorque, 26 et 16 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 24 et 11.

Circulation

● *Ouverture d'un parc pour abonnés à Orly-Ouest.* — Un parc de quatre cent vingt places vient d'être ouvert à proximité du hall 2 de l'aérogare d'Orly-Ouest. Il fonctionne sur le principe de l'abonnement par cartes magnétiques. Les principales facilités sont les suivantes : garantie absolue de places, durée de stationnement illimitée, pas de transaction d'argent à la sortie. Les prix sont les suivants : 2 200 francs par carte pour un an ; 1 200 francs par carte pour six mois ; 900 francs par carte pour trois mois. Pour souscrire un abonnement, téléphonez au 687-12-34 poste 26-58, de 8 h. 30 à 17 heures en semaine ou s'adresser pendant ces mêmes heures à 2 A Service, rez-de-chaussée d'Orly-Ouest, près du bureau des P.T.T.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 408

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Bruit que font les lavandières. — II. Un bon pilier ; Mal accueilli (épelé). — III. Qui remonte bien avant le Déluge. — IV. Endroit où l'on peut rester quand on a fini de déguster. — V. Sert souvent de complément (inversé) ; On peut cracher quand il rentre. — VI. Partie d'une balance. — VII. Souvent avec les autres ; Peut être renversée au dessert. — VIII. Qui évoque donc le bon vieux temps ; Pièce de charrue. — IX. Exclamation d'un homme bien trempé ; Initiales pour des soldats. — X. Peut racheter tout ce qui a été cassé. — XI. Pas fin ; Bien arrêtée quand elle est fixe.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est pratique. — 2. Ne se mettent au travail qu'après l'extinction des feux. — 3. Comme quatre ; Ville. — 4. Qui évoque donc un certain âge ; Prouve qu'on a craché. — 5. Conduit au marais ; Métallurgique, pour les hauts fourneaux. — 6. Peut être mis pour épargner ; Nom de calife. — 7. D'un auxiliaire ; Evoque la licence ; Secouru (épelé). — 8. Qu'il ne faut donc pas imiter ; On y signa des traités. — 9. Utile pour faire le plan ; Premier mot d'un hymne ; Fut célèbre par un oracle.

Solution du problème n° 2 407

Horizontalement

I. Mentalité. — II. Epouser. — III. Gite ; Arme. — IV. Ana ; Criée. — V. Lebel ; Tus. — VI. Ira ; Al. — VII. Mélomanes. — VIII. Avisent. — IX. Net ; Ri ; Ai. — X. Etamine. — XI. Eus ; Sensé.

Verticalement

1. Mégalomanie. — 2. Epine ; Eve. — 3. Notabilités. — 4. Tue ; Eros. — 5. As ; Clameras. — 6. Lear ; Animé. — 7. Irritant ; In. — 8. Meule ; Ans. — 9. Epées ; Sciée.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 11 et 12 juin 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 26 février 1974 relatif à l'attribution de certains emplois de direction à l'administration centrale du ministère de l'intérieur à des fonctionnaires n'appartenant pas au corps des administrateurs civils ;

● Portant publication de l'avenant à la convention entre la République française et l'Etat espagnol en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune du 27 juin 1973, signé à Paris le 6 décembre 1977 ;

● Modifiant le décret du 3 février 1971 instituant une indemnité au bénéfice des professeurs d'enseignement général de collège et des instituteurs en fonction dans les lycées et les collèges agricoles.

UN AVIS

● Relatif aux communes dans lesquelles des opérations de remembrement ont été ordonnées et à celles dans lesquelles la clôture des opérations a été prononcée.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

QUARTIER DE L'HORLOGE Immeuble rénové du 18e siècle, grand living, 2 chambres, parfait état, 390.000 F. - 651-32-28.

4e arrdt.

STUDIO Beau MARAIS confort, équipé. 120.000 F. Pptaire : 766-49-94.

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9, R. DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4-5 PIECES - Duplex. Lundi à vendr., hres bur. et samedi après-midi - 274-59-10.

5e arrdt.

GOBELINS - MONGE ODE. 42-70 - DUPLEX 58 M2 TERRASSE 18 M2. CALME - SOLEIL.

CLAUDE-BERNARD 2-3 P., 60 m2 ascenseur, 3 P., 71 m2, 3e étage. T. 535-86-37.

CENSIER - ODE. 95-10 - Calme MAISON 150 M2 6 P. Triplex - Cour - Romantique.

6e arrdt.

VANEAU 105 m2, double living, 2 chambres, cuisine, bains, imm. tout conft, chbre service. 567-22-88.

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS près APPART GDE ALLURE Magnifique réception 114 m2 3 chbres, très bon plan, soleil. 633-29-17 - 577-38-38

ECOLE MILITAIRE STUDIO 40 m2 NEUF. TEL. SOLEIL. 290.000 F. - 556-17-49.

9e arrdt.

DUPLEX de caractère, living 40 m2, mezzanine, 2 chambres, S. de B., wc, chauffage central, impeccable. Mercredi, 17-19 h., 19, RUE VICTOR-MASSE.

APPART. Coup de foudre Séjour + chbre + service, soleil, verdure. - 266-27-55.

R. MAUBEUGE Imm. pierre de taille, b. 3 P., tt cft + chbre serv. Prix exceptionnel vu urgence. - 325-97-16.

10e arrdt.

BD MAGENTA, grand 5 Pièces, HAUT STANDING, ascenseur, superbe escalier, 2 chbres de bonne : 948 000 F. - 280-37-82.

LIV + gde cuisine à vivre équipée neuve, 230.000 F + park. - 266-27-55.

QUAI JEMMAPES Très bel imm. 1900, 5e étage, balc., asc. MAGNIFIQUE APPT 120 m2. Tt confort. Cuis. entièr. équipée - Prix : 736.000 F. DEJUST - 883-15-50

11e arrdt.

PLACE LEON-BLUM Particulier à Particulier, imm. ancien, très bon standing, appt de 105 m2, 4 Pièces principales, tout confort + chbre bonne. Prix : 850.000 F Tél. : 414-58-41.

STUDIO 26 m2 + balc. sud, calme, asc. 150.000 F. 265-09-99

12e arrdt.

STUDIO cuisine w.-c., salle de bains, chauff. central, tél., 3e étage. 99.000 F. 575-23-75.

13e arrdt.

ST-JACQUES Immeuble récent 3 Pièces, 80 m2, clair, parking. 410.000 F - 227-07-06.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA, imm. P. de T., magnif. 5 Pces, cuis., 3 sanitaires, plan parfait, 880.000 F. Téléphone : 705-31-13.

BOUCICAUT Atelier duplex, 43 m2, bains, wc. URGENT. 230.000 F. - 577-88-68.

BIR-HAKEIM 5 P 110 m2, récent, standing, chambres, sur jardin SOLEIL - ETAGE ELEVE 633-29-17 - 577-38-38

VAUGIRARD Imm. réc. 7e ét. Beau 4 P. Tt cft COTIMO M. Petit - 783-62-74.

MONTPARNASSE GRAND CALME Dans tr. belle restauration. Asc. STUDIOS et 2 PIECES à partir de 135.000 F - 522-95-20

Mo PASTEUR 4 P., entrée, cuis., wc, s. eau, débarras, 100 m2. Calme. Clair. Prix : 550.000 F Jean FEUILLADE - 566-00-75

SEGUR-UNESCO Entrée, 3 pièces, cuisine, wc, salle d'eau, expo Sud. Calme. Imm. pierre de taille, 370.000 F. Et. Brancion - 828-61-85

16e arrdt.

TROCADERO. Beau 320 m2 sur rue et jardin, possible professionnel, 6.500 F/m2. - 727-04-16.

HAMEAU BOILEAU havre de verdure, luxueux duplex, living + chambre, très grand standing. Prix élevé justifié. — Téléphone : 567-22-88.

PRES AV. FOCH, très luxueux 3 Pces en duplex dans immeuble récent, grande terrasse, jardins amén. : 1.300.000 F 280-48-55.

AV. KLEBER Près ETOILE Imm. pierre de taille, gd standing. 5 P. + balcon + service. — 508-41-35.

TROCADERO. Grand standing, 240 m2, 8 Pces + chbre serv. Téléphone : 325-20-77.

PASSY 4/5 PIECES 6e étage - Ascens. 130 m2 - Travaux URGENT - Matin 567-47-47.

17e arrdt.

PLACE MALESHERBES (près) original duplex 65 m2, Petite terrasse. Téléphone : 766-46-58.

18e arrdt.

AV. JUNOT, immeuble standg : séj. dble + 3 chbres, tt conft, chambre de service, soleil. Prix 950.000 F. — CAVI. — 325-72-75.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE Bel im. 2 p. cuis. Conft. S/STADE 5e ét. Soleil, 240.000 F. 346-11-76.

ASNIERES, studio, cuisine, wc, bains, chauff. centr., 99.000 F. 152, bd Voltaire. — 793-07-71.

BOULOGNE Place Wallace Séj. + chbre, cuis., wc, bains, balc., penderies, étage élevé. Immeuble récent. - OPADIM 825-60-40

GARE BECON SUPERBE 5 PIECES LIVING + 4 CHBRES 2 bains + 2 w.-c. + nomb. rangements ETAGE ELEVE - DOUBLE EXPOSITION SUD-OUEST 20 m2 balcons. - Parking. — 227-29-59.

MEUDON - BELLEVUE Part. vd appt standg. 51, av. du 11-Novembre - 5 pièces 130 m2, salle de séjour 50 m2, 3 chambres, 2 salles de bains. Calme. Verdure - Prix : 680.000 F T. : (78) 36-11-42 ou (74) 65-37-08

NEUILLY - SUR JARDIN reste quelques appts SUR JDIN PLEIN SOLEIL studio 40 m2 2 p. 51 m2 et 56 m2 jdin privat. 3 p. 105 m2 et 7 p. 190 m2 + terrasse. Vis. s/pl. 14-18 h. 30 117, bd BINEAU. T. : 624-39-49.

MEUDON - BELLEVUE Immeuble récent. Gentil 4 P., tout confort, vue dégagée. Prix intéressant. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

94 Val-de-Marne

Propriétaire vend directement dans petit imm. de 4 apparts, soigné, très calme, 3 P., 84 m2, cuisine aménagée, grand séjour avec cheminée. — Sur place, THOMELIN, 22, passage des Réservoirs. — 94 VILLEJUIF. Téléphone : 677-02-98.

SAINT-MAUR - R.E.R. 20 minutes Etoile, appt 180 m2, 2 parkings, sous-sol. — Prix : 1.000.000 F. — Tél. : 886-82-74.

FACE BOIS VINCENNES 17-31, avenue Foch Appartements luxueux près commerces, transports Mo - R.E.R. - Autobus 2 petits immeubles de standing 2 - 3 - 4 - 5 pièces avec salles de bains entièrement équipées. Balcons. Terrasses. Sur place mardi, samedi : 31, AV. FOCH 365-45-91 - 246-70-58

Province

VACANCES ETE-HIVER CHATEL ou BERNEX (74) studio 4 personnes à partir de 139.000 F avec 13.900 F compt GER, 18 bis, avenue Gambetta, 83400 HYERES. T. (94) 65-42-14.

COTE D'AZUR. Part. vd 90 m. mer terrasse sur toit 96 m. entourant 4 p., 2 s. bns 87 m2 total 183 m2. Env. photo. XAREIL 154, P.-Doumer St-Raphaël. Tél. (94) 95-68-55 + studio à Paris.

NICE RESIDENTIEL Luxueux studio plein sud - piscine - parking et cave inclus avec 57.200 F d'apport personnel + crédit personnalisé. LA MAISON DU G.SCIC M. Lesage 567-55-66.

appartements occupés

PTE-VERSAILLES imm. pierre de taille. Bon stdg, tapis escal. concierge, 2 p. s/rue, w-c, gde cuis., débarr., possib. bns. Droit de reprise, 130.000 F, créd. 80 % voir propriétaire mercredi 17-19 h., 7, rue Auguste-Chabrière.

viagers

Près BD VOLTAIRE, 3 p. cft. Bel imm. 32.000 F + 1.000 F. Occupé femme 70 ans. F. Cruz, 8, rue la Boétie. 266-19-00

CHEVREUSE. Pté libre ds 6 a. Maison 115 m2 + mais. gardien 4 P. Terrain 12.340 m2, 73 ans. Compt. 285.000 + 3.700 rente. LODEL. 700-00-99.

STE SPECIALISTE VIAGERS F CRUZ 8, rue La Boétie Tél. : 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite - discrète

16e - VICTOR-HUGO dans voie privée, charmant appartement dans verdure, plein Sud 100 m2, occupé une tête, 78 ans, comptant 95.000 F rente de 6.000 F. NOTAIRE. Téléph. : 501-54-30 le matin.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris ; et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. Tél. : 265-67-77.

4e année de médecine recherche logement. Téléphone : 272-86-83.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

Région parisienne

JEUNE HOMME - 20 ANS cherche pour le 1er août, chambre à louer, proche Paris, desservie par gare de l'Est. — Ecrire : no 71 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, ou Téléphone : 233-44-21, P. 344, heures de bureau.

INTERNATIONAL HOUSE 555-84-23 rech. APPTS et VILLAS avec garanti de banque.

locations meublées Offre

Paris

TROCADERO, gd stdg, 330 m2, 7 P., office, cuis., 2 bns, 2 chbr. service, 10.500 F C.C. 222-27-97.

locations non meublées Offre

Paris

MALESHERBES MONCEAU bel imm. ancien, confort, studio, cuis., salle de bains. 1.400 F. 387-05-55.

Mo PLACE-DES-FÊTES FACE SORTIE COMPANS Immeuble première location GARDERIE D'ENFANTS 3-4 pièces, 91 m2, 2.360 F parking sous-sol et provisions sur charges compris. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 13 h à 18 h : 3, RUE DES LILAS

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES Paris ou périphéries immeubles libre et boutiques libres ou louées. Tél. M. Gérard, 563-11-48 (heures bureaux.) C.F.I. 8, av. Hoche 75008 Paris.

propriétés

Hte Normandie, 110 km Paris, part. vd sur parc 11.000 m2, propriété tt cft, séj. 60 m2, 5 ch., s. de bs + dche, cuis. équip., sous-sol, garage, 440.000 francs. TEL. : 924-29-29.

(27) Près PACY-SUR-EURE sur 1 ha, gde maison récente, haut cft, réception, 5 chambres, auditorium, salle de billard : 1.300.000 F

(51) MARNE prox. Champagne, 180 km Paris, CHATEAU 18e s. tt cft, 18 pièces, état exceptionnel. Dépendances. Parc clos de murs. - 1.200.000 F.

VIP LOUVRE, 150, rue Saint-Honoré, Paris (1er) - 260-27-88.

YVELINES, 25 km Paris. Belle ppté 300 m2 habitables + maison gardien + terrain 3 ha 50. LODEL - 700-00-99

(95) HERBLAY - Belle ppté située 20' gare Saint-Lazare, sur 1.200 m2 terrain, comprenant : cuis. équip., séjour, salon, 4 ch., 2 salles de bains. Terrasse. Sous-sol. Prix : 1.200.000 F. AGENCE * - 997-49-89

A 110 km de Paris et à prox. d'Evreux, accès facile par autoroute Ouest, splendide parc de 4 ha 1/2 planté d'arbres majestueux, pelouse bien entretenue. Grande demeure, fin du XIXe, comportant une dizaine de pièces à restaurer complètement ou à démolir. Pour tous renseignements complémentaires et visite, téléphoner au 16 (1) 651-61-01.

GISORS (à 15 km) Ppté 10 p. ppales, dép. Parc de 9.000 m2 avec tennis. Me AUDINOT, notaire, 27140 GISORS. (32) 55-27-07

JOUY-EN-JOSAS Très belle MAISON bourg. 10 P. princ., 260 m2 hab., gdes récept., sous-sol total, gar., jard. clos. 885.000 F. - 950-14-60/951-46-48.

manoirs

XVIIe 35 km EST - Deux MANOIRS attenants Conft. 5 chbres X 2, communs. Maison garde - Etang - Jardin Bois 25 ha grande qualité

MANOIR XVe 35 km Ouest LIMOGES 6 chbres. Chff. fuel, fenêtres à meneaux - Escalier à vis. 4 tours - Etang - Beaux arbres. 8 ha LIBRES - Prix 650.000 F.

BELLES DEMEURES DE FRANCE Téléphone : 387-92-76 68, bd Malesherbes, Paris (8e)

villégiatures

Part. loue, HENDAYE, bord de mer, appt. juillet, août. Téléph. : 16 (59) 20-14-97

fonds de commerce

MARSEILLE - Algérien vd gar., parking, station-service, petite mécanique. Prix : 500.000 F. Payables 300.000 compt. et solde arrangement possible. Ecr. à : Anne FALCOT, 3, rue Guibal, 13003 Marseille

RUE DE SEINE Droit au Bail, 90 m2 y compris petit local en toute propriété. Commerce d'art. Téléph. : 766-37-94, après 20 h.

Cède bail 3-6-9 recond. en 83 ÉCOLE PRIVÉE H.C. banl. est Paris. Tél. 951-12-21.

LILLE - CÉDONS Société de prestation Service spécialisé FORMATION ET CONSEIL Ecr. ss no 810.134 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

villas

5 minutes de l'ETOILE, parc privatif de 13.000 m2, piscine chauffée, somptueuse VILLA en marbre 800 m2 habitables, ascenseur, maison de gardien. SEDIMO : 723-72-25.

JOINVILLE A SAISIR superbe villa 7 p. + dépend., gd jdin, direct s/Marne, embarcadère, 1.100.000 F. T. 320-80-51.

MAISONS-LAFFITTE Centre Charmante maison 8 pièces - Très beau jardin Garage - 850.000 F LARGIER 265-18-83 265-02-97

LE VESINET 15' R.E.R. - Belle MAIS. Napoléon III 5 pièces principales. Sur 517 m2 jardin. Poss. agrand. 768.000 F. 950-14-60 ou 951-46-48

pavillons

BON BOULOGNE pav. 5 p. cuis., s. de bains, w.-c., salle d'eau, terrasse, au 1er étage, prix : 430.000 F s/ place samedi 10 h. à 22 h. et de 14 h. à 17 h. 147, rue Galliéni. Téléph. : 520-48-94 et 825-10-84.

Près Versailles, récent récept., 3 ch., 2 bns, gren. aménagé, garage, jardin, 694.000 F. 827-57-48.

terrains

Particul. à particul. terrain à bâtir de 6.000 m2, proximité mer et montagne, région PAU (64) vue Pyrénées. Possibilité de lots : 22 F le m2. T. (59) 30-11-49 ou (59) 33-33-28.

Dépt. Cher, Apremont, à vendre totalité ou partie formule G.F.A. ou autre 27 ha très bons prés. sans bâtiments libres. TEL. : (36) 74-11-20.

constructions neuves

VOTRE RESIDENCE EN GUADELOUPE à 5 mn du golf, du casino, de la marina, des hotels. Pointe Des Châteaux ST FRANCOIS Du bungalow simple (57m2) à la villa spacieuse (114m2) SOPROGIMO 2, rue Ferdinand Fabre - 75015 Paris Tél. : 533 46 23 - 533 43 49

5e ARRONDISSEMENT Dans petit programme neuf Achèvement prévu DEC. 1979 CONSTRUCTEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel SURFACE à définir Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs Tél. : 707-20-29

maisons de campagne

Vend grande maison campagne SOLOGNE La Motte - Beuvron. Px 400.000 F. T. (38) 67-11-35.

Vd près Guingamp mais. dble pierre, cft, chf. cent, Tél. s. bs, cuis., séj., 4 ch., gren + 5 p. à rest., jdin, grange dép. 300.000 Mme M. Guyon 22390 Pt-Melvez.

locaux commerciaux

URG. ECOLE ARCHITECTURE rech. locaux dans Paris en location, 4.000 m2 envir. (bureaux, ateliers, entrepôts, etc.). Faire offre à Unité Pédagogique d'Architecture no 7 (Services Administratifs), 256-03-07, 359-12-10 et 22-56, ou écrire no 21788, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur (2e)

180 F LE m2 PARIS A louer Imm. ccial 1.600 m2, dont 900 m2 rez-de-chaussée. - Ecrire no 120 I.P.F., 12, rue d'Isly. Paris (8e).

LOCAL PROFESSIONNEL 85 m2, clair, état neuf. PLATEAU BEAUBOURG Imm. rénové, 2 lignes P.T.T. Loyer annuel : 52.800 F. Tél. : 278-12-33, heures bureau.

CRÉTEIL près Hôpital Chennevières 1.000 m2 pouvant servir pour ENTREPOTS ou PARKINGS SOGEI, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS Tél. : 331-65-61

fermettes

MOINS de 100 KM PARIS PART. VEND RAVISSANTE FERMETTE NORMANDE sur 2.500 m2, 4 p. + CUIS. + salle de bains. Nombreuses dépendances. Chff. centr. Tél. PISCINE GRAND STANDING. PPTE et JARDIN PARF. ETAT. 550.000 F. Tél. RV : 651-66-81, Avant 9 h. 30. Après 18 heures.

EXCEPTIONNEL ALLIER, vallée de la Sioule, MAGN. FERMETTE typ. bourbonnaise, en b. ét. de grs œuvre. INDEP. S/SON TERR. 1.500 m2. 4 PIÈCES RUSTIQUES à rénov., chem. pierre, poutres appar., four à pain, gren. aménag. BELLE GRANGE atten. de 100 m2. Garage. Eau, él. s/pl à br Ttes commod. à 2,5 km. PRIX : 90.000 F. CREDIT : 90 % PROGECO, 11, av. Sinturel, 03 St-Pourçain-sur-Sioule Tél. : 16 (70) 45-30-68

appartem. achat

ACHETE COMPTANT A PART. 2 P., 3 P., 4 P., Paris. Téléphone : 271-40-80.

URGENT, rech. pour placement 2-3 P., b. immeuble, cft, pour possible, proche Lamarck ou mairie 18e. HUSSON : 255-66-18.

Rech. appts 2 à 5 Pces, Paris, préfér. rive gauche, avec ou sans travx, urgent, paiem. cpt chez notaire. — Tél. : 873-20-67.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT - RECHERCHE 5-7 P. tt cft, 8e, 16e, 17e, Rive Gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

BCB FRANCE 31, av. Raymond-Poincaré corrsepond Sté Des Rosiers MONTRÉAL (CANADA) recherche pour son importante clientèle étrangère APPTS gd stand., moyenne ou gde superficie 16e et 8e - 727-89-39.

hôtels-partic.

BUTTE MONTMARTRE MOULIN DE LA GALETTE ds voie privée, calme, verdure charmante maison récept., 3 ch. 180 m2 + terrasses 70 m2 vue Paris. Téléph. : 264-02-63 matin.

20e PLACE DE LA REUNION MAISON PARTICULIERE très originale 230 m2 dont atel 50 m2 6 p. patio. Tél. : 264-02-63 matin.

ORLEANS Plein centre Partic. vend grande maison bourgeoise luxueusement aménagée. - Très grand cft. Calme. Jardin boisé. Tr. belles dépend. Parfait pour médecin ou tte prof. lib. Giraud 19, place Marché-St-Honoré (1er) Tél. : 261-08-77 ou (38) 62-68-98.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES 296-15-01

bureaux bureaux

BUREAUX A VENDRE

11e à R.de C. RUE MOUFLE — 525 m² divisibles (225 et 300 m²)

13e - RUE EUGÈNE-OUDINÉ — 466 m² divisibles

17e à R.-de-C. — 260 m² RUE LEMERCIER

LOCAL COMMERCIAL 13e à R.de C. 489 m²

SAF 622.10.10

A VENDRE 5e ARRONDISSEMENT PANTHEON 5 bureaux 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2, grande hauteur sous-plafond, 4 parkings. PRIX : 950.000 F. TEL. : 707-20-29.

BASTILLE (11e) PROPRIETAIRE loue 1.600 m2 impeccables, climatisés, loyer 800.000/an libres. T. 563-83-33.

EN BORDURE DU 17e - A LOUER au rez-de-chaussée 481 m2 de bureaux récents installés et cloisonnés parkg, tél., restaur., entrepr. CHARGES BASSES disponibles immédiatement. SAF 622-10-10 p. 41

régions

LE PLAN VOSGES UN AN APRÈS

On a au moins arrêté la dégradation

Epinal. — Il y a un an, les Vosges étaient en pleine crise. On s'interrogeait. Boussac en déconfiture allait-il fermer ses usines, réduisant au chômage quelque huit mille personnes ? Les manifestations se multipliaient quelquefois violentes.

Le 26 mai, quinze mille Vosgiens défilaient dans les rues d'Epinal, affirmant leur volonté de « vivre et travailler au pays ». Le 18 août, le gouvernement publiait le programme de rénovation de l'économie vosgienne appelé plan Vosges. Quelques jours plus tard, le groupe *Willot reprenait Boussac, où il* supprimait mille cent quarante emplois.

De notre correspondant

Qu'en est-il du plan Vosges neuf mois après ?

Il s'applique *« sans failles et sans retard »*, explique le préfet, M. Gérard Prioux. *« Mille sept cent trente emplois ont déjà été créés,* dit-il. *Les syndicats estiment que le plan Vosges a « accouché d'une souris ». Ils ne retiennent que le nombre des emplois créés qui ont donné lieu à recrutement, soit deux cent trente-cinq. »*

Le programme de modernisation des infrastructures routières destiné à faciliter l'accès des deux vallées de la Meurthe et de la Moselle est bien engagé. Deux dossiers routiers sont prêts; ceux des déviations d'Epinal et de Saint-Blaise sont entièrement financés. Les travaux sont commencés pour Epinal et sur le point de l'être pour Saint-Blaise. Un groupement de dix entreprises vosgiennes s'est constitué pour participer aux appels d'offres représentant 1 295 salariés. De même, sont financées et lancées les études des déviations d'Estival, d'Arches et de Pouxeux.

S'agissant de zones industrielles, 11 millions de francs ont été mis en place par la Fiat au titre de subvention. Les opérations de Bornimont, Raon-L'Etape, Sainte-Marguerite, sont engagées. Cependant, il semble que l'absence de zones industrielles de superficie supérieure à 15 hectares soit un *frein à l'installation* de grosses unités. Ce fut le cas pour un industriel d'outre-Rhin.

Les travaux d'humanisation de l'hôpital de Gérardmer ont été financés et lancés comme prévu. Un complément de 11 *millions à la dotation initiale* de 580 000 F a été attribué en décembre 1978.

En matière de cession et d'aménagement des cités ouvrières, une opération a été montée et financée à Chatel et à Nomexy. Le *ministère de l'environnement* y a consacré un prêt de 5 millions de francs. Une seconde opération est à l'étude pour les cités Conroy, à Lépanges.

Emplois du papier ?

Des aides en faveur du textile ont été mises en place. L'ensemble du dossier à l'étude représente plus de 150 millions de francs d'investissement et de modernisation des entreprises. Devant le conseil général, M. Prioux a encore précisé : *« La filière bois donne lieu à des discussions approfondies. Au niveau de l'artisanat, 4 millions de francs de prêts spéciaux du SDESC ont été répartis aux créateurs d'entreprise. »*

Les activités touristiques ont été promues par diverses dotations, primes d'équipement et crédits réservés au camping. En matière de formation professionnelle et technologique, des crédits vont être attribués aux sections nouvelles des lycées de Saint-Dié, Remiremont, Epinal et Raon-l'Etape. Ils le sont déjà pour les centres de formation des apprentis de Liffol-le-Grand pour le meuble, et d'Arches pour la charpente.

Dernier chapitre : celui des créations d'emplois.

Le plan Vosges prévoyait la création de 1 455 emplois : 1 030 par l'installation de quatre entreprises nouvelles : Garret, Cemoi, Woco à Epinal et MAP à Saint-Dié ; et 425 par l'extension des sociétés Injecta, Le Profil, Tran et Houot. Toutes, sauf MAP, ont effectivement engagé leur dossier, et, pour certaines, commencé leurs travaux et leur recrutement (Garret, Tran, Houot, Injecta). Il convient d'y ajouter Panovosges, à Rambervillers ; on arrive alors à un total d'emplois proposés de 235. *« En fait, c'est maintenant sur un total de 2 800 emplois que l'on peut tabler »*, explique le préfet, qui note que sur les 1 140 licenciés Boussac, 380 sont encore demandeurs d'emploi.

Les créations couvrant le *deuxième semestre de 1978* et les quatre premiers mois de 1979 s'élèvent à 1 730 emplois, qui se décomposent ainsi : 578 au titre du plan Vosges ; 377 au titre des *subventions exceptionnelles* et 775 au titre de la prime d'équipement régional. Reste à l'instruction 1 062 emplois (740 au titre du plan Vosges, 110 au titre des aides *exceptionnelles* et 212 *au titre de* la prime d'équipement régional).

Les organisations syndicales ne partagent pas, on s'en doute, l'analyse du préfet des Vosges et *contestent* ces chiffres.

M. Ferry, secrétaire général de l'U.D.-C.G.T., *affirme que « le plan Vosges, artifice politique, n'empêche pas la situation de se dégrader »*. Il évalue à 2 500 les emplois perdus depuis un an. A noter à ce propos que deux grands du textile vosgien connaissent actuellement de graves difficultés ; la B.T.T., à Thaon, qui annonce cent licenciements, et le groupe Linvosges, à Gérardmer, qui a besoin *de 9 millions* de francs *pour faire tourner* ses entreprises. Sans oublier l'incertitude qui continue à régner à Montefibre. Quant aux 2 800 postes de travail annoncés *par le préfet ils risquent,* selon les syndicats, de *« n'être jamais réalisés que sur le papier ».*

Autre grief exposé, cette fois, par la C.F.D.T. : *« On trafique tous les chiffres par des jeux d'écritures, ce qui explique sans doute la baisse de deux à trois points par mois du nombre des demandeurs d'emploi enregistrés depuis 1978. »* Actuellement, 7 950 demandes d'emploi demeurent non satisfaites : 25 % de plus en un an. M. Ferry commente : *« Neuf mois après son lancement, le plan Vosges n'est plus qu'une baudruche qui se dégonfle. En tout cas, il a perdu le caractère exemplaire que le gouvernement voulait lui donner. »*

De son côté, M. Christian Poncelet, R.P.R., président du conseil général, pense que la situation économique vosgienne est *« moins grave qu'il y a un an, mais qu'elle n'est pas bonne »*. Le plan Vosges, selon lui, n'aura *pas tout réglé. Pour M.* Pierre Blanck, maire socialiste et conseiller général d'Epinal, *« certains engagements ont été tenus. En ce qui concerne l'industrie, les créations d'emplois sont en nombre insuffisant pour compenser notamment le chômage qui s'aggrave, surtout chez les femmes. »*

Quoi qu'il en soit, il semble qu'il soit trop tôt pour porter un jugement définitif sur le plan Vosges, notamment pour ce qui est des créations d'emplois qui, rappelons-le, doivent s'étendre sur trois années. Il a, en réalité, un premier mérite, celui de freiner, sinon de stopper, une situation qui se dégradait dangereusement.

YVAN COLIN.

PORTRAIT

Charbonnier toujours maître chez soi

Allez lui dire, au charbonnier de Montferrat, de se mettre en col blanc pour aller gratter du papier dans un bureau ! Même avec congés payés, week-ends et « ponts » de mai ou de juin. Même avec garantie d'emploi et retraite... Il a un geste large — ce réservé, ce retenu — pour présenter autour de lui la libre colline du Haut-Var.

Loin des entassements de la Côte, le paysage a changé. Ici plus de flore exotique, importée entre palaces et bétonnages. *Mimosas, lauriers-roses, palmiers,* ont buté contre la rude végétation d'origine : chênes surtout — souvent courts et torturés, — hêtres, et le pin lui-même n'est plus parasol, mais tourne déjà, dans cette rocaille provençale, au montagnard. C'est rugueux. En hiver, parfois, les camions des livreurs renoncent à franchir le prochain col.

C'est là que toute l'année le charbonnier construit sa charbonnière, sa *« meule »*. On la croyait disparue à jamais du paysage, chassée par le charbon de bois pour barbecue que l'industrie chimique livre en petits sacs précieux aux résidences *secondaires. Mais au détour du* chemin de terre, à cinq cents pas de la route touristique des gorges du Verdon — à dix minutes du village, comme l'exige l'O.N.F. en été, — la voici : c'est bien la meule, l'image même que le livre de leçons de choses montrait aux enfants des petites classes il n'y a pas si longtemps.

La leçon recommence, la même, mais cette fois sur le terrain : *« On construit le cône. Comme ça. »* (Le charbonnier s'est accroupi pour disposer ses bûchettes entrecroisées.) *« On laisse une cheminée. On recouvre d'herbe, de feuilles, de terre. On verse dans la cheminée la braise de 100 kilos de bois. La combustion au ralenti va durer huit jours. »* Des 30 tonnes de chêne entassées ici par onze voyages de camion il va rester quelque 6 tonnes de charbon. Mais pas ce petit charbon épuisé, léger comme meringue, qu'on trouve dans les sachets-barbecue ! Non : de beaux tronçons de branches où se lisent *encore, à la section, tous les* cercles de leur âge. *« Avec deux morceaux comme ça, vous faites cuire trois poulets. »* Hôtels et restaurants ne s'y trompent pas. Eux, n'achètent que celui-là. Ce n'est pas le débouché qui manque. Pas besoin d'« études de marché », ici ! Le charbonnier de Montferrat est bien loin de pouvoir répondre à *la demande.*

« Nous restons deux ou trois dans le Var. » Encore l'un est-il saisonnier velléitaire et un autre désormais touriste-folklorique !... *« Avant la guerre, sur la seule commune de Montferrat, ils étaient deux cents bûcherons et charbonniers. Et ils ne refaisaient la même coupe que tous les vingt ans. Aujourd'hui avec les moyens modernes — tronçonneuses, véhicules, — nous pourrions être encore une bonne cinquantaine. La forêt, loin d'être épuisée, s'en porterait mieux, débarrassée de ses arbres ni morts ni vivants. »* Mais le métier est déserté. *« On se salit, on se fatigue sur le coup de feu... Couper soi-même et transporter chaque fois de 30 à 60 tonnes de bois, coucher dehors en surveillant la combustion pour éviter qu'un « trou » ne réveille la flamme... On ne trouve plus personne pour le faire, à part des Espagnols et quelques Italiens. Pourtant c'est bien payé : à la tâche, de 150 à 300 francs par jour. Et pour devenir patron, avec l'aide du Crédit agricole qu'ils n'avaient pas autrefois, il ne faut guère qu'un camion et une tronçonneuse. »*

Manque de bras

« Drôle d'époque », soupire le charbonnier. (Ce n'est pas lui, pourtant, qui va moudre l'antienne : *« De mon temps... »* C'est un homme jeune.) Les coupes à la vente restent sans acquéreurs, *« faute de bras », malgré les prix de plus en plus bas. « Moi-même, quand mon père ne pourra plus m'aider —* la nuit il faut être au moins deux, *— je serai peut-être obligé d'abandonner. »* Alors s'éteindra la dernière meule du Haut-Var... Tant pis pour la forêt, tant pis pour le beau charbon « cercié »..., et pour ceux qui ne savent pas ce qu'ils perdent ! Car *« c'est très rentable »*, et le charbonnier de Montferrat ne s'en cache pas. Mais le plus grave de ce qu'« ils » perdent n'est pas encore là. *« C'est toute une façon de vivre. »*

Maître chez soi, libre comme l'air dans les bois, la chasse, la pêche entre deux meules... Et s'il lui plaît, un mois ou l'autre, de ne pas mettre à feu sa charbonnière qu'est-ce qui l'empêche de partir en voyage, en beau voyage, où il veut ? *« Alors, hein ! la nature, la « revalorisation du travail manuel », vous voyez ce que je veux dire... Et ceux qui causent du pointage, des petits chefs, de la pollution des villes, qu'est-ce qu'ils attendent ? Ce n'est pas le bon travail qui manque, ni les beaux jours ! Mais surtout n'appelez pas les farfelus ! Qu'on reste tranquilles ! Et puis, ça ne s'improvise pas : c'est un métier, un vrai métier. »*

JEAN RAMBAUD.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

M. Monory met en garde les caisses d'épargne contre une trop grande extension de leurs activités

Inaugurant lundi 11 juin à Nice, le cinquième congrès national des caisses d'épargne (« l'Ecureuil »), M. Monory, ministre de l'économie, a clairement délimité les formes que les pouvoirs publics veulent fixer à l'élargissement du champ d'activité de ces établissements.

Répondant à M. Claude Pellat, *nouveau président de l'Union nationale des caisses, qui avait demandé, dans son allocution d'ouverture, que « les caisses cessent d'être exclues de quelque forme d'activité financière que ce soit »*, le ministre a précisé :

« Je voudrais vous matte en garde contre les dangers que représenteraient pour votre réseau la recherche d'une extension de ses activités dans des domaines qui ne sont pas les siens, et notamment dans celui des prêts aux entreprises.

« Les risques seraient, pour vos établissements, considérablement supérieurs aux avantages qu'eux-mêmes, ou que l'économie, pouvaient attendre de ces nouvelles activités déjà très largement couvertes par d'autres institutions ou d'autres réseaux. Non seulement les frais à engager pour vous lancer, sans risques excessifs, dans ces nouveaux secteurs seraient énormes, mais vous donneriez surtout, par le biais de cette « banalisation » quasi complète de vos activités, une arme redoutable aux réseaux concurrents pour demander à leur tour une « banalisation » totale des conditions de collecte de l'épargne des ménages. » Le ministre faisait allusion au livret A exonéré d'impôt.

M. Monory avait auparavant rendu un hommage particulier aux *succès « mérités »* des caisses dans la collecte de l'épargne (39,7 % des semi-liquidités avec le réseau P.T.T.), dans les services rendus aux ménages, avec, notamment, les prêts spéciaux pour l'acquisition et la rénovation des logements anciens, et dans les importants concours apporter aux collectivités locales. *C'est dans ces* deux domaines, selon le ministre, que l'activité des caisses doit se développer, dans le cadre, notamment, de la réforme du régime des prêts aux collectivités. Cette réforme, on le sait, doit mettre un terme au régime administratif qui limite la liberté d'action tant des caisses que *desdites collectivités. De même,* les anciennes limitations de compétence qui existaient dans le domaine du financement des équipements ruraux doivent être supprimées, tant pour les caisses que pour le Crédit agricole.

En ce qui concerne l'organisation du réseau, M. Monory a assuré que les pouvoirs publics écouteront avec la plus grande attention ce qui leur sera dit, notamment au sujet de la décentralisation, grand atout des caisses, et des frais de gestion. Le ministre a laissé entendre que les rémunérations du personnel des caisses ,assez confortable ,lui paraissait augmenter trop rapidement.

Dans la construction automobile en Europe

- **General Motors annonce la création de douze mille emplois en Espagne et en Autriche**
- **Fiat prend le contrôle de Seat**

General Motors a annoncé, le lundi 11 juin, à Detroit (Etats-Unis) sa décision de construire trois nouvelles usines en Europe, deux en Espagne et une en Autriche (*le Monde* des 8 et 9 juin). En 1982, ces nouvelles installations emploieront douze mille personnes et augmenteront la capacité de General Motors en Europe de trois cent mille voitures par an.

L'investissement global s'élèvera à plus de 2 milliards de dollars (8,8 milliards de francs) et représentera le plus important projet d'expansion que la société ait jamais annoncé en une seule fois, en dehors des Etats-Unis. Dans un communiqué, General Motors France précise que *« la sélection de l'Espagne et de l'Autriche a été motivée par le fait que la société y a trouvé les meilleures conditions de disponibilité de main-d'œuvre, de terrains, transport, communications, fournisseurs, locaux, possibilité de profits à long terme et enfin débouchés pour ses produits ».*

Comme le signale ci-dessous notre correspondant à Madrid, le modèle construit en Espagne sera petit et adapté au marché européen. L'usine d'Autriche, installée à Aspern dans la banlieue de Vienne, produira des moteurs à essence. L'investissement représente 1,5 milliards de francs dont le tiers sera pris en charge par l'Etat autrichien et la ville de Vienne.

Bien que General Motors ait laissé entendre que le choix des sites pour l'installation en Europe d'autres usines d'équipements était encore à l'étude, il semble bien que la firme américaine ait maintenant renoncé à construire de nouvelles usines en France, en dehors des deux unités déjà prévues à Donchery, près de Sedan, et à Sarreguemines. A l'origine la France était en concurrence avec l'Espagne et l'Autriche pour bénéficier des emplois créés par la firme américaine ; mais les constructeurs français P.S.A. Peugeot-Citroën et la Régie Renault, redoutant la concurrence à terme de la technologie des « petites américaines », et se proposant eux-mêmes de créer des emplois en Lorraine, auraient convaincu les pouvoirs publics que de nouvelles implantations étrangères, largement subventionnées par l'Etat français, ne seraient pas justifiées.

En Espagne enfin, outre l'arrivée de General Motors et une éventuelle extension de l'usine Ford de Valence, la prise de participation majoritaire du groupe Fiat dans la compagnie automobile Seat laisse présager une restructuration de l'industrie automobile dans ce pays qui pourrait devenir d'ici à 1985 le sixième ou septième producteur mondial.

Une « petite américaine » adaptée au marché européen

De notre correspondant

Madrid. — Geaneral Motors va réaliser en Espagne l'investissement le plus important qu'elle ait jamais consenti pour une même implantation. L'un des vice-présidents de la firme, M. Howard H. Kehrl et le ministre espagnol de l'industrie, M. Carlos Bustelo ont tenu chacun une conférence de presse le lundi 11 juin pour donner des détails sur le projet.

La firme américaine se propose de produire deux cent soixante-dix mille véhicules par an, dont cent quatre-vingt-dix mille pour l'exportation. Elle installera à Saragosse une usine de montage de voitures de tourisme et à Cadix une fabrique de composants. L'investissement total sera de 1 milliard 500 millions de dollars dont 70 % seront dépensés en Espagne. La production commencera en 1982. General Motors sera autorisée à importer 40 % de ses composants.

M. Kehrl a annoncé que le modèle construit sera petit, de consommation réduite et de technologie avancée, parfaitement adapté aux marchés espagnol et européens. Son destin sera confié à la firme allemande Opel. Les deux usines espagnols créeront dix mille emplois directs et vingt-cinq mille emplois indirects. Les autorités madrilènes ont indiqué que leur pays avait été retenu pour un tel investissement, bien qu'il ait offert des avantages moindres que les pays en concurrence. Les subventions seront de 10 % du coût total de l'implantation à Saragosse et de 20 % à Cadix.

Autre nouveauté dans le monde de l'automobile espagnole : le passage de la société nationale SEAT *sous le contrôle de FIAT.* Un accord a été conclu lundi entre la firme italienne et l'Institut national de l'industrie (INI) qui était jusqu'à présent le principal propriétaire avec 34,6 %. Selon le communiqué des deux partenaires *« SEAT sera intégré dans le plan de production et de commercialisation du groupe FIAT qui aura, par cnséquent, un poids décisif dans la gestion de l'entreprise et dans la réalisation du plan de restructuration ».*

Il s'agit d'une pération de sauvetage. Le premier prducteur espagnol d'automobiles n'a cessé de perdre des positions ces dernières années face à la cncurrence de Renault, de Peugeot-Citroën et de Frd. En 1978, sa productin a baissé de 18 % par rapport à 1977. Ses effectifs (trente-deux mille emplyés) n'ont pas diminué pour autant, ce qui explique en bonne partie le déficit de 10 milliards de pesetas (près de 700 millions de francs) enregistré. En 1978, FIAT prend *le contrôle de l'entreprise pour* la restructurer. Un investissement de 50 milliards de pesetas est prévu (plus de 3 milliards de francs). Il sera assuré par des crédits et des augmentations de capital. Six banques espagnols participeront au sauvetage de la SEAT aux côtés de FIAT et de l'INI. L'accord prévoit que le groupe italien aura la majorité du capital de la société, en 1981.

CHARLES VANHECKE.

AFFAIRES

LA SOCIÉTÉ BRITANNIQUE THORN PREND LE CONTROLE DE LOCATEL PREMIER LOUEUR FRANÇAIS DE TÉLÉVISEURS

La société britannique Thorn Electrical Industries, qui couvre *26 % du marché de la télévision* en couleur outre-Manche, va (sous réserve de l'accord des autorités françaises et anglaises), prendre le contrôle de la société française LOCATEL, filiale à 36 % du groupe Lazard et à 14 % d'ELF-Gabon. LOCATEL, créé en 1962 à l'initiative de MM. Lazard frères, et rattaché à leur filiale la SOVAC, est le premier loueur français de postes de télévision, avec 85 % du marché (180 000 clients environ dont 100 000 pour la couleur). Son *chiffre d'affaires avoisine les 230* millions de francs et son bénéfice net a dépassé 11 millions de francs pour le dernier exercice. L'intérêt de cette acquisition pour l'Anglais Thorn est la mainmise sur un réseau comportant 1 000 points de contacts et 89 magasins répartis sur tout le territoire. En principe, aux termes du communiqué qui a été diffusé, la structure actuelle de LOCATEL serait inchangée et l'autonomie de la direction resterait entière, notamment en ce qui concerne l'achat des postes en location, effectué auprès des principaux fournisseurs européens : Thomson-Brandt, Philips, Grundig, Telefunken et I.T.T.-Oceanic. En pratique, c'est le nouvel acquéreur qui fera la loi : Thorn, certes, ne fabrique pas de téléviseurs SECAM, mais a signé des accords avec les Japonais, qui toutefois, *ne portent que sur les* magnétoscopes Victor.

Quant aux raisons qui ont poussé les actionnaires actuels à *vendre leur bloc de contrôle,* c'est d'abord l'ampleur de la plus-value dégagée (450 F l'action au lieu de 265,50 F, cours coté en Bourse), non seulement pour Lazard, *mais aussi pour ELF-Gabon,* qui, pa rsa filiale SOFIPA, avait souscrit tout seul en mars 1978 à une augmentation de capital. Peut-être aussi, les *actionnaires estiment-ils* que la progression de Locatel plafonne, l'intérêt de la location de téléviseurs s'atténuant quelque peu avec la fiabilité croissante, *notamment pour la couleur,* sans oublier le coût non négligeable de ladite location. — F. R.

M. HENRY DELAUZE (P.-D.G. de Comex) : si je ne reçois pas le feu vert du gouvernement, c'est la faillite...

(De notre correspondant.)

Marseille. — Dans une interview accordée au journal *le Provençal*, M. Henry Delauze, P.-D.G. du groupe Comex de Marseille, après avoir détaillé les difficultés que connait son entreprise (*le Monde* du 12 juin), déclare sans détour à propos d'un éventuel accord avec le groupe américain McDermott : *« Si je ne reçois pas le feu vert du gouvernement, c'est la faillite et je me taille. »*

La situation de l'entreprise marseillaise s'est encore aggravée à la suite d'une « expédition » malheureuse au Mexique où, au dernier moment, le contrat de recherche espéré a été donné au concurrent direct de Comex, la société américaine Brown and Root : cette dérobade a coûté dix millions de francs, en perte sèche, à Comex, qui avait déjà amené hommes et matériel à pied d'œuvre, auxquels s'ajoutent dix autres millions de francs de manque de bénéfice espéré.

M. Delauze ajoute : *« Je ne demande pas de secours financiers, mais du travail. Actuellement, l'Etat m'empêche d'assurer la survie de Comex en opposant un veto de fait à l'application de l'accord signé avec McDermott. En évitant de prendre une décision, il croit peut-être me fatiguer jusqu'à septembre, pour me dire officiellement, à ce moment-là, qu'il refuse. Je ne marche pas dans cette combine. Sans accord d'ici le 19 juin* (jour de la tenue du conseil d'administration), *je lance le processus de quatre cents licenciements. »*

J. C.



CONSTRUCTION

L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'OCCIDENT

Les pronostics récents de l'O.C.D.E. sont déjà dépassés

L'inflation s'accélère dans les pays occidentaux : en avril, la hausse des prix à la consommation a été de *1,1 % dans les vingt-quatre Etats* membres de l'O.C.D.E., c'est le taux *le plus élevé enregistré depuis deux* ans. Au cours des quatre premiers mois de 1979, le coût de la vie s'est trouvé majoré de 3,7 % dans ces pays. Calculé sur les six derniers mois, le taux annuel d'augmentation a atteint 9,3 % en avril, *contre 8,4 %* en mars. En un an, les prix de détail ont subi dans les pays *de l'O.C.D.E. une hausse de 8,8 %* contre 7,9 % durant l'année 1978.

« A l'inverse du premier trimestre, l'accélération d'avril provient cette fois uniquement de facteurs non alimentaires et essentiellement du prix de l'énergie et de certains pris à l'importation, tandis qu'on observe une décélération des prix alimentaires », notent les experts de l'O C.D.E. La plupart des pays ont ressenti cette accélération, qui a été particulièrement forte au Japon (1,4 %) *et en Grande-Bretagne* (1,7 %).

Pour les seuls Etats membres de la C.E.E., la hausse des prix a été de 0,9 % *en* avril, le taux annuel calculé sur six mois se situant à 9,5 %. La production industrielle des Neuf avait, elle, augmenté de 4,4 % en mars par rapport au même mois de 1978, mais de 0,3 % seulement par rapport à février.

Les économies des pays industrialisés subissent actuellement la *« ponction pétrolière »* provoquée par l'enchérissement du brut, alors *qu'elles se trouvent pour la plupart* dans une situation assez favorable, l'activité industrielle progressant de façon relativement soutenue. Cela est particulièrement vrai pour l'*Allemagne fédérale.* Les pays de l'O.C.D.E. vont donc supporter le *choc sans trop de dégâts jusqu'à* la fin de cette année, et ce n'est qu'en 1980 que se posera vraiment pour eux le problème de la récession.

A ce *moment-là, il sera difficile* pour les gouvernements de pratiquer des politiques de relance ou de soutien actif dans la mesure où les *pays « forts » (R.F.A., Japon) connais*sent déjà des déficits budgétaires importants qui les empêchent d'en faire beaucoup plus ; dans la mesure aussi où des pays comme la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, subissent toujours de fortes tensions inflationnistes.

Ralentissement de la croissance

Déjà la croissance, après s'être accélérée assez fortement en 1978 (passant de 3,7 % à 4,1 % en rythme *annuel entre le premier et le second* semestre), a commencé à se ralentir *très légèrement depuis le début de* l'année (+ 3,5 % en rythme annuel). Ce taux pourrait n'être plus que de 2,7 % l'an à la fin de 1979. Encore cette prévision est-elle basée sur une hausse de 22 % — en glissement — des prix de l'énergie en 1979 (16 % en moyenne annuelle), hypothèse déjà assez nettement dépassée puisque l'augmentation depuis janvier est actuellement de 30 % *(soit + 22 % en moyenne annuelle).* En outre, le taux de croissance du second semestre (2,7 %) semble tenir compte du fait que les pays industrialisés seront capables de réduire quelque peu leur consommation de produits pétroliers (5 % à terme, *pour supprimer l'écart qui existe* actuellement entre l'offre et la demande mondiale). Au premier semestre 1980, la tendance sera à peu près la même, c'est-à-dire mauvaise (+ 3 % au rythme annuel).

L'accélération de la hausse des prix de détail est et sera assez forte : + 6,5 % en 1978, + 7,3 % en 1979 (avec une pointe de 8,1 % au second semestre), + 7,6 % en *1980 dans les pays de l'O.C.D.E.*

Enfin, les paiements extérieurs des *pays industrialisés redeviendraient* déficitaires en 1979, après avoir été *excédentaires de 6 milliards de dol*lars en 1978. L'excédent de l'an dernier s'expliquait à la fois par la baisse du dollar et par le poids de l'inflation occidentale sur les pays de l'OPEP.

En fait, le déficit extérieur des pays de l'O.C.D.E. sera nettement plus important que prévu en 1979 : environ 7 milliards de dollars, pense-t-on maintenant, contre 1 milliard envasagé en *décembre,* à cause principalement de la hausse des prix *du « brut ». On est encore loin du* « trou » de 1977 (27 milliards de dollars) ; mais la sonnette d'alarme commence de retentir. — Al. V.

RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE...

	Moyenne 1965-66 à 1975-76	1977	1978	1979
	%	%	%	%
Etats-Unis	2,7	4,9	4	3,1
Japon	8,2	5,4	5,6	4,9
Allemagne	3,3	2,6	3,4	3,8
France	4,7	3,3	3,2	3
Royaume-Uni	2,1	1,2	3,2	2,1
Italie	4,1	2	2,6	4
Total O. C. D. E.	4,1	3,7	3,7	3,4

... ET ACCÉLÉRATION DE LA HAUSSE DES PRIX

	Moyenne 1965-66 à 1975-76	1977	1978	1979
	%	%	%	%
Etats-Uns	5,2	5,7	8,8	8,3
Japon	8,2	7,1	4,5	3,1
Allemagne	4,4	3,8	2,6	3,1
France	6,9	9,5	9,3	9,7
Royaume-Uni	9,1	14,4	8,5	10,3
Italie	8,5	17	12,1	13

DEUXIÈME EMPRUNT D'ÉTAT POUR 1979 : 4 milliards de francs à 10 %

Le deuxième emprunt d'Etat pour l'année budgétaire 1979 sera lancé le 20 juin, a annoncé M. Monory, ministre de l'économie. Son montant est fixé à 4 milliards de francs, son taux à 10 % et sa durée à quinze ans, avec amortissement par annuités égales à partir de la quatrième année. *Cette émission s'inscrit* dans la politique des « petits » emprunts lancés par l'Etat pour couvrir une partie du déficit budgétaire (qui pourrait atteindre 40 milliards de francs en 1979) et mobiliser l'épargne « longue » afin de limiter l'augmentation de la masse monétaire.

Fait notable, le taux nominal est passé de 9 % pour le premier emprunt de 3 milliards de francs, lancé le 11 avril dernier, à 10 % *pour le second. Ce relèvement, plus* important que prévu, va se répercuter sur le marché des obligations, où les nouvelles émission,s stoppées depuis le 28 mai dernier au taux de 9,79 % *pour la première catégorie,* reprendront sans doute à un niveau compris entre 10,50 % et 10,70 %. Ce phénomène s'inscrit dans la hausse générale des taux enregistrée en Europe *depuis le début de l'année* du fait de l'inflation.

LE DÉBAT SUR LES OPTIONS DU VIIIe PLAN

Quand plane la grande ombre du chômage

L'Assemblée nationale consacre trois séances, à partir de ce mardi 12 juin, à l'examen du projet de loi portant approbation du rapport sur les principales options du VIIIe Plan. Le premier ministre doit faire à cette occasion un discours de politique *économique, sans* aucun doute pour renforcer la priorité de certaines *options. Depuis* la préparation du rapport du Plan, les choses ont évolué, notamment en raison des augmentations des prix du pétrole modifiant les perspectives gouvernementales.

Voilà en tout cas de quoi alimenter un débat confiné jusqu'à présent dans les sphères technocratiques. On sait les conditions dans lesquelles a été préparé le VIIIe Plan, le gouvernement décidant de raccourcir au maximum les délais concernant le choix des options pour laisser plus de temps à l'élaboration du Plan lui-même. Dont acte, même si certains eussent préféré discuter des premières plutôt que de débattre à partir d'elles.

Au demeurant, tout peut se dire encore, et certains députés ne s'en feront pas faute. Les travaux en commission ont montré qu'il ne manquait pas de parlementaires pour s'inquiéter de l'absence de projection centrale normative et de prévisions chiffrées. M. Michel Albert, commissaire général au Plan, s'est vingt fois expliqué sur ce refus de décréter des taux de croissance en raison notamment des fluctuations imprévisibles de la conjoncture innternationale. Qu'en sera-t-il du prix des matières premières en 1982 ? Nul ne se hasarde à le prédire, et c'est en se fondant sur cette incertitude que le gouvernement se contente de préconiser *une croissance régulière et* soutenue.

Le querelle sur la relance n'occupera pas pour autant tout le débat parlementaire, nul n'oubliant la détermination du premier ministre à en nier l'importance en ce qui concerne l'emploi, lui préférant, à cet égard, un développement du commerce extérieur dont dépend, selon lui, la prospérité des entreprises. Les députés pourront d'autant mieux délaisser cette querelle qu'il leur restera d'autres chevaux de bataille à enfourcher, dont celui des transferts sociaux n'est pas le moindre. Le rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, *M. Fernand Icart (U.D.F.)*, s'en est particulièrement soucié en s'interrogeant sur les modalités de la couverture sociale des Français. De ces transferts sociaux, qui se sont accrus en 1978 plus vite que la production intérieure brute (17,3 % contre 13,8 %), il fait le problème central du VIIIe Plan.

Les obstacles à l'embauche

Dans le même souci, il souscrit aux orientations gouvernementales s'agissant du ralentissement de la croissance des dépenses publiques, qui a été de 6,2 % en moyenne de 1971 à 1978. Ces dépenses publiques représentent en 1978, 49,8 % du PIB.

Sur tout cela plane la grande *ombre du chômage, dont les pré*visions économiques associées à la préparation du Plan indiquant qu'il pourrait concerner 1 774 000 personnes en 1983 avec une croissance de 3,1 %, et encore 1 620 000 personnes avec une croissance de 3,7 %. L'amélioration de la situation est-elle commandée par le succès des trois principales options : réduction de notre dépendance en énergie et en matières premières, développement d'une industrie concurrentielle, renforcement des activités agricoles et alimentaires. M. Fernand Icart semble hésiter sur la réponse, puisqu'il souhaite que soit rapidement menée une réflexion sur les obstacles, notamment psychologiques, à l'embauche. Serait-ce suffisant ?

On voit poindre ici une timidité dont ont peut-être trop fait preuve les différentes commissions qui ont eu à examiner le projet de loi. La foudre ne tombe pas à travers les amendements proposés. Que M. Bernard Pons (R.P.R.) veuille, par exemple, favoriser la création de jardins familiaux dans le cadre de la politique de l'urbanisme suffira-t-il à modifier le cours des choses ?

Pour aussi louables qu'ils paraissent, les soucis écologiques de cet ordre restent éloignés des préoccupations essentielles de l'opinion. De celles dont on veut espérer que l'Assemblée se préoccupera en priorité.

FRANÇOIS SIMON.

SOCIAL

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Troisième semaine de grève dans les usines R.V.I. de Limoges et Caen

La grève se poursuit et même se durcit dans les deux usines Renault-Véhicules industriels (R.V.I.) à Caen et à Limoges. Dans cette dernière ville, F.O. a vivement critiqué l'attitude de la direction, qui se refuse à toute négociation, et a affirmé qu'il *était inadmissible que certaines* catégories de salariés n'aient même pas obtenu le maintien de leur pouvoir d'achat en 1978. Le conseil général de la Haute-Vienne, *indique notre correspondant*, a adopté deux motions d'urgence (l'une du groupe communiste, l'autre des socialistes) qui réclament la nécessité d'ouverture de négociations, le conflit étant entré dans sa troisième *semaine*.

A Caen, des grévistes de l'usine R.V.I. — paralysée depuis deux semaines — ont manifesté, lundi 11 juin, dans la gare, lors de l'arrivée de M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, qui venait inaugurer la nouvelle chambre des métiers.

D'autres conflits se poursuivent en province, notamment dans les arsenaux : tel est le cas de celui de Brest, où les salariés ont décidé de poursuivre leur action sous la forme d'une grève alternée, le mardi et le jeudi, pour obtenir l'alignement de leurs salaires sur ceux de la métallurgie.

A Ivry, dans la région parisienne, les ouvriers de Pampryl poursuivent l'occupation de l'usine depuis le 14 mai, comme c'est aussi le *cas du personnel des* autres établissements Pampryl de province. Les grévistes réclament la garantie de l'emploi et la semaine de trente-cinq heures.

Lundi 11 juin, des travailleurs C.G.T. ont occupé momentanément les bureaux de Pernod-Ricard, la direction de Pampryl affirmant, selon la C.G.T., que la holding Ricard, dont elle dépend, ne lui permettait pas de discuter.

LES DOCKERS C.G.T. SOUHAITENT L'OUVERTURE D'UNE VÉRITABLE NÉGOCIATION

« L'action des dockers ne pourra s'arrêter que si une véritable négociation s'engage », a déclaré le 11 juin M. Gaston Henry, secrétaire général de la fédération C.G.T. des ports et docks à la veille de la dix-septième *journée* nationale de grève, prévue mardi 12 juin. Selon M. Henry, *« les revendications des dockers concernant l'indemnité de garantie pour les jours d'inemploi, et l'amélioration des congés payés représentent environ 3,75 % de la masse salariale »*. *« Ce ne sont pas*, a-t-il poursuivi, *ces revendications qui motivent la position du patronat et du gouvernement, c'est en fait la volonté de ceux-ci de vider de son contenu le statut de l'ouvrier docker. »*

D'autre part, les employeurs de main-d'œuvre des bassins ouest du port de Marseille ont, une nouvelle fois, débauché les dockers *le 11 juin dans la matinée*, puis dans l'après-midi après quatre heures de travail, estimant que les *« cadences étaient anormalement ralenties »*.

Dans un communiqué, la chambre de commerce et d'industrie de Marseille *estime que « le port est un outil de travail au service du pays en raison des lourds investissements directs et indirects qui y sont consacrés. De ce fait, aucune profession n'a le droit de s'y conduire en maître ». « Depuis le début de mars 1979, les ports français sont désorganisés par des mouvements de grève répétés. Au plan régional, les dockers épousent une cause nationale qui, sur bien des points, n'est plus la leur, et s'installent dans une situation de crise suicidaire. »*

SEMAINE D'ACTION POUR LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

La nouvelle et dernière semaine d'action que la C.G.T. et la C.F.D.T. organisent avant les vacances d'été, pour réclamer *« la réduction massive de la durée du travail, vers les trente-cinq heures, pour créer des emplois »*, doit être marquée, du 11 au 16 juin, par des *« mouvements diversifiés »*. Ainsi, les militants cédétistes de l'E.D.F.-G.D.F. ont appelé à ne pas travailler plus de trente-cinq heures durant cette semaine, tandis que les adhérents C.G.T. et C.F.D.T. de l'aéronautique doivent débrayer pendant deux heures et demie le mercredi 13 juin.

Les deux confédérations n'ont pas voulu d'un mouvement *« centralisé »*, laissant à l'appréciation de leurs troupes les modalités d'action possibles (pétitions, arrêts de travail, manifestations, etc.). Les négociations relatives à la réduction de la durée du travail doivent se poursuivre le lundi *18 juin* entre *le C.N.P.F.* et l'ensemble des organisations syndicales.

Le rapport Cousté préconise la création d'agences publiques de travail temporaire

La radieuse image de la secrétaire ou du plombier « heureux, libres et bien payés grâce au travail temporaire » — les campagnes publicitaires refleurissent en ce moment — est sérieusement ternie dans le rapport que M. Pierre-Bernard Cousté, député (apparenté R.P.R.) *du Rhône, doit remettre prochainement* au premier ministre. Tout en prenant en *considération* la « *réalité économique* » que constitue aujourd'hui l'intérim, ce texte de cent quatre-vingts pages, élaboré à la demande du ministre du travail et de la participation, taille en effet des croupières aux clichés savamment entretenus par la profession.

Non, dit le rapport Cousté, le travail temporaire n'est pas créateur d'emplois permanents : il n'existe aucune base scientifique sérieuse pour l'affirmer. Or, comme par hasard, un sondage, présenté à la presse ce même lundi et commandé par un syndicat patronal de l'intérim, assurait que cent quarante mille personnes *trouvaient chaque année un* emploi stable grâce au travail temporaire.

En fait, dit de manière assez claire le document officiel, *les entreprises de travail temporaire (E.T.T.) profitent de la* crise économique : les entreprises utilisatrices, qui craignent d'embaucher pour *de multiples raisons, ont de plus en plus* souvent recours à elles. Et puis, les *périodes* d'intérim constituent un excellent moyen, pour l'employeur, de tester la valeur professionnelle, mais aussi l'ardeur syndicale des candidats à des postes fixes.

Dépourvu de réelles protections sociales et syndicales, employé aux tâches les plus pénibles et les plus dangereuses, licenciable à tout moment, moins bien rémunéré, en règle générale, que le salarié permanent : ce portrait du travailleur intérimaire est plus conforme à la réalité. On le savait, mais il était bon que *cela fût dit dans* un rapport officiel.

Au fil du texte, on découvre ou on redécouvre les anomalies qu'engendre ce *marché particulier* de l'emploi : ainsi, c'est le médecin de l'E.T.T., qui n'a aucune connaissance des *postes offerts* dans l'*entreprise* utilisatrice, qui fait passer *les visites d'embauche* ; ainsi, un intérimaire envoyé en mission à l'étranger *peut être amené à rentrer en France par* ses propres moyens, etc. En conséquence, le *rapport* Cousté préconise avant tout que les travailleurs temporaires bénéficient, dans tous les domaines, des mêmes droits que les salariés permanents.

Seul reproche : ce document ne met pas assez en lumière les lacunes de la loi de 1972 qui régit l'intérim. La partie la plus saine de la profession, qui entend « moraliser et normaliser » ce métier, a du reste comblé quelques *éléments* laxistes de cette loi en instituant des sociétés de caution mutuelle.

Enfin, le rapport Cousté souhaite la *création d'agences publiques de travail* temporaire, en liaison avec l'ANPE. *Pour l'instant, cette menace de* concurrence ne fait pas trembler les « grands » de la profession. Mais c'est déjà l'amorce d'une attaque contre ce puissant lobby, et qui sait *si à long terme*...

MICHEL CASTAING.

Voici les grandes lignes du rapport Cousté :

I. — Le constat

La loi du 3 janvier 1972 n'a pas ralenti le développement du travail temporaire : le nombre d'agences privées est passé de huit cent cinquante en 1969 à trois mille fin 1977 et le chiffre *d'affaires de la profession* a été de près de 8 milliards de francs en 1978, contre 3,6 en 1974 et 0,4 en 1965. Chaque jour, quatre-vingt mille intérimaires étaient au travail *en 1974. Ils sont cent* cinquante mille aujourd'hui et, pendant les douze mois de 1978, un million de salariés ont transité par le travail temporaire. En effectifs employés, l'intérim se situe au niveau de l'industrie du *papier-carton ou* de l'industrie chimique de base.

Le dynamisme des entreprises de travail temporaire (E.T.T.) n'est pas seul responsable de cette expansion : la persistance de la crise économique, la rigidité des lois de 1973 et de 1975 sur les licenciements — que le rapport se contente de noter, — les nouvelles données du marché de l'emploi (dont, notamment, l'arrivée massive *de jeunes et de femmes*) ont amené la majorité des entreprises utilisatrices à considérer l'intérim, non plus comme un palliatif à l'absentéisme ou à un surcroît d'activité, mais comme un *« outil de gestion nécessaire, voire indispensable »*.

La part du travail temporaire dans la population active salariée est de 1 % en France. Apparemment, c'est très peu. Et pourtant : d'une part, cette proportion est plus importante que dans les autres pays de la C.E.E. et, d'autre part, ce *sont* les entreprises de plus de cinq cents salariés qui ont le plus de cours à l'intérim : 54 % d'entre elles, contre 10 % des établissements occupant moins de cinquante personnes (statistiques officielles *de 1976). Pour faire face aux* nouvelles contraintes économiques et pour satisfaire aux exigences de la rentabilité, les grandes entreprises ont de plus en plus tendance à réduire au *maximum* leur noyau de salariés permanents pour reporter sur leurs sous-traitants les activités qui ne leur sont pas vitales et pour y utiliser par ce biais des « *travailleurs d'appoint* ».

Ce nouveau mode de gestion du personnel, positif pour les E.T.T. et les entreprises utilisatrices, apparaît d'autant plus négatif pour le salarié que le chômage augmente, jetant sur le marché du travail toute une main-d'œuvre *résignée à ne pas se montrer exigeante*. Aujourd'hui, deux intérimaires sur trois sont des ouvriers — ce qui explique que, depuis quelques années, la part des femmes dans l'intérim diminue (1) — et 60 % des travailleurs *temporaires n'ont pas* de qualification professionnelle.

La population de ce marché particulier de l'emploi, constitué à 55 % par des jeunes de moins de vingt-cinq ans, se compose de deux principaux groupes : le premier *comprend ceux qui ne peuvent* pas ou ne veulent pas se fixer tout de suite dans une entreprise, mais qui se stabilisent au bout de quelques mois ou de quelques années (20 % à 30 %) des intérimaires) ; le second regroupe tous ceux qui *sont forcés* d'en passer par les E.T.T. pour éviter le chômage.

D'où une baisse, principalement constatée ces derniers temps, des rémunérations : les « smicards » représentent 8 % de l'ensemble de la population active salariée, mais 30 % des intérimaires. Enfin, les travailleurs temporaires ne bénéficient pratiquement pas d'avantages sociaux (indemnités de licenciement, conventions collectives, etc.), ni de protections syndicales. *« Certains employeurs sont tentés de recourir au travail temporaire pour affaiblir les luttes sociales dans leur entreprise »*, conclut la première partie du rapport, qui estime que *« socialement, la constitution d'un double marché du travail — permanents et intérimaires — est inacceptable, car elle est porteuse de graves déséquilibres »*.

II. — Les propositions

Elles sont au nombre de quatre :

1) *Un statut de la mobilité* : c'est le droit à l'emploi qui doit être assuré, et non le droit au même emploi à vie dans la même entreprise. Ce postulat implique que les salariés et les organisations syndicales acceptent le principe de *« la flexibilité de la main-d'œuvre »*, considérée par les entreprises comme une donnée essentielle des nouvelles contraintes économiques. Ils pourraient éventuellement *l'accepter*, suggère le rapport, s'ils étaient exactement et continuellement informés de la véritable situation économique de l'entreprise. La contrepartie, pour le travailleur, se trouverait dans le droit à une *formation polyvalente et dans* l'unification des garanties contenues dans les conventions collectives. Ce « statut de la mobilité » décréterait donc :

— L'égalité de rémunération avec le salarié permanent, de *même qualification, en poste dans* la *société* utilisatrice ;

— La signature d'une convention collective du travail temporaire (les discussions en cours « piétinent » depuis deux ans) ;

— Le droit à la formation *professionnelle continue, institué* par la loi de 1971, avec la création d'un fonds d'assurance-formation du travail temporaire ;

— L'institution, dans les caisses d'assurance-chômage, d'un « carnet d'intermittent », destiné à *faciliter les réinscriptions* (actuellement trop complexes) à la fin de chaque mission et l'alignement, sur le régime de droit commun, des possibilités d'indemnisation des intérimaires ;

— Le contrôle médical effectué *non plus par le médecin du* travail de l'E.T.T., qui n'a pas vraiment connaissance du poste où l'intérimaire sera affecté, mais par celui de l'entreprise utilisatrice ;

— La reprise de l'ancienneté du temps de mission et l'interdiction de faire effectuer une période d'essai en cas d'embauche définitive ;

— Le *doublement*, au moins, de la « prime de précarité » (actuellement 4 % du salaire brut), destinée, selon la loi de 1972, à atténuer l'insécurité de l'emploi.

— Le partage des cotisations supplémentaires pour accidents du travail (plus nombreux chez les travailleurs temporaires auxquels on confie généralement les tâches les plus dangereuses) entre les E.T.T. — qui, jusqu'à présent, les assumaient seules — et les *utilisateurs* ;

— L'établissement d'un contrat à durée déterminée et une clause de rapatriement pour les intérimaires envoyés à l'étranger ;

— L'attribution, lors de l'arrêt d'un chantier pour mauvais temps, des mêmes indemnités « chômage intempéries » pour les salariés permanents et intérimaires.

2) *Une politique vis-à-vis de la sous-traitance* : il paraît nécessaire, souligne le rapport, de revoir la formulation du code du travail, de façon que soient mises en cause les entreprises utilisatrices de *personnel* de sociétés qui, sous couvert de prestations de service, cachent une activité exclusive de location de main-d'œuvre. De plus en plus, les entreprises françaises renoncent à assurer avec leurs propres salariés un certain nombre de fonctions qu'elles confient à des sociétés de service : nettoyage, gardiennage, entretien, etc. Le délit de marchandage est souvent *difficile* à établir.

3) *Reconstituer la collectivité de travail* : la notion d'entreprise est devenue diffuse : concentrations, fusions, prises de participation, imbrication de sous-traitants, de travailleurs temporaires, de prestations de service. Or les institutions représentatives du personnel — comités d'entreprise, délégués du personnel, sections syndicales — sont cantonnées au cadre juridique strict de l'entreprise, société anonyme, S.A.R.L.... Il convient que soit reconnue la notion de collectivité de travail qui, autour d'une production, d'un site, rassemble des salariés, quel qu'en soit le statut ou l'employeur juridique, et que soient recherchées de nouvelles formes de représentation du personnel.

4) *Créer des agences publiques de travail temporaire* : l'intérim est-il créateur d'emplois ? Le rapport fait état d'« *estimations raisonnables du taux d'embauche en fixe* », après une ou plusieurs missions, *« se situant entre 10 % et 25 % »*, mais ajoute aussitôt qu'il est *« actuellement impossible d'apporter une réponse cohérente, fondée sur des observations économiques sérieuses »*.

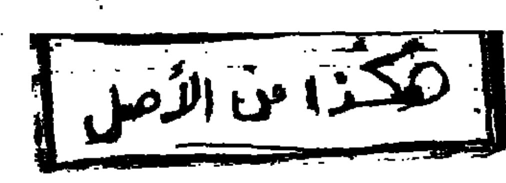
Cela dit, dans la mesure où des missions temporaires se concluent parfois par des engagements définitifs, le monopole de placement de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) se trouver mis en cause. Du reste, le placement par petites annonces de presse, par relations personnelles ou par les cabinets de sélection, a, depuis longtemps, entamé ce monopole plus théorique que réel (2). Aussi, le rapport préconise-t-il de créer des agences publiques de travail temporaire (A.P.T.T.) qui concurrenceraient les E.T.T. Parmi les hypothèses envisagées — dont l'expérience belge : cinq agences publiques, mandataires des entreprises utilisatrices, sont mises en place cette année, — il retient surtout celle émise par le conseil régional de *Franche-Comté*. Il s'agit de fonder un établissement expérimental, réservé aux jeunes sortis du système scolaire, qui géreraient leur temps de travail et seraient rémunérés en conséquence.

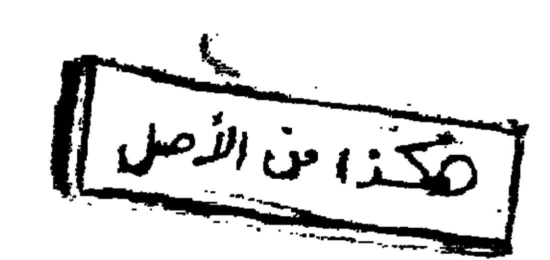
Enfin, le rapport Cousté estime que les contrats à durée déterminée, définis par la loi du 3 janvier 1979, présentent de meilleures garanties, pour les salariés, que les missions temporaires et que, dans ce domaine, l'expérience en cours à l'ANPE de Nantes paraît positive.

(1) Encore que le rapport note qu' *« un million et demi de femmes supplémentaires se sont présentées sur le marché du travail de 1968 à 1978 »*.

(2) Un document, annexé au rapport Cousté, paraît contredire le texte principal : il prône, en effet, *le développement des cabinets de* sélection privés. Un autre rapport, établi il y a quelque temps et hostile à ces mêmes cabinets de sélection ou « chasseurs de têtes », n'a toujours pas été rendu public par le ministère du travail et de la participation.







MONNAIES

Le président de la B.R.I. : l'essor des prêts bancaires internationaux pose de grands problèmes

Le Dr Jelle Zijlstra, président de la Banque des règlements internationaux (BRI), a déclaré lundi à Bâle, devant l'assemblée générale de cet établissement, que l'essor des prêts bancaires internationaux posait aux autorités monétaires « *toute une série de grandes questions, dont les unes concernent leur incidence sur l'inflation mondiale, les autres la solidité des banques en particulier et du système bancaire en général* ». M. Zijlstra a souligné que de 1974 à 1978 la valeur globale exprimée en dollars des avoirs extérieurs des banques commerciales des principaux pays industrialisés avait un peu plus que triplé. Elle s'élevait, à la fin de l'an dernier, à plus de 900 milliards de dollars en chiffres bruts, ou à 450 milliards sur une base nette.

Augmentation de l'offre d'or en 1978

Le rapport annuel (*le Monde* du 12 juin) précise que l'expansion des opérations extérieures des banques a atteint l'année dernière « *des proportions sans précédent* ». Le total de leurs avoirs extérieurs s'est accru en chiffres bruts de 213 milliards l'an dernier, soit près de deux fois autant qu'en 1977. En chiffres nets, *c'est-à-dire en éliminant les positions interbancaires*, on aboutit à une expansion de 110 milliards (*contre 75 l'an dernier*) de dollars « seulement » (les guillemets sont tirés du rapport) du crédit bancaire international. Ce sont les banques des Etats-Unis et du Japon qui ont été les plus importants facteurs d'accélération.

La B.R.I. évalue à quelque 1 745 tonnes (contre 1 615 en 1977) l'approvisionnement du marché en or neuf : « *Le fait que les marchés du métal jaune aient pu absorber l'année dernière environ 130 tonnes de plus que l'année précédente, et ce à des prix en forte hausse en termes de dollars, montre à quel point la crise monétaire de l'an dernier, dont le facteur clé a été la baisse de confiance dans le dollar, a augmenté la demande non monétaire de métal* », lit-on dans le document. La production mondiale (pays communistes exclus) a été d'environ 960 tonnes, tandis que les livraisons des pays communistes peuvent être évaluées à quelque 450 tonnes. A cela s'ajoutent encore les 325 tonnes vendues par les banques centrales ou les institutions monétaires (184 tonnes vendues par le F.M.I., 128 tonnes par le Trésor des Etats-Unis, 62 tonnes par le Portugal et 13 tonnes par l'Inde). Une grande partie de la demande supplémentaire a porté sur les pièces, et notamment sur les krugerrands, émises par la République d'Afrique du Sud et pesant une once (précisons pour notre part que les krugerrands sont surtout achetés par le public anglo-saxon).

La B.R.I. a porté de 42,22 à 208 dollars l'once (moyenne des prix enregistrés pendant l'exercice) le cours auquel elle convertit désormais le franc suisse or (équivalant à 0,29 grammes d'or fin), qui est l'unité de compte de l'établissement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,4245	4,4280	— 100	— 65	— 165	— 125	— 320	— 270
$ can. ...	3,7625	3,7679	— 109	— 60	— 190	— 150	— 395	— 340
Yen (100).	2,0165	2,0205	+ 30	+ 65	+ 65	+ 110	+ 270	+ 320
DM	2,3125	2,3160	+ 20	+ 50	+ 65	+ 105	+ 235	+ 285
Florin ...	*2,1115*	*2,1150*	*— 15*	*+ 15*	— 20	+ 20	— 20	+ 25
F.B. (100).	14,3990	14,4150	— 115	— 10	— 305	— 150	— 600	— 340
F.S. (100).	2,5515	2,5555	+ 130	+ 165	+ 260	+ 295	+ 790	+ 840
L. (1 000).	5,1800	5,1860	— 200	— 140	— 380	— 310	— 960	— 865
£	9,1560	9,1655	— 315	— 250	— 575	— 465	—1340	—1215

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/4	5 5/8	5 7/16	5 13/16	5 5/8	6	6 5/16	6 11/16
$ E.-U. ..	10 1/16	10 11/16	10 1/16	10 11/16	10 1/8	10 3/4	10 3/16	10 13/16
Florin ...	*7 3/8*	*8 1/8*	*7 13/16*	*8 1/2*	*8 1/8*	*8 13/16*	*8 13/16*	*9 1/2*
F.B. (100)	7	8 3/8	8 3/8	9 1/8	8 7/8	9 5/8	9 3/8	10 1/8
F.S.	7/8	1 3/8	1 3/4	2 1/8	1 13/16	2 3/16	2 9/16	2 15/16
L. (1 000).	9 3/4	11 1/4	11 1/2	12 1/2	11 7/8	12 7/8	12 3/8	13 1/8
£	10 3/4	11 3/4	11 3/8	12 1/8	11 5/8	12 3/8	11 3/4	12 1/2
Fr. franç..	8	9	10 1/2	11 1/4	10 5/8	11 3/8	10 3/4	11 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en *fin de matinée* par *une grande* banque de la place.

ÉTRANGER

POUR OBTENIR L'APPUI DU F.M.I.

La Turquie procède à une forte dévaluation

De notre correspondant

Ankara. — Visiblement décidé à s'entendre avec le Fonds *monétaire international*, le gouvernement de M. Ecevit a procédé, le lundi 11 juin, à une dévaluation de la livre turque de 43,6 % par rapport au dollar. La monnaie américaine vaut désormais 47,1 livres turques au lieu de 26,5 *précédemment (le franc français* passe de 5,9 à 10,6 livres turques).

Ainsi prend fin la période de transition qui durait depuis début avril dernier, pendant laquelle une *mini-dévaluation* de la livre turque avait été assortie de plusieurs taux de changes préférentiels des monnaies fortes. Des primes mensuelles dégressives étaient alors appliquées aux envois des ouvriers turcs de l'étranger et le dollar avait déjà été coté 47 livres turques pour ces derniers, par exemple entre le 9 avril et le 9 mai (« le Monde » du 12 avril).

En faisant abstraction des *mini-dévaluations*, le nouveau « *réajustement* » de la livre turque est la cinquième grande dévaluation depuis 1946 par son ampleur (en septembre 1946, le dollar passe de 1,3 à 2,8 livres turques ; en août 1958, de 2,8 à 9 livres ; en août 1970, de 9 à 15 livres ; en mars 1978, de 19 à 25 livres). C'est la seconde dévaluation décidée par le gouvernement de M. Ecevit depuis son arrivée au pouvoir en janvier 1978 (*le Monde* du 25 mars 1978).

La décision profitera-t-elle à M. Ecevit, déjà harcelé par l'opposition de droite qui dénonce sa capitulation devant le F.M.I. ? Après l'annonce, le 30 mai dernier, par les pays membres de l'O.C.D.E., de la mise à disposition du gouvernement turc d'un crédit de 1,45 milliard de dollars, à condition que la Turquie s'entende au préalable avec le Fonds monétaire (*le Monde* du 1er juin). Ankara, en proie à une très grave pénurie de devises, n'avait pas, à vrai dire, d'autre choix.

Présentant la dévaluation comme une « *décision courageuse* » prise en vue d'assainir l'économie, le chef du gouvernement devait aussi indiquer que le taux de change du dollar sera différentiel : au lieu de 47 livres turques, le dollar sera calculé sur la base de 35 livres turques pour le financement des importations de première nécessité, comme les hydrocarbures et les engrais chimiques, de même que pour les exportations agricoles turques.

M. Ecevit et ses amis semblent avoir convaincu les experts du F.M.I. de la nécessité d'une telle pratique, sinon une hausse spectaculaire des prix à l'importation, notamment du pétrole, de l'acier et des engrais chimiques, serait susceptible, ont-ils souligné, de créer un choc dans tous les secteurs économiques et d'avoir des conséquences sociales et politiques imprévisibles. En outre, le taux de change de 35 livres turques appliqué aux exportations agricoles vise à freiner les profits des exportateurs.

Cette délicate politique d'équilibre sera-t-elle payante pour M. Evecit ? Le pessimisme est de rigueur dans les milieux d'affaires. La population, elle, s'attend à une *nouvelle* vague de majorations des prix, mais sa patience a aussi des limites : *l'histoire de ces trente dernières* années montre qu'aucun gouvernement n'a survécu à une forte dévaluation.

La « *lettre d'intention* » préparée par Ankara sera soumise, cette semaine, à Paris, aux autorités du F.M.I. par le ministre turc des finances. Le « feu vert » du Fonds sera subordonné aux engagements du gouvernement turc : ralentir le taux de croissance prévu par le plan ; réduire les dépenses du secteur public ; contenir la hausse des salaires dans des limites raisonnables ; majorer les prix pratiqués par les entreprises d'Etat déficitaires ; réduire les subventions gouvernementales aux produits agricoles ; freiner la consommation intérieure et favoriser l'exportation, le tout en vue de freiner une inflation galopante (70 % en 1978), qui atteint déjà 25 % pour les quatre premiers mois de cette année.

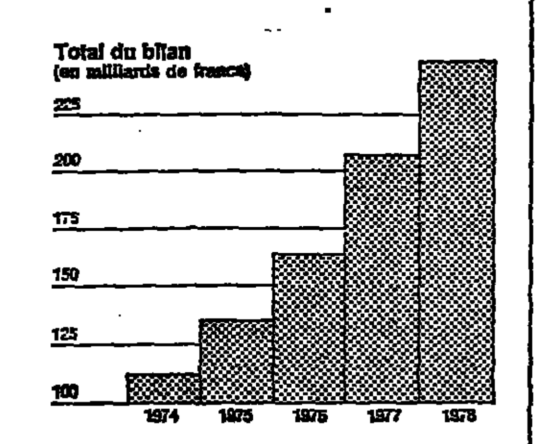
ARTUN UNSAL

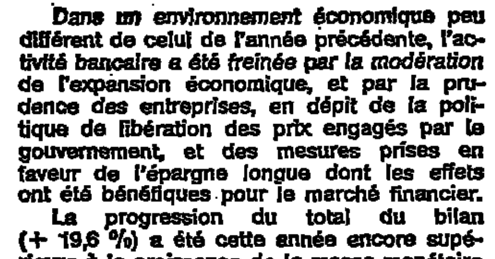


le Groupe Société Générale en 1978

L'activité bancaire en France

Total bilan + 19,6 %
Dépôts clientèle + 15 %
Crédits clientèle + 8,2 %





Dans un environnement économique peu différent de celui de l'année précédente, l'activité bancaire a été freinée par la modération de l'expansion économique, et par la prudence des entreprises, en dépit de la politique de libération des prix engagés par le gouvernement, et des mesures prises en faveur de l'épargne longue dont les effets ont été bénéfiques pour le marché financier.

La progression du total du bilan (+ 19,6 %) a été cette année encore supérieure à la croissance de la masse monétaire (+ 12,3 %). Le total du bilan s'établit à 248,1 milliards de francs au 31 décembre 1978 contre 207,5 milliards de francs au 31 décembre 1977.

106,6 milliards de francs de dépôts

Au 2 janvier 1979, les dépôts de la clientèle ont atteint 106,6 milliards de francs contre 92,7 milliards de francs au 3 janvier 1978, soit une augmentation de 15 %. Cette progression se répartit entre les dépôts des sociétés (+ 9 %) et les dépôts des particuliers et des bons de caisse (+ 17,9 %).

La politique de recherche de dépôts stables poursuivie depuis plusieurs années a entraîné une vive progression des bons de caisse (+ 26,9 %) dont le total atteint 23,4 milliards de francs au 2 janvier 1979. Dans le même temps, les dépôts d'épargne-logement se sont accrus de près de 30 %.

85,6 milliards de francs de crédits à la clientèle

Les crédits accordés à la clientèle se sont *élevés à 85,6 milliards de francs au 2 janvier 1979*, contre 79,1 milliards de francs au 3 janvier 1978, *en accroissement de 8,2 %.*

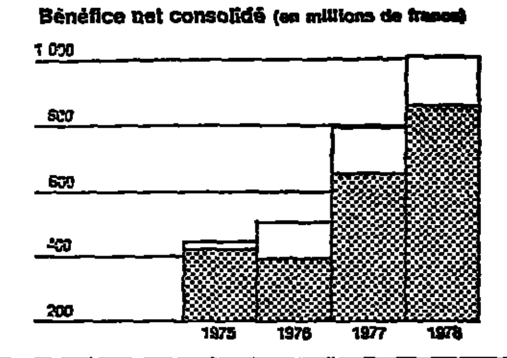
A la différence des crédits à court terme accordés aux entreprises qui enregistrent une diminution d'une année sur l'autre, les crédits à long et moyen terme progressent à un rythme soutenu (+ 15,6 %), cette hausse étant imputable en majeure partie à la croissance des concours non mobilisables.

Bénéfice consolidé : F 835 millions

Le total du bilan consolidé du groupe de la Société Générale au 31-12-1978 s'élève à 278,7 milliards de francs.

Le bénéfice consolidé de l'exercice atteint 1 000,7 millions de francs dont 834,9 millions de francs revenant à la Société Générale.

Au 31.12.1978, le groupe gérait un encours global de dépôts de 137,3 milliards de francs *tandis que ses engagements consolidés ressortaient à 129,8 milliards de francs, pour des fonds propres consolidés de 5,2 milliards de francs.*



Résultats de l'exercice

Le Collège, dans sa séance du 30 mai 1979, *a approuvé les comptes de l'exercice* 1978, et la proposition du Conseil d'Administration pour la répartition du bénéfice.

Le bénéfice net de l'exercice 1978 s'est établi à 662,9 millions de francs (dont 227 millions de francs de produits antérieurement taxés, provenant d'amortissements comptables anticipés), contre 431,7 millions de francs en 1977 (dont 122,5 millions de francs de profits *exceptionnels d'exploitation étrangère*).

Après règlement de l'intérêt et du dividende *complémentaire* revenant aux parts bénéficiaires, le montant du bénéfice disponible a été affecté aux réserves à concurrence de 655,3 millions de francs, et le solde reporté à nouveau.

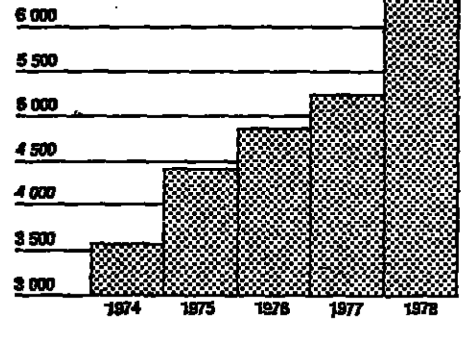
Réévaluation des immobilisations

La réévaluation des immobilisations a porté sur les titres de filiales et participations, *les terrains, les constructions et les travaux.*

Elle a dégagé des plus-values de :
- 974 millions de francs sur les éléments *non amortissables,*
- 543,6 millions de francs sur les éléments *amortissables.*

L'activité financière

Une année faste



L'année 1978 a été particulièrement faste dans le domaine financier grâce au regain *de faveur pour la Bourse de Paris, qui a* obtenu de loin le meilleur résultat dans le monde (+ 46 %).

C'est dans cette ambiance favorable que la Société Générale a exercé son activité autour de trois grands axes :

Dans le domaine des augmentations de capital,

la Société Générale a été la première banque à diriger une importante émission *d'actions nouvelles d'une société française,* après le retournement du marché boursier en juin 1978 : *il s'agissait de l'opération de plus* de 300 millions de francs de la C.G.E.

Chef de file de l'emprunt d'Etat 9,45 % d'octobre,

la Société Générale a fait partie du groupe des chefs de file des trois autres émissions d'emprunt d'Etat.

Elle a dirigé ou codirigé 50 emprunts du secteur public, *et a émis, comme en 1976, un* emprunt de 500 millions de francs à 10,80 % qui a obtenu un vif succès.

Un demi-milliard de francs recueillis par Intersélection-France

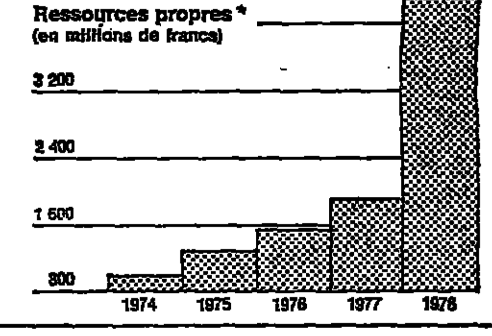
Sicav de la Société Générale admise au bénéfice de la détaxation de l'épargne investie. Au *total, les souscriptions brutes* aux actions des Sicav de la Société Générale ont *doublé en volume.*

Nouvelle augmentation de capital

Le Collège a, d'autre part, *décidé de procéder, par prélèvement sur les réserves,* à une augmentation du *capital social* de 74 649 600 francs par distribution d'actions gratuites, à raison de deux actions nouvelles *pour 25 anciennes. A la suite de cette opération,* le capital s'élève à 1 007 769 600 francs *et les réserves à 1 600 000 000 francs.*

Au total les ressources propres, après réévaluation et compte tenu des provisions ayant le caractère de réserves, ressortent à 4,4 milliards de francs.

* compte tenu au 31.12.1978 des provisions ayant le caractère de réserves.



L'activité bancaire internationale

200 implantations dans 60 pays

Le solde des opérations commerciales avec l'étranger, a été positif *neuf mois sur* douze en 1978.

C'est dans ce contexte favorable que la Société Générale a poursuivi le développe*ment de ses activités internationales.*

Les Opérations

Opérations traditionnelles

Dans une conjoncture moins animée, la Société Générale a maintenu sa position dans *le domaine du financement des exportations* de biens d'équipements, et d'ensembles *industriels.* **Près d'un tiers des opérations traditionnelles enregistrées en 1978 ont eu la** ***Société Générale comme chef de file.***

Emissions publiques en eurodevises et eurocrédits

Dans un marché qui se contractait de 24 %, la Société Générale a joué un rôle particulièrement actif, en dirigeant ou codirigeant 31 émissions pour un montant global de 1,8 milliard de dollars U.S.

Elle a également dirigé ou codirigé 48 opérations de crédits en eurodevises.

L'Agence Internationale

Ouverte en octobre 1978, l'Agence Internationale de la Société Générale répond à un double souci : assurer un meilleur traitement à la clientèle bancaire, et développer *l'influence de l'établissement en nouant ou* resserrant des liens avec les entreprises de *dimension internationale.*

Opérations de négoce International

Montée en 1977, la holding Sogexport a créé trois nouvelles sociétés : Minequip, Equipetrole et Sogepec et a vu *ses moyens financiers notablement accrus, afin de soute*nir l'ensemble de ses activités.

Le Réseau extérieur

L'exercice 1978 a été *principalement* marqué par :
- ***l'ouverture d'une succursale à New York,*** pour compléter la présence de la Société Générale *déjà assurée par sa filiale l'European American ;*
- *une présence accrue en Amérique Latine :* création de 10 nouvelles agences en Argentine, diversification du dispositif au Brésil, développement de relations privilégiées avec les principales sociétés mexicaines, ouverture d'un bureau en Colombie...
- un renforcement de la présence de la Société Générale en Asie du Sud-Est, et dans tout l'Extrême-Orient ;
- au Moyen et Proche-Orient, par la création de la National Société Générale Bank, avec la National Bank of Egypt, le développement des liens avec le Soudan, l'Irak, la Syrie, la Jordanie...
- en Europe Occidentale, l'exercice écoulé *a permis de développer les activités des* deux succursales de Francfort et d'Amsterdam.

L'activité des filiales

Sogébail reste de très loin la première Sicomi française, en matière de crédit-bail immobilier, avec *3,5 milliards de francs* de financements. Elle a conclu en 1978 des opé*rations nouvelles, pour un montant* de 241 millions de francs contre 220 millions en 1977.

Sogéfim, grâce à sa formule originale et simplifiée à l'intention des P.M.E. a accru de 60 % le montant de ses opérations.

Sogemer a accru son parc de bateaux (1 500 à la fin décembre contre 1 200 à la même date en 1977).

Sicotel a bénéficié de la légère reprise des investissements hôteliers.

Calif, banque de crédit à moyen et long terme a développé ses activités grâce à une *politique commerciale dynamique.*

Valorind, banque d'affaires, a porté le *montant de ses participations* à 203 millions de francs, contre 84 millions en 1977.

Soginnove a favorisé la réalisation d'innovations technologiques en investissant 3,3 millions de francs en 1978.

Sogépierre ayant atteint le capital maximum statutaire de 300 millions de francs, la *Société Générale* a créé Génépierre. Le montant total des immeubles acquis en 1978 s'est établi à 55 millions de francs.

La **S.G.A.B.** (Société Générale Alsacienne de Banque) a accru de 9,9 % le total de son bilan (22,6 milliards de francs au 31 décembre 1978).

La Société Centrale de Banque *voit son* bilan progresser de près de 14 % sur le pré*cédent.*

Sogégarde a accru son chiffre d'affaires de 26 %.

Sogéservice a placé plus de 80 % de capitaux supplémentaires en 1978.

La filiale de prestations informatiques S.G.2 a vu son chiffre d'affaires progresser de 70 %. La C.C.M.C. informatique de gestion (30 agences et 3 centres de traitement) a augmenté son activité de 25 %.

Le Groupe G.S.I. (Générale de Services Informatiques) est *le premier groupe européen* dans sa branche, avec un chiffre d'affaires de 540 *millions de francs réalisés* par 2 600 agents dans sept pays différents.

La politique du personnel

Près d'un millier de nouveaux employés, généralement âgés de moins de 25 ans, ont *été recrutés en 1978.*

Mieux se connaître

Le Département du Personnel, développe *par la création de nouveaux services à com*pétence géographique, des contacts directs avec le personnel des services centraux et des guichets, afin de mieux le connaître et de mieux l'informer.

D'autres mesures ont déjà été prises pour favoriser la mobilité du personnel, et améliorer *les conditions matérielles des mutations* afin de répondre à la politique de décentrali*sation et d'ouverture sur l'étranger mise en* place progressivement.

Mieux servir

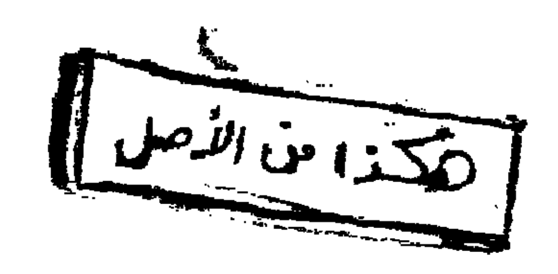
Le Service Formation et Perfectionnement a accentué son effort pour répondre aux *souhaits exprimés* par le personnel, soucieux d'approfondir et d'actualiser ses connaissances. Des nouveaux stages ont été organisés concernant la préparation à la vente, la prévention des risques bancaires. L'utilisation des techniques audio-*visuelles a été progres*sivement étendue à la formation des agents de Province.

Le Service des Communications Intérieu*res a développé les rencontres entre le per*sonnel, et recueilli l'ensemble des sugges*tions* visant à simplifier les méthodes ou améliorer le service à la clientèle.

Au cours de cet exercice **un troisième Fonds Commun de Placement « Fonds C »** a été créé. Il offre aux agents désireux d'effectuer des versements volontaires, un abondement de 30 % des sommes versées, jusqu'à 3 000 francs par personne et par an.

Le Comité Central d'Entreprise a poursuivi le développement de ses activités, et a réalisé, au cours de 1978, 15 millions de francs d'*investissements.*

En 1978, il a été distribué, au titre de la participation *aux résultats,* un montant représentant environ une demi-mensualité par agent.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 JUIN

L'or en vedette
Marché irrégulier

Eclipsé ces derniers jours par les valeurs françaises, l'or a repris la vedette en ce début de semaine. Sur les indications à la hausse venues des grandes places internationales (New-York, Zurich, Londres) et de Hongkong, le lingot a progressé de 1,5 % environ pour s'établir à 42 290 F (+ 610 F). Bien que le métal précieux n'ait pas battu son propre record (43 200 F) établi voici une quinzaine de jours, il n'en a pas moins valu l'équivalent de 297,50 dollars l'once, ce qui le met à 5,3 % au-dessus de son prix fixé outre-Manche à midi (282,40 dollars). Le napoléon, pour sa part, a monté plus lentement, ne gagnant que 2,60 F à 330,90 F. Ce qui n'a pas empêché la rente 4 1/2 % 1973, indexée sur la pièce française de 20 F, de faire un nouveau bond (+ 3,4 %).

Hausse également des mines d'or avec l'East Rand en flèche (+ 7,7 %).

Sur le marché des actions, parfaitement indifférent aux résultats des élections européennes, les organismes de placement collectif ont notablement réduit leurs achats de soutien, et les valeurs françaises ont évolué de façon très irrégulière. Cependant, ni dans un sens ni dans l'autre les écarts de cours n'ont été vraiment importants, et, en clôture, l'indicateur instantané se retrouvait pratiquement à son niveau de vendredi.

Naturellement, la hausse de l'or faisait l'objet de toutes les conversations, mais aussi la dernière interview accordée par M. Helmut Schmidt au Bild Zeitung. *Dans celle-ci, le chancelier ouest-allemand déclare en substance que, si aucune solution n'était rapidement apportée aux problèmes énergétiques, une formidable crise éclaterait en 1980 dont l'ampleur dépasserait tout ce que l'on a connu jusqu'ici. De quoi faire réfléchir les investisseurs potentiels, ce qui explique sans doute le net ralentissement d'activité enregistré lundi.*

LONDRES

Dans l'attente de la présentation du nouveau budget, le Stock Exchange reste calme. Les fonds d'Etat, les industrielles et les pétroles sont soutenus. Seules les mines d'or reculent en liaison avec la baisse du métal.

Or (ouverture) (dollars) 278 30 contre 282 35

VALEURS	CLOTURE 11/6	COURS 12/6
Beecham	583	585 ...
British Petroleum (1)	12 22	12 1/4
Courtaulds	100	101
De Beers	444	441 .
Imperial Chemical	369 ...	372 ..
Rio Tinto Zinc. Cor.	312 .	312 ...
Shell	354	388 ...
Vickers	185	186 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	32 1/8
*West Driefontein	47 3/8	47 1/8
*Western Holdings	34 3/8	34 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HITACHI. — Le bénéfice net réalisé par la société mère au cours du dernier exercice (1-4-1978 au 31-3-1979) s'est élevé à 37,53 milliards de yens contre 31,43 milliards. Le dividende est resté inchangé à 6 yens par action.

PRIMISTERE. — Le bénéfice net de l'exercice 1978-1979 a atteint 7,91 millions de francs contre 5,41 millions un an plus tôt. Dividende global : 9 F contre 8,25 F pour les actions de capital et 6,75 F (contre 6 F) par action amortie).

DART INDUSTRIES. — En 1978, le bénéfice du groupe a atteint le montant record de 126,6 millions de dollars contre 109,2 millions en 1977. Le bénéfice devrait encore progresser en 1979, estime la direction.

BUFFELSFONTEIN. — Dividende final : 120 cents par action, soit un total annuel de 200 cents pour l'exercice au 30 juin 1979, contre 170 cents pour le précédent.

STILFONTEIN. — Dividende intérimaire : 35 cents contre 16 cents.

ANGLO TRANSVAAL CONS. — Dividende final : 120 cents, soit un total anuel de 150 cents contre 115 cents.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/6	12/6
1 dollar (en yens)	218 50	218 50

NEW-YORK

L'activité se ralentit

Le rythme des échanges s'est fortement ralenti lundi à Wall Street, où, en cinq heures de séance, il n'a été échangé que 28,29 millions d'actions contre 31,54 millions vendredi et près de 40 millions la veille.

Les cours sont cependant restés assez soutenus et l'indice Dow Jones a terminé en progrès de 2,43 points à 837,58. Sur 1 884 valeurs traitées, 734 ont progressé et 719 ont reculé (431 inchangées).

La grève des transporteurs routiers indépendants, visant à protester contre les rationnements de fuel, a, certes, empoisonné le climat du Big Board. Mais la *faiblesse* de l'activité relevait plutôt, selon les spécialistes, d'une sorte de lassitude générale des opérateurs, qui constatent *que*, en dépit des efforts des institutionnels, la cote ne « démarre » pas.

VALEURS	COURS 8/6	COURS 11/6
Alcoa	55 1/4	55 1/4
A.T.T.	57 3/4	58 ...
Boeing	42 ...	42 ...
Chase Manhattan Bank	35 5/8	36 ...
Du Pont de Nemours	127 3/4	127 3/4
Eastman Kodak	56 3/8	56 5/8
Exxon	61 1/2	61 7/8
Ford	43 1/4	43 3/8
General Electric	50 ...	49 7/8
General Foods	29 1/8	29 1/4
General Motors	59 1/8	60 1/4
Goodyear	16 3/8	16 3/4
I.B.M.	77 1/4	77 1/2
I.T.T.	28 ...	28 1/8
Kennecott	22 1/4	23 1/8
Mobil Oil	75 1/4	75 3/4
Pfizer	31 ...	31 1/8
Schlumberger	73 3/4	76 ...
Texaco	26 5/8	26 3/4
U.A.L. Inc.	24 1/4	23 7/8
Union Carbide	37 ...	36 3/4
U.S. Steel	22 3/8	22 1/4
Westinghouse	18 1/2	18 3/8
Xerox	61 5/8	62 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	8 juin	11 juin
Valeurs françaises	103,9	103,8
Valeurs étrangères	126,9	125,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89,2	88,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 11 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	32 ..	2 888	CAN (Sté) Centr.	871	870	Laffitte-Bail.	224 50	220	Immobvest	138	138
5 %	65 ..	1 795	S.P.E.G.	180 50	184	Locabail Immob.	321	321	Cie Lyon. Imm.	149 ..	149 ..
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
968	4,5 % 1973	1005 ..	1039	1038 80	1039
3520	C.N.E. 3 %	3668	3670	3669 50	3669 50
305	Afrique Occ.	298	285 10	285 10	290
395	Air Liquide	389	391	389	391
325	E.J. Lefebvre	320	315	315	315
117	Esso S.A.F.	138 50	131 10	132	131 10
111	Nouvel. Gal.	113 20	112	112	110 50
338	Tél. Ericsson	328	330	330	324
210	Thomson-Br.	202 80	203 50	203 90	203 50
278	Gén. Motors	264 50	258 30	258 30	257
24	Goldfields	24 30	24	23 95	23 50
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 425	4 424	4 320	4 520
Allemagne (100 DM)	231 670	231 420	224	238
Belgique (100 F)	14 492	14 408	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	211 360	211 340	205	216
Danemark (100 krd)	80 220	80 310	78 500	83 500
Norvège (100 k)	85 150	85 010	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 154	9 143	8 900	9 400
Italie (1 000 lires)	5 183	5 184	5 000	5 400
Suisse (100 fr.)	255 850	256 380	249	262
Suède (100 krs)	100 970	100 855	97 500	103
Autriche (100 sch.)	31 412	31 418	30 760	32 260
Espagne (100 pes.)	6 694	6 690	6 450	6 950
Portugal (100 esc.)	8 885	8 885	8 600	10 500
Canada ($ can. 1)	3 766	3 765	3 670	3 900
Japon (100 yens)	2 013	2 024	1 920	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/6
Or fin (kilo en barre)	41810	41900
Or fin (en lingot)	41680	42290
Pièce française (20 fr.)	328 30	330 90
Pièce française (10 fr.)	224 50	225 80
Pièce suisse (20 fr.)	301 50	302 80
Union latine (20 fr.)	294 30	298 20
Souverain	366 80	369 90
Pièce de 20 dollars	1748 80	1759
Pièce de 10 dollars	989	1000
Pièce de 5 dollars	580 .	580
Pièce de 50 pesos	1580 .	1599 50
Pièce de 10 florins	299 50	300 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SÉNATORIALE

Le système de production télévisée est aujourd'hui bloqué

affirme M. Cluzel

La crise de la télévision revenait ce mardi 12 juin au premier plan de l'actualité, avec la publication, en fin de matinée, du rapport d'une commission d'enquête sénatoriale et l'ouverture au Sénat, dans l'après-midi, du débat sur la proposition de loi réglementant le droit de grève. Deux événements liés puisque la proposition de loi, déjà votée par l'Assemblée nationale, s'attaque aux effets de difficultés dont le rapport *sénatorial s'efforce* d'analyser les causes.

Chargée d'examiner les « *conditions financières dans lesquelles sont produits les programmes des sociétés nationales de télévision* », la commission d'enquête que préside M. Michel Miroudot (rép. ind. Haute-Saône) est parvenue, après six mois d'investigations, à des conclusions que son rapporteur M. Jean Cluzel (Un. cent., Allier) résume ainsi : « *la réforme de 1974 a été dénaturée dans son application ; le système est aujourd'hui bloqué dans son fonctionnement* ».

Dans la première partie de son rapport, M. Cluzel montre d'abord comment « *l'impératif concurrentiel, qui devait être la clé de voûte du système, est une illusion qui n'a pas résisté à la pratique* ». En effet, rappelle-t-il, « *faute de coordination des programmes, on s'est acheminé vers une course au sondage, avec son corollaire : la baisse de la qualité* ». En même temps, la part des œuvres de fiction françaises « *s'est caractérisée de 1975 à 1977 par une tendance à la baisse que le redressement esquissé depuis 1978 ne semble pas avoir encore entièrement compensée* ».

D'autre part, selon M. Cluzel, l'organisation d'une gestion « *efficace et rationnelle* » est devenue aujourd'hui impossible à atteindre, une sorte de « *dérive administrative* » ayant conduit chacun des organismes issus de la réforme à se reconstituer en mini-O.R.T.F. Le rapporteur dénonce les responsabilités des autorités de tutelle (non-définition d'un plan comptable commun à toutes les sociétés, défaut d'approbation des comptes, insuffisance notoire des dotations en capital et en fonds de roulement, erreurs dans les évaluations de recettes de redevance, lenteur et incohérence dans la dévolution du patrimoine de l'ex-O.R.T.F.) et relève le manque de fiabilité de la comptabilité dans les sociétés de programme. Il note également, pour la S.F.P., « *la grande insécurité de sa comptabilité qui, dans certains cas, peut faire douter gravement des résultats des exercices financiers* ». Il observe encore le manque de rigueur de la gestion (illustré par l'évolution des masses budgétaires — + 79 % en cinq ans — des effectifs, du parc automobile, des frais divers) et l'absence d'incitation à la rationalisation des comportements.

Pesanteurs sociologiques

Dans la deuxième partie, M. Cluzel souligne que l'épanouissement du service public de la radio-télévision exigeait que les fonctions soient clairement établies et que les institutions mises en place aient une capacité d'adaptation permanente. « *Ce double objectif n'a pas été atteint* », ajoute-t-il.

Cet échec est dû en premier lieu, selon le rapporteur, à « *l'absence de règles du jeu* ». C'est ainsi, écrit-il, que « *les rôles sont mal définis et les objectifs incertains* », comme l'illustrent la crise de la S.F.P. (qui n'a pu « *exercer efficacement le métier de producteur ni résister à la concurrence des sociétés privées et des chaînes* », difficultés aggravées par les erreurs de ses dirigeants et l'attentisme des pouvoirs publics), le développement anormal de la production interne des chaînes, la « *crise d'identité* » de l'Institut national de l'audiovisuel. De plus, des « *relations ambiguës* » se sont créées entre les organismes issus de l'ex-O.R.T.F. : déséquilibre entre la S.F.P. et les chaînes (par suite d'une confusion des responsabilités dans l'exécution, de l'insuffisance des délais de préparation et de planification, de coûts de production plus élevés), dégradation des relations entre les chaînes et l'INA.

M. Cluzel s'en prend ensuite à la force des « *pesanteurs sociologiques* » : ce que M. Labrosse, président intérimaire de la S.F.P., a appelé des « *habitudes perverses* », c'est-à-dire « *un ensemble de méthodes et de normes de travail préjudiciables à l'efficience de la production télévisée* », ainsi que la permanence des « *corporatismes* », interne (cumuls, intérêts croisés, rentes de situation) et externe (régime inadapté des droits d'auteurs).

Trente recommandations

En conclusion, la commission d'enquête présente trente recommandations pour « *favoriser la création télévisée* ». Parmi celles-ci figure, sur le plan des structures, la mise en place d'un établissement public regroupant les participations de l'État dans les sociétés de programme et dans la S.F.P., l'adaptation des conseils d'administration des sociétés de programme, un plan triennal de réduction des frais de gestion générale, l'abaissement de la T.V.A. et l'exonération de l'impôt *sur les sociétés* et, sur le plan des programmes, un effort de coordination et de diversité, le développement des co-productions, l'accroissement de la commercialisation à l'étranger, l'adaptation des méthodes de travail, une planification des productions, la rémunération *forfaitaire* des réalisateurs, la création d'un fonds de la qualité, la définition de règles de déontologie, le renforcement des liens avec le cinéma.

Le numéro du « Monde » daté 12 juin 1979 a été tiré à 754 120 exemplaires.

LES PRIX DU PÉTROLE SUR LE MARCHÉ LIBRE ONT TENDANCE A BAISSER

Les prix pétroliers sont, depuis bientôt trois semaines, *orientés* à la baisse sur le marché libre. Les prix ont chuté de façon substantielle, mais pas encore suffisamment pour rejoindre les cours d'avant la crise. Selon un courtier parisien, il y a très peu de transactions. Les négociants, actuellement, s'abstiennent, car il est trop dangereux d'acheter alors que les prix baissent et il est trop dangereux de vendre quand on n'a pas de marchandise. Quant aux compagnies pétrolières, elles s'abstiennent d'opérer *sur ce marché* et préfèrent attendre les résultats de la conférence de l'OPEP, le 26 juin.

Le prix du pétrole brut a donc baissé de 4 à 5 dollars, mais reste *élevé (de l'ordre de 38 dollars le baril)*.

Les prix des produits ont suivi la même tendance. Mais on estime, dans les milieux pétroliers, que ce mouvement pourrait n'être que de courte durée, le marché restant très tendu.

TROIS HEURES DIX MINUTES POUR TRAVERSER LA MANCHE SUR UN AVION A PÉDALES

Parti des côtes britanniques à 6 h. 50 ce 12 juin, l'avion à *pédales* « *Gossamer-Albatros* » a atteint la côte française à 10 heures et s'est posé non loin du cap Gris-Nez.

L'appareil, dont l'envergure approche les 30 mètres, pèse 25 kilos à vide et son hélice est mue par la seule force musculaire de son pilote, un champion cycliste américain, le Californien *Bryan Allen*.

Ainsi, l'audacieux aviateur *va-t-il empocher* la *prime* de 200 000 dollars qu'avait promise la société Royale Aeronautique britannique au cas où la tentative serait couronnée de succès.

Les autorités américaines refusent de fixer une date pour la remise en service des DC-10

M. *Langhorne Bond*, directeur de l'administration de l'aviation civile américaine (F.A.A.), a déclaré le 11 juin qu'il ignorait quand les DC-10 seraient à nouveau autorisés à prendre l'air. Le sous-comité de la Chambre des représentants chargé des activités gouvernementales et du transport a questionné M. Bond et plusieurs responsables de la F.A.A. pendant plusieurs heures. Interrogé à de nombreuses reprises pour savoir quand il comptait mettre fin à l'interdiction de vol des DC-10, M. Bond a déclaré : « *Pas avant d'être certain qu'ils ne présentent plus de risques.* »

Le président du sous-comité, M. John Burton, démocrate, a demandé pourquoi la F.A.A. *n'était pas intervenue* après plusieurs rapports signalant depuis 1975 des fissures dans les mâts d'attache des réacteurs des DC-10. « *Nous n'avons pas jugé que cela avait une signification au niveau de la sécurité* », a répondu l'un des responsables de la F.A.A.

Le Sénat américain a voté, le 11 juin, un amendement bloquant tout crédit pour une version militaire du DC-10 tant que l'appa*reil civil n'aura pas été remis en* service.

Les treize compagnies européennes qui utilisent l'avion américain se sont réunies le 11 juin à Strasbourg. Elles ont déclaré « *conserver une confiance intacte* » dans le DC-10 et décidé *de demander aux Etats-Unis de* lever « *le plus tôt possible* » l'interdiction de vol qui le frappe.

Selon M. Jurgen Weber, directeur de l'ingénierie de la compagnie ouest-allemande Lufthansa, les difficultés rencontrées par le gros porteur américain relèvent « *uniquement de problèmes d'entretien* ». Un porte-parole de l'association des compagnies européennes, M. Jacques Meline, a, pour sa part, refusé de confir*mer cette mise* en cause des compagnies américaines. Il semble que les transporteurs européens, qui exploitent au toal cinquante-huit appareils de ce modèle, vont arguer de la distinction entre les différentes versions du DC-10 pour tenter d'obtenir une levée de l'interdiction de vol pour le type DC-10 30 u'elles utilisent en majorité. C'est un DC-10 30 qui s'est écrasé à Chicago le 25 mai dernier.

Pour M. Meline, il semble exclu « *à l'heure actuelle* » d'envisager une remise en service des DC-10 européens en passant outre à l'interdiction américaine, comme *l'ont proposé, par exemple*, les responsables de Swissair.

De toute façon, le dossier du DC-10 est repris ce mardi, toujours à Strasbourg, par les direc*teurs de l'aviation civile euro*péenne, et c'est sans doute à ce niveau que seront décidées les interventions auprès des autorités américaines.

M. PIERRE BOISGONTIER EST INTÉGRÉ DANS LES PERSONNELS DES UNIVERSITÉS

M. Pierre Boisgontier, chercheur grenoblois de l'Institut de recherche et de planification (IREP), dont l'intégration au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) avait été récemment rejetée (« le Monde » du 23 mars), vient d'être finalement intégré dans les personnels ITA (ingénieurs, techniciens et administratifs) du ministère des universités. Cette mesure prend effet rétroactivement à dater du 1er janvier de cette année.

C'est en janvier 1978 que, conformément au plan d'intégration des hors-statuts, le chercheur grenoblois avait été reconnu « intégrable » au C.N.R.S., *mais le lent* processus qui devait déboucher sur la décision définitive était arrêtée depuis le 2 mars dernier.

Militant très actif au sein des organisations d'extrême gauche représentées dans la région de Grenoble, ancien responsable des groupes « maoïstes » et dirigeant des éditions Vérité Rhône-Alpes, M. Boisgontier avait vu son intégration au C.N.R.S. rejetée à la suite des résultats de l' « enquête de moralité » *demandée par les renseignements* généraux et d'usage pour les recrutements au C.N.R.S.

● *M. Alain Lapierre*, juge d'instruction à Montpellier, a inculpé de banqueroute frauduleuse et escroquerie, et a fait écrouer, le 6 juin, M. André Allègre, gérant des chantiers navals Catalina, à Sète (Hérault). Les enquêteurs du service régional de la police judiciaire de Montpellier ont évalué à 350 000 F les sommes qui auraient été dé*tournées par le constructeur* au détriment de ses clients à l'occasion de la mise en faillite de la S.A.R.L.

[Agé de cinquante-quatre ans, originaire du Gard, M. *Allègre* est un spécialiste de la plaisance et de la recherche en matière de navigation à voile. Il avait *dessiné le Pen-Duick-IV* pour Eric Tabarly, ensuite vendu à Alain Colas, qui l'a rebaptisé *Manureva* pour gagner une transatlantique en solitaire avant de disparaître sur la route du rhum.]

